



HAL
open science

Les petits espaces insulaires vulnérables dans l'ère de la stratégie et de l'intelligence territoriale : Le cas de la Martinique

Philippe Palany

► **To cite this version:**

Philippe Palany. Les petits espaces insulaires vulnérables dans l'ère de la stratégie et de l'intelligence territoriale : Le cas de la Martinique. Géographie. Université des Antilles, 2021. Français. <NNT : 2021ANTI0706>. <tel-05005794>

HAL Id: tel-05005794

<https://theses.hal.science/tel-05005794v1>

Submitted on 25 Mar 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



UNIVERSITE DES ANTILLES
Ecole doctorale 588
« Milieu insulaire tropical »
Laboratoire Caraïbéen de Sciences Sociales
UMR-CNRS 8053

Thèse pour l'obtention du titre de
DOCTEUR EN GEOGRAPHIE

Présentée publiquement le, 15 Décembre 2021

Philippe PALANY

Les Petits espaces insulaires vulnérables dans l'ère de la stratégie et de l'intelligence territoriale : le cas de la Martinique

Thèse dirigée par M. **Justin Daniel**, Professeur des Universités, Science Politique et par M. **Jean-Raphaël Gros-Désormeaux**, chargé de recherche CNRS, HDR, Géographie, à l'Université des Antilles

Membres du jury

Michel Desse, Professeur des Universités, Géographie
Université de Nantes (rapporteur)

Isabelle Mahy, Professeure des Universités, Sciences humaines appliquées,
Université Québec à Montréal (rapporteur)

Examineurs :

Cédric Audebert, Directeur de recherche CNRS, Géographie, Université des Antilles

Anne Honegger, Directrice de recherche CNRS, Géographie, ENS Lyon

Hubert Mazurek, Directeur de recherche IRD, Géographie, Aix Marseille Université

Colette Ranély Vergé-Depré, Maître de Conférences, HDR, Géographie, Université des Antilles

Remerciements

Merci à mes Directeurs de thèse, Justin Daniel et Jean-Raphaël Gros-Désormeaux, pour avoir accepté ce projet, opportunité de développement personnel, porte sur de nouvelles connaissances. Merci pour leur encadrement, patience et aide.

Merci à Mme la Professeure Isabelle Mahy, pour son temps d'écoute et accueil à Montréal.

Merci aux membres de mon CSI, mes rapporteurs et membres du jury.

A toutes les personnes interviewées qui se sont arrêtées pour répondre à mes questions. Merci pour votre temps !

Merci aux membres de l'équipe projet Terrimar et à Hubert Mazurek pour son soutien.

Merci à l'équipe du Parc Naturel Marin de la Martinique et sa Direction.

Merci à Harry pour les échanges constructifs, les réflexions, sa disponibilité.

Merci à Livio, mon fidèle ami, pour ses encouragements, son écoute bienveillante et ses lumières.

Merci à Jean-Raphaël pour sa confiance et bienveillance.

Merci à celles et ceux qui m'ont soutenu par leurs pensées positives, leurs paroles stimulantes.

A Chantal, mon ange gardien, sans qui rien ne serait possible. Merci de croire en moi, sans relâche.

A mes filles, Sofia et Nora, pour leur patience et écoutes attentives.

A Jocelyne et Nora, pour leurs consciencieuses dernières relectures.

Résumé

Notre projet de recherche est né d'une interrogation sur l'intelligence sociale et collective et le dynamisme du « faire ensemble » en Martinique, île-territoire « intégrée » à une métropole industrialisée (Taglioni, 2006). Nous avons fait l'hypothèse selon laquelle, méfiance, non-dit, contrôle social, regards des autres hiérarchisés, jeux d'acteurs et de pouvoirs complexes, sont présents sur ce territoire et entraînent de l'inertie, conduisant à des impasses dans la réalisation d'actions collectives.

Grâce à la mobilisation des ressources de la sociologie des organisations (Crozier-Friedberg, 1977), de la sociologie de la connaissance (Busino, 2007) ainsi que de l'anthropologie des savoirs (Adell, 2011), enrichies d'une « pensée complexe » (Morin, 1990), nous parvenons par la lecture socio-historique de la société martiniquaise puis, par la mobilisation de la géographie (culturelle, sociale et de perception), à un cadre conceptuel socio-culturel adapté.

Ce cadre nous permet de mesurer étroitement les pratiques collaboratives, étudier plus largement la capacité de coopération des acteurs sur le territoire. Nous parvenons par exemple à mettre au jour les tensions entre les impératifs procéduraux de concertation et les pratiques culturelles, notamment lors de la phase de conception du plan de gestion par l'équipe du Parc Naturel Marin de la Martinique (PNMM), choisi comme terrain de recherche.

Une réflexion prospective pour l'avènement d'une véritable intelligence territoriale, s'appuyant sur l'intelligence collective est alors rendue possible pour la Martinique.

Partant de l'idée qu'une stratégie d'intelligence territoriale se définit comme un ensemble de « pratiques collectives créatrices de valeur ajoutée et de richesse, transformant l'énergie du système territorial en projets » selon Bertacchini (2004), il s'agit, en définitive, de s'interroger sur la place de cette stratégie et ce qu'il reste à développer pour son avènement en Martinique. Une montée en généralités de cette question pour les petits espaces insulaires vulnérables est enfin réalisée notamment pour les territoires liés à une métropole, comme c'est le cas actuellement des Outre-mer français.

Abstract

Our research project was born out of a questioning concerning social and collective intelligence and the dynamism of « doing things together » in Martinique, an island-territory « integrated » with an industrialised metropolis (Taglioni, 2006). We have made the hypothesis that mistrust, unspoken words, social control, hierarchical views of others, and complex actors' play and power, are present in this territory and lead to inertia, resulting in deadlocks in the implementation of collective actions.

Thanks to the mobilisation of resources from the sociology of organisations (Crozier-Friedberg, 1977), the sociology of knowledge (Busino, 2007) as well as the anthropology of knowledge (Adell, 2011), enriched by « complex thought » (Morin, 2006), we arrive at an adapted socio-cultural conceptual framework through a socio-historical reading of Martinique society and then, through the mobilisation of geography (cultural, social and perception).

This framework allows us to closely measure collaborative practices and, more broadly, to study the cooperation capacity of stakeholders in the territory. For example, we were able to bring to light the tensions between the procedural imperatives of consultation and cultural practices, particularly during the design phase of the management plan by the team of the Martinique Marine Natural Park (MMNP), which was chosen as our research field.

A prospective reflexion for the implementation of a true territorial intelligence, based on collective intelligence is then made possible for Martinique.

Starting from the idea that a strategy of territorial intelligence is defined as a set of « collective practices creating added value and wealth, transforming the energy of the territorial system into projects » according to Bertacchini (2004), it is a matter, ultimately, of questioning the place of this strategy and what remains to be developed for its advent in Martinique. Finally, the issue of small vulnerable island areas is discussed in general terms, particularly for territories linked to a metropolis, as is currently the case in the French Overseas Territories.

Mots clés

Identité - Territoire - Insularité - Pensée complexe - Martinique

Principaux domaines abordés

Géographie - Territoire - Insularité - Intelligence territoriale - Intelligence collective - Jeux d'acteurs

Glossaire

AMEP : Association Martiniquaise d'Education Populaire

AMP : Aire marine protégée

AOT : Autorité Organisatrice des transports

BHNS : Bus à haut niveau de service

BUMIDOM : Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (1963-1981)

CDMT : Centrale Démocratique Martiniquaise du Travail. Centrale syndicale d'obédience trotskyste.

CFTU : Compagnie foyalaise de transports urbains

CRPM : Comité régional des pêches martiniquais

CTM : Collectivité Territoriale de Martinique, collectivité territoriale unique française ayant succédé au département et à la région de la Martinique dans tous leurs droits et obligations au 1^{er} janvier 2016

DOM : Département d'Outre-mer

GRS : Groupe Révolution Socialiste. Le Groupe révolution socialiste est un parti martiniquais fondé en 1972 par Édouard de Lépine, Édouard Jean-Elie, Vincent Placol, Philippe Pierre-Charles et Gilbert Pago. Il est la section martiniquaise de la Quatrième Internationale - Secrétariat unifié et proche du Nouveau Parti anticapitaliste.

IDH : Indice de développement humain

IEDOM : Institut d'émission des départements d'outre-mer, SAS française chargée de l'émission monétaire dans les départements d'Outre-Mer. Assure le rôle de banque centrale dans sa zone d'intervention, « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France »

IFREMER : L'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

OFB : Office Français de la Biodiversité

OJAM : Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste de la Martinique

PCM : Parti Communiste Martiniquais

PKLS : Pati kominis pour lendépendans ek sosyalizm (en créole)

PNM : Parc Naturel Marin

PNMM : Parc Naturel Marin de la Martinique

PNRM : Parc Naturel Régional de la Martinique

PPM : Parti Progressiste Martiniquais

TCSP : Transport en commun en site propre

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Sommaire

Remerciements	iii
Résumé	iv
Abstract	v
Mots clés	vi
Principaux domaines abordés	vi
Glossaire	vii
Sommaire	1
Préambule	4
Introduction.....	8
Partie 1 : Définitions, fondements conceptuels, champs d’observation et méthodologie	12
1.1 Introduction.....	12
1.2 Chapitre 1 : Une proposition de recherche en géographie humaine.....	16
1.2.1 Introduction.....	16
1.2.2 La géographie par le prisme du courant humaniste	17
1.2.3 Le Territoire, une œuvre humaine	19
1.2.4 Observer et comprendre les petits espaces insulaires vulnérables	20
1.2.5 L’intelligence collective au service de l’intelligence territoriale	24
1.3 Chapitre 2 : La sociologie des organisations et de la connaissance	29
1.3.1 Apport conceptuel et méthodologique de l’analyse stratégique	33
1.3.2 Sociologie de la connaissance	36
1.3.3 L’analyse de discours.....	41
1.3.4 Approche par une pensée complexe de l’analyse du jeu des acteurs et de la stratégie d’actions	42
1.4 Chapitre 3. Cadre méthodologique de la recherche	45
1.4.1 Cadre conceptuel général.....	45
1.4.2 Le contexte socio-historique de la Martinique	47
1.4.3 Une lecture géographique du territoire de la Martinique	96
1.4.4 Démarche méthodologique.....	117
Partie 2 – Une étude de cas : Le Parc Naturel Marin de la Martinique.....	121

2.1	Introduction.....	121
2.1.1	Le Territoire Martinique et la mer.....	122
2.1.2	Le projet de Parc Naturel Marin.....	129
2.2	Chapitre 1 : « Mapping » du jeu des acteurs (approche analytique) et enquête qualitative, méthodes.....	137
2.2.1	« Mapping » du jeu des acteurs (approche analytique), méthode.....	138
2.2.2	Enquête qualitative, méthode.....	145
2.2.3	Le rôle de la recherche : chercheur-acteur, méthode d'indisciplinarité.....	152
2.3	Chapitre 2 : Que nous apprend le jeu des acteurs lors de la mise en place du Parc Naturel Marin ?	154
2.3.1	Les pêcheurs, des acteurs relais influents en mal d'informations	154
2.3.2	Que nous apprend l'enquête qualitative ? Résultats.....	157
2.4	Conclusion	189
Partie 3 - Vers une stratégie d'intelligence territoriale dans les petits espaces insulaires vulnérables ?		195
3.1	Du cadrage théorique à la vérification sur le terrain	195
3.2	Prospective pour l'avènement d'une véritable stratégie d'intelligence territoriale pour la Martinique.....	204
3.2.1	L'autre, relations asymétriques, frontières socio-ethniques, l'ingénierie du lien social 210	
3.2.2	Pistes et réflexions pour d'autres stratégies sociales	215
3.2.3	Mouvements citoyens, acteurs et apport du numérique/digital en Martinique, nouvelles voies disruptives ?.....	218
3.3	Au-delà du cas de la Martinique : les petits espaces insulaires vulnérables.....	227
Conclusion générale et perspectives.....		232
4	Bibliographie.....	238
5	Annexes	262
5.1	Annexe 1 : carte de la répartition de la population martiniquaise par composantes en 1764 et 1826 (Cousseau, 2009).....	262
5.2	Annexe 2 : guide d'entretien (terrain Parc Naturel Marin de la Martinique)	263
5.3	Annexe 3 : axe des influences vs dépendances des acteurs (© Michel Godet).....	265
5.4	Annexe 4 : courbe en U	266
5.5	Annexe 5 : <i>mapping</i> de l'intelligence territoriale.....	267
5.6	Annexe 6 : plan d'actions pour une stratégie d'intelligence territoriale en Martinique	268
5.7	Annexe 7 : articles France Antilles sur le TCSP (2005-2018)	269
5.8	Annexe 8 : analyse SWOT de la mise en place du PNM Martinique	271

5.9	Annexe 9 : onze points à ne pas perdre de vue dans le processus de changement émergent (processus en U)	272
5.10	Annexe 10 : article France Antilles du 21 octobre 2020	274
6	Table des illustrations.....	275
6.1	Index des cartes.....	275
6.2	Index des figures.....	275
6.3	Index des tableaux.....	275
6.4	Index des photos	276
6.5	Index des encadrés.....	276
7	Table des matières	278

Préambule

Si tu veux aller vite marche seul, si tu veux aller loin marchons ensemble, Proverbe Africain

Comme beaucoup d'insulaires des Outre-mer français, je me suis éloigné de mon territoire d'origine pendant de nombreuses années (1989-2008). Durant cette période, je me suis formé, ai appris mon métier, ai rencontré des hommes et des femmes, des cultures et des territoires avec, en particulier, le développement d'une expérience professionnelle dans la conduite de projets à l'international, dans des contextes culturels variés. Travaillant sur des projets de modernisation des territoires dans le domaine de la météorologie, de nombreuses questions sur la capacité de mieux comprendre l'autre dans sa différence culturelle se sont posées à moi au-delà de la simple acquisition de compétences techniques, scientifiques, ou de gestion de projets. Puis, il vient un soir où un de mes clients et ami (Doha, Qatar), me dit : « Nous te remercions chaleureusement du travail que tu fais et apprécions ta personne et amitié. Mais il est maintenant temps de penser à toi et ce que tu peux faire pour ton pays ! »

Si l'intention était bien présente, il manquait une sorte de signe pour la mise en œuvre de ce « retour vers le pays natal ». Alors que je revenais de mission de Doha, j'aperçus, sur les écrans du hall d'attente de l'aéroport, une image familière : Aimé Césaire venait de décéder le jeudi 17 avril 2008.

Cette année 2008 fut aussi celle où je revins m'installer, en famille, en Martinique.

Mais après quelques années au pays natal, j'ai pu avoir le sentiment inconfortable que, dans l'île que j'ai quittée juste avant les années 1990, nous serions devenu (ou je découvrais que nous étions) des champions d'un individualisme effréné sans aucune stratégie collective connue, monde où « l'avoir » aurait pris largement le pas sur « l'être ».

Face à certains événements de la vie quotidienne, il pourrait sembler qu'il n'y aurait pas de difficultés chez les Martiniquais à concevoir des projets et plans d'actions mais plutôt à les réaliser tant les jeux d'opposition contrarient leurs réalisations pour un ensemble de motifs restant à comprendre.

Désenclaver le pays Martinique par une gouvernance efficace de transport, de maîtrise et transition énergétique, d'éducation et de formation, de santé publique intégrant le vieillissement de la population, serait-ce hors de portée des acteurs du territoire, gestionnaires, décideurs, citoyens, élus?

Il fallait que j'approfondisse ces diverses questions et plusieurs voies furent explorées.

J'ai vécu une expérience de « chercheur-acteur » dans le cadre de mes activités associatives au sein de l'antenne Martinique du think tank « Terra Nova », installée en décembre 2011 dans l'île.

Terra Nova est une association française qui a été fondée en février 2008 par Olivier Ferrand et qui se définit comme un laboratoire d'idées. Proche du centre gauche, il se veut progressiste et indépendant, proposant de favoriser le renouveau des idées progressistes, des propositions et solutions démocratiques innovantes. L'antenne Martinique du think tank a été active de 2012 à 2017.

Après l'effervescence de la campagne présidentielle de 2012, et un nombre de fondateurs pléthorique au moment de la création de l'antenne de Martinique, les acteurs mobilisables et disponibles deviennent très rapidement plus rares quand vient la question de la production scientifique régulière de l'antenne (étude, note, rapport, conférence).

Après un investissement personnel fort en terme de production (rédaction de notes, organisation de conférences, administration, vice-présidence et présidence en 2014 et 2015), il me paraît nécessaire de mettre en place un conseil scientifique avec des universitaires pour appuyer et rehausser scientifiquement la qualité des productions puis, également, de faire appel à des chercheurs pour renforcer le bureau (géographe, politiste, ..).

Cette réflexion me conduit d'ailleurs à m'interroger sur la qualité de mes propres productions et sur le cadre nouveau que je pourrais donner à ces travaux, poursuivant l'idée de produire et mobiliser de la connaissance et faire des propositions et solutions démocratiques innovantes. Le projet et sujet de thèse émerge alors et se concrétise en novembre 2015.

Je commence donc la première année de thèse en 2015, me confrontant très concrètement sur le terrain à la question de la co-création et la production d'expertise avec un panel d'acteurs et un jeu d'acteurs particulier.

Dans le bureau, il y a plusieurs profils sociaux (enseignant, communicant, chef d'entreprise, ingénieurs salariés de collectivité ou d'établissements publics, chercheurs, ..).

Quelques acteurs nous sollicitent ponctuellement et se montrent intéressés par l'occupation de fonctions au bureau ou au conseil d'administration. Mais ils sont beaucoup moins disponibles face à l'exigence de production de l'antenne. La question de la disponibilité des acteurs devient un sujet récurrent de discussions.

Je me retrouve donc en 2016, ayant renoncé à la présidence de l'antenne, dans la position d'un chercheur-acteur qui s'interroge et voit la difficulté de la dynamique collaborative, confrontant la question théorique de l'intelligence collective nécessaire à celle, pratique, de l'objectif de maintenir une production et un véritable partage des finalités.

Quelles en sont les leçons ?

D'abord une véritable prise de conscience de vivre une rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche

La question du leadership du groupe et la manière de susciter l'innovation se pose. La grille d'analyse de Morel (2006) surgit pour identifier la question des mauvaises pratiques qui peuvent conduire au tarissement de la co-création et l'intelligence collective

L'observation des acteurs se développe. Elle est finalement la clé de compréhension des forces en présence, leurs objectifs, les influences directes des acteurs entre eux.

Le sentiment qu'il devient difficile sans un outil de « *mapping* » théorique d'arriver à analyser ce qui se joue. Cet outil est donc recherché et le logiciel « Mactor » (Godet 1997, 2006) devient très vite un appui d'analyse et de compréhension des jeux d'acteurs.

Le besoin d'éléments de connaissance conceptuelle pour renforcer la capacité d'analyse se précise. Cette question est en phase avec la progression du travail de thèse

L'importance de se faire oublier en tant que chercheur, à la fois pour la qualité de l'exercice d'observation, mais aussi parce qu'il y a souvent une volonté des acteurs à vouloir savoir à qui ils ont à faire pour décider de leur conduite. Les acteurs risquent donc d'adopter un comportement de conformité aux règles qui sont censées normer leurs pratiques s'ils se sentent contrôlés ou observés. Heureusement mon passé dans l'antenne d'acteur du bureau et rédacteur a protégé mon travail de cette réaction éventuelle d'acteurs.

Sur le jeu d'acteurs, j'identifie quelques positionnements qui heurtent certaines de mes valeurs personnelles mais que j'arrive à identifier avec le recul comme plutôt « classiques » des individus tels que caractérisés par l'analyse stratégique (Crozier, 2000).

Il faut en effet se rappeler que chacun voit l'organisation sous l'aspect de ses propres objectifs et cherche à faire triompher ses intérêts. C'est une réalité avec laquelle il faut composer dans un processus que nous cherchons à rendre co-créatif.

La question de ses propres valeurs interroge le chercheur dans sa démarche de recherche. C'est une occasion de s'interroger sur la question du relativisme normatif auquel répond volontiers l'épistémologie wébérienne. La question du « rapport aux valeurs » et donc du « jugement de valeur » se pose au chercheur. Cette distinction renvoie à la philosophie wébérienne de la connaissance scientifique telle qu'il l'expose dans l'article « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », (Weber, 1965). Le chercheur ne peut en effet appréhender le réel sans y investir un ensemble de « points de vue » qui a trait à la signification culturelle attribuée par lui à ces phénomènes.

La question du « rapport aux valeurs » devient alors essentielle et pose une présupposition immédiate de la connaissance scientifique ; Donc en choisissant de travailler sur les

dynamiques collaboratives, je contribue à ordonner une portion de réalité à laquelle j'applique mon concept de valeur.

La démarche intellectuelle consiste à observer un cloisonnement étanche entre la constatation des faits et la prise de position en tant que chercheur. La notion de « neutralité axiologique » est par conséquent indissociable de la dimension « critique » de la connaissance scientifique. Weber (1965) ne devait-il pas affirmer « La validité objective de tout savoir empirique a pour fondement et n'a d'autre fondement que le suivant : la réalité donnée est ordonnée selon des catégories qui sont subjectives en ce sens spécifique qu'elles constituent la présupposition de notre savoir et qu'elles sont liées à la présupposition de la valeur de vérité que seul le savoir empirique peut nous fournir. ».

« On ne peut rien fonder sur l'opinion : il faut d'abord la détruire. Elle est le premier obstacle à surmonter. » G. Bachelard (1934)¹.

« Celui qui aime à apprendre est bien prêt du savoir » Confucius

¹ Dans la « Formation de l'esprit scientifique ».

Introduction

Ce projet de recherche est né d'une interrogation personnelle sur l'intelligence sociale et collective et le dynamisme du « faire ensemble » en Martinique, île-territoire « intégrée » à une métropole industrialisée (Taglioni, 2006), interrogation apparue tant nous semblons percevoir sur ce territoire, comme d'autres d'ailleurs, l'existence de paradoxes :

D'une part, une formidable dynamique associative très présente dans de nombreux champs sociaux : un ensemble de manifestations culturelles et sportives témoignant de dynamique collective (carnaval, tour des yoles rondes, festivals divers, « chanté Noël », ...), des liens sociaux au quotidien, certes en évolution, mais en apparence plus harmonieux que ceux que nous croyons percevoir dans les grandes « métropoles ».

D'autre part, une ambiance de méfiance permanente, de non-dit, de contrôle social, de « oui pa ni poutchi »², de regards des autres « hiérarchisés » en fonction de critères socio-ethniques, des jeux d'acteurs et de pouvoirs complexes, avec une impression que les compétences, les habiletés et bonnes pratiques arrachées de longues luttes sociales, d'exil et de chemins individuels de formation, sembleraient désormais aboutir à de fortes inerties, parfois même à des impasses dans la réalisation de nos actions.

Ces questions devenues hypothèses ont développé notre volonté d'affiner avec méthode une compréhension de la société antillaise pour instruire l'objet de recherche.

Sans nier les bienfaits d'une nécessaire conflictualité, nous nous interrogeons sur la capacité des individus de ce territoire à « faire ensemble » et trouver des solutions au mal-développement d'un espace insulaire, vulnérable, qui, traversé par une histoire « agitée », souhaite continuer à se projeter dans l'avenir, ébaucher des plans d'actions, des schémas territoriaux multi-échelles.

Ces réflexions se déroulent « autour des interrogations récurrentes sur la nature du lien les rattachant à la Métropole » (Daniel, 2015). L'ensemble de ces pratiques collectives prennent place dans un contexte social que les inégalités persistantes, les migrations, rendent tous les jours de plus en plus explosif. Il s'agit donc de répondre à la question :

Dans cet univers social complexe, déclinaison de rapports dominant-dominé hérité d'« un passé qui ne passe pas », (Larcher, 2006), de questions sur l'identité et la nationalité, à quoi aboutissent en général les jeux d'acteurs entre l'intention, l'élaboration d'un plan d'actions et la réalisation finale ? Quelles seraient les clés pour faire émerger des pratiques collectives créatrices de valeur et de richesse conduisant à un futur rêvé?

Appréhendant le territoire, comme la base géographique de l'existence sociale avec un regard de géographe du courant « humaniste », nous identifions que pour comprendre ces jeux

² « Oui » ne possède pas de pourquoi. Moralité lorsque l'on répond oui à une question, on évite les questions suivantes.

d'acteurs complexes, nous devons mobiliser la sociologie des organisations et l'analyse stratégique (Crozier-Friedberg, 1977), (Crozier, 2002), la sociologie de la connaissance (Busino, 2007) et l'anthropologie des savoirs (Adell, 2011), interroger l'approche de la complexité (Morin, 1990 ; Lemoigne, 1999) pour poser un cadre conceptuel général. Car la sociologie des organisations va nous permettre de conceptualiser les jeux d'acteurs avec une ouverture sur la recherche du sens que l'acteur, les groupes d'acteurs, donnent à leur action, considérant leurs interactions, leur environnement, les stratégies, leur histoire et culture. L'action humaine s'avérant plus multiforme que la modélisation proposée en analyse stratégique, il sera utile d'y adjoindre la sociologie de la connaissance qui va, elle, nous permettre une mise en lumière de la manière dont les acteurs du territoire pensent et connaissent effectivement au quotidien. Quant à l'anthropologie des savoirs, les questions de la diglossie et les personnalités des acteurs, ou de l'oralité versus l'écriture pourront particulièrement être observées. Enfin, « une pensée complexe » (Morin, 1990) sera mobilisée et nous astreindra à un travail de tisserand en reliant les points de vue, disciplines, et les niveaux d'analyse touchant à cet univers social complexe. Il sera choisi, en permanence, la mise en relation, les va-et-vient, pour accéder à une connaissance plus sûre et plus fine.

Il importe également de poser un cadre contextuel par la lecture socio-historique du territoire et traverser plusieurs champs disciplinaires pour analyser, décortiquer les événements passés et les pratiques sociales de l'île.

Ce cadre conceptuel (enrichi du contextuel) sera alors appliqué à l'étude de la mise en œuvre du conseil de gestion du Parc Naturel Marin en Martinique (terrain de recherche).

Notre méthodologie sera donc la suivante :

Après avoir clarifié notre proposition de recherche, celle d'une géographie vue par le prisme du courant humaniste, défini ce qu'est un petit espace insulaire vulnérable, précisé les concepts³ et posé notre cadre conceptuel général, nous enrichissons donc ce cadre conceptuel par les cadres contextuels issus de la lecture socio-historique de la Martinique, ainsi que des diverses disciplines (anthropologie, sociologie, psychologie, psychanalyse) appliquées au territoire (Partie 1). Nous appliquons alors ce cadre conceptuel enrichi du contextuel à une étude de terrain lors de la mise en œuvre du conseil de gestion du Parc Naturel Marin en Martinique (Partie 2), comptant de nombreux acteurs institutionnels, associatifs, représentants de collectivités, des personnes qualifiées.

Ce travail nous permet, dans une position de chercheur acteur (Gonzalez-Laporte, 2014), d'examiner les pratiques collaboratives, percer les jeux d'acteurs, d'identifier les freins et

3 L'intelligence collective au service de l'intelligence territoriale, l'apport méthodologique et les limites de la sociologie des organisations et de l'analyse stratégique à la compréhension de jeux d'acteurs, l'apport de la sociologie de la connaissance (Busino, 2007) et l'anthropologie des savoirs (Adell, 2011), l'apport conceptuel du paradigme de la complexité pour appréhender la société martiniquaise en particulier (partie 1)

leviers d'une convergence et réconciliation des différents « territoires » (Bourret, 2008), de proposer en conclusion les innovations qui rendent possibles une véritable stratégie d'intelligence territoriale en Martinique.

Car nous faisons ensuite une montée en généralités pour les petits espaces insulaires vulnérables, en interrogeant la relation entre la France hexagonale et ses outre-mer au regard des autres petits espaces insulaires vulnérables (îles territoires liés à une métropole), afin d'ouvrir la réflexion sur ce que pourrait être, alors, une stratégie d'intelligence territoriale se définissant comme un ensemble de « pratiques collectives créatrices de valeur ajoutée et de richesse, transformant l'énergie du système territorial en projets » selon Bertacchini (2004).

La méthodologie de recherche retenue tente de répondre à la complexité du sujet par une pensée complexe (Morin, 1990), proposant le refus d'un raisonnement mécaniste, binaire ou dichotomique. Le mot complexité renvoie à « complexus » qui signifie ce qui est « tissé ensemble ». La méthodologie générale repose donc sur un ensemble d'itérations entre les contextes, les concepts et les terrains, qui n'ont de limites que celles que lui impose le chercheur. Il s'agit de relier et parvenir à multiplier les points de vue mais aussi suspendre le jugement, appréhender la complexité non la complétude, car « la connaissance complexe ne saurait éliminer l'incertitude, l'insuffisance, l'inachèvement en son sein, l'insuffisance de nos connaissances » (Morin, 2017).

La pensée complexe pour répondre à notre problématique permet d'équilibrer les analyses en évitant toute simplification abusive. Il s'agit aussi d'appliquer le principe d'irréductibilité, car relier ne suffit pas. Il ne faut pas réduire les phénomènes observés à des dimensions identifiées, mais suspendre le jugement, ne pas prononcer de verdict final, et laisser place à la réflexion.

Nous identifions la difficulté des échelles d'analyse entre le global et le local, entre l'Hexagone et ses outre-mer français et à quel point nous avons besoin d'une connaissance qui sache relier (Morin, 2017) pour articuler les savoirs les uns aux autres et les rendre complémentaires. Notre approche s'inscrit définitivement dans le courant humaniste par le fait de mettre en avant la relation liant l'individu à sa région, de chercher à comprendre les relations de l'homme avec son environnement et mettre l'emphase sur l'individu, sa personnalité, ses motivations et aspirations, mais nous devons mobiliser des disciplines connexes et spécialisées pour éclairer les grandes caractéristiques de notre société, comprendre ses femmes et ses hommes, leur histoire dans cet espace insulaire vulnérable lié à une métropole. La modélisation des projections météorologiques et climatiques évolue pour abandonner définitivement la représentation déterministe. Elle propose désormais des scénarii probabilistes afin de mieux traduire les incertitudes. Cette science faisant partie de mon histoire et influençant mes perceptions m'invite, par une « pensée complexe », à considérer que de même qu'il y a beaucoup d'inconnues et d'ignorance dans l'univers physique,

biologique et humain qui seront tôt ou tard connues, il y aura aussi des progrès qui nous obligeront à modifier nos conceptions actuelles de la vie et de l'univers (Morin, 2017).

Partie 1 : Définitions, fondements conceptuels, champs d'observation et méthodologie

1.1 Introduction

La Terre (Gaïa ou Ge, en grec) est l'objet d'étude de la géographie. Un ensemble de disciplines connexes doit être étudié par le géographe pour la connaître et comprendre sa surface.

La géographie est d'abord un dessin (cartographie) et une description de la part de la surface terrestre qui est fréquentée par les hommes, soit en un mot, l'écoumène. Cette approche classique a été discutée dans les années 50 conduisant la géographie à sortir d'une démarche trop idiographique et descriptive au profit d'une géographie transformée se présentant désormais comme une science sociale parmi d'autres, qui aborde les sociétés humaines par la combinaison de trois prismes distincts : l'interface entre les sociétés et la nature ; la construction et les dynamiques des territoires ; l'analyse de nos rapports à l'espace comme système de surfaces et de distances.⁴

Dans la Caraïbe et les territoires des Antilles françaises plusieurs géographes font référence pour décrire l'environnement et les sociétés humaines. Dans son travail sur les disparités géographiques régionales des Petites Antilles, Maurice Burac (1986) posera et établira le lien entre les facteurs physiques, économiques, humains et la structuration de chacun des territoires et leur développement. **En géographie des risques**, sur les questions du littoral insulaire, Pascal Saffache (1998), Michel Desse étudieront cet espace concentrant de nombreux enjeux, confirmés par le contexte préoccupant du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer. Frédéric Leone, Freddy Vinet, Thierry Lesales (2005), Joseph Mavoungou viennent interroger l'espace éminemment volcanique de l'arc des Petites Antilles en cherchant en particulier à définir des critères de vulnérabilité, des géo-indicateurs tenant compte de la configuration et du mode d'occupation des territoires exposés. Sur la question des risques, nous noterons les contributions majeures de Françoise Pagney Bénito Espinal (risque et aléas climatiques) Guillaume Lallubie (lahars, risque hydro-volcano-géomorphologique), Mathieu Peroche (séisme et risque tsunamis) qui apporteront également leur contribution à la question des risques majeurs. **Sur la socio-géographie des transports**, nous avons parcouru les travaux de Colette Ranély Vergé-Dépré, Christian Jean-Etienne, Eric Lambourdière interrogeant les dynamiques et projets d'ouverture des territoires antillais vers leur environnement caribéen, l'international, à travers les dynamiques portuaires, aéroportuaires notamment. En **géographie sociale, culturelle et humaine**, sur les questions d'immigration antillaise, d'insertion dans l'espace Caraïbe et les Amériques, du lien avec l'hexagone et l'Europe, du tourisme et ses enjeux, Thierry Nicolas, Cédric Audebert, André Calmont, Thierry Hartog, Olivier Dehoorne, Henri Godard, François Taglioni, Michel

⁴ Dunlop, Jérôme. *Les 100 mots de la géographie*. Presses Universitaires de France, 2019

Desse (1995), qui outre les questions du tourisme et du patrimoine interrogera également la question des dynamiques spatiales depuis la départementalisation en Guadeloupe, Martinique et La Réunion. Concernant la **géographie socio-écologique**, Philippe Joseph (1997) s'intéressera en particulier au monde végétal martiniquais, sa richesse et diversité exposée à l'énergie anthropique accentuée par les aléas climatiques. Jean-Raphaël Gros-Désormeaux (2008) investiguera les rapports entre l'Homme et la diversité biologique au sein de la Martinique en étudiant en particulier l'avifaune. Christian Devassoigne posera la question des paysages, de l'urbanisation et la question de l'habitat diffus en Martinique, tout comme Marc Jean Valéry se penchera sur la nature, le végétal dans la ville tropical. Dominique Augier (2018) se penchera sur les usages et pratiques sur les littoraux des petites Antilles, territoires complexes et très attractifs concentrant des enjeux et des difficultés de préservation de la biodiversité malgré une volonté affichée de gestion intégrée. En **géographie sociale et humaine**, nous devons également remarquer les travaux singuliers de Christine Chivallon, interrogeant le rapport des Antillais à la République française, le récit républicain, le principe d'égalité, la trajectoire différente des peuples structurée par un rapport inégalitaire que l'histoire de la République française pourrait avoir contribué à fonder, reproduire voire prolonger.

Sans procéder à un état des lieux exhaustif des travaux, nous devons identifier que ces géographes ont, pas à pas, enrichi la connaissance de l'interface entre les sociétés et la nature, celle des mécanismes de construction et les dynamiques des territoires des Petites Antilles, de la Martinique en particulier. Ces travaux ont nourri le concept et la connaissance des vulnérabilités des espaces insulaires des Antilles françaises. Certains ont révélé en filigrane les difficultés de coopération entre acteurs en local ou dans la relation « global » et « local » mais sans chercher à interroger précisément les mécanismes relationnels de ces jeux d'acteurs. Les travaux d'Hubert Mazurek (2018) ont ouvert les réflexions d'une géographie antillaise qui interroge les discours, les pratiques sociales et les stratégies d'acteurs (projet Terrimar). Nous nous intéressons aussi aux travaux de Thirot (2020) montrant les limites du débat public quand il s'agit de « prendre en compte, les dimensions sociales, économiques et culturelles, mais aussi les dynamiques de pouvoirs internes ». Notre géographie se focalise donc principalement sur les dynamiques collaboratives entre acteurs (quel que soit le projet), s'appuie sur le couple acteur/territoire (Gumuchian, 2003) et cherchera à approfondir les mécanismes relationnels et leurs enjeux, en Martinique. Sur ce volet nous chercherons à développer la compréhension objective des relations entre les acteurs au-delà des apparences, des discours et ce qui se donne à voir. Nous interrogerons également plus généralement ces jeux relationnels dans les petits espaces insulaires vulnérables et les îles-territoires intégrées à une métropole industrialisée.

« La Géographie peut être considérée comme une science sociale, à part entière, la science sociale du territoire », (Gumuchian, 2000). Le géographe se doit aussi d'appréhender le territoire dans toute sa complexité avec un rapprochement avec d'autres disciplines connexes. Dans cette approche du territoire dans sa complexité, la question de la méthode

est présente et la réflexion sur la légitimité des connaissances produites se pose en se référant au paradigme des épistémologies constructivistes. Ingénieur de formation, et de surcroît en météorologie la question des certitudes et de leur légitimité est omniprésente dans ma réalité professionnelle mais ne m'avait pas permis complètement d'identifier la notion même d'épistémologie. J'aurais par réflexe méthodologique d'abord forgé des hypothèses plausibles sur la réalité puis cherché à les vérifier ensuite au lieu de ne considérer que l'observation du terrain. Comme le souligne Le Moigne (2001), il n'y a pas de réelle différence entre les deux démarches sinon une question de méthode (l'une veut observer avant d'inférer, l'autre n'exclut pas d'observer après avoir inféré), ces approches relevant de l'épistémologie positiviste et réaliste. Dans l'épistémologie réaliste, il y a la formulation d'un doute c'est-à-dire le fait que ce qui a été vu et décrit ne constituerait peut-être pas la vraie représentation de la vraie réalité, cette dernière pouvant être dissimulée par un voile. Ce réel n'en sera pas moins pour autant tenu pour la réalité, indépendante des observateurs. Il existe donc un paradigme épistémique sur le fait qu'il existerait une réalité indépendante de tout observateur. Ce fondement est semble-t-il d'ailleurs celui de toute production scientifique valable.

« Un discours sur la méthode scientifique sera toujours un discours de circonstance. Il ne décrira pas une constitution définitive de l'esprit scientifique », (Bachelard, 1934). Il est intéressant de voir que dans son analyse Gaston Bachelard (1934) a pris la quasi-totalité de ses exemples aux sciences dures pour arriver à cette conclusion. Il nous rappelle donc le rôle du projet dans toute production scientifique. Bachelard (1938) dira, « Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit ».

Concernant Bachelard (1934), Le Moigne (2001) dira que ces derniers mots « serviront de bannière visible à la présentation des épistémologies constructivistes ces dernières années ». Mais comme le remarque Le Moigne (2001), l'œuvre d'Edgar Morin vient interroger et bousculer le chercheur. L'épistémologie doit être entendue comme une entreprise collective de connaissance de la connaissance. « Toute connaissance acquise sur la connaissance devient un moyen de connaissance éclairant la connaissance qui a permis de la construire », (Morin, 1986). Morin propose alors de ne plus séparer le pragmatique de l'épistémique et institue une connaissance active de la connaissance de cette connaissance.

Il s'agit donc de concevoir une approche épistémologique qui assume explicitement son caractère récursif. Il s'agit alors de reconnaître ici le paradigme de la complexité et de la pensée complexe.

« La connaissance complexe ne saurait éliminer l'incertitude, l'insuffisance, l'inachèvement en son sein. Mais elle a le mérite de reconnaître l'incertitude, l'inachèvement, l'insuffisance de nos connaissances », (Morin, 2017). En effet la dispersion et la compartimentation des connaissances dans des disciplines spécialisées appauvrissent l'analyse des grands problèmes pouvant surgir quand on associe ensemble des connaissances enfermées dans les disciplines.

Beaucoup de nouvelles découvertes déboucheront sur des remises en question. Ce qui est important c'est qu'elles nous conduisent à abandonner définitivement le règne de l'ordre du déterminisme, le réductionnisme et la disjonction entre les disciplines, la réalité comme notion claire et distincte.

En phase d'analyse et d'interprétation des résultats nous chercherons donc autant à mobiliser des éléments de connaissances de diverses disciplines connexes de la géographie (culturelle, sociale, de perception), des approches conceptuelles précises (science de l'organisation, analyse stratégique). Sur le terrain nous userons de méthodes et approches différentes, des sciences positivistes (observation du chercheur non impliqué) et recherche-action (observation de la réalité et interprétation avec la compréhension du passé et de la conception du futur désirable).

Dans cette première partie nous présentons notre proposition de recherche, les concepts mobilisés pour instruire l'objet de recherche. Nous posons le cadre conceptuel utilisé pour l'analyse du jeu des acteurs en Martinique. Nous lui adjoignons un cadre contextuel par la lecture socio-historique de la Martinique et par un regard sur les savoirs de la géographie culturelle, sociale et de perception du territoire. Une démarche méthodologique est donc proposée et sera détaillée au paragraphe 1.4.4.

1.2 Chapitre 1 : Une proposition de recherche en géographie humaine.

1.2.1 Introduction

La recherche en géographie se structure autour de nombreuses questions et la production scientifique est influencée par de multiples orientations théoriques. La géographie est pleinement une science sociale et dans sa quête de compréhension du sens de l'espace, elle mobilise d'autres champs disciplinaires, des notions et des concepts que le chercheur doit adapter de manière à les rendre opératoires.

Gumuchian (2000) affirme que « le géographe ne s'intéresse pas à l'Homme mais aux hommes et femmes des territoires, non pas au genre humain mais aux individus considérés seuls ou en groupes, et l'espace en soi n'existe pas, il devient objet d'études par les significations et les valeurs qui lui sont attribuées ».

Le caractère polysémique des notions et de la recherche en géographie apparaît alors et le géographe doit décrire sa place dans la société avec une revendication d'une utilité sociale. Qu'elle soit appliquée, applicable, active ou opérationnelle, la géographie contraint le chercheur à lister et justifier les notions retenues dans son exercice de recherche et préciser son approche. Une idée fondamentale prévaut dans la présente démarche d'investigation géographique : les individus étudiés dans leur rapport à l'espace ne sont pas des objets spatiaux mais des sujets situés. D'où la question, comment vivent-ils leur espace, voire comment le rêvent-ils? Cette approche rejoint donc les tenants d'une géographie dite « humaniste », expression née dans les années 1970 en réaction à des courants de type positiviste ou techniciste.

Mettant l'emphase sur l'individu, dans le but de mieux comprendre son comportement dans l'espace, c'est clairement dans ce courant que ma recherche se met en œuvre. Dans ce chapitre, face à la variété des notions et de la recherche en géographie, nous décrivons notre position et précisons notre approche.

1.2.2 La géographie par le prisme du courant humaniste

Plusieurs grands thèmes se dégagent selon les époques en géographie traduisant les points d'intérêt, les préoccupations de la recherche en géographie humaine. La géographie de la ville est, par exemple, un grand thème qui s'intéresse notamment aux questions de violence urbaine, de rénovation ou de dégradation des quartiers, de question du logement etc. Les thématiques actuelles s'appliquent donc à toutes les échelles géographiques des territoires.

D'après Brewer (1977), il existe des liens entre les branches de la géographie et les disciplines connexes des sciences sociales et des sciences naturelles.

Géographie humaine	Disciplines connexes
Géographie historique	Histoire
Géographie sociale	Sociologie
Géographie culturelle	Anthropologie
Géographie de la population	Démographie
Géographie politique	Sciences politiques
Géographie économique	Economie
Géographie de la perception	Psychologie
Géographie de la santé	Médecine, épidémiologie
Géographie physique	Disciplines connexes
Climatologie	Météorologie, Hydrologie
Géomorphologie	Géologie
	Océanographie
Biogéographie	Biologie
	Pédologie

Tableau 1 : Liens entre les branches de la géographie et les disciplines connexes des sciences sociales, Brewer, 1977

« Après une longue tradition d'intégration entre la géographie humaine et la géographie physique, la géographie devient compartimentée », (Gumuchian, 2000). Elle devient une science fragmentée en plusieurs branches avec des spécialisations qui finissent par éloigner les géographes les uns des autres tout en les rapprochant d'autres disciplines connexes.

Il existe différentes approches et champs de la géographie. D'abord depuis les années 50 on assiste à un foisonnement des courants, chaque nouvelle approche se targuant de répondre aux faiblesses de la précédente. On peut dire que la tradition du régionalisme domine, postulant que chaque région porte ses spécificités. Mais ce régionalisme s'est vite ouvert à l'explication plutôt qu'à la description s'appuyant sur d'autres disciplines des sciences

sociales. Sur cette démarche d'ouverture et de relativisme, la contribution de Max Weber est indéniable (Gonthier, 2006). Le raisonnement hypothético-déductif annonce notamment *le néopositivisme*, courant apparu dans les années 50 et 60, présumant que la prise de décision, comme les événements ont une cause déterminée, identifiable et vérifiée. Le caractère réducteur de cette approche est rapidement critiqué ainsi que la forte subjectivité remettant en cause la neutralité du chercheur. Enfin concernant les individus, les motivations et aspirations semblent complètement évacuées.

La géographie radicale, se développant essentiellement en Amérique du Nord, est venue prendre le contrepied du néopositivisme, mais restera dominée par la pensée marxiste, dénonçant le capitalisme et ses effets pervers sur la société notamment sur les inégalités sociales spatiales (Gumuchian, 2000, p.38). Ce mouvement admet le matérialisme historique c'est-à-dire que l'espace est un produit social issu de forces de production et de reproduction, toute organisation de l'espace étant le reflet d'inégalités sociales et de rapports dominant-dominé.

L'approche behavioriste émerge également contre les excès du néopositivisme. Elle met l'accent sur les processus de comportement d'individus ou de groupes. Dans ce mouvement, les géographes se sont principalement intéressés au comportement spatial des individus, aux choix résidentiels, à la cartographie cognitive etc.

Il existe enfin des courants dits *modernistes et post-modernistes* associés aux transformations profondes des sociétés occidentales tout au long du XXème siècle. Les transformations de l'économie rurale et urbaine, les évolutions des valeurs culturelles vers de nouvelles, modernes, symbolisées par celles des villes sont les signes visibles de ces changements. Ces derniers se répercutent dans la recherche en géographie. Ils se traduisent par un certain pluralisme et éclectisme, reflets de la complexité des dynamiques sociales et la diversité des sociétés. La notion de post-modernité est donc pour expliquer des mutations plus récentes de la société. Les travaux portent sur la complexité socio-spatiale et une prétendue « fin des territoires ».

Une approche développée par le courant humaniste cherche à mieux comprendre les relations de l'homme avec son environnement et met l'emphase sur l'individu, sa personnalité, ses motivations et aspirations. Elle rejette plutôt la logique exogène d'explication des comportements humains et une vision mécaniste de la société. Elle est aussi l'objet de critique car on lui reproche son caractère subjectif et de mettre l'accent sur l'individu (Gumuchian, 2000). On peut donc identifier que la place de l'individu n'est pas la même selon le courant de pensée et les diverses approches de la discipline qu'est la géographie. Dans l'approche humaniste, il est un sujet qui a « des aspirations, des rêves, des opinions, des perceptions, une expérience et un vécu », (Gumuchian, 2000). L'étude de ce vécu et de ces perceptions est utile à la compréhension du comportement de l'individu dans l'espace.

1.2.3 Le Territoire, une œuvre humaine

Un territoire est un espace approprié, limité et géré par un groupe humain. L'ensemble de l'écoumène est donc partagé en territoires qui constituent ainsi un maillage au sein de l'espace géographique.

Bien que marqués par des limites, les territoires ne sont jamais hermétiquement fermés. Les territoires s'emboîtent à différentes échelles. A l'intérieur d'un territoire donné (par exemple, celui d'un parc naturel régional) se combinent les souverainetés de territoires plus grands (départemental, régional, étatique, européen ...) et de territoires plus petits (communal, privé).⁵

Brunet (1991) précise que « le territoire est une œuvre humaine. Il est un espace approprié. Approprié se lit dans les deux sens : propre à soi et propre à chaque chose. Il est la base géographique de l'existence sociale. Toute société a du territoire, produit du territoire. En fait, elle a en général plusieurs territoires, voire une multitude ».

Dans cette définition du territoire, nous voyons qu'il est nécessaire d'aller au-delà de la perspective institutionnelle du territoire qui le décrit à travers un découpage administratif en identifiant des « décideurs », et de mettre en avant la relation liant l'individu à sa région, le sentiment d'attachement envers ce territoire et son impact sur les prises de décisions et les comportements envisagés pour la gouvernance territoriale et la mise en place d'actions de développement.

L'espace géographique est la face matérielle du territoire, Il est fait de lieux géographiques, agrégés et structurés. Mais le territoire est un « construit social qui associe à une base matérielle faite d'un espace géographique, un système de valeurs qui confère à chacun des composants de cet espace (les lieux, mais aussi les espacements et les discontinuités) des significations multiples et combinées » (Signoret, 2011). En conséquence, la géographie s'affirme de plus en plus comme la ou les « science(s) du territoire ».

Le territoire «témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité» (Di Méo, 1998). Selon cet auteur, le territoire repose donc sur l'existence d'un espace social et d'un espace vécu.

Le géographe devant produire les connaissances utiles pour expliquer certains comportements humains dans l'espace et d'en analyser les conséquences, doit se poser trois

⁵ Dunlop, Jérôme. *Les 100 mots de la géographie*. Presses Universitaires de France, 2019

grandes questions en géographie humaine (Bailly et al., 2016) : Qui sont les groupes qui occupent l'espace, avec leurs valeurs, leurs modes de fonctionnement, leurs caractères ? ; La deuxième a trait aux productions de ces groupes, économiques, culturelles et sociales, grâce aux organisations, aux ressources, à la technologie et aux échanges. La troisième aborde le problème des localisations, expressions des choix des sociétés. Puis il cherchera à compléter ces questions par le pourquoi et le comment en mettant en lumière les objectifs des individus et les relations de pouvoir dans l'espace en développant la connaissance sur les limites et les seuils de certaines de leurs actions. Bailly (2016) précise alors que « chaque société produit des territoires c'est-à-dire des espaces marqués par les pratiques, les vécus humains, et les représentations à un moment de l'histoire ».

La Martinique est un espace géographique matériel mais aussi un construit social qui associe un système de valeurs qui confère à chaque composant de cet espace des significations multiples. Pour produire les connaissances utiles à ce territoire, il faut donc interroger et répondre à un ensemble de questions, comprendre l'histoire, les objectifs et les relations des individus, ces éléments étant en constante évolution.

1.2.4 Observer et comprendre les petits espaces insulaires vulnérables

Dans les dictionnaires et encyclopédie on trouve classiquement à l'article « île » la définition suivante : « une terre entourée d'eau de toutes parts ».

« L'île est une terre isolée de tous côtés par les eaux ; l'insularité se définit à partir de caractères géographiques découlant de la situation dans une île », (Lasserre, 1987 in Gros-Désormeaux, 2015). Lasserre (1987) propose également de retenir trois notions clés : l'isolement, l'exiguïté des terres et l'environnement maritime.

Jean-Pierre Doumenge (1984, in Gros-Désormeaux, 2015), introduit lui la notion d'indice côtier. Ainsi la nouvelle Guinée ou Madagascar serait une île continentale.

Enfin Alain Huetz de Lempis (1987, in Gros-Désormeaux, 2015), adjoint à ces définitions un indice de l'endémisme dont la variabilité dépendra fortement de l'isolement.

A cette approche strictement géographique de l'espace insulaire on peut ajouter les apports de la géologie qui mettront l'accent sur leur origine, leur histoire et plus généralement leur évolution, (Lorenz et al., 2001, in Gros-Désormeaux, 2015).

Cette discipline fait la distinction entre quatre grands types d'îles :

- Celles situées à proximité des terres émergées qui constituent des isolats géographiques immobiles périodiquement rattachés au continent, au gré des fluctuations du niveau marin à l'échelle des temps géologiques (Grande-Bretagne, Irlande);
- Les isolats mobiles dérivant lors du déplacement des plaques lithosphériques (Corse, Madagascar)

- Les îles liées à une activité volcanique importante le long des grandes cassures engendrées par le déplacement des plaques (Islande, Açores, Antilles, Japon)
- Les espaces insulaires dont la genèse serait directement liée à une activité d'organismes constructeurs (îles coralliennes).

Ces diverses situations d'insularité font de l'île un véritable laboratoire naturel.

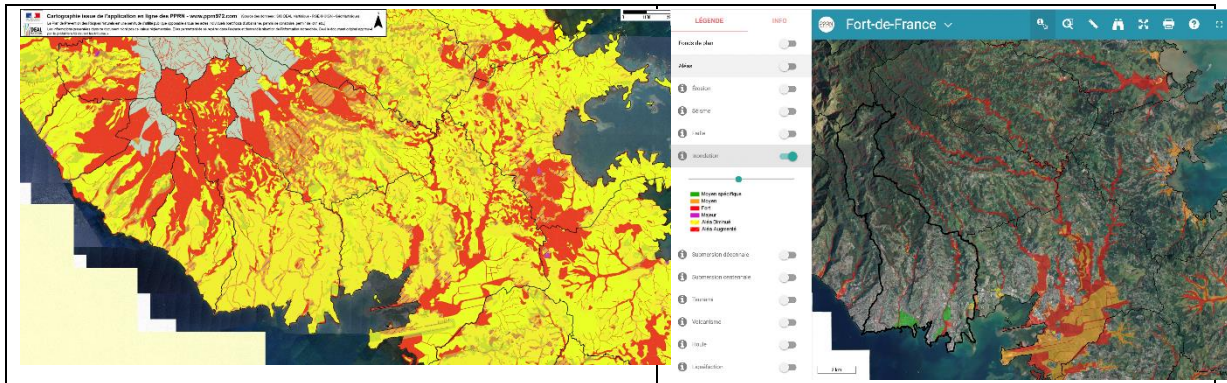
La question de la frontière au-delà de laquelle on ne peut plus parler d'île ou la limite inférieure de l'île (0,5 kms²) est également développée par Brunet.

Approcher la complexité des îles est difficile si on veut les enfermer dans une définition restrictive et en dépit de l'objet géographique. La définition dépend donc du point de vue où on se place : culturel, politique, économique, social.

François Taglioni⁶ considère qu'« Il est finalement, on le savait, bien difficile de trouver des éléments scientifiques qui permettraient de définir avec certitude l'île et ses limites. À défaut de s'entendre de façon absolue sur les limites des îles, on peut néanmoins donner une définition de ce que l'on appellera les petits espaces insulaires : « des terres entourées d'eau de tous côtés, d'un seul tenant, dont la superficie est inférieure à 11 000 km² et la population inférieure à 1,5 million d'habitants ».

Le caractère vulnérable des petits espaces insulaires est souvent décrit comme étant lié à la présence des risques naturels majeurs (éruption volcanique, séisme, Tsunamis, glissement de terrain, ouragans, inondations, ...) dont les événements météorologiques et océaniques sont en pleine évolution dans le contexte du changement climatique, (Duvat, 2015). La connaissance des risques naturels du territoire est synthétisée dans les plans de prévention de risques naturels (PPRN) permettant de prendre en compte les risques dans l'aménagement, maîtriser l'urbanisation du territoire, en évitant d'augmenter les enjeux dans les zones à hauts risques et en diminuant la vulnérabilité existante. Le plan de prévention de risques naturels (PPRN 2014) de la Martinique est en ligne et un site y est consacré.

⁶ Taglioni, « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique », Annales de géographie 2006/6 (n° 652), p. 664-687.



Carte 1 : Exemple de cartes issues de la cartographie en ligne du PPRN Martinique : www.pprn972.com (cartes interactives regroupant tous les aléas/aléa inondation)

Le concept de vulnérabilité fait l'objet d'une appropriation progressive par les sciences humaines, ce qui lui donne une dimension plus large que la simple vulnérabilité technique des infrastructures qui prévalait jusqu'alors dans les démarches d'évaluation des risques (Leone, 2006).

Une approche analytique envisagera la vulnérabilité par nature d'enjeux mais une approche holiste de la vulnérabilité s'est imposée pour mieux décrire et analyser les systèmes complexes (territoriaux, sociaux, organisations, institutions etc.). La vulnérabilité est donc un système dynamique, articulé autour d'une très grande variété de facteurs directs et indirects, en interaction souvent complexe.

Du fait des difficultés d'une approche globale et systémique de la vulnérabilité, des approches sectorielles empiriques sont souvent proposées notamment dans le cadre de diagnostics de vulnérabilité humaine ou sociale. Sur ce point, il nous a semblé identifier quelques secteurs de vulnérabilité humaine concernant les petits espaces insulaires :

La vulnérabilité sanitaire :

Ces espaces insulaires sont concernés par des sujets de santé et d'épidémie singuliers (présence de maladies vectorielles liées aux moustiques : dengue, chikungunya, zika. Impact fort des pandémies mondiales : H1N1, COVID etc.), en lien notamment avec le développement du tourisme (croisières, avions), (Magnan, 2006).

La vulnérabilité énergétique :

Il existe une trop forte part des énergies fossiles aux dépens des énergies renouvelables, (Magnin, 2011). Le débat sur le développement des énergies renouvelables, les choix énergétiques dans les petits espaces insulaires ont fait surgir le caractère très vulnérable de ces espaces. Dans une Zone Non Interconnectée, il n'est pas possible de détacher la qualité finale de l'électricité distribuée de la chaîne production / transport / distribution. Cette chaîne relevant de compétences différentes, il n'est pas facile de traiter de ce sujet sans se heurter

aux intérêts propres à chaque domaine. Les petits espaces insulaires sont de ce fait vulnérables et il est important d'expérimenter des systèmes électriques à très forte intégration d'énergies renouvelables dans les îles. Les surcoûts éventuels dus aux évolutions de réseau et moyens de stockage seront compensés par des économies sur le poste «péréquation tarifaire» de la CSPE (contribution aux charges de service public de l'électricité). Des choix économiques stratégiques sont en permanence à faire. En Martinique, il existe des acteurs locaux ayant un poids important dans le processus de transition énergétique (Ory, 2020). EDF⁷ continuerait à reléguer l'objectif de transition énergétique au second plan, fragiliserait la position de l'Etat, en incapacité d'impulseur de transition, et aurait moins été contraint par la mandature CTM (2015-2021), (Ory, 2020). La position de la SARA (Société Anonyme de Raffinerie des Antilles), acteur privé dans la mutation du système électrique, serait encore ambiguë, entre ses intérêts du maintien d'une consommation des produits pétroliers et la nécessité pragmatique d'envisager la transition, non comme une menace, mais une opportunité.

La vulnérabilité écologique :

Cette dernière se définit comme « la vraisemblance (ou l'imminence) d'une perte de biodiversité du fait d'une menace possible, selon trois dimensions : (I) l'exposition, c'est-à-dire la probabilité de présence d'un facteur de risque, d'origine écologique ou anthropique, susceptible d'altérer un milieu et/ou la durée requise par un facteur de risque pour altérer ce dernier, (II) l'intensité qui inclut des mesures d'amplitude, de fréquence et de durée et (III) l'impact ou les effets d'un facteur de risque sur les communautés et/ou espèces » (Affre et al., 2015). La vulnérabilité écologique d'une île a notamment été mise en évidence par le modèle de biogéographie insulaire approché par Blondel (1995) sous le concept de syndrome d'insularité. Les organismes insulaires les plus anciens atteignent un fort degré de spécialisation et deviennent, malgré l'adaptation à leur environnement insulaire, extrêmement vulnérables aux invasions et donc à l'extinction (Gros-Désormeaux, 2012).

La vulnérabilité socio-économique :

Souvent lié au critère économique, le critère socio-historique permet de qualifier un espace insulaire de vulnérable en révélant les vestiges qu'il a laissés dans la construction des individus et les fragilités intrinsèques qu'il donne à ces sociétés. Les petits espaces insulaires, concernés par notre recherche, ont aussi une histoire de migration, de peuplement qui a construit et forgé les hommes et les femmes du territoire. Cette histoire de migration, de peuplement faite pour certains dans la douleur et les cris, la violence de l'esclavage et du système plantationnaire ont laissé des traces chez les individus, dans la société et les relations sociales. Elle continue à peser encore dans le présent, se manifestant lors des crises sociales récurrentes, exutoires des difficultés quotidiennes. Après le système plantationnaire et l'abolition de l'esclavage, le modèle d'import-distribution, développé à partir des années 70 dans les territoires insulaires d'Outre-mer français aux dépens de la dynamique de production

⁷ Electricité de France, entreprise française, de production et de fourniture d'électricité, détenue à plus de 80% par l'Etat. Premier producteur et premier fournisseur d'électricité en France et en Europe.

locale « verte », place les territoires dans des situations d'extrême vulnérabilité (impact des aléas des transports maritimes et aériens et de l'évolution des coûts). La production endogène est atrophiée et il y a un approvisionnement essentiellement exogène : forte dépendance des approvisionnements extérieurs (alimentation générale, médicaments, fruits et légumes, énergie fossile).

L'ensemble des vulnérabilités précédemment citées sont interprétables en termes de vulnérabilité socio-écosystémique. On notera par exemple sur le front de l'économie que les petits espaces insulaires sont confrontés à leur choix de modèle économique et social et à leur impact écologique et social, ayant des répercussions directes sur la santé des administrés. Nous avons identifié que certains choix économiques ont conduit à des conséquences graves sur la santé publique (pollution des sols et des eaux, situation suite à l'utilisation de la chlordécone aux Antilles).

Ayant donné une définition des petits espaces insulaires et proposé une approche sectorielle de leur caractère vulnérable, nous cherchons à définir le concept d'intelligence collective ainsi que celui d'intelligence territoriale.

1.2.5 L'intelligence collective au service de l'intelligence territoriale

Au sens étymologique, l'intelligence empruntée du latin *intelligensia* (dérivé de *intelleger* « comprendre ») signifie la « faculté de comprendre ».

Au sens strict, l'intelligence se définit comme l'ensemble des fonctions mentales ayant pour objet la connaissance conceptuelle (Petit Robert, 1996).

Au sens philosophique et psychologique, il s'agit de « l'ensemble des fonctions psychiques et psycho-physiologiques concourant à la connaissance, à la compréhension de la nature des choses et de la signification des faits; faculté de connaître et de comprendre ».

Par ailleurs, il existe des définitions pluridisciplinaires de la notion d'intelligence sociale ou collective relevant du domaine des sciences de gestion (Mack, 2004), des sciences de communication et de l'information (Lévy, 1997) ou du domaine de la psychologie du travail ou de la psychosociologie (Garnier, 2001).

L'intelligence sociale ou collective implique la compréhension des êtres humains et la facilité à s'entendre avec eux. Cette dernière forme d'intelligence semble procéder pour beaucoup de facultés instinctivo-affectives.

L'intelligence collective est considérée comme une propriété émergente du collectif dont le fonctionnement dépend du réseau de connexions entre acteurs pour construire collectivement un sens à la situation, (Bouzon, 2004).

Manfred Mack (2004), intervenant dans le domaine des sciences de gestion définit l'intelligence collective comme « une capacité qui, par la combinaison et la mise en interaction de connaissances, idées, opinions, questionnements, doutes {...} de plusieurs personnes, génère de la valeur (ou une performance ou un résultat) supérieure à ce qui serait obtenu par la simple addition des contributions (connaissances, idées, etc.) de chaque individu ».

Selon Pierre Lévy (1994), l'intelligence collective est « une intelligence partout distribuée, sans cesse valorisée, coordonnée en temps réel, qui aboutit à une mobilisation effective des compétences ».

« Partout distribuée », veut dire que personne ne sait tout mais que tout le monde sait quelque chose, tout le savoir est dans l'humanité. « Sans cesse valorisée », signifie que le collectif humain, ainsi organisé, aurait pour richesse centrale l'humain en personne. Pierre Lévy propose donc de développer et employer la richesse humaine partout où elle se trouve. Il s'agit d'éviter l'effroyable gâchis de l'expérience et des savoir-faire humains. *La coordination en temps réel des intelligences* fait référence ici au *cyberespace*, les technologies numériques de l'information qui sont, au-delà d'un certain seuil quantitatif, des outils et supports indispensables à l'agencement de la communication. Le *cyberespace* devient l'espace mouvant où interagissent les connaissances et connaissances de collectifs intelligents déterritorialisés.

Une intelligence qui « aboutit à une mobilisation effective des compétences », fait référence au fait que l'intelligence collective ne doit pas rester qu'un concept théorique. Elle doit reconnaître, identifier les compétences humaines dans toute leur diversité. Les savoirs validés ne représentent aujourd'hui qu'une infime minorité de ceux qui sont actifs. Elle sous-tend une nouvelle organisation sociale effective et efficace, basée sur les compétences, le savoir et les connaissances. L'intelligence collective favorise la puissance plutôt que le pouvoir. Elle n'est pas un ensemble d'actes automatiques et aveugles. On ne doit pas la confondre avec des projets totalitaires de subordination des individus à des communautés transcendantes. Dans une fourmilière les individus n'ont pas une vision d'ensemble et ne savent pas comment se positionnent leurs actes par rapport à ceux des autres individus. Leur interaction produit cependant un comportement émergent globalement intelligent. **La fourmilière n'est pas l'exemple de l'intelligence collective tel que nous l'entendons ici et comme le décrit Pierre Lévy.** Elle serait plutôt la démonstration du contraire de l'intelligence collective au sens où elle ne pointe pas vers l'espace du savoir et qu'elle est antérieure à la terre et tout simplement pré-humaine. **L'intelligence collective ne commence qu'avec la culture et s'accroît avec elle.** Le collectif intelligent mobilisé se donne explicitement pour objectif « la négociation permanente de l'ordre des choses, de son langage, du rôle de chacun, le découpage et la définition de ses objets, la réinterprétation de sa mémoire », (Lévy, 1994). Les individus animent l'espace du savoir. Ils sont à la fois singuliers, multiples et en voie d'apprentissage permanent. Il s'agit de passer d'un « connais-toi toi-même » à un « apprenons à nous connaître pour penser ensemble ».

Morel (2006) considère que même si les capacités de réflexion d'un collectif humain sont supérieures à celles d'un individu, la pertinence de leurs résultats est limitée par les effets de groupe et les méthodes que se donnent les organisations⁸.

Etre à plusieurs pour réfléchir comporte des avantages : ouverture des options, enrichissement mutuel des idées des uns et des autres, vérification des calculs de chacun. A priori la rationalité d'un collectif devrait être supérieure à celle d'un individu, cette dernière étant limitée par sa capacité à s'informer et à penser. Mais il existe bien des limites qui proviennent de la forme même de la réflexion et la décision à plusieurs. Pour fonctionner l'intelligence collective doit utiliser des processus spécifiques comme le travail en groupe et la coordination implicite.

Ces processus présentent des risques propres de dysfonctionnement qui peuvent détériorer cette intelligence collective. On doit en particulier se méfier du silence organisationnel qui masque les problèmes, celui qui pourrait avoir tendance à atténuer les désaccords. Il est un fait paradoxal que le bon fonctionnement d'un groupe qui exige des manières policées peut mener un collectif à ignorer des problèmes et à faire des erreurs. Il est donc important qu'il y ait une mise en relief des messages qui ne sont perçus que s'ils sont saillants. Des erreurs collectives célèbres portent les stigmates de silence sur des messages d'alerte clés : explosion de la navette challenger (1986), cas d'incidents aériens etc. Des méthodes sont aujourd'hui mises en œuvre dans l'industrie pour prévenir ce type de dysfonctionnement (« management visible », méthode du « juste à temps » chez Toyota pour lutter contre les silences organisationnels). Dans l'industrie, le management visible consistera à utiliser des représentations simplifiées, des symboles pour signaler un problème et la méthode « juste à temps » sera utilisée comme un instrument de mise en lumière des problèmes dans le secteur automobile (pièces nécessaires uniquement pour une demi-journée de production, les stocks d'avance masquant des problèmes organisationnels).

Par ailleurs certaines divisions du travail induisent aussi des effets de silence avec un renvoi de la parole aux « spécialistes » ce qui en fin de compte conduit au fait que personne ne dit vraiment ce qu'il pense. Cette réalité en rejoint une autre qui est l'utilisation unique de données objectives et la non prise en compte des opinions ou des sentiments liés simplement à un manque de connaissance ponctuel d'un sujet. En réalité, en ne suivant que des faits, certaines organisations combattant l'intuition sont condamnées à répéter certaines erreurs majeures par refus de choix instinctifs.

⁸ Morel Christian, « Prend on de meilleures décisions à plusieurs ? », *Sciences humaines*, 3/2006 (N°169), p. 21-21. Intelligence territoriale.

Il est généralement recommandé de se méfier des illusions de processus bien organisés en termes de gestion participative mais qui finalement n'aboutissent pas à des propositions saillantes. Ces pratiques n'empêcheront pas une erreur collective et ne conduiront pas ceux qui sont conscients de l'erreur de la rapporter. Ainsi une réunion bien organisée (ordre du jour, minutage du temps de parole, tour de table démocratique, décision, et rédaction d'un compte rendu de séance), peut tomber dans l'excès d'organisation, avec un ordre du jour trop rigide qui peut empêcher de parler d'une difficulté non prévue, ou de développer une idée fructueuse. On constate donc aussi que l'ordre collectif, s'il tombe dans une rationalité accrue, ne rendra pas de meilleures décisions qu'un individu solitaire. Par ailleurs, il y a aussi des effets combinatoires des conduites individuelles avec des corridors d'action où, parfois, « chacun sait ce qu'il doit faire et ce que l'autre va faire et sait que l'autre sait ce qu'il sait » (Morel, 2006).

Ces anticipations augmentent le risque d'erreur (cas d'accidents d'avion où le commandant de bord n'ayant pas suffisamment verbalisé un message, son co-pilote anticipe et confirme à tort une action, anticipation et mauvaises options de croisement de navires conduisant à des collisions) avec une agrégation de raisonnements individuels imparfaits. Il existe également des biais individuels au sein des groupes pouvant entraîner un « effet de masse ». Si tous les cadres d'un groupe partagent la conviction sur le bien-fondé d'une idée, l'expert démontrant le contraire aura bien du mal à l'infléchir.

L'intelligence territoriale se définit comme « un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet {...}. L'auteur précise aussi que « de ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis consiste dans des transferts de compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente », (Bertacchini, 2004).

Bourret (2008) définit quant à lui l'intelligence territoriale comme « synergie de projets locaux permettant de réaffirmer ou construire une identité collective dans le cadre de la société de la connaissance et des réseaux ». Elle rejoint les enjeux de l'intelligence de la complexité au sein du territoire, dans lequel le chercheur acteur permet de favoriser le développement local en s'appuyant sur une dynamique de savoirs partagés.

Une stratégie d'intelligence territoriale se définit comme un ensemble de « pratiques collectives créatrices de valeur ajoutée et de richesse, transformant l'énergie du système territorial en projets », (Bertacchini, 2004).

La problématique de « l'intelligence territoriale » en sciences humaines et sociales est inscrite par le Conseil National des Universités (CNU) à la section 71 dans le champ relevant des

Sciences de l'information et de la Communication depuis 2004. Ce concept d'intelligence territoriale éclot avec le développement, dans les territoires, des TIC⁹. Mais cette question devrait pouvoir émerger également dans beaucoup d'autres champs disciplinaires.

La problématique de l'intelligence territoriale en sciences humaines et sociales souligne « la construction d'un objet scientifique qui conduit *in fine* à l'élaboration d'un méta-modèle du système territorial inspiré des travaux de Schwarz » (Schwarz, 1997 in Bertacchini, 2010).

L'intelligence territoriale doit se comprendre en tant que « capacité d'intelligence collective mobilisable sur un territoire ou résultat d'une démarche collective », (Bertacchini, 2010). Elle ne peut se réduire à une démarche de veille, mais tente de diffuser une attitude pro-active ou d'anticipation des risques et ruptures qui peuvent affecter le territoire, (Herbaux, 2006). L'objectif d'une démarche d'intelligence territoriale est donc de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial d'une capacité à développer « le capital formel territorial »¹⁰.

Bertacchini (2004) précise que « L'intelligence territoriale vise à la coopération d'acteurs locaux qui ne partagent pas les mêmes objectifs et les mêmes codes. Nous avons aussi à considérer que culture et patrimoine sont de formidables leviers de développement. Il s'agit aussi, bien entendu, peut-être de l'aspect le plus révélé, à savoir le développement d'activités et la mise en réseau ».

Le concept de l'intelligence territoriale continue à être affiné, en tant que sujet de recherche, dans son idée de pouvoir apporter des éléments de décision objectifs sur le territoire. Ce concept continue à être étudié et développé par le laboratoire « Théma » à l'Université de Franche Comté.

Si l'intelligence territoriale doit se comprendre comme capacité d'intelligence collective mobilisable sur un territoire, notre travail de recherche consiste donc aussi à diagnostiquer le niveau d'intelligence territoriale de l'espace insulaire vulnérable « Martinique ».

⁹ Technologies de l'information et de la Communication

¹⁰ « Un capital formel peut se définir ainsi : il s'agit d'un ensemble de règles et de procédures communes qui résulte de l'implication des acteurs locaux de culture différente dans une démarche de développement local. Lorsque les acteurs locaux acceptent de partager ces règles et procédures communes, ils ont pris conscience que ces règles sont adaptables aux membres de l'organisation territoriale. », (Bertacchini 2004)

1.3 Chapitre 2 : La sociologie des organisations et de la connaissance

Lorsque Durkheim définit la sociologie comme la science des faits sociaux, il se pose des questions concernant l'intégration de l'individu dans la société, de l'existence d'un ordre social, de la cohérence et de la cohésion de la société.

Cette pensée se développe alors que se déroule les crises économiques et politiques de la fin du XIX^{ème} siècle liées au développement de l'industrialisation. Il en attribue alors les causes à une différenciation sociale de plus en plus grande, laquelle entraîne à son tour un développement de l'individualisme, un certain éclatement de la société et la perte des valeurs unifiantes. Il se pose la question de comment garder la société unie. La réponse à cette question n'est pas envisagée par la force du dogme, du système de croyances religieuses, mais plutôt en valorisant la conscience collective de la société, en recherchant ou valorisant ce qui soumet l'individu au groupe.

La question de la « bureaucratie » préoccupe particulièrement le début du XX^{ème} siècle. « ... A aucune autre époque, ni dans aucune autre contrée (que l'Europe du XX^{ème} siècle), on aura éprouvé à ce point combien l'existence sociale toute entière, sous ces aspects politiques, techniques, économiques, dépend inévitablement, totalement, d'une organisation de bureaucrates spécialisés et compétents. », (Weber, 1959).

Cette vision d'époque, fortement remise en cause depuis, ne peut signifier que les organisations ne datent que du XX^{ème} siècle. En effet les grands empires (Africains, Comanches, Chinois, Aztèques, Romains ou Grecs) ont été des modèles d'organisations.

La sociologie des organisations¹¹ va vouloir apporter des réponses à des questions concrètes : comment expliquer les comportements des individus et/ou des groupes dans des organisations ? Cette question est encore présente de manière pratique dans les organisations humaines d'aujourd'hui comme les entreprises, les associations, (Bernoux, 1995).

La sociologie des organisations en Europe dirigera son travail vers la valorisation des institutions à travers l'organisation du système socio-politique, de l'Etat, de la constitution écrite, du droit, de l'administration des fonctionnaires notamment. En mettant la rationalité au cœur de son travail, elle se propose de guider les pas de l'industrialisation naissante pour passer de la tradition à la modernité, des croyances à la raison, de la reproduction à la production.

¹¹ Sociologie contemporaine, Jean-Pierre Durand, Robert Weil, 2006

Bureaucratie, légitimité, organisation sont les trois concepts expliquant le développement des sociétés industrialisées parce qu'ils introduisent en particulier la notion de prévisibilité. La sociologie des organisations est donc née d'une conceptualisation qui rattache les structures à une certaine vision du monde et à un système de valeurs. Pensée et action étant très liées pour Max Weber (1959) qui définit la sociologie comme recherche du sens que l'acteur donne à son action, il rattache les structures à une certaine vision du monde et à un système de valeurs. S'il n'a pas découvert la rationalisation, son originalité réside dans l'application concrète de cette idée de rationalité au fonctionnement des organisations et leur efficacité.

Frédéric Winslow Taylor (1856-1915) fait partie également des intellectuels héritiers du XIX^{ème} siècle rationalisateur. Il y a comme chez Weber un principe de prévisibilité, causalité et de rationalité obtenue par standardisation. Mais Weber (1959), homme de science et Taylor (1911)¹², ingénieur autodidacte n'ont pas le même niveau d'analyse des concepts soulevés.

Sous le prisme du « scientific management », Taylor tente d'introduire un modèle rationnel dans les activités opérationnelles de l'entreprise. On lui reproche d'ailleurs beaucoup de nos jours d'avoir mis en œuvre une division radicale du travail, division inhumaine détruisant toute communauté d'entreprise. Cependant, l'un de ses points forts est d'avoir su conduire un changement dans le fonctionnement de l'entreprise en cassant les jeux de pouvoir de l'ouvrier, possédant initialement la maîtrise totale de la préparation et l'exécution des tâches, afin de permettre le développement de la production de masse exécutée par des travailleurs moins qualifiés. Il érigea à l'état de science l'observation des pratiques et des connaissances des ouvriers pour en déduire des lois. Le modèle taylorien incontestablement rationnel tient ses limites d'une représentation de la science qui se voudrait sans faille. Par exemple, elle ignore tout du sens que l'acteur donne à son action pensant uniquement au caractère instrumental du salaire.

Ainsi, s'il existe encore de nombreuses autres actions de rationalisation de l'entreprise évoluant avec l'ère industrielle pour faire fonctionner les structures, la vision taylorienne ne prend en compte ni l'individu, ni les groupes, ni leurs interactions, ni l'environnement, ni les stratégies, ni l'histoire et la culture.

Il se met alors en place un ensemble de travaux de recherche en résistance à la rationalisation taylorienne. Ce dernier introduira la question du « facteur humain ». Dans le domaine, il existe un ensemble de travaux d'observation sur les comportements de groupe à des changements extérieurs notamment dans le milieu ouvrier de l'entreprise (expérience de la Western Electric 1924-1938, travaux d'Elton Mayo¹³). Ces travaux ont conduit à la mise en place d'un immense effort de connaissance des comportements de groupe mais ce ne fut que pour mieux

12 Frederick Winslow Taylor, *The Principles of Scientific Management*, Harper & Brothers, 1911.

13 Psychologue et sociologue australien (1880-1949)

rationaliser leur conduite. En effet la faiblesse de ces approches fut de ne pas considérer l'autonomie des groupes. Laissant notamment la rationalité du côté de l'encadrement et de la Direction, en plaçant la « non-logique » du côté des ouvriers, ces recherches ne sortaient guère du taylorisme, bien qu'ayant identifié par exemple, le besoin de sens de leur travail ou de reconnaissance de l'importance de leur travail par le monde ouvrier.

La théorie des motivations et des besoins allait avoir un impact très important sur les formes d'organisation du travail notamment sous l'impulsion de Maslow (1954). Il s'agissait d'identifier les besoins fondamentaux de l'individu pour augmenter ses motivations à mieux travailler et à s'intégrer au monde de l'entreprise. Cette théorie s'est traduite dans la célèbre pyramide dite de Maslow mobilisée parfois dans trop de contextes.

En effet, la difficulté de cette théorie est le passage de l'individu à l'organisation. La théorie de Maslow placée au sein d'une organisation n'apporte pas vraiment d'éclairages sur le jeu des acteurs.

Frederic Hertzberg (1966) s'en inspirera pour fonder son analyse par la valorisation de l'individu par le travail, rejoignant ainsi Maslow dans le domaine de la théorie des motivations ayant entraîné un large mouvement d'organisation du travail par l'enrichissement des tâches.

Un ensemble d'autres théories viennent enrichir la connaissance des organisations. L'entrée par l'individu a vite montré ses limites et les relations de l'individu à l'organisation, les rôles, la fonction sont un ensemble de paramètres à intégrer dans ces analyses. « Il est aussi important d'identifier l'ensemble, la totalité des éléments et les relations entre les éléments que d'analyser indépendamment les attributs de chacun d'eux » (Le Moigne, 1974). Cette idée va permettre de penser l'entreprise ou l'organisation dans son ensemble mais encore trop avec des présupposés fonctionnalistes. On notera également un retour de l'aspect rationnel des rôles ou la conformité naturelle des occupants d'un rôle aux attentes de leurs partenaires.

Les connaissances mobilisées par la sociologie des organisations permettent une conceptualisation des jeux d'acteurs ouvrant sur la recherche du sens que l'acteur, les groupes d'acteurs donnent à leur action, considérant leurs interactions, leur environnement, les stratégies, leur histoire et culture.

L'analyse stratégique fait la synthèse de l'ensemble des courants qui se sont succédé en rejetant fondamentalement le Taylorisme et l'approche « one best way », idée selon laquelle pour tout problème, il y a une solution et une seule. L'approche en analyse stratégique rejette aussi la théorie de l'homo-oeconomicus, théorie selon laquelle le travailleur ne serait mu que par l'intérêt économique.

Elle s'inscrit dans une démarche plus pragmatique qui conçoit la sociologie des organisations comme une boîte à outils conceptuels et théoriques en reconnaissant la complexité des interrelations humaines.

Elle mérite également d'être mobilisée pour permettre un diagnostic de la situation organisationnelle de certains projets de territoires. Elle sera en partie mobilisée dans notre étude de cas (partie 2).

1.3.1 Apport conceptuel et méthodologique de l'analyse stratégique

L'analyse stratégique remet en question les théories des relations humaines basées sur les besoins et motivations en montrant le caractère « hors sol » de ces idées qui ne tiennent pas compte du contexte et des choix que peuvent faire les individus. Le caractère passif de l'individu est donc rejeté aux dépens de la reconnaissance de l'existence de rationalités multiples, limitées ou contingentes car il y aurait autant de « rationalités » que d'acteurs, ou que de groupes d'acteurs. Pour cela l'analyse stratégique se démarque notamment de certaines théories fonctionnalistes qui promeuvent l'idée de la conformité quasi naturelle des occupants d'un rôle aux attentes de leurs partenaires.

Une organisation n'est pas une horloge programmée mais un lieu structuré où tout agent « s'adapte et invente en fonction des circonstances et des mouvements de ses partenaires » (Crozier et Friedberg, 1977).

L'analyse stratégique portée par Crozier et Friedberg (1977) part des postulats suivants :

- Les Hommes n'acceptent pas d'être traités comme des moyens au service des buts des organisateurs. Chacun a donc ses buts et ses objectifs propres
- Il y a une liberté et une autonomie de l'acteur qui peut aller jusqu'à transformer l'attribution et la définition de leur rôle
- Les stratégies des acteurs sont toujours « rationnelles », mais d'une rationalité limitée et contingente. Chacun voit l'organisation sous l'aspect de ses objectifs et défend son domaine. La rationalité de l'acteur ne se définit pas plus par rapport aux opportunités que lui donne l'organisation ou le comportement des autres acteurs, que par rapport à des objectifs ou des projets cohérents.

Michel Crozier met donc en cause les affirmations des rationalistes et se range du côté de March et Simon (March et Simon, 1971)¹⁴. Il s'interroge sur les systèmes bureaucratiques, leur fonctionnement et dysfonctionnements et comment les coopérations ou conflits opèrent entre les hommes.

Crozier affirme alors une certaine liberté de l'homme au travail. Ce dernier n'est pas prisonnier de l'exécution d'un rôle social strict mais dispose d'une marge de manœuvre lui autorisant des adaptations personnelles. Il n'y a pas donc de déterminisme structurel, mais une « somme de micro-opérations qui tisse l'ensemble organisationnel dans lequel chacun va tenter, avec des ressources, de faire triompher ses intérêts. » (Grima, 2009).

On parle d'analyse stratégique au sens sociologique. L'analyse stratégique s'appuie sur trois concepts : le pouvoir, l'incertitude, le système d'action.

¹⁴ « Les Organisations », Paris, Dunod, 1971, chapitre 6

Le premier concept renvoie à une relation incluant réciprocité et négociation. Dans la relation de pouvoir il peut y avoir redistribution des ressources affectant le niveau relatif de capacité stratégique des acteurs. L'efficacité de la hiérarchie étant liée à son acceptation, son charisme. Les relations de pouvoir sont donc des négociations permanentes où chacun cherche à accroître la marge d'imprévisibilité de son comportement vis-à-vis d'autrui (M. Crozier, 2000). Le pouvoir découle de la maîtrise de zones d'incertitude utilisées par les acteurs pour se ménager des marges de liberté. On peut citer l'exemple de la maîtrise des règles et du contrôle de l'information.

Le deuxième concept traduit l'imprévisibilité des acteurs, ces derniers ayant comme objectif celui d'élargir leur marge de liberté avec une difficulté à prévoir la manière dont ils rempliront leur rôle. Il n'y a donc pas ajustement des rôles et conformité des attentes contrairement aux thèses fonctionnalistes et rationalistes. On retrouve cette idée de caractère limité de la rationalité et non absolue. Les acteurs ont des objectifs évolutifs, multiples, conscients ou non exprimés ou cachés. Les objectifs expliquent les comportements et permettent aux individus de construire leurs stratégies. Ces dernières sont subjectives.

La liberté du joueur est limitée aux règles du jeu. Dans l'organisation il existe un ensemble de règles, qui fait système et qui définit les marges du jeu de chaque acteur.

Le troisième concept est celui de système d'action concret. Il renvoie à une certaine stabilité des jeux, des actions, une régulation des relations entre acteurs, ainsi que les alliances formelles ou informelles qui sont mises en place. M. Crozier et E. Friedberg recourent ici au concept de jeu pour résoudre cette question sociologique du rapport individu/société ou encore libertés individuelles/contraintes sociales. Dans le modèle de jeu ils combinent les deux logiques, la structuration étant contingente et actualisée par les comportements individuels et les relations de pouvoir. Un système d'action concret se définit « comme un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa structure, c'est-à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulations qui constituent d'autres jeux », (M. Crozier, E. Friedberg, 1981).

Le cadre théorique de l'analyse stratégique permet un diagnostic rapide d'une situation organisationnelle autour des questions suivantes : qui sont les acteurs ?, quels sont leurs objectifs ? et quelles sont leurs ressources ?

Dans une organisation, la grille de lecture proposée par l'analyse stratégique permet d'atteindre, la compréhension des logiques des acteurs (pour ou contre un projet), l'anticipation de la dynamique du système et de ses forces, les voies d'actions possibles, qui sont les acteurs clés à consulter, les opposants à prévoir, et l'analyse stratégique permet enfin l'élaboration d'un plan d'actions¹⁵.

¹⁵ Vidéo en ligne de Elodie Loubaresse, MCF Sciences de Gestion, Université Paris-sud

On reproche souvent à l'analyse stratégique de faire abstraction des origines de l'inégalité dans les relations de pouvoir. Il y a certainement des hiérarchies surdéterminées par des éléments extérieurs, hiérarchies que n'identifie pas l'analyse crozérienne. Il y aurait de manière non explicite un postulat qui considère l'organisation comme lieu de tout pouvoir. Un ensemble complexe de systèmes d'actions concrets serait producteur de pouvoir dans chacun de ceux-ci. **Si on ressent une difficulté de l'analyse stratégique c'est celle d'opérer le lien entre l'individu et le social par une incapacité à représenter toutes les situations sociales ou culturelles.** On peut donc considérer que l'analyse stratégique pour étudier les acteurs en Martinique devra être complétée par des connaissances du contexte socio-historique et socio-culturel du territoire. C'est pourquoi, il sera nécessaire de s'appuyer sur les travaux des anthropologues, sociologues, géographes, des psychologues et psychanalystes qui ont travaillé sur ces questions sur ce territoire pour représenter toute la subtilité des situations sociales ou culturelles.

Sainsaulieu (1981) précisait que « la difficulté de cette analyse systémique stratégique est en réalité celle de prendre en compte les représentations mentales, cultures, normes, valeurs et idéologies (...). ».

Rappelons que l'analyse stratégique fait partie d'un courant plus général de l'individualisme méthodologique s'opposant à l'holisme donnant une forte importance à l'individu. Les comportements des individus ne sont pas déterminés par les structures sociales et donnent tout le poids à l'individu ou groupe d'individus. Il en découle une forme de limite puisqu'il y a une omission de l'histoire des individus et une vision isomorphe des caractères. L'analyse stratégique et systémique doit être mobilisée comme un outil de la microsociologie (organisation, quasi-organisation) qu'il faut replacer dans le contexte social sans tomber dans le déterminisme structurel et fonctionnaliste. L'analyse stratégique peut cependant apparaître comme un terrain sur lequel plusieurs grilles de lecture complémentaires peuvent se développer. Elle offre l'opportunité de décrypter la complexité des jeux d'acteurs en évitant les réductionnismes ou l'holisme et en proposant de concilier des grilles d'analyse intrinsèques et extrinsèques à l'objet de recherche.

1.3.2 Sociologie de la connaissance

La sociologie de la connaissance tente de rendre compte des propriétés sociales de la connaissance humaine. Il n'existe pas encore de définition acceptée et unanime de la sociologie de la connaissance et de ses liens avec les autres disciplines.

Néanmoins, pour les sociologues, la sociologie de la connaissance vise à mettre en évidence les corrélations entre la connaissance et les autres facteurs existentiels de la société et de la civilisation. Il s'agit d'établir des liens entre les connaissances des divers milieux et les particularités de ces mêmes milieux, notamment du contexte socio-historique. Elle se situe donc entre la visée de la philosophie de la science et la visée relativiste de l'historiographie (Busino, 2011).

Karl Mannheim (1893-1947) est considéré comme le père fondateur de la sociologie de la connaissance moderne. Disciple de Max Weber et fidèle tenant de la tradition académique allemande, sa sociologie est traversée par diverses influences : le relativisme socio-historique, la doctrine de la mise en perspective, le principe wébérien de compréhension et de conciliation ainsi que la doctrine de la marginalité. Cette dernière permettrait selon son auteur d'échapper à l'aliénation inhérente au conformisme social. Les idées de Mannheim ont constamment évolué de ses premiers écrits, « *Essays on the Sociology of Knowledge* » paru en 1922, à ses « *Essays on the Sociology of Culture* », œuvre posthume parue en 1956 (Busino, 2011).

Selon Mannheim (Busino, 2011), il faudrait pour catégoriser des phénomènes culturels en saisir la signification, interpréter la pensée des individus, le sens que les acteurs donnent à leurs actions. La pensée n'est pas observable à la manière des objets matériels, des objets du monde réel. Chaque individu, chaque groupe social a des valeurs et des sens spécifiques. Ces derniers varient d'une époque historique à l'autre, d'un groupe social à l'autre, d'un segment de ce même groupe à un autre groupe. De même, le sociologue a aussi des valeurs et partage celles de son groupe d'appartenance. Il peut d'ailleurs difficilement se décentrer et se détacher de son monde d'origine. Mannheim considère donc qu'aucun produit culturel n'est intemporel et immuable. Les phénomènes socioculturels sont variables et en perpétuelle mutation et il existe un fort dynamisme de leurs significations entraînant une vraie difficulté de cumuler les recherches dans les sciences historiques et sociales.

Il convient dans ces sciences, de tenir compte des spécificités, des particularités, des différences, des changements. A chaque époque d'une société, à chaque stade d'un système culturel, il faudrait recommencer le travail.

La sociologie de Mannheim devient donc « relativiste » ou plutôt affirme une certaine relativité ou « relationnisme ». Cette épistémologie sociale aurait tendance à poser les

sciences sociales comme relative à une position sociale donnée. Dans le domaine de la pensée sociale, il n'y aurait donc pas, selon Mannheim, de critères universaux applicables à toutes les cultures, tous les individus. On notera cependant dans les travaux de Mannheim une volonté de séparer nature et culture, voulant appliquer dans la première une épistémologie positiviste mais dans la deuxième une épistémologie relationnelle permettant de déjouer certains déterminismes sociaux agissant dans le monde. La séparation de ces deux épistémologies a été l'objet et continue à être l'objet de nombreuses recherches et controverses.

Sur ce point on notera l'apport des spécialistes des théories de l'idéologie, cette dernière se définissant pour les sociologues comme « l'ensemble des idées et des images présentes dans des écrits ou dans des discours, mais aussi l'ensemble des comportements communs à une masse d'individus, voire à des institutions », (Busino, 2011). L'idéologie permet au sociologue de comprendre le mode d'agir des hommes, les justifications qu'ils en donnent et qui les légitiment, c'est-à-dire les actions sociales et les systèmes de valeurs qui les fondent, (Busino, 2011).

Pour les sociologues marxistes, l'origine des idéologies se trouve dans l'illusion d'une fausse conscience, dans les intérêts matériels des classes sociales et dans un mode particulier de production économique et de rapports sociaux, porté par le système « capitaliste ». Pour d'autres sociologues, l'origine des idéologies se trouve dans les passions et les sentiments humains, dans la nécessité d'argumenter des choix arbitraires, des choix qui sont à la base de n'importe quel système de valeurs et à la base de toutes les cultures. L'idéologie intégrerait les individus à un groupe social. Elle les aide à percevoir et à lire la réalité sociale.

Quel que soit le domaine considéré, traiter de l'homme c'est obligatoirement traiter de ses savoirs. Les savoirs s'inscrivent dans un double processus d'héritage et de transmission. Le terme de circulation des savoirs s'applique au temps et à l'espace. La circulation peut prendre plusieurs formes : transmission, contagion, prolifération, imprégnation, imitation. La « culture » d'un individu se constitue de savoirs issus de fils différents et insérés par des navettes distinctes (Adell, 2011).

Dans l'histoire des transmissions, pour les apprentissages techniques observés par les anthropologues, l'on a souvent observé des pratiques de rétention face auxquelles les apprentis ont toutes les difficultés à récupérer les savoir-faire. La circulation des savoirs peut rejoindre des enjeux d'identités fondées sur le partage des savoirs. Le prestige de certaines corporations confère une possession d'habiletés et de techniques développant des réflexes de rétention. La circulation des savoirs peut donc emprunter des voies embrouillées et obscures privilégiant l'épreuve de force, l'exercice d'une soumission, les codes d'un « savoir être à sa place » déconnectées des objectifs initiaux. Malgré tout, la circulation s'opère par « fraying » et « à force » (Adell, 2011).

On distingue à ce propos les savoirs intuitifs dont les modalités de transmission sont contagieuses, des savoirs réflexifs qui font d'abord l'objet d'une transmission consciente. Les savoirs circulent donc avec des modalités différentes. Parmi les savoirs qui circulent et qui n'échappent à aucune société on trouve en particulier les contes, les proverbes, qui précisent ce qui arrive à ceux qui retiennent. Ces derniers sont des savoirs dynamiques comme des identités et s'offrent en performance, action, dans le cadre d'un partage.

Berger¹⁶ et Luckmann¹⁷ décrivent l'apparition locale d'un savoir et sa stabilisation institutionnelle dans le temps et dans l'espace (social), via les interactions des membres d'une société, le développement des schémas sociocognitifs ou des théories légitimant un tel savoir, les pratiques qui le manifestent (Keller, 2007). L'individu sociologique fait l'expérience et n'existe jamais indépendamment d'un stock socio-historique de savoirs et de connaissances collectifs, qui le dépasse, dit Keller (2007). Il peut, par ailleurs, y avoir des conflits entre les acteurs sociaux qui revendiquent le droit d'existence pour des savoirs et connaissances très hétérogènes. Il n'y a donc pas une vision stable ou homogène du monde.

Sur l'anthropologie des savoirs, il faut noter l'importance de la langue. On remarquera en particulier une théorie, issue de l'anthropologie culturelle américaine des années 1930, avec les travaux de deux anthropologues de cette génération : E. Sapir et B. Lee Whorf. Ces derniers placent la langue comme un déterminant de la pensée, hypothèse que l'on qualifie de relativisme linguistique. Whorf (1969), affirmait « Nous découpons la nature suivant les voies tracées par notre langue maternelle »¹⁸. Pour Sapir, deux langues ne sont jamais similaires pour qu'elles soient capables de représenter exactement la même réalité. Travaillant sur les formes grammaticales ou d'expression de certaines langues natives (nord de l'Arizona), Sapir se rend compte que certaines langues ne possèdent pas certaines formes d'expression (passé, présent, futur) ou de termes pour décrire l'espace comme une entité propre (longueur, largeur, surface, etc.). Chez les Hopi (natif du Nord de l'Arizona), la vision de l'univers « espace, temps » est remplacée par une autre vision « manifesté »/ « non manifesté » ou « objectif »/ « subjectif », c'est-à-dire ce qui est accessible aux sens (sans distinction du présent et du passé) / ce qui n'est pas encore arrivé et qui est d'ordre mental. L'hypothèse Sapir-Whorf est l'objet bien entendu de critiques par la circularité de la relation pensée-langue et les modalités d'accès à la pensée. Il existe par ailleurs des faits de langues indépendants de tout savoir que sont les sons. La question de la pensée disjointe de la langue (cas de l'ironie) vient également introduire l'importance du contexte de l'énonciation et de l'environnement. Les travaux sur les noms des couleurs dans les langues maternelles sont venus également proposer une certaine remise en cause de la perspective relativiste.

¹⁶ Sociologue américain, autrichien (1929-2017) - Peter L. Berger et Thomas Luckmann, *The Social Construction of Reality : A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Anchor, 1966

¹⁷ Sociologue allemand (1927-2016) - Peter L. Berger et Thomas Luckmann, *The Social Construction of Reality : A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Anchor, 1966

¹⁸ Dans Linguistique et anthropologie

Sur l'anthropologie des savoirs, les questions du bilinguisme et les personnalités des acteurs, ou de l'oralité vs l'écriture sont également posées. Adell (2011) révèle les résultats d'une recherche aux Etats-Unis qui étudiant les personnalités d'individus bilingues a conclu que ces derniers confrontés à des situations stressantes réagissent dans l'une ou l'autre langue. C. Levi-Strauss¹⁹ a, quant à lui, plutôt cherché à démontrer que la complexité d'une pensée ne doit pas être inférée à celle de l'écriture, réfutant l'idée de pensée primitive et moderne, de pensée sauvage à opposer à la pensée scientifique mais indiquant l'existence d'un contraste entre pensée orale et écrite. Etudiant les sociétés sans écriture Jack Goody²⁰ a montré la différence entre les cultures orales et écrites et souligné que les tâches assignées à la mémoire ne sont pas les mêmes en raison de l'absence de modèle stable. La pensée écrite serait donc soucieuse de son niveau de « déviance » alors que le monde de l'oralité insisterait davantage sur l'acte de transmettre plutôt que l'exactitude. Ainsi l'écriture ne propose pas seulement l'accumulation des savoirs mais aussi celui du modèle de référence et la naissance de l'esprit critique. Elle est aussi transformation de la langue parlée. Elle fait quelque chose à la langue, à la pensée selon J. Goody. L'écriture produirait l'ensemble des effets cognitifs, sociaux, politiques, culturels, ces effets variant selon les contextes dans lesquels l'écriture apparaît et selon le type d'écriture mis en place.

Sur ce point il sera important d'examiner la question de l'oralité et sa place dans la société martiniquaise, la situation de diglossie de cette société face à un référentiel monolingue d'inspiration jacobine pesant de tout son poids dans l'organisation sociale du territoire. Sur ce point les travaux de Stainier (2020)²¹ éclairent ces questions considérant le caractère éminemment politique de la langue intimement liée aux systèmes de croyances et régissant pratiques quotidiennes et institutions. Il s'agira notamment d'interroger les effets de la diglossie identifiée par les linguistes comme éléments structurant de la société martiniquaise, dans les pratiques des acteurs engagés dans des projets collectifs.

Pour aller plus loin et relativiser la vision de J. Goody parlant d'une écriture essentiellement phonétique, on devra noter que le type d'écriture est important dans son lien à l'oralité. Dans un système d'écriture idéographique tel que celui du Japon, les rapports de l'écriture à l'oralité changent voire s'inversent. En effet, le savoir écrit est celui qui permet d'accéder à toutes les dimensions de la pensée, à toute l'information. Le savoir oral est le savoir simplifié, fixé dans la parole pour en permettre la transmission. Si l'on identifie des différences sur les systèmes d'écriture, il faut également en identifier sur les systèmes d'oralité. Il y a donc une interpénétration de l'écrit et de l'oral produisant un vaste panel de situations intermédiaires où écrit et oral se complètent, s'affrontent, produisent et transmettent des savoirs différents.

¹⁹ Anthropologue, ethnologue français (1908-2009)

²⁰ Anthropologue britannique (1919-2015)

²¹ Thèse « Lékol Gwadeloup : émergence d'un référentiel bilingue », S. K Stainier, 2020

L'anthropologie cognitive a également abandonné l'idée d'une pensée langage (linéaire, par séquences successives). La pensée n'a pas l'allure du langage, c'est-à-dire reliant des propositions en une seule séquence. Penser dépendrait plutôt de paquets de réseaux de significations organisées de manière tout à fait entremêlées. Le savoir est largement gouverné par un principe d'économie : il est d'autant plus maîtrisé qu'il met en œuvre le moins d'intensité réflexive. La « théorie de la pertinence » est un principe nécessaire à toute transmission d'informations pour éviter que cette transmission soit trop redondante ou trop lourde.

Ces notions nous permettent de comprendre les mécanismes qui peuvent opérer sur un territoire. La pensée antillaise dépendrait de paquets de réseaux de signification entremêlés. Le savoir, la culture de ce territoire, comme d'autres, seraient largement gouvernés par un principe d'économie.

L'analyse du discours, en sociologie de la connaissance, a pour but l'étude des rapports et des dynamiques complexes du savoir et des connaissances dans nos sociétés contemporaines, en quelque sorte leurs politiques de savoir. Il s'agit de viser le processus interprétatif du sujet-acteur, sa capacité d'attribuer du sens au monde : actions, objets, acteurs.

1.3.3 L'analyse de discours

Les approches du discours se retrouvent aussi bien en science du langage que dans les sciences politiques, l'histoire, les sciences de l'éducation et la sociologie.

Selon Keller (2007), le recours au concept de discours permet de résoudre un problème qui accompagne la sociologie de la connaissance :

Comment analyser la dimension collective de production et circulation des savoirs et connaissances dans une société sans tomber ni dans le piège d'un idéalisme abstrait ni dans celui d'un matérialisme réducteur ?

En parlant de discours, on postule l'existence hypothétique d'une structuration spécifique des actes de langage dispersés dans le temps et dans l'espace social. Il est donc fait une hypothèse de structuration servant de point de départ à une analyse concrète.

Le concept de discours désigne le rapport de régularité entre un ensemble spécifique de pratiques d'énonciation et un contenu sémantique proposant une certaine structuration cognitive-symbolique du monde. Le discours constitue le sens, la réalité du monde ou tout au moins en fournit une version possible rentrant dans le conflit des interprétations, (Keller, 2007). L'approche des discours est un programme de recherche en sciences sociales ayant pour objet l'analyse de la construction sociale, discursive, des structures et ordres symboliques, leur genèse, objectivation, légitimation, circulation dans les sociétés.

Keller (2007) indique que les acteurs sociaux sont les porteurs ou réalisateurs d'un discours, imprégné par ailleurs par l'*a priori* historique des savoirs et connaissances, sans forcément qu'il y ait un contrôle ou une maîtrise totale de ce discours. La sociologie de la connaissance de Berger et Luckmann insiste donc sur le processus de socialisation des acteurs dans divers univers de discours propres à une société, « univers de discours qui ne sont que des cristallisations temporaires dans le flux social de production et circulation du sens » (Keller, 2007).

Les acteurs qui seront croisés dans le territoire seront donc imprégnés par l'*a priori* de leur contexte historique, évoluant dans un ensemble de savoirs et connaissances proposant une certaine structuration symbolique du monde. Interroger le cadre contextuel par la lecture socio-historique du territoire s'avère donc indispensable dans l'approche scientifique. Cette approche sera donc opérée dans le cadre de notre travail de recherche.

1.3.4 Approche par une pensée complexe de l'analyse du jeu des acteurs et de la stratégie d'actions

1.3.4.1 Généralités sur le paradigme de complexité

« De nombreux échecs nous ont appris ce qu'il en coûte de traiter simplement des questions complexes ; c'est-à-dire de réduire à des modèles simplistes la foisonnante complexité de la vie, de la société, de la connaissance », (Le Moigne, 1990).

Au chapitre « La nécessité de la pensée complexe », E. Morin se livre également à un exercice de définition et d'approfondissement de la notion de complexité (Morin, 1990).

La complexité est un tissu (complexus : ce qui est tissé ensemble) de constituants hétérogènes inséparablement associés : elle pose le paradoxe de l'une et du multiple.

Notre « monde phénoménal » est complexe et ressemble à un véritable « tissu d'évènements, actions, interactions, rétroactions, déterminations, aléas », (Morin, 1990).

Morin explique que « la complexité se présente avec les traits inquiétants du fouillis, de l'inextricable, du désordre, de l'ambiguïté, de l'incertitude... D'où la nécessité, pour la connaissance, de mettre de l'ordre dans les phénomènes en refoulant le désordre, d'écarter l'incertain, c'est-à-dire de sélectionner les éléments d'ordre et de certitude, de désambiguïser, clarifier, distinguer, hiérarchiser {...} Mais de telles opérations, nécessaires à l'intelligibilité, risquent de rendre aveugle si elles éliminent les autres caractères du complexus ; et effectivement, {...}, elles nous ont rendus aveugles », (Morin, 1990).

Notre réalité sociale et organisationnelle se complexifie de jours en jours au point de devenir un ensemble de complexités. Il existe donc chez l'être humain, une propension à réduire les phénomènes complexes pour ne pas s'y perdre. Hors, pour faire émerger le changement, il ne faut pas chercher à réduire, mais admettre la « complexité ».

La complexité nous est revenue, dans les sciences, par la voie même qui l'avait chassée. La Science Physique qui s'employait à révéler l'ordre impeccable du monde, son déterminisme absolu et perpétuel, son obéissance à une loi unique a finalement débouché sur la complexité du réel. De la simplicité de la physique, on a découvert la microphysique, le cosmos étant un processus en voie de désintégration et d'organisation à la fois.

La vie nous est aussi apparue non pas comme une substance mais un phénomène d'auto-organisation extraordinairement complexe qui produit de l'autonomie. Dès lors, il est évident que les phénomènes anthropo-sociaux ne sauraient obéir à des principes d'intelligibilité moins

complexes que ceux désormais requis pour les phénomènes naturels. Ils nous font donc affronter la complexité anthropo-sociale, et non plus la dissoudre et l'occulter.

Dans « la méthode », Edgar Morin propose quelques outils conceptuels pouvant être utilisés car l'hyper-simplification rend aveugle à la complexité du réel. La pathologie de l'idée est dans l'idéalisme, où l'idée occulte la réalité qu'elle a pour mission de traduire et se prend pour seule réelle. Morin indique que « la pathologie de la raison est la rationalisation qui enferme le réel dans un système d'idées cohérent mais partiel et unilatéral et qui ne sait ni qu'une partie du réel est « irrationalisable », ni que la rationalité a pour mission de dialoguer avec l'« irrationalisable ». ». La recherche d'Edgar Morin souhaite donc une révolution paradigmatique, un changement fondamental, une réorganisation en chaîne de ce que nous entendons sous le concept de sciences.

Étymologiquement, on doit se rappeler que le mot complexité renvoie à « complexus », qui veut dire « ce qui est tissé ensemble ». Pour penser la « complexité », il convient de s'astreindre à un travail de tisserand en reliant les points de vue, disciplines et les niveaux d'analyse. Un travail de « reliance » est nécessaire, c'est-à-dire un double mouvement : physique d'abord dans l'idée de se déplacer vers l'autre, aller voir ailleurs, le second psychologique : il s'agit de faire preuve d'empathie, de compassion pour entrer dans le monde de l'autre, le comprendre et parvenir à multiplier les points de vue (Rogers, 1989).

Il convient aussi d'appliquer le principe d'irréductibilité, car relier ne suffit pas. Il ne faut pas réduire le phénomène à des dimensions identifiées, mais il faut suspendre le jugement, ne pas prononcer de verdict final, et laisser place au mystère. La notion de dialogique veut dire qu'il sera impossible d'arriver à un principe unique, un maître-mot quel qu'il soit. La dialogique, si elle comporte une limite intrinsèque, comporte aussi une possibilité de faire jouer entre eux des concepts à la fois complémentaires, concurrents et antagonistes.

Le principe dialogique consiste à faire jouer ensemble de façon complémentaire des notions, qui prises absolument seraient antagonistes et se rejetteraient les unes sur les autres. Edgar Morin propose le principe « hologrammatique » pour répondre à la controverse « agent/structure » ou « individu/société », c'est-à-dire apporter la réponse à la question de « est-ce l'individu qui fait société ou la société qui fait l'individu ? » Cette vision implique une vision dialogique : l'individu et la société, bien qu'antagonistes, sont complémentaires car compris l'un dans l'autre.

1.3.4.2 Stratégie et pensée complexe

Martinet (2006) se demande si la stratégie des organisations et de la connaissance ne nécessite pas impérativement une pensée complexe. Cette question est centrale dans notre démarche de recherche car nous considérons précisément la pensée complexe comme étant indispensable à la compréhension du jeu social, de l'action mais aussi pour établir une stratégie d'actions pour le territoire.

« L'action et le comportement stratégiques ne peuvent être conquis qu'en faisant l'expérience de la complexité. », (Martinet, 2006).

Il s'agit de mettre en place une forme d'intelligence qui consiste moins en la résolution d'un problème, qu'en la mise en forme d'un monde partageable, lisible sous des dimensions multiples dont certaines échappent au calcul, un monde où coexistent des éléments nouveaux et anciens, non complètement résolus.

Une pensée complexe signifie de nombreuses caractéristiques. Comme le précise Morin (1990), « la difficulté de la pensée complexe est qu'elle doit affronter le fouillis (le jeu infini des inter-rétroactions), la solidarité des phénomènes entre eux, le brouillard, l'incertitude, la contradiction».

Martinet (2006) propose de la pensée complexe trois caractéristiques :

- On voudrait la résumer à une pensée de synthèse globale, générale, au service de discours superficiels ou idéologiques mais elle est surtout une pensée des passages, des allers-retours, de communication entre des pôles, du local au global, du concret à l'abstrait, de l'algorithmique à l'heuristique etc. Elle est une méthode de pensée, scientifiquement construite, « qui ne saurait dire ce qu'il convient de faire mais qui prétend donner à l'acteur des moyens cognitifs, éprouvés par confrontation avec l'expérience, résistants aux épreuves, susceptibles de l'aider à le concevoir, à stimuler son imagination tout en confortant son raisonnement ». Elle n'est guidée que par l'intelligibilité des situations concrètes et l'action que ces dernières appellent. Elle admet que tout système formel est frappé d'incomplétude (théorème de Gödel). C'est une pensée qui ne favorise pas directement certains découpages, mais choisit la mise en relation, les va-et-vient, pour accéder à une connaissance plus sûre et plus fine.
- Elle est une pensée qui propose une réouverture des procédures de raisonnement c'est-à-dire se (re)donne les moyens de penser la complémentarité des antagonismes. Cette pensée doit autoriser le dépassement des cadres posés par certaines épistémologies.
- Elle est une pensée cultivée, c'est-à-dire, une pensée polymorphe, polycentrique, polychrome, polyglotte et polysémique. Il s'agit d'une pensée qui mobilise des savoir-faire divers, (sciences humaines et sociales, sciences cognitives, mathématiques, sciences de l'information et de la communication) en les articulant selon son projet propre. Il s'agit d'une pensée qui refuserait les modèles et les modes, simplificateurs, inhibant la faculté de comprendre, l'intelligence.

1.4 Chapitre 3. Cadre méthodologique de la recherche

1.4.1 Cadre conceptuel général

Le cadre conceptuel général pour « observer, comprendre les acteurs, les groupes » se propose de mobiliser la sociologie des organisations, de la connaissance et l'anthropologie des savoirs en ayant « une pensée complexe » (Morin, 1990) pour interpréter les jeux d'acteurs.

Car si la sociologie des organisations vise à expliquer le comportement des individus dans des organisations, observer les besoins et motivations, identifier la totalité des éléments et les relations entre eux, la sociologie de la connaissance voudra, elle, établir le lien entre les connaissances des divers milieux notamment et le contexte socio-historique.

Il y aura par cette approche une recherche du système de valeurs, la compréhension des savoirs, l'examen de la question des héritages et de la transmission, les savoirs circulant avec des modalités différentes. L'analyse des discours permettra également de juguler et de comprendre les rationalités multiples, contingentes des individus, déjouer les mouvements et éviter le piège des affirmations trop rationnelles.

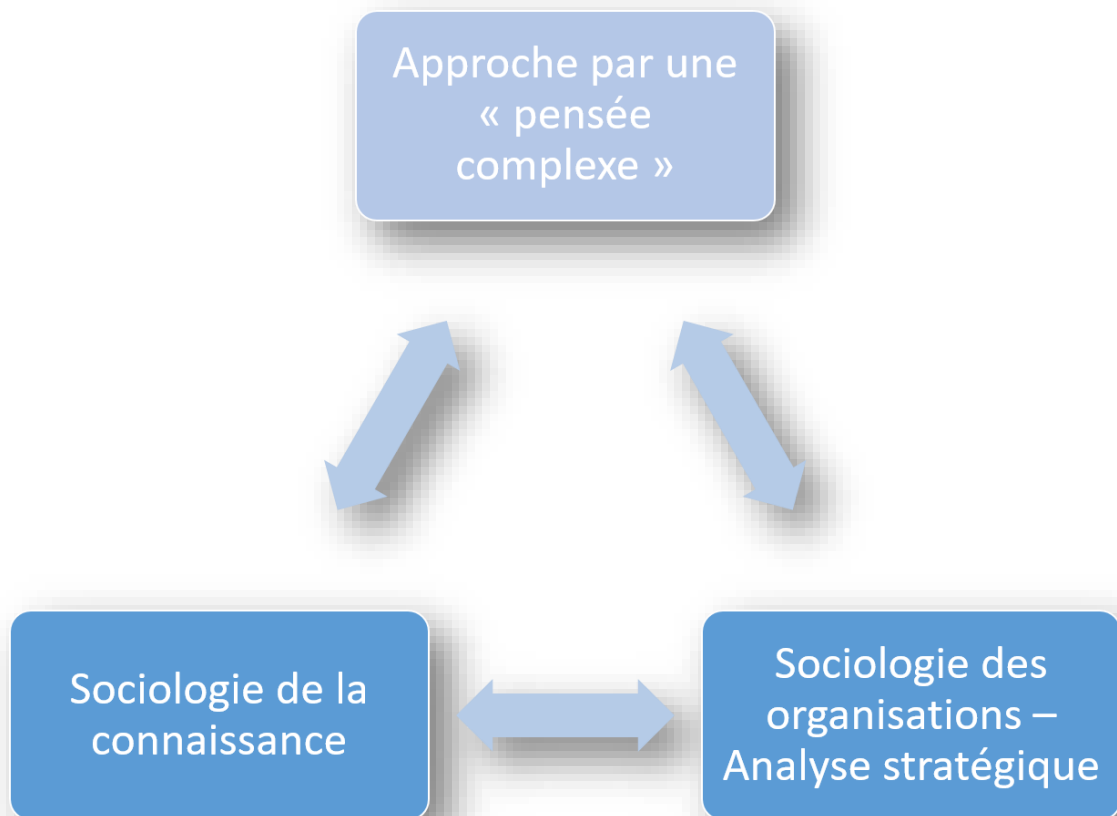


Figure 1 : Mobilisation de la sociologie des organisations, de la connaissance en faisant appel à une « pensée complexe » pour l'analyse, l'observation et la stratégie d'actions

Enfin dans le cas de l'analyse stratégique, analyse plutôt systémique, il s'agira aussi de ne pas faire abstraction des origines de l'inégalité dans les relations des pouvoirs notamment. Car l'analyse des relations de pouvoir fait en général abstraction des origines de l'inégalité et c'est pourquoi ces dernières doivent être recherchées dans les réalités et pratiques culturelles de chaque territoire.

Les relations interculturelles doivent donc être aussi interrogées et le cadre conceptuel doit donc lui aussi être relié au territoire et sa géographie.

Pour comprendre la société martiniquaise, nous allons chercher à faire jouer ensemble l'observation du jeu des acteurs, la compréhension du système de valeurs porté par les héritages et la transmission mais aussi analyser les discours, ce qui nous permettra au final de confronter les rationalités multiples, contingentes des individus sans tomber dans des rationalités excessives. L'appel à une pensée complexe apparaît fondamental pour comprendre cette société et ses groupes humains dans l'action. Il faut être capable d'affronter la complexité anthropo-sociale de ce territoire, et non plus la diluer et l'altérer. Il faudra éviter de tomber dans des discours superficiels ou idéologiques, inhibant la faculté de comprendre.

1.4.2 Le contexte socio-historique de la Martinique

1.4.2.1 Introduction

Le cadre conceptuel doit se nourrir de l'observation des acteurs d'un territoire en déroulant des phases clés socio-historiques du territoire. L'historiographie permet de mieux comprendre ce qui se joue aujourd'hui sans pour cela y voir un caractère quelconque de strict déterminisme mais plutôt un éclairage permettant de mobiliser ensuite plus efficacement l'apport de la connaissance de la géographie culturelle, sociale et de perception du territoire. Ce travail doit être enrichi d'une analyse plus approfondie des pratiques et relations culturelles.

Plusieurs ouvrages se sont attachés à proposer une meilleure connaissance de l'histoire coloniale de la Martinique²².

Bien sûr, on notera les ouvrages d'Armand Nicolas²³, notamment sur les périodes 1848-1939 et 1939 à 1971, mais plus récemment, les travaux relatant des événements de l'histoire de Martinique (Cousseau, 2009 ; Dumont, 2010 ; Pierre-Louis, 2015).

Ce travail de synthèse socio-historique s'appuie sur les points de vue développés dans les publications mentionnées. Il propose un certain examen de l'histoire coloniale puis de revenir sur la crise de 2009 aux Antilles, crise contemporaine intervenant près de soixante-dix ans après la départementalisation de 1946. La crise de 2009 se donne à voir comme un révélateur d'une situation sociale complexe et déséquilibrée qui s'est construite au fil des années et qui semble se poursuivre.

Nous appliquerons au cadre contextuel des éléments du cadre conceptuel pour mieux répondre à notre problématique car il s'agit de renforcer l'interprétation des comportements des acteurs dans les organisations et le territoire.

²² Eugène Revert, *La Martinique : étude géographique*, thèse de doctorat, Université de Lyon, 1949 ; Jean-Benoist, *Les Martiniquais*, thèse de doctorat, Société d'anthropologie de Paris, 1963 ; Caroline Oudin-Bastide, *La relation au travail dans la société esclavagiste : l'exemple de la Guadeloupe et de la Martinique*, Thèse de doctorat, EHESS, 2003 ; Cousseau, *Population et anthroponymie en Martinique du XVIIème à la première moitié du XIXème : étude d'une société coloniale à travers son système de dénomination personnel* ; Thèse de doctorat, UAG, 2009

²³ Nicolas, Armand, *Histoire de la Martinique de 1848 à 1939 (Tome 2) et de 1939 à 1971 (Tome 3)*.

1.4.2.2 La Martinique : une histoire sociale complexe des Antilles françaises

Les fouilles archéologiques ont permis de déceler la présence à la Martinique de populations amérindiennes avec en particulier des Arawaks et des Indiens caraïbes qui s'y installent entre le Xème et le XIVème siècle. Les Européens « découvrent » l'île, par l'intermédiaire de Christophe Colomb le 15 juin 1502 et la Martinique devient française le 15 septembre 1635. L'indigo, le café et la canne à sucre constituent tour à tour les cultures qui se développent dans l'île dans le cadre d'un système économique fondé sur la traite transatlantique et l'esclavage. Ce dernier a contribué à modifier durablement la physionomie et la structure sociale du fait de vagues successives de populations, y compris après l'abolition de l'esclavage en 1848.

L'abolition est un moment clé de la construction et pourrait constituer une sorte d'acte de naissance du « peuple martiniquais » après des tentatives avortées en août 1789, dans un contexte où le nombre d'affranchissements se développait avec une nécessité de lâcher du lest face à l'inquiétude de l'agitation des esclaves (De Lépine, 1999).

Un bouillonnement s'était produit avec le décalage de la circulation de l'information et la révolution qui se mettait en place progressivement. La première abolition générale de l'esclavage votée par la convention en 1794 avait été appliquée à la seule Guadeloupe, alors que la Martinique et ses colons avaient déclenché une contre-révolution royaliste et demandé à l'Angleterre une protection qui n'avait pas aboli l'esclavage dans ses colonies. Cette première domination anglaise dura jusqu'en 1802, date à laquelle Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage dans les colonies françaises y compris la Guadeloupe.

Le processus révolutionnaire culmine finalement en 1848, avec une réelle complexité et des alliances entre les planteurs et les « hommes libres de couleurs », alliance de possédants, de propriétaires d'esclaves intéressés au maintien de l'esclavage. On doit d'ailleurs se rappeler qu'à la Martinique, comme dans les autres colonies françaises, « toute une terminologie qui s'enrichit au fil du XVIIIème siècle (avec des variantes selon les îles), permet de distinguer et hiérarchiser ces individus en fonction de leur phénotype et plus particulièrement en fonction de leur couleur de peau » (Pierre-Louis, 2015).

Jusqu'au début des années 1880, la classe ouvrière n'aurait pas réellement d'organisation (Nicolas, 1996). Les syndicats ne seront créés qu'à partir de la loi de 1884 qui les reconnaît. Le sentiment de solidarité est très fort au sein de la classe ouvrière. L'entraide apparaît, à cette époque, nécessaire face à l'exploitation esclavagiste. *Mais à y regarder de plus près, la structure sociale est complexe autour de clivages raciaux blancs, mulâtres²⁴, noirs (cf. annexe 1).* Il faut voir des tensions également entre les noirs ouvriers, descendants issus de l'abolition

²⁴ Dès les premiers temps de la colonisation, les relations entre maîtres blancs (nés en Europe ou créoles) et esclaves noirs (nés en Afrique ou créoles) donnèrent lieu à la naissance des mulâtres, (Pierre-Louis, 2015)

et les mulâtres, comme il peut y avoir des tensions entre les noirs et les immigrants indiens méprisés de tous. Enfin dans les luttes sociales, avec la montée du capitalisme, c'est plutôt un affrontement entre békés²⁵ et ouvriers de la canne qui s'est progressivement consolidé et cristallisé.

La société martiniquaise à l'heure de la révolution est très stratifiée. Il y a une surreprésentation du groupe intermédiaire en Martinique, situation plus proche de St Domingue que de la Guadeloupe. Les libres de couleur étaient largement attentifs au maintien de l'esclavage, l'adhésion à l'abolition ayant du mal à s'accommoder avec les intérêts capitalistes. Le cas de Janvier Litté (quarteron)²⁶, qui fut le premier député de couleur des colonies françaises à siéger dans une assemblée « métropolitaine », en est une illustration. Ce dernier ne fit que maintenir son mode de vie en s'appuyant sur le système esclavagiste. Les négociants et les planteurs ne sont pas mis sur le même plan par les hommes libres de couleur.

La période révolutionnaire fait naître des espoirs mais les intérêts capitalistes sont encore forts et maintiennent une situation esclavagiste.

1.4.2.2.1 Le mouvement ouvrier et la structuration du paysage politique de l'île

Le mouvement syndical a connu des débuts difficiles. Les travailleurs des habitations n'osaient pas adhérer aux syndicats par crainte de représailles des patrons. D'ailleurs les premiers syndicats regroupèrent des patrons à partir de 1884. Il y avait deux syndicats patronaux : le syndicat agricole et le syndicat des fabricants de sucre, (Nicolas, 1996). Le premier syndicat ouvrier fut fondé en 1886 : celui des tonneliers. A travers les problèmes des tonneliers, on peut lire ceux de la classe ouvrière martiniquaise : catastrophes naturelles, épidémies, chômage, réduction du travail, concurrence de la mécanisation, misère généralisée.

Les tonneliers disposaient par ailleurs de base de l'instruction, sachant lire et écrire. Il reste donc une certaine inorganisation de la classe ouvrière restant plutôt passive devant une « tyrannie patronale ». Les mouvements d'ouvriers existent cependant avec des manifestations diverses et certaines périodes de flambées : incendie sur les habitations, actes de suicide par pendaisons notamment.

Les premières grèves se produisent en 1882 à Ste Marie et Trinité. Informés d'augmentation de salaires en « Métropole »²⁷, les travailleurs revendiquèrent de ne pas travailler pour moins de 3 francs par jour. L'arrêt de travail fut total sur plusieurs habitations. La grève fut réprimée. Un gérant tira sur les grévistes. Plusieurs grévistes furent arrêtés. Des suspensions de travail eurent lieu sous des tentatives de baisse de salaire des ouvriers par le patronat à la suite du changement des régimes douaniers. Bien sûr, lorsque les meilleures années arrivèrent le

²⁵ Descendants des premiers colons et maîtres d'esclaves

²⁶ Schéma de métissage théorique selon la terminologie avec des déclinaisons différentes selon les territoires, (Pierre-Louis, 2015)

²⁷ La France continentale est dite « Métropole ». Ce terme est d'ailleurs objet de controverse, certains y préférant le terme d'Hexagone pour la caractériser. Cette controverse peut également montrer l'intérêt de maintenir ce mot tel quel pour rappeler l'ensemble des connotations qui lui sont associées.

patronat ne releva pas le salaire de son plein gré. En même temps qu'il diminuait le salaire, il décida une intensification du travail (travail payé à la tâche sur une base de 300 pieds de canne par jour). Tous les prétextes étaient cependant trouvés pour ne pas payer à la fin de la journée de labeur (retenue de salaires pour malfaçons).

Entre 1870 et 1900, la société est façonnée par la politique commerciale française, la crise sucrière mondiale, la dépendance aux aléas et volontés de la « Métropole ». Ce qui va changer la donne sociale est la mise en place du suffrage universel qui, malgré les tentatives diverses, maintiendra au pouvoir des forces animées par la petite et moyenne bourgeoisie de couleur alliée à quelques républicains « blancs ».

La perspective était de mettre fin aux discriminations, de transformer la colonie en département français, jouissant des mêmes droits et devoirs, soumis aux mêmes lois de la « Métropole ». Ce programme ressemblait au programme de Schœlcher en 1848, Schœlcher restant d'ailleurs jusqu'à sa mort en 1893 très proche du Parti Républicain en Martinique. La plupart des dirigeants du Parti Républicain était animé par l'idéal d'une société laïque. Les oppositions sont vives, les adversaires conservateurs soutenus par l'évêché et un cléricisme militant prônent un retour à l'ancien ordre et à la monarchie.

Le mouvement syndical bien qu'ayant connu des débuts difficiles se met donc en place progressivement à partir de 1886.

Une grève éclate le lundi 5 février 1900 sur quelques habitations entre Marigot et Ste Marie. Les travailleurs réclament des augmentations de salaire, tantôt 2 Francs, tantôt 1,50 Francs. La grève se répand sur les autres habitations (Trinité, Lamentin, Robert). Une tuerie au François sous la détermination du lieutenant Kahn, prétendant « être attaqué » », fait 10 morts et 12 blessés graves parmi les grévistes. La détermination reste intacte et le conflit s'étend alors dans le sud. Ce fut un épisode majeur de l'Histoire sociale de la Martinique, avec les Hayot, Michel « ki pa le baye 2 Francs »²⁸ (chanson populaire).

Ce mouvement aboutit à la situation suivante : tous les ouvriers obtinrent une augmentation de 50%, la suppression des piquants et autres brimades, l'interdiction de renvoi pour fait de grève.

Mais malgré la reprise des tentatives de détournement, des accords eurent lieu, avec le licenciement de meneurs et la réduction des travaux dans les champs.

Ce mouvement a eu une connotation politique particulière car les radicaux « desprogistes » rendirent les usiniers responsables de la grève et les socialistes furent alors accusés d'introduire la révolution.

La grève de février 1900 donna naissance à la poussée ferme du mouvement syndical. Encouragés par leur lutte et leur succès, prenant conscience de ce que l'action de masse

²⁸ En français « Monsieur Michel refuse d'accorder deux francs ». Chanson populaire (Paroles de Léona Gabriel)

pouvait produire, on vit, dans plusieurs corporations, les travailleurs créer des syndicats, dès le lendemain de la grève.

La naissance du mouvement ouvrier est aussi étroitement liée à l'émergence du mouvement socialiste en Martinique (Nicolas, 1996), dont des membres ont marqué cette histoire. Citons à titre d'exemple Jules Monnerot et Joseph Lagrosillère. Le 23 novembre 1900, Jean-Jaurès rend hommage aux groupes socialistes des Antilles, en demandant, le déplacement des magistrats ayant brutalement condamné les grévistes de février, la disgrâce de l'officier meurtrier, la mise en liberté de tous les prolétaires condamnés pour fait de grève.

Le programme adopté par les socialistes, liste de la Martinique, consistait en un refus du nationalisme pour l'aspiration collectiviste avec une lutte « anti- capitaliste ». Il y avait alors une volonté de collectivisation des moyens de production et de transport.

Cependant le parti socialiste semblait vouloir édulcorer les spécificités du problème colonial en considérant la vieille colonie comme une province de la France.

1902, un tournant...

En 1902, les divers groupes collectivistes tiennent congrès et vont fusionner pour former la « Fédération socialiste de la Martinique ». Des élections législatives eurent lieu à St Pierre le 27 avril. Lagrosillère, le candidat socialiste, se désista en faveur de Louis Percin, ami du sénateur (1899 à 1916) Knight. Mais le 2ème tour de scrutin n'a pas eu lieu... Le 8 mai 1902, la disparition de St Pierre est un tournant de l'Histoire martiniquaise et une catastrophe planétaire.

La Martinique perdait son cœur économique, politique et culturel. Les principales « Rhumeries »²⁹ se trouvaient à St Pierre, la bourgeoisie de couleur fut décimée, de nombreuses familles békés et négociants blancs disparurent.

On assistera sur le plan économique à une véritable mutation de l'industrie rhumière. Ce drame entraîna également la disparition de toute une jeunesse lycéenne ainsi que la perte de nombreux acteurs politiques et artistes.

La production sucrière martiniquaise, handicapée par l'éruption, allait également subir la création de l'Union internationale des Sucres qui allait casser les protectionnismes des sucres nationaux. La production sucrière diminua pour remonter avec celles du Rhum en 1906 autour de la réorganisation des distilleries plus grandes. Conscient des inconvénients de la monoculture de la canne, une recherche de diversification agricole se lança avec, en 1907, la première exportation de banane vers le continent. De 1907 à 1914, on assiste plutôt à une amélioration de la situation économique.

²⁹ Distillerie de rhum (Dict. XIXè et XXè s.) Dans les fabriques de sucre, l'atelier où l'on fait fermenter les mélasses.

De la 1ère guerre 1914-1918 à 1930

La guerre de 1914-1918 fut un frein à cette dynamique d'exportation, le redémarrage ne se fit qu'à partir de 1930.

Sur le plan du syndicalisme, les ouvriers agricoles obtinrent encore quelques résultats (grève générale de 1905 de courte durée mais efficace) ainsi que d'autres ouvriers sur Fort de France (grève de 1906 des dockers de Fort de France). Dénués de ressources, les syndicats agricoles vivaient encore, placés sous la très forte influence du patronat. Les syndicats professionnels dont le siège était à Fort de France obtenaient plus de résultats (bâtiment, typographes, cordonniers).

Usiniers et rhumiers firent des affaires en or, le rhum était devenu une matière d'un intérêt non négligeable (fabrication des explosifs et autres munitions de guerre).

Pour le sucre, les régions productrices de betterave étaient occupées par les Allemands où se trouvaient sur les champs de bataille.

La prospérité ne profita pas cependant à tout le monde, les profits les plus importants allèrent vers les usines à sucre. Quelques familles aisées tirèrent largement profit de la situation. Cette guerre concentra donc davantage la richesse entre les mains d'une poignée de familles. Le revers fut l'augmentation des prix des produits de consommation courante, qui ne s'accompagna pas d'une augmentation des revenus. On assista donc à une diminution du pouvoir d'achat et une augmentation de la misère sur l'île

En 1916, 1917, des grèves émergèrent après une période de trêve liée à la guerre. Les géreurs et économistes des usines réclamèrent une augmentation de salaires au regard de l'importance des bénéfices. En 1917, les dockers cessèrent le travail sur le port de Fort de France.

Les Martiniquais allèrent également payer « l'impôt du sang » que les élus sollicitaient depuis plus de 20 ans. Une mobilisation des contingents antillais se mit en place. Beaucoup de Martiniquais y laissèrent leur vie, célébrés, au retour des survivants, par les cérémonies patriotiques. Si l'assimilation était bloquée au niveau institutionnel, la participation à la vie française se développait dans l'île, les Martiniquais se sentant « plus français » qu'avant.

La question de la répartition des richesses cristallise les conflits alors qu'un élan patriotique se construit pendant la guerre.

L'usine contrôlait désormais le jeu politique en Martinique. Elle était certes divisée en deux fractions, chacune contrôlant la bourgeoisie de couleur.

D'un côté, les républicains, représentant le capital associé aux socialistes réformistes (Fernand Clerc et Lagrosillère). De l'autre, les radicaux sous la houlette de Victor Sévère appuyés par la fraction conservatrice et réactionnaires des Aubéry, Rimbaud et Hayot.

Le mouvement communiste martiniquais naquit du groupe qui ayant quitté le groupe socialiste, avait constitué le groupe « Jean-Jaurès ». Parmi les premiers acteurs on retrouve Jules Monnerot, Joseph Del, Léopold Bissol, André Alier, ainsi que d'autres Martiniquais.

Le 8 mai 1920, sortit le 1er exemplaire du journal « Justice ». Le groupe Jean-Jaurès et ses idées communistes gagnaient en notoriété. Il s'affirma par le refus de collaboration des classes, initiée et représentée par Lagrosillère, l'organisation du prolétariat pour la lutte des classes et l'avènement d'une démocratie prolétarienne. Il y avait également une demande d'une assimilation organique, dans un prolétariat uni de la « Métropole » et des colonies. « Prolétaires de tous les pays unissez-vous! ».

Le groupe communiste Jean-Jaurès s'associera naturellement à la majorité du parti socialiste français qui, après le congrès de Tour (décembre 1920), créera le parti communiste français. L'action du groupe Jean-Jaurès sera principalement tournée vers la création des syndicats.

Entre 1930 et la deuxième guerre 1939-1945

L'assassinat le 12 janvier 1934 d'André Alier, journaliste communiste marqua définitivement les esprits tant il symbolisa une époque de très vives oppositions politiques dont les polémiques se retrouvaient pour l'essentiel dans la Presse. Les publications incisives du journal Justice porté par André Alier, notamment dans le cadre du scandale « Aubéry-Lareinty » aboutirent à l'assassinat de ce dernier. Une forte indignation au sein de la classe ouvrière et des organisations révolutionnaires s'exprima dans les colonies françaises, anglaises voisines et à Paris, la Ligue des droits de l'Homme, les syndicats, les étudiants antillais. Malgré cette campagne, le cynisme froid de l'Etat et de la Justice l'emporta et accoucha, à la cour de Bordeaux (celle de Fort de France ayant été dessaisie), de l'acquiescement des deux « complices d'assassinat » (Nicolas, 1996).

La période qui va de l'après assassinat d'André Alier jusqu'à la deuxième guerre mondiale est marquée par une montée en puissance du mouvement ouvrier.

La marche de la faim de 1935 est le symbole d'une montée de la lutte ouvrière développant une prise de conscience de sa force. Des arrêtés fixent des baisses de salaire des ouvriers déjà dévorés par une augmentation du coût de la vie. La Martinique ouvrière entre en ébullition et les ouvriers finissent par avoir gain de cause en ce qui concerne le maintien de leurs conditions salariales.

Après 1934, arrivèrent de nouveaux intellectuels portant les idées marxistes. Un apport de « sang neuf » (René Ménil, Georges Gratiant) insuffla du dynamisme au mouvement communiste, notamment dans les dénonciations du fascisme, ennemi de la démocratie et porteur de guerre (Nicolas, 1996).

En 1939, l'économie de la Martinique est essentiellement agricole, fondée encore sur une monoculture. C'est une économie dépendante de type colonial, avec 98% de ses exportations vers la « Métropole ». Les vieux clivages raciaux, se superposent aux clivages sociaux. Dans ce cloisonnement, grâce à l'extension de l'école laïque, il existe de puissantes opportunités de promotion sociale et de démocratisation.

La période 1939-1943 d'une Martinique sous Vichy est aussi une période singulière de l'histoire de l'île. Cette période redonne une importance stratégique à l'espace régionale des Antilles et de la Guyane mais la nomination d'un haut-commissaire par la 3ème République à Fort-de-France, l'amiral Robert, est aussi un frein à l'expression de la dissidence et la volonté de continuer la lutte aux côtés des Alliés avec l'Empire français d'Outre-mer. Elle symbolisera donc une période équivoque dans l'histoire de l'île, avec un véritable déploiement de Vichy en terre antillaise : d'une part une acceptation passive de la population des idées traditionnalistes de Pétain mais d'autre part des difficultés sociales croissantes, conséquences d'une mise des libertés publiques sous le boisseau (répression des communistes, des pacifistes, antimilitaristes, francs-maçons, laïques, résistants...) et d'un contexte de guerre. Les préjugés coloniaux et les critères raciaux se renforcent, on assista plutôt d'ailleurs à un retour de « l'élite blanche » et des békés à l'avant-scène politique (Pago, 2021).

L'entrée des Etats-Unis dans la Guerre, en décembre 1941, va progressivement changer la conjoncture. Fin 1942-début 1943, la dissidence se structure et se renforce puis on assiste à une amplification des troubles avec une entrée en scène progressive de la population, jusqu'à la résignation de Robert d'abandonner sa charge en se rendant aux autorités des Etats-Unis en juillet 1943 (Pago, 2021).

C'est aussi dans cette période qu'émergent de nouvelles voix pour l'identité martiniquaise de René Maran à Léon Gontran Damas puis Césaire, avec une critique du monde, un autre regard et un cri de révolte pour la dénonciation de la domination coloniale et l'affirmation de l'identité nègre. Tout en revendiquant l'égalité des droits au sein de la République, on s'affirmait au travers de Césaire, d'abord martiniquais, avec une culture originale prenant ses racines en Afrique.

La Martinique concevait alors son avenir dans un statut de département français, ce qui sera chose faite en 1946, par un parlement à majorité socialiste-communiste, à l'initiative de deux députés martiniquais, les communistes Aimé Césaire et Léopold Bissol.

L'après 1946

Mais la période 1946 à 1959 fut une époque de désillusion et de batailles avec comme toile de fond une misère dans laquelle se trouvait la très grande majorité de la population. Les revendications et conflits d'envergure prennent place alors qu'on assiste à une tentative concrète de l'Etat de ne pas respecter les délais fixés par la loi du 19 mars 1946 et de n'introduire que très progressivement et « prudemment » la législation métropolitaine dans les DOM.

Le préfet Pierre Trouillé symbolisa le sabotage de la départementalisation avec une tentative d'éviction du parti communiste et de ses idéologies. C'est aussi une période d'affaires et un climat de violence (« 16 de Basse Pointe » - 1948, fusillade de la Chassin -1951, l'affaire Beauregard, grève des fonctionnaires en 1950 avec la fin provisoire des discriminations salariales et de sécurité sociale).

Ce climat social est favorable à l'émergence de moments de solidarité exemplaire et des soutiens significatifs dépassant parfois le cadre insulaire.

Les 16 ouvriers de Basse Pointe qui passèrent deux ans en prison furent soutenus par les syndicats, le PCF avec des motions, pétitions, protestations contre les lenteurs de l'instruction. Un grand mouvement de solidarité apparut en France avec un comité de défense qui publia articles, cartes de solidarité à signer et organisa des concerts. Les Français, qui avaient vécu la période de Vichy, s'indignaient que seize ouvriers agricoles aient été emprisonnés sans preuves afin d'intimider la classe ouvrière.

La victoire des fonctionnaires martiniquais, à la suite des mesures accentuant les discriminations entre fonctionnaires martiniquais et métropolitains exerçant dans les DOM, qui après 33 jours de grève avec des défilés de rue, obtinrent une première victoire avec une extension à tous de la majoration de 25%, du même régime de prestations familiales et de sécurité sociale qu'en France. Le combat dut se poursuivre pour parvenir au 40% en raison du coût de la vie.

Des années soixante aux années soixante dix

Le climat social ne s'améliora guère jusqu'au début des années 60. Les émeutes de décembre 1959 symbolisaient cependant le malaise martiniquais dans un climat de violence policière et de répression opposant « racisme » d'une certaine population métropolitaine et ras le bol de la jeunesse, incertaine face à son avenir (Nicolas, 1998).

De 1960 à 1970 on assista à une réaction du gouvernement pour faire face à l'offensive populaire. D'abord une « stratégie anti-jeunes », rappel sous les drapeaux et envoi en France, expulsion des « inspireurs ». Alain Plénel, recteur d'académie fit les frais de cette politique par la suspension de ses fonctions et son rapatriement en France. Puis une augmentation des gendarmes et la construction de casernes, avec la mise en place d'un véritable climat d'intimidation et de peur (Nicolas, 1998).

La réaction fut finalement la montée de la revendication de l'autonomie en opposition de l'assimilation, portée par le PCM, ce qu'initialement ne souhaitait pas d'ailleurs le gouvernement.

La répression se poursuivit, on notera notamment **l'ordonnance du 15 Octobre 1960** où l'Etat prenait des mesures disciplinaires contre les fonctionnaires dont « le comportement est de nature à troubler l'ordre public ».

De vives protestations s'élevèrent avec un mouvement de grève tandis que Césaire porta la revendication à l'assemblée nationale.

Puis, survient le volet principal de l'action de l'Etat avec l'émigration. Le gouvernement veut « inverser la courbe démographique ». Il fallait « exporter la jeunesse » et se débarrasser des « éléments turbulents » pouvait-on entendre des décideurs.

Le BUMIDOM³⁰ fut créé en 1963. L'opération se fit à un rythme effréné tant la jeunesse était en attente de débouchés, voulant trouver vie meilleure dans un pays moderne qui les fascinait. La désillusion fut grande, tant la situation des émigrés en France était précaire. Il y eut également le Service Militaire adapté, qui cette fois mobilisait les recrues dans le cadre du service militaire leur donnant une formation technique, permettant de créer des structures nouvelles (routes, lotissement, ...) et souhaitant peupler et mettre la Guyane en valeur en particulier. Le volet émigration vers la Guyane fut un échec.

Dans l'Histoire du PCM notons également la mort, le 3 décembre 1969, de deux dirigeants des PC martiniquais et guadeloupéen revenant d'une conférence internationale du PC Chilien dans un crash d'avion à destination de Pointe à Pitre via le Venezuela. La thèse officielle est celle de l'accident mais de nombreuses zones d'ombres subsistent. Le secret-défense pesant toujours sur cette affaire depuis 1969 (prolongé fin 2019), la question de l'attentat semble faire toujours partie des hypothèses plausibles. Une association des familles des victimes s'est constituée pour élucider cette affaire.

Dans les années 1970 on assiste à la **structuration du paysage politique martiniquais**, avec un jeu d'acteurs plutôt divisé se disant « anticolonialiste ». Le parti communiste martiniquais devait s'émanciper en septembre 1957 et le parti progressiste naissait lui en mars 1958 suite à la réaction de Césaire aux « excès » du grand parti communiste français. Cette scission devient représentative d'autres et va dessiner un paysage complexe d'acteurs se disant « anticolonialiste » entre les indépendantistes, les autonomistes alors que la droite classique se fait progressivement balayer du paysage avec un discours de plus en plus inaudible du « restons français » et une inefficacité de la peur du « largage ».

En 1968, Guy Cabort-Masson et Alex Ferdinand réalisent le drapeau nationaliste martiniquais Rouge Vert Noir. C'est aussi la même année que naît le Mouvement National pour la Libération de la Martinique (M.N.L.M), premier parti indépendantiste de l'île.

Ces développements sont largement inspirés des travaux de l'historien martiniquais Armand Nicolas. Sans doute portent-ils la marque de son engagement politique, Armand Nicolas ayant été un membre actif du parti communiste martiniquais dont il a été le secrétaire général. L'angle d'attaque ainsi que les catégories d'analyse privilégient l'histoire du mouvement ouvrier ainsi que le rôle de l'appareil répressif de l'Etat. Ils ont néanmoins le mérite de rappeler les tensions internes à la société martiniquaise et les rapports conflictuels

³⁰ Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer, organisme public français chargé « d'accompagner » l'émigration des habitants des Outre-mer vers la « Métropole »

et parfois teintés d'ambivalence - dont on retrouve encore les traces aujourd'hui - qui caractérisent historiquement la société martiniquaise.

Daniel (2005) a décrit « l'évolution des clivages partisans » dans l'île et à quel point ces derniers se sont faits et défaits dans les territoires ultramarins autour des questions institutionnelles ou statutaires, d'une part, et du lien rattachant les outre-mer à la France hexagonale, d'autre part. Le Mouvement Indépendantiste Martiniquais (MIM) né le 1^{er} juillet 1978 va en effet se renforcer, lors d'élections successives, sur les craintes suscitées par l'absorption dans l'ensemble européen avec un discours, qu'on retrouve également en partie chez les autonomistes, parlant de risques de « dilution des différences culturelles ».

Au début des années quatre-vingt avec l'arrivée de la gauche au pouvoir et la mise en œuvre de la décentralisation, le « moratoire » sur la question statutaire décrété par Aimé Césaire (jusqu'en 1992), les débats perdent de leur authenticité et on assistera à un déplacement des enjeux. Les mouvements autonomistes, désormais partis gestionnaires vivant le désenchantement à l'égard des institutions décentralisées, vont faire face aux Antilles Guyane (Daniel, 2005) à un espace de contestation qui va être occupé par les nationalistes et indépendantistes.

On assista, en particulier en Martinique, à une multiplication des partis politiques à fondement mayoral et une profusion des candidatures ou des listes lors des élections locales. C'est sur ce paysage que s'appuie encore aujourd'hui l'organisation politique martiniquaise.

1.4.2.2.2 Mouvements sociaux, amplification de la solidarité, séquelles et mutation de la société martiniquaise

De nombreux étudiants martiniquais rentrent en vacances « au pays » et se trouvent choqués par la misère, la répression et une situation sociale de la jeunesse dans l'île préoccupante. Il y a une prise de conscience que le rattachement départemental masque un système « colonial » persistant et perpétuant des inégalités.

Fin 1962, se crée alors l'OJAM née d'un ralliement des étudiants aux jeunes anticolonialistes du territoire. Une assemblée générale à la maison des syndicats de Fort-de-France installe l'association avec la mise au point d'un manifeste « contre le colonialisme, pour la libération de la Martinique » (Nicolas, 1998).

L'opinion publique soutient de plus en plus l'OJAM face à l'acharnement de l'Etat prêt à en découdre avec les associations jeunes et anticolonialistes. L'Etat, soutenu par les « départementalistes », prétextant que ces mouvements prônent la sortie de la République française pour y établir un gouvernement national à la solde d'un impérialisme étranger, leur mène la vie dure.

Le journal « Justice », saisi deux fois dans la période (février 1963), demande la libération des jeunes. La station « Radio Caraïbes », qui donne un compte rendu objectif de la situation est dans le viseur du préfet. Le PCM est rendu responsable des incidents.

Cette affaire traduit néanmoins un échec du gouvernement français : la pression internationale par « l'Association internationale des juristes démocrates » est forte. Elle condamne la répression dans les DOM, puis en France, un comité pour la décolonisation des DOM se constitue demandant la libération des cinq prisonniers et exprimant sa solidarité envers les peuples antillais, guyanais et réunionnais.

Brandissant l'épouvantail « Autonomie=misère », le gouvernement renforce la propagande officielle (Télévision, puissants moyens accordés à France-Antilles éliminant les petits journaux départementalistes).

La lutte se poursuit avec notamment la demande d'abrogation de l'ordonnance du 15 octobre 1960 et la mise en œuvre de divers recours devant les tribunaux administratifs des fonctionnaires victimes de cette ordonnance. L'Etat est condamné pour abus de pouvoir et violation du statut des fonctionnaires.

Rythmé par divers combats, la société martiniquaise change. Les luttes soutenues des travailleurs et les forces anticolonialistes ont été un aiguillon déterminant et contraignant pour le pouvoir Gaulliste. De Gaulle doit même proclamer « Nous ferons des Antilles la Vitrine de la France ».

L'organisation, les indicateurs économiques et sociaux témoignent de résultats en demi-teintes, même si l'on peut constater de nombreuses accélérations au milieu des années 1960 (amélioration de la santé publique, augmentation des niveaux de vie, bénéficiant pour

l'essentiel aux fonctionnaires avec le supplément de vie chère de 40% sur le traitement brut, augmentation des crédits à la consommation). Il faut cependant lire une situation sociale contrastée entre le public et le privé avec une très grande disparité sociale.

La Martinique entre alors pendant les années 70 dans la société de consommation avec un exode rural et une mutation du monde ouvrier et une tertiarisation de l'économie. On doit aussi noter une nette féminisation de l'emploi dans le secteur tertiaire (commerce, services, administration, enseignement etc.) et une évolution des mentalités avec une certaine démocratisation du travail qui ralentit, au moins en apparence, une société organisée sur de prétendues infériorités (femmes, descendants d'Inde, Noirs). Cependant les clichés restent bien présents (Zander, 2013).

On doit aussi se rappeler qu'en février 1974, une page de l'Histoire sanglante et politique de l'île allait encore marquer les esprits. Il s'agissait d'un nouvel évènement qui venait rappeler, 30 ans après la départementalisation, que le pouvoir avait encore beaucoup du mal à rompre avec l'arbitraire et la violence, signature de la situation coloniale. Il en était de même de la mesure pour permettre l'égalité des droits sociaux et le développement économique.

Une grève émerge sur l'habitation Vivé au Lorrain avec comme revendication une meilleure répartition des tâches, l'application du SMIC horaire et l'arrêt de l'utilisation des produits dangereux pour le traitement de la banane.

Ce mouvement qui durera jusqu'au 19 février 1974 se termina par la mort de deux grévistes. La date du 14 février marqua par ailleurs les esprits : 150 ouvriers grévistes furent entourés par des troupes de gendarmerie qui firent usage des gaz lacrymogènes accompagnés de tirs à balles réelles.³¹

1.4.2.2.3 [De la bataille pour l'école laïque à celle pour la promotion sociale par l'éducation](#)

Dès 1871, un combat s'engage entre les conservateurs et les républicains. L'opiniâtreté du Conseil Général, malgré les réticences des autorités, pour que fonctionne dans chaque commune une école publique, laïque, tenue par des instituteurs laïques, gratuite, obligatoire, sera remarquable.

En 1884, un « pensionnat colonial » des jeunes filles, établissement d'enseignement secondaire s'ouvre à St Pierre. Le lycée de St Pierre est inauguré le 21 juillet 1881. Une discorde s'installe entre Marius Hurard et Ernest Desproges, deux principales figures républicaines sur le fait d'accélérer ou non la politique d'assimilation.

Comme le rappelle (Dumont, 2010), l'école est considérée comme le lieu prioritaire de la promotion sociale. Mais l'attente de l'éducation va se heurter dans l'histoire aux réalités. De

³¹ Célestine, « La lutte des Antillais pour l'égalité », 2007.

1917, jusqu'aux années 1940, la moitié de la population d'âge scolaire est privée de toute instruction (Dumont, 2010).

Aux Antilles, les dépenses de l'enseignement primaire incombent entièrement aux communes jusqu'en 1918, puis conjointement entre l'Etat et le gouvernement de la colonie après cette date. Il apparaît de ce fait d'abord un très net déséquilibre entre les habitants des villes et les autres communes de l'île. Les représentants de l'Etat privilégieraient par ailleurs les cursus courts, l'enseignement technique.

Devant la survivance de l'ordre colonial, une situation économique figée pendant des décennies après la transformation statutaire de 1946, l'attente venant de l'éducation est extrêmement forte.

Cette situation est très régulièrement mise en avant dans les journaux des années 1950 (« Le Sportif », « Le Progrès social »..), dénonçant un système éducatif cherchant à perpétuer un monde « ouvrier ».

Au-delà du paysage et des jeux politiques, l'engagement et les convictions nationaliste et anti-colonialiste vont aussi conduire à des actions exemplaires notamment dans le domaine de l'éducation. Il se crée en septembre 1970, sous l'impulsion de certains hommes, intellectuels martiniquais, enseignants (Guy Cabort-Masson, M et Mme De Grandmaison) appuyés par Aimé Césaire, député Maire de Fort-de-France, l'Association Martiniquaise d'Education Populaire (AMEP), un établissement scolaire alternatif qui entend développer des méthodes pédagogiques plus adaptées au contexte socio-culturel martiniquais en impliquant un certain nombre d'enseignants engagés (V. Placol, E. De Lépine) qui ne va cesser de croître au fil des années.

Cette école a rencontré de nombreuses difficultés d'ordre administratif à sa création car devant affronter une administration coloniale particulièrement agressive et hostile à tout mouvement d'émancipation de Martiniquais désireux de « gérer eux-mêmes leurs propres affaires ». Mais l'AMEP demeure quoiqu'il en soit une remarquable *success story* martiniquaise poussée par l'idéal d'émancipation d'une population : en 1983, l'AMEP obtient du Ministère de l'Education Nationale de passer sous contrat d'association avec l'Etat (loi Debré) et devient un lycée privé. En 1986 elle crée un BTS et compte six cents élèves. En 1998, elle s'étend et prépare aux métiers de la restauration, de l'hôtellerie, de la cuisine et de la pâtisserie. En 2008, l'AMEP signe une convention avec le Conseil Régional, pour gérer un CFA³² BTP³³ de 45 divisions couvrant le niveau de CAP³⁴, Baccalauréat professionnel, les dispositifs d'initiation aux métiers par alternance, le BTS³⁵ pour plus de 500 apprentis. Malgré des difficultés financières et matérielles très décriées dans la presse en 2016 (post année électorale de la CTM), l'AMEP dispense aujourd'hui, un enseignement allant de la maternelle

³² Centre de Formation d'Apprentis

³³ Bâtiment et travaux publics

³⁴ Certificat d'Aptitude Professionnelle

³⁵ Brevet de Technicien Supérieur

au supérieur, incluant le secondaire et la formation professionnelle, dans des établissements scolaires répartis sur 4 sites géographiques.

La question de la promotion sociale par l'éducation, l'émancipation doit continuer à être interrogée aujourd'hui en Martinique dans un monde où l'économie libérale, la société de consommation a redessiné considérablement les relations sociales.

Césaire (1950) dans son « discours sur le colonialisme », va, dès son ouverture, clairement poser le sujet : « La civilisation dite « européenne », la « civilisation » occidentale, telle que l'ont façonnée deux siècles de régime bourgeois, est incapable de résoudre les deux problèmes majeurs auxquels son existence a donné naissance : le problème du prolétariat et le problème colonial. »

Balandier (2001) se livre à une approche théorique de la question coloniale. « La situation coloniale pose des problèmes au peuple soumis – qui répond à ceux-ci dans la mesure où un certain « jeu » lui est concédé – à l'administration qui représente la nation soi-disant tutrice (et défend les intérêts locaux de cette dernière), à l'État fraîchement créé sur lequel pèse tout un passif colonial ; actuelle, ou en cours de liquidation, cette situation entraîne des problèmes spécifiques qui doivent provoquer l'attention du sociologue. »

La prise en compte du fait colonial dans les travaux des sociologues et anthropologues est donc très inégale. C'est de manière très chaotique que le fait colonial est intégré dans les enquêtes pratiques et le travail de terrain du sociologue. Il est enfin rare que la situation coloniale d'un territoire soit identifiée comme agissant dans sa totalité.

« La « colonie », société globale, se compose en général d'un nombre de groupes plus ou moins conscients de leur existence, souvent opposés les uns aux autres par la couleur, et qui s'efforcent de mener des vies différentes dans les limites d'un cadre politique unique. La base raciale des « groupes », leur hétérogénéité radicale, les relations antagonistes qu'ils entretiennent et l'obligation où ils se trouvent de coexister dans un cadre politique unique établit la situation coloniale en tant que telle. La question de la minorité numérique, qui n'est pas une minorité sociologique, se pose également. » (Balandier, 2001).

F. Vergès (2007) montre avec quelle facilité, ambiguïté et cynisme, la pensée abolitionniste va justifier l'intervention des Etats et des organisations anti-esclavagistes notamment dans les pays africains et asiatiques. L'abolitionnisme va ériger en principe le « droit d'ingérence » et sacrer un ensemble de *guerre juste* où les armées coloniales envahissent et s'installent « au secours des peuples » (Vergès, 2007, p.107).

« L'œuvre anti-esclavagiste » vient alors justifier la construction en Afrique de postes militaires, des chemins de fer, de routes etc. C'est le même maréchal Gallieni qui signe le décret d'abolition le 28 septembre 1896 à Madagascar, recevant une médaille d'honneur de la société anti-esclavagiste de Paris pour son acte d'humanité, qui deux mois après organise la corvée des heures de travail obligatoires dans l'année des hommes malgaches pour l'administration française avec répression violente et massacres en cas d'insoumission. Dans les colonies esclavagistes françaises où sévit un régime « où le maître se comportait en patriarche sadique, violent et tyrannique », pour que puisse « s'accomplir la colonisation républicaine, cette figure négative doit être effacée et supplantée par la figure bienveillante de la Mère Patrie », (Vergès, 2007). On remarque alors que « le discours de la mission

civilisatrice permet le passage entre la colonie esclavagiste et colonie impériale », (Vergès 2007).

Dans l'ouvrage *la fracture coloniale*, Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire tentent d'aborder la complexité de l'action de la République française en disant qu'elle n'a pas été que « coloniale » mais a aussi été « coloniale » aux côtés de ses engagements humanistes et anticolonialistes. Ce positionnement leur a fait subir les foudres de l'accusation en anti-républicanisme d'un certain nombre d'intellectuels français, au nom d'une préservation de la République et d'une accusation d'attiser les mémoires coloniales. Il faut se rappeler en effet que cet ouvrage a cherché à montrer que la France a aussi été « colonisée par son Empire » en termes de représentations de la diversité humaine notamment et que ce fait doit permettre d'écrire plus justement l'histoire et le récit national. Cet ouvrage a aussi été accusé de créer la « fracture coloniale », critiqué car sujet dont il ne vaut mieux pas parler ou participant à la fragilisation de l'identité française, certains intellectuels souhaitant d'ailleurs tout nettement en finir avec la question de la repentance coloniale. Le fait colonial existe donc comme « symptôme d'un malaise au cœur de la pensée universaliste », (Vergès, 2007).

La reconnaissance du fait colonial, sa présence dans nos vies d'aujourd'hui continue donc à interroger entre le déni de son existence ou l'évocation exacerbée de ce fait pour expliquer les actualités quotidiennes. Les politiques martiniquais n'ont-ils pas parfois abusé à des fins électoralistes du fait colonial pour faire oublier leurs insuffisances, leurs quêtes de reconnaissance et de pouvoir personnels ? Ne faudrait-il pas davantage reconnaître l'existence du fait colonial dans l'histoire de la Martinique et analyser sa persistance dans la vie quotidienne ?

Les contradictions du colonialisme européen méritent donc toujours d'être interrogées car le sujet est loin d'être épuisé.

Devant cette complexité, on peut revenir au regard porté par Glissant sur la jeunesse, ses problèmes et la manière où en 1963 il en parlait, énonçant finalement le déroulement du fait colonial. Ce texte permet³⁶ également de se poser les mêmes questions aujourd'hui.

Il y avait en 1963 aux Antilles françaises, une population très jeune, vivant dans les dernières miettes de l'empire colonial français et confrontée aux maux du sous-développement de leur territoire. Il y avait une crainte par le pouvoir colonial de la poussée démographique et une volonté farouche d'en maîtriser les effets avec la mise en place d'un discours des plus cyniques : « Il n'y avait pas de places aux Antilles pour les jeunes antillais » ; « Les jeunes devaient s'expatrier pour trouver les moyens de survivre »¹⁸

Ces derniers s'engagèrent dans les guerres coloniales, menées par la France, situation cynique et injuste. Ils participèrent à la « criminelle expédition d'Indochine, à l'hypocrite pacification de l'Algérie et servirent comme garde-chiourmes en Afrique Noire », (Glissant, 2011).

³⁶ « Problème de la jeunesse aux Antilles », texte paru dans la revue *Présence Africaine* n°XLVII, 1963

Glissant dénonçait les solutions proposées par l'Etat français aux jeunes Martiniquais : l'émigration érigée en doctrine officielle, organisée et mise en application de façon massive. Il est alors apparu que la stratégie de l'Etat consistait à briser les mouvements nationalistes trouvant leurs forces vives dans la jeunesse.

Glissant décrivait une situation où les moyens d'éducation et d'émancipation étaient en décalage avec les besoins réels et voyait une très nette résistance de la colonie à augmenter les moyens (lycée, Université, bibliothèque, équipements sportifs, postes de professeurs). Derrière les discours sur la jeunesse, avenir du pays, se cachaient des stratégies opaques d'affaiblissement voire de son anéantissement quand elle devait se faire tuer sur les fronts de guerre coloniaux. Prisonniers du confort de leurs salaires et les facilités que commençaient à leur proposer la société de consommation, les fonctionnaires jouent le rôle de « témoins muets d'un drame dont ils sont parfaitement conscients ». Glissant témoignait déjà d'une certaine division des agents de l'Administration coloniale, l'action commune n'étant pas organisée pour faire changer la stratégie d'Etat. Peu d'entre eux militent et devant le « macarthysme » très en vogue aux Antilles, beaucoup de petits fonctionnaires choisissent le silence. Il existait en effet la crainte d'être pris pour un communiste.

A cette époque, Glissant témoigne également d'une très forte aliénation culturelle, avec un contenu de programmes scolaires affligeant et tourné vers la « Métropole ».

Enfin, il est intéressant d'identifier les divisions existantes dans la vie politique aux Antilles. Les partis et les forces politiques anticolonialistes ont du mal à se mettre d'accord sur un programme unitaire d'actions anticolonialiste alors que les jeunes enseignants ou fonctionnaires sont instrumentalisés par les politiciens les plus ambitieux.

Même s'ils existent de nombreuses organisations sportives notamment à Fort-de-France, l'organisation de la jeunesse structurée et pérenne à l'échelle de l'île est celle de l'Eglise. Celle-ci dispose de moyens bien supérieurs à ceux des diverses associations culturelles ou sportives mais les organisations cléricales sont clairement plutôt des alliées naturelles dans les années 1960 du système colonial aux Antilles.

Le regard de Glissant sur la société des années 60 malgré les transformations des années 70 et les évolutions sociales des décennies récentes a encore une certaine réalité aujourd'hui. En effet, la question de la « marge coloniale »³⁷ dans laquelle « l'universalisme différentialiste » de la citoyenneté française, fondée sur la couleur de peau, est omniprésente dans la réalité quotidienne des citoyens « entièrement à part » de la société française.

Cette question de la « marge coloniale » rejoint le concept de la « colonialité » du pouvoir³⁸ développé par le sociologue Anibal Quijano. Ce dernier explique que la matrice coloniale ou « colonialité » du pouvoir se fonde, à ses origines, sur quatre piliers : l'exploitation de la force

³⁷ Larcher Sylviane, *L'autre Citoyen*, 2009

³⁸ « Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina » in E. LANDER (éd.), *La colonialidad del saber : eurocentrismo y ciencias sociales. Perspectivas latinoamericanas*, Buenos Aires, CLACSO, 2005, p. 201-246 (disponible en ligne : <http://www.clacso.org/wwwclacso/espanol/html/libros/lander/10.pdf>).

de travail, la domination ethno-raciale, le patriarcat et le contrôle des formes de subjectivité (ou imposition d'une orientation culturelle eurocentriste).

La « race » est décrite par Quijano comme l'instrument de domination sociale qui a été imposée comme critère fondamental de classification sociale universelle de la population mondiale. C'est autour de cette idée de race produite au début de la formation de l'Amérique et du capitalisme, qu'auraient été distribuées les principales identités sociales et géoculturelles du monde de l'époque. Sur la notion de race s'est fondé l'euro-centrage du pouvoir mondial capitaliste, la configuration spécifique du pouvoir et les implications dans le processus de formation des Etats-nations modernes.

Cette « colonialité » du pouvoir semblerait plus durable que le colonialisme au sein duquel il a été engendré.

Il faut noter que pour la majorité de la population mondiale, l'idée même de « race », comme un élément de la « nature » ayant des implications pour les rapports sociaux, se maintient, quasiment intacte, depuis ses origines. Il y a de ce fait une exceptionnelle efficacité de cette idée de « race » phénomène de la biologie dans l'instrumentation de la domination sociale, de mécanismes de « supériorité »/ « infériorité » dans l'histoire du Territoire Martinique avec une déclinaison morbide dans le local et dans la relation au global.

La question de la race a cependant pris progressivement une tournure qu'il convient d'analyser. D'abord constituée sur une base biologique abusive avec les effets désastreux que l'on sait, il apparaît, après la seconde guerre mondiale, une hostilité largement partagée à la notion de « race » en France. En réaction aux crimes nazis, on assiste à une mobilisation d'organisations internationales et de mouvements antiracistes alors en constitution ainsi qu'à la naissance d'un discours qui fait de l'universalité de la « race humaine » un socle idéologique.

Il y aurait cependant un changement de paradigme. D'une base biologique, nous aurions basculé dans celle de la culture, la culture « commune », les valeurs universelles telles que la tolérance et la liberté qui auraient réuni les français après certaines fortes déclarations d'empathie post crise. Mais cette culture, a-t-elle vraiment fait disparaître la domination et la race, ne somme- t-elle pas certains citoyens à montrer « patte blanche » avec un récit national dans lequel les ex-colonisés ont peu de place? Il se stabiliserait donc une conceptualisation « d'un antiracisme sans race ». Il apparaît que la « reconnaissance croissante des discriminations ethnoraciales est alors allée de pair avec la diffusion d'un racisme plus « subtil » et ordinaire, moins biologisant et culturaliste » (Talpin et al., 2021, p. 262).

Il existe actuellement de vives oppositions sur la question de la « race » et des identités, qui a été remise en jeu par le retour en France de la notion d' « identité nationale », le discours de polémistes proposant une diabolisation de l'altérité, et progressivement la montée des études dites « postcoloniales » et « décoloniales » mobilisant des outils conceptuels travaillant sur les questions du conformisme de la norme. Un discours identitaire habité par la terreur du « grand remplacement », valorisant l'identité blanche, masculine, virile, colonialiste s'oppose à un « autre monde », des « nouveaux barbares ». Nous sommes

actuellement immergés dans des pensées où se mêlent rejet de l'autre, conspiration, racialisation des subjectivités et assignations identitaires (Roudinesco, 2021).

Dans notre approche, il s'agit de ne pas contester la diversité des communautés humaines ni d'essentialiser l'universel ou la différence. Une approche par une « pensée complexe » invite à ne pas réduire les phénomènes pour ne pas s'y perdre, d'exclure toutes assignations, hiérarchies et faire le travail de « reliance » d'empathie, de compassion pour entrer dans le monde de l'autre. Il s'agit finalement d'admettre que « la totalité-monde est un rhizome dans lequel tous ont besoin de tous » (Glissant, 1995)³⁹.

La société martiniquaise a été fondée dans le contexte de la plantation coloniale sur l'idéologie raciste. « Ces catégories « raciales » ont été complètement intériorisées par les Martiniquais, et de ce fait sont devenues des concepts émiques », (Zander, 2013). Si l'appartenance raciale a été au temps de l'esclavage régie par le Code Noir – système juridique propre, de nos jours, Zander (2013) citant Bonniol (1992) précise que la société martiniquaise reste « caractérisée par l'obsession coloriste, l'identification raciale pouvant resurgir à tout instant, en particulier lors de toutes les crises politiques graves ». Ce territoire qui a dû faire « société » avec une multitude d'acteurs, des conflits et des haines, des douleurs et souffrances, des peurs et des traumatismes, est aussi en 2021 actif, dynamique et tourné vers le monde.

Suite à nos diverses analyses, plusieurs questions peuvent se poser :

Les Antillais sont-ils encore des sujets largement subalternisés ? Y-a-t-il encore un enlèvement structurel de l'organisation sociale qui fait qu'aucune manifestation de colère ne semble pouvoir changer la donne ? N'y-a-t-il pas un défilé de hauts fonctionnaires venus de l'hexagone pour diriger les services de l'Etat (Environnement, Sécurité, Justice, Santé,), ces derniers s'adjoignant parfois des compétences locales permettant de maîtriser, le temps de leur passage, certaines frustrations ou colère ? Le champ politique électif, avec une kyrielle de pouvoirs parcellaires, par ailleurs divisés, est-il un réel pouvoir alors que l'Etat, représenté par ses hauts dignitaires venant de « Métropole » garde « la main » lors des gestions de crises (sociale, climatique, sanitaire, ...) ? Le discours politique territorial « victimaire », la mise à l'index des « coupables » (Békés, « Métros », la France, l'Union Européenne), n'est-il pas arrivé à une forme d'épuisement après la démonstration d'une relative inefficacité des politiques territoriales, révélée par la persistance de mauvais scores socio-économiques (chômage des jeunes, démographie, production endogène, vulnérabilité) ?

1.4.2.3 Des apprentissages de la crise de 2009

Les conditions qui ont conduit à la grande crise de 2009 en Guadeloupe et en Martinique sont rappelées par Michel Desse (2012). Le contexte social depuis les années 1960, touché par le chômage et le sous-emploi va connaître une aggravation par la crise pétrolière de 2007 qui a rappelé la contrainte insulaire. Dans un contexte aggravé à cause de la crise mondiale, le collectif guadeloupéen LKP⁴⁰ regroupant une cinquantaine d'organisations syndicales dépose

³⁹ Edouard Glissant, Introduction à une politique du divers (1995), Paris, Gallimard, 1996

⁴⁰ « Liyannaj Kont Pwofitasyon »

une plateforme de 146 revendications concernant le niveau de vie, le logement, le transport, l'éducation, la formation professionnelle, l'accès à l'emploi, les droits syndicaux, les services publics, l'identité et la culture. Les revendications reflètent les secteurs économiques en crise, sinistrés par un chômage endémique en croissance.

En Martinique le Kolectif du 5 février (K5F) allait également mettre en œuvre une plateforme de revendications, en phase avec celle du LKP, consistant en une critique de la « vie chère » et affirmant l'existence d'une situation sociale jugée inacceptable.

La hausse des prix a été l'élément déclencheur de cette crise. Les prix de l'alimentation qui constituent le premier poste de dépenses des ménages connaissent de grands écarts saisonniers. A ceci se rajoute le poste énergie qui occupe la seconde place dans le budget de consommation des ménages (IEDOM, 2008). Les particuliers dépendent des produits raffinés et stockés par la société de raffinage de la SARA⁴¹, implantée en Martinique, en véritable position de monopole dans les deux îles. Ce monopole a fait que la SARA répercutait avec retard les baisses de prix mondiaux qui s'amorcèrent dès la fin 2007. Cette stratégie a conduit en Guadeloupe au démarrage du conflit par la grève des transporteurs.

En réalité ce conflit traduit les mutations après la départementalisation de l'économie insulaire. Comme le dit Alain-Philippe Blérald (1986), « la problématique assimilationniste pose la départementalisation comme étant l'organisation institutionnelle idéale pour promouvoir les Antilles sur la voie du développement économique ». L'idée qui prévaudra est qu'il incombait à la puissance publique de pallier par une politique délibérée et active, les carences de l'initiative privée, en vue d'impulser l'industrialisation. En réalité, le dispositif d'agréments fiscaux et d'incitations financières supposé assez attractif pour provoquer l'afflux de capitaux privés engendrera plutôt un nouveau type de dépendance, la dépendance financière étatique. Dans un second temps, le blocage induit de l'industrialisation des Antilles aboutira à un renforcement de leur dépendance commerciale.

Les premières mesures d'incitation financière et fiscale datent de 1952. A partir de 1978, des organismes spécialisés viennent épauler les efforts financiers et fiscaux (ADEM⁴², 1979, Société de crédits, Société d'aide technique). La réalité de cet arsenal d'aide est qu'il est souvent détourné de son affectation réglementaire et ne peut finalement déclencher une quelconque industrialisation. Par ailleurs de nombreux rapports de l'Inspection Générale des finances cherchent à proposer des solutions d'efficience, tant la réalité témoigne que les aides profitent à une oligarchie antillaise (Distillerie, Conserverie, Aliments bétails, Meunerie) et aux grandes sociétés métropolitaines pour lesquelles elles représentent une véritable manne. Petits entrepreneurs et artisans n'en bénéficient que de manière résiduelle.

Il s'est par ailleurs déroulé un double mouvement. D'abord des dépenses publiques d'équipements supportées par l'Etat et les collectivités locales avec notamment des

⁴¹ Société Anonyme de la raffinerie des Antilles, possédant une raffinerie en Martinique, des dépôts d'hydrocarbures en Guadeloupe et Guyane

⁴² Association pour le développement économique de la Martinique

programmes de constructions scolaires et universitaires, hospitalières et de logements sociaux. Des efforts également sur les réseaux routiers, sans compter la modernisation des équipements portuaires et aéroportuaires, culturels et sportifs. Derrière cette progression globale, autant d'indices du « progrès économique et social », on peut constater de très fortes inégalités sociales avec de vrais problèmes de répartition, ainsi que finalement une nette augmentation des importations et une dépendance du secteur industriel à l'égard des approvisionnements externes qui deviendra structurelle.

De plus, on assiste à une généralisation de la consommation de masse stimulée par une croissance des revenus nets de 1949 à 1978 mais avec tout de même de fortes distorsions. Depuis le début des années 1950, les fonctionnaires bénéficieront comme les Métro[politains]⁴³ de la majoration de 40% du salaire de base. Mais un tel système doit être mis en regard avec la situation des travailleurs du privé et du semi-public qui perçoivent des revenus inférieurs au SMIC⁴⁴ métropole (20% inférieur). La concentration salariale, dont bénéficient les fonctionnaires mais aussi les cadres supérieurs et moyens et certaines catégories du secteur privé, génère donc une demande spécifiée qui finalement ne fait que dynamiser les importations. Les mécanismes de répartition participent ainsi à l'accentuation de la dépendance externe des Antilles françaises.

La crise de 2009 se veut donc un révélateur d'une situation sociale complexe et déséquilibrée qui s'est construite au fil des années.

Une étude COMPAS⁴⁵ d'octobre 2013 sur la situation économique et sociale de la Martinique tirera encore la sonnette d'alarme.

La Martinique comme l'ensemble des territoires d'Outre-mer continue à être confrontée à de très grandes inégalités sociales (indice GINI). Elle se trouve à la 3ème place des territoires les plus inégalitaires. Un cinquième de la population dispose de revenus insuffisants pour vivre sans prestations, l'aide de la famille ou le travail non déclaré. Dans les villes les plus « riches » en Martinique, que sont Case-Pilote et Schœlcher, 20 % de la population vit avec moins de 720 euros par mois...

Selon une étude du ministère de l'Education, réalisée lors de la journée « défense citoyenneté », la part de jeunes de 18 ans en difficulté de lecture atteint 10 % en moyenne pour l'ensemble de la France (données 2012), mais entre 30 et 75 % dans les Dom.

La moyenne nationale masque en effet les écarts qui existent entre les territoires. En « métropole », le taux s'étend de 5 % de jeunes en difficulté en Haute-Savoie à 16 % dans l'Aisne. On en est très loin dans les Dom : le taux atteint 27,6 % à La Réunion, 30,4 % en Martinique, 33 % en Guadeloupe mais aussi 48,4 % en Guyane et 74,9 % à Mayotte.

Le taux de chômage atteint en moyenne 25 % dans les Dom, dont 21% en Martinique, selon les données de l'Insee (2e trimestre 2012).

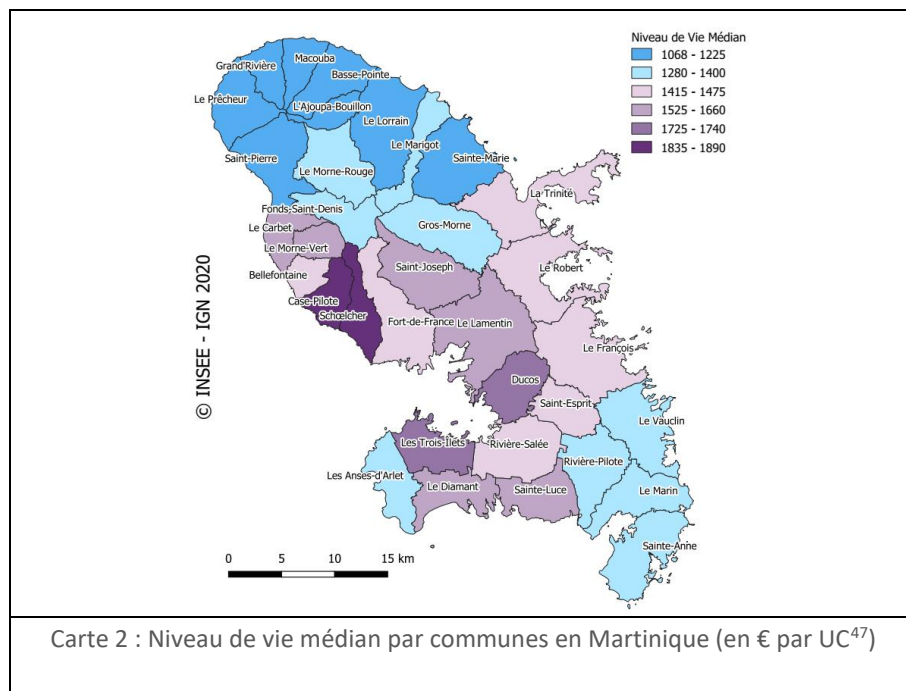
⁴³ Terme désignant localement le français de l'Hexagone, le diminutif « Métro » étant ensuite largement usité

⁴⁴ Salaire Minimum de croissance cf. service-public.fr

⁴⁵ Bureau d'études au service des territoires

Des chiffres (Eurostat, 2017) indiquaient un taux de chômage de 18% en Martinique. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, on est plutôt au-dessus de 50%. S’agissant de la paupérisation dans les Outre-mer, 25% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (soit environ le double de l’Hexagone).

En 2017, 29 % des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté soit deux fois plus qu’en France hexagonale avec une inégalité territoriale singulière. Selon l’INSEE⁴⁶ et une analyse parue en 2020, le centre de l’île concentre les richesses mais aussi les inégalités (cf. carte 1).



Les résultats de 2019 du rapport de l’IEDOM, avant la crise sanitaire, ne montraient pas d’inflexion de tendances, même si une dynamique de reprise de l’emploi se dessinait autour du bon comportement des chiffres du tourisme

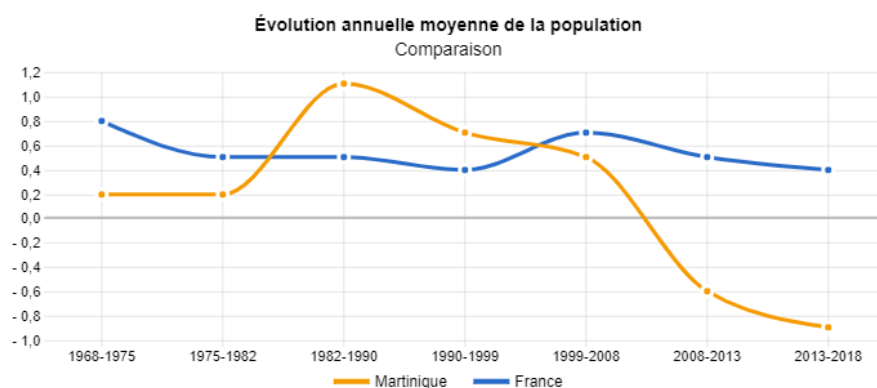
Les derniers résultats de 2020 issus du dernier rapport de l’IEDOM permettent de faire le point sur la situation économique et sociale de la Martinique en lien avec les dernières statistiques INSEE.

Observons ce qu’il en est au niveau démographique :

Au 1^{er} janvier 2020, la baisse continue de la population depuis 2007 se confirme. La population de la Martinique décroît en moyenne de 3326 habitants par an au cours de la dernière décennie, alors que la population française est en augmentation continue sur la même période (figure 2 et carte 3).

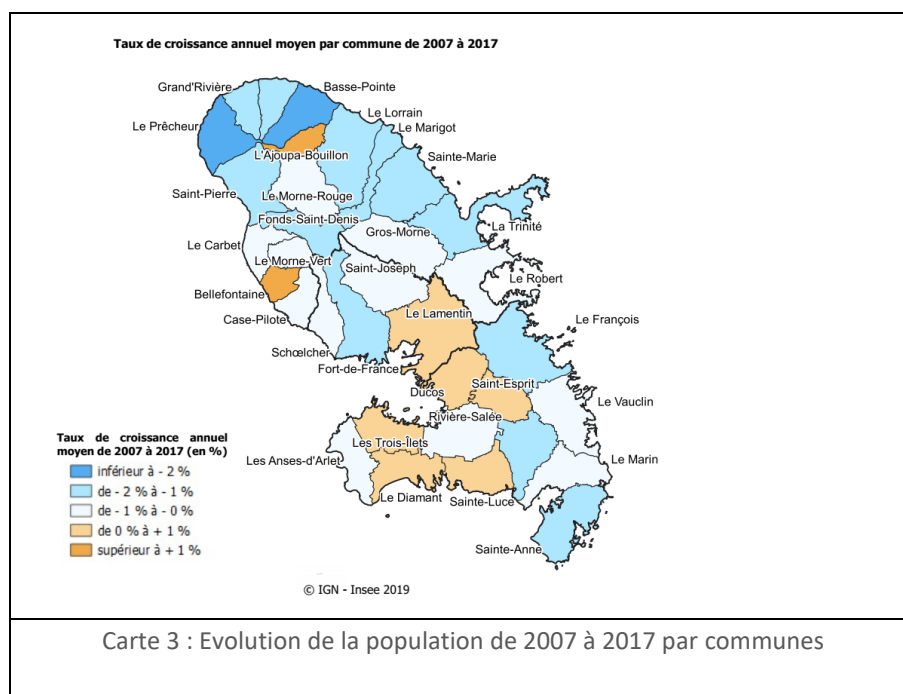
⁴⁶ Analyse Martinique parue le 01/07/20

⁴⁷ Unité de consommations (cf. INSEE : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1802>)



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale

Figure 2 : Evolution annuelle de la population, source INSEE, 2020



Carte 3 : Evolution de la population de 2007 à 2017 par communes

Cette baisse s'explique principalement par le déficit migratoire. On notera également que le nombre d'élèves des premiers et seconds degrés continue de reculer à la rentrée 2020 (-3% après -3,2% à la rentrée 2019) ainsi que celui dans l'enseignement supérieur. Cette diminution s'explique notamment par la baisse démographique et le vieillissement de la population martiniquaise (IEDOM, 2020).

En 2048, la Martinique compterait 300 000 habitants selon le scénario de référence, 280 000 habitants selon le scénario faible et 320000 selon le scénario fort (Source Insee, Omphale 2017, projections de la population, figure 3).

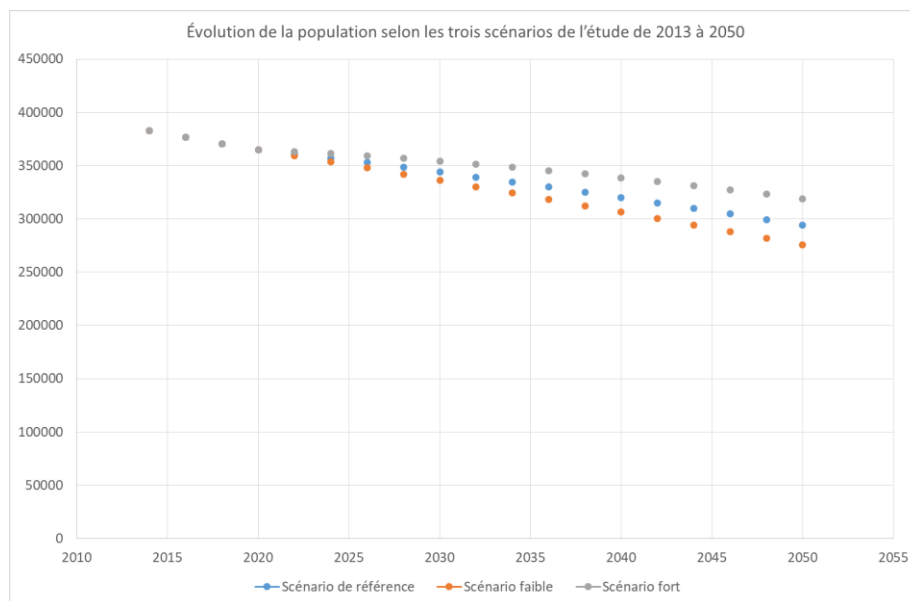


Figure 3 : Evolution de la population de Martinique selon trois scénarios, source INSEE, 2020

La population âgée de 60 ans et plus continuerait à croître rapidement. En 2016, en Martinique, les séniors de 60 ans et plus représentent 25% de la population. Ils seraient 40% en 2030 sous l'effet du vieillissement.

Enfin, portons notre attention sur le volet économique :

Les chiffres de 2020 viennent confirmer la tendance croissante des importations, notamment de biens de consommation non durables, les produits agro-alimentaires représentant plus de la moitié de ces biens (52,7%) même si on note l'effet de la crise sanitaire et un ralentissement sur la période 2020/2019 (IEDOM, 2020).

Le tourisme a été fortement impacté par la crise sanitaire dans le contexte de restriction des déplacements, de la fermeture des frontières et des établissements (restaurants, hôtels, lieux de visite...). La fréquentation des touristes chute de -41,9% et les dépenses globales directes des touristes injectées dans l'économie locale accusent une chute de 48% sur l'année 2020.

Après une année 2019 favorable, l'activité du Grand port maritime de la Martinique et l'Aéroport Aimé Césaire subissent les effets négatifs de la crise sanitaire Covid-19 de 2020 (IEDOM, 2020).

En 2020, le climat des affaires enregistre sa plus forte baisse depuis les événements sociaux de 2009, sous l'impact de la crise sanitaire. Cette crise a entraîné un choc important sur l'activité économique. Les dispositifs d'aide mis en place par l'Etat jouent un rôle d'amortisseur, limitant la dégradation de l'emploi et de la consommation.

La crise de 2009 n'a au final pas débouché vers une nouvelle donne sociale se traduisant par exemple par une augmentation de l'attractivité, bien au contraire. La crise sanitaire mondiale vient actuellement percuter une dynamique économique qui semblait en reprise notamment par la filière touristique.

1.4.2.3.1 Les « békés », acteurs économiques dans la société martiniquaise

La crise de 2009 a connu également un événement médiatique qui a relancé la vision « racialisée » de la société martiniquaise notamment au travers des propos d'Alain Huygues-Despointes interviewé sur la communauté béké dans l'île.

En pleine crise sociale, l'île étant en pleine grève « contre la vie chère », un reportage est diffusé le 6 février 2009 par Canal+, intitulé « *Les Derniers Maîtres de la Martinique* ». Ce reportage de Romain Bolzinger retrace l'histoire des héritiers blancs des premiers colons installés sur l'île avant la Révolution Française.

Alain Huygues-Despointes, un des « békés » interrogés, regrette que les historiens ne s'intéressent pas « *aux bons côtés de l'esclavage* » et explique « *vouloir préserver sa race* ». « *Quand je vois des familles métissées avec des Blancs et des Noirs, les enfants naissent de couleurs différentes, il n'y a pas d'harmonie* », déclare-t-il.

Ces propos accentuent les tensions sur la vie chère en désignant un coupable dont la complicité avec l'Etat est montrée. Ce reportage dont les extraits sont très largement présents sur youtube continue à circuler sur les réseaux sociaux, rappelant le malaise de la société martiniquaise avec la minorité constituée par les békés.

Les riches familles appartenant au groupe dit « béké », descendants des propriétaires d'esclaves, focalisent la colère populaire autant pour ce qu'elles symbolisent que pour leur position de « minorité dominante ». Mais comme le rappelle Syliane Larcher (2009), il faut tout de même insister sur ce point : « Malgré ses efforts pour se maintenir sociologiquement, le groupe n'est ni homogène, ni monolithique. ». Cependant il convient de noter que malgré une concurrence entre certains groupes (Hayot, - Groupe GBH⁴⁸, Fabre – Groupe Créo) il existe une certaine macro-structuration des activités commerciales sur le territoire.

Y-aurait-il par ailleurs une stratégie de communication au travers de certains réseaux associatifs et des activités de lobbying qui renforceraient leur emprise dans le jeu des acteurs de l'île ?

Il y aurait eu un changement de posture et d'orientation dans la communication de certains « békés » (Chivallon, 2012, p.514). D'une posture « discrète », très efficace dans les sphères économiques, l'on assisterait après 2009 à une communication promotionnelle vers la société civile. Les actions de mécénat, en rupture avec le sponsoring habituel, telles celles du groupe Hayot, se font remarquables notamment au travers de la fondation Clément. L'association « Tous créoles », fondée en 2007, compte parmi ses membres fondateurs, Bernard Hayot au même titre que des écrivains, historiens (Tony Delsham, Edouard de Lépine, ...), des universitaires, poètes etc.

⁴⁸ Groupe « Bernard Hayot »

Il est difficile de dire que cette association est la porte-parole d'un groupe mais cette dernière, en quête « d'apaisement », a connu certaines crises qui peuvent révéler des contradictions. On pourrait y voir poindre l'inversion du préjugé de couleur qui rendrait la communauté « béké » victime du racisme (Chivallon, 2012). Par le terme « créole » il y aurait eu une volonté de résoudre une tension entre le désir de se dire malgré tout descendant de colons et l'impératif d'intégrer un horizon de valeurs morales rendant acceptables cette affirmation.

Mais cette trame narrative de réconciliation semblerait s'être heurtée à la question du refus de l'oubli. La mémoire ne serait pas la même pour tous et en se fondant dans le paradigme de la créolité, l'élimination des autres caractéristiques a posé ses limites. Il est donc question également d'une exigence éthique quant à la juste reconnaissance des lieux occupés par les acteurs sociaux et qui ne sont pas les mêmes pour tous. Pour l'heure, la société martiniquaise enregistre encore des clivages profonds qui se réactualisent très régulièrement.

On notera d'ailleurs une nouvelle association, parue en 2020, « Construire notre vivre ensemble Martinique » qui s'affirme être dans une démarche de connaissance de l'Histoire, de « construction d'une identité pour améliorer les relations entre tous les membres de la population ». Elle est présidée par Guillaume de Reynal, qui précise ne pas venir représenter une communauté mais affirmer une volonté de démarche martiniquaise transparente, intégrant toutes les facettes de l'histoire de la Martinique. L'émission « Libre cours » sur Martinique Première le 31 janvier 2021, et l'interview de Guillaume de Reynal, démontrait toute la difficulté du journaliste à ne pas considérer cette initiative comme une approche « communautaire ». S'il convient que les volontés de dialogue et d'ouverture, de changement, ne soient pas stigmatisées en exacerbant les différences et en renvoyant dos à dos des « communautés », il sera aussi intéressant de voir dans le détail, ce que cette association proposera sur le champ de la réconciliation. Cette association saura-t-elle « gérer » la question du refus de l'oubli ou celle symbolique d'une association présidée par un descendant de « béké » ?

1.4.2.3.2 Dix ans après, les békés deviennent la cible de la crise de la chlordécone aux Antilles...

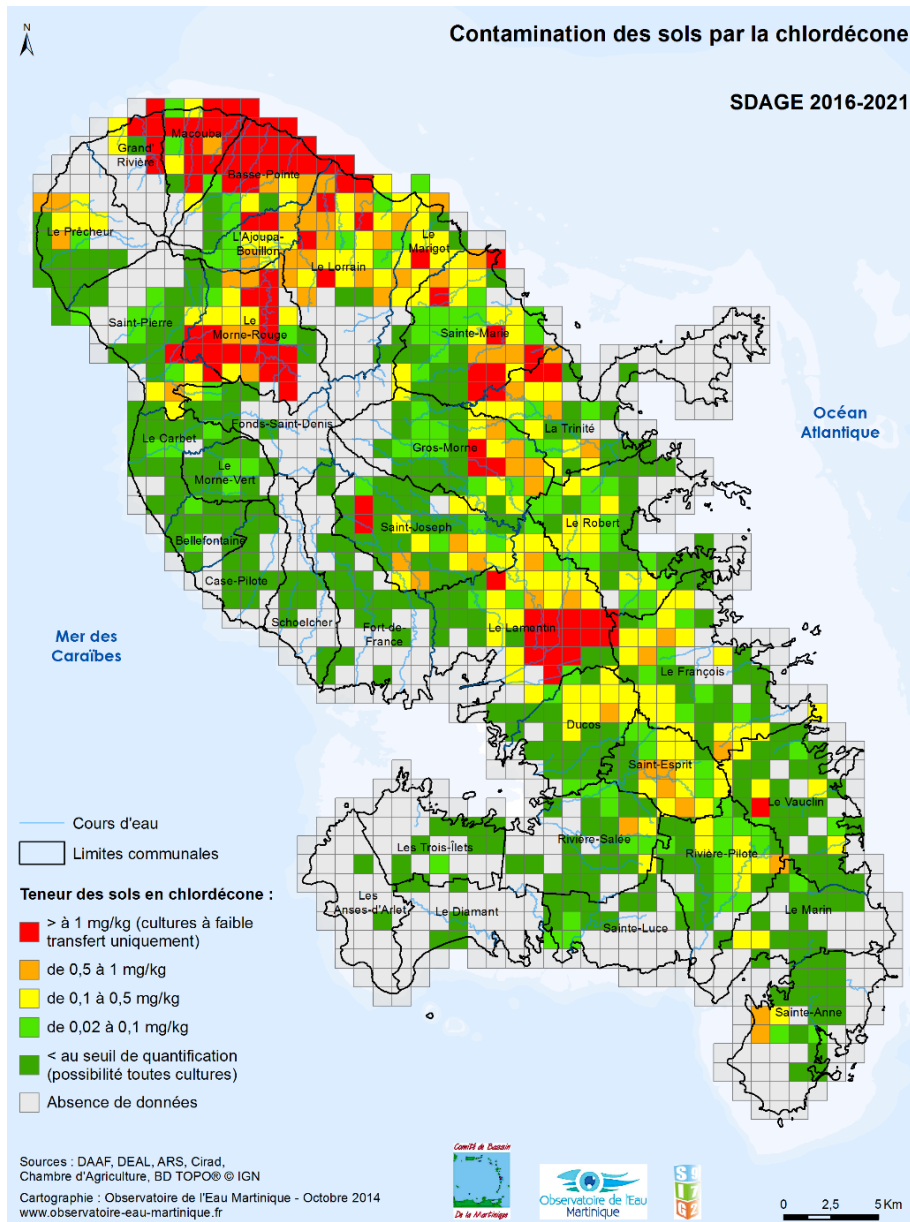
Après l'interdiction de la chlordécone en 1975 aux Etats-Unis suite à un désastre sanitaire en Virginie (usine Hopewell), la classification « cancérogène » par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dès 1979, il commence en France et aux Antilles françaises en particulier une séquence dramatique.

Le ministère de l'Agriculture accorde une série d'autorisations de mise sur le marché puis des dérogations successives concernant la chlordécone, de 1972 à 1990 et même jusqu'en 1993⁴⁹ (pour l'écoulement des stocks) aux Antilles créant aujourd'hui l'un des plus grands scandales sanitaires français. Les entreprises ayant acheté le brevet puis fait fabriquer le produit pour l'importation aux Antilles, celles assurant la distribution du produit chlordécone sont

⁴⁹ Source Assemblée nationale : <http://www2.assemblee-nationale.fr/15/autres-commissions/commissions-d-enquete/commission-d-enquete-sur-l-utilisation-du-chlordecone-et-du-paraquat/a-la-une/presentation-du-rapport-de-la-commission-d-enquete-depeche-afp>

identifiées. Les producteurs de bananes ont donc fait travailler les ouvriers et poursuivi les épandages pour traiter les cultures non loin des zones habitées, les derniers stocks n'ayant été finalement saisis qu'en 2002 (Nahapétian, 2013)⁵⁰.

La chlordécone a une très faible biodégradabilité, ce qui en fait un polluant durable. La caractéristique des sols antillais, à forte teneur en carbone organique, favorise la rétention de la molécule. Il se transmet donc aux cultures, contamine les élevages en pâture et pollue l'eau des rivières puis de la mer en atteignant les poissons et crustacés.



Carte 4 : Contamination des sols par la chlordécone – SDAGE 2016-2021 (site ODE)

⁵⁰ « Les Antilles malades du Chlordécone », Nairi Nahapétian, Alternatives économiques 2013/9 (N°327), 2013

« L'Etat a réagi avec beaucoup de lenteur, malgré les alertes », (Nahapétian, 2013). Face aux enjeux économiques de la fin d'utilisation de ce produit phytosanitaire, le maintien de la production bananière a pris le pas sur la sauvegarde de la santé publique et de l'environnement. Le premier plan d'actions chlordécone de l'Etat pour la Martinique et la Guadeloupe date de 2008 avec les plans chlordécone I (2008-2010) et II (2011-2013). Le plan chlordécone III (2014-2020) se termine et le IV (2021-2027) est en cours d'instruction.

Une commission d'enquête parlementaire, présidée par le député Serge Letchimy a été mise en place en 2019, a procédé à de nombreuses auditions et a livré ses conclusions. L'usage de la chlordécone aux Antilles engage la responsabilité de l'Etat, selon les propos même de la ministre des Outre-mer, Annick Girardin⁵¹. Les conséquences sont aussi partagées par les acteurs économiques.

Des propositions sont faites par cette commission :

- Pour la réparation aux malades avec la création d'un fond d'indemnisation des victimes des produits phytopharmaceutiques inscrite dans la loi de finances de la Sécurité sociale pour 2020
- Des pistes pour améliorer la prévention et la recherche scientifique avec des défaillances mises en évidence lors des auditions
- Des mesures de réparations des préjudices économiques pour la filière agriculture et de la pêche

La connaissance sanitaire des résultats de cette situation (Selon Santé Publique France, 95% des Guadeloupéens et Martiniquais seraient aujourd'hui contaminés par le produit), le traitement dans les médias, le contexte social aux Antilles exacerbent dans les territoires les revendications et les réclamations de « justice ».

Dès 2019, des blocages de centres commerciaux sont organisés par des associations et acteurs locaux avec des slogans développant une forte stigmatisation de la « communauté » béké. Le groupe GBH est régulièrement visé avec ses centres commerciaux. Cette situation de crise devient un exutoire des ressentiments présents vis-à-vis des békés et cette aigreur ressurgit chaque fois qu'il y a des crispations dans le pays.

Cette question interroge les acteurs publics et les citoyens. Si les revendications expriment une certaine colère et frustration, ne devraient-elles pas laisser des ouvertures pour un échange et la construction d'un avenir commun ?

⁵¹ Ministre des Outre-mer de mai 2017 à juillet 2020

1.4.2.3.3 Un jeu d'acteurs « complexe » pendant la crise de 2009 en Martinique

Les syndicats ont occupé un rôle central dans l'expansion et l'organisation du mouvement. Leur lecture de ces événements est donc intéressante à mobiliser.

« La déconnexion du calendrier électoralo-institutionnel... avec le calendrier de la mobilisation sociale a été rendue évidente en 2009. Le surgissement impétueux des masses sur la scène, à l'appel de l'intersyndicale des centrales et confédérations ouvrières, est venu perturber le long fleuve tranquille des espérances électorales et des évolutions institutionnelles», Philippe Pierre-Charles, (GRS, 2014) ⁵².

L'embaras de la majorité au pouvoir, se montrant à cet égard plutôt proche du gouvernement dans une volonté de retour de l'ordre est sans équivoque. Alfred Marie-Jeanne, président de l'ex Conseil Régional de la Martinique a appelé à la reprise du travail tout au long du conflit social en Martinique, se mettant hors-jeu dans l'histoire de ce mouvement⁵³.

Il ressort pour les syndicats une certaine fierté de l'unité et surtout de l'autonomie du mouvement de 2009. Ce mouvement aurait démontré un engagement dans l'action et la lutte du peuple au-delà des intentions des leaders politiques se rapprochant au gré des circonstances de la revendication populaire, sans investissement réel.

Le discours du GRS, proche de la CDMT est, à ce sujet, sans équivoque :

« Les institutions et les acteurs économiques et sociaux ont des plans rivés aux institutions, sans forme de démocratie capable de parler aux masses : révocabilité des élus, place particulière renforcée des travailleurs, réduction des avantages et plus généralement ne tournent nullement le dos aux orientations les plus classiques du « capitalisme » », (GRS, 2014).

Certains acteurs du mouvement accusent la majorité au pouvoir et leurs opposants « de ne pas s'attaquer au néolibéralisme dominant et d'être dans le même camp de l'anticolonialisme édulcoré, qui ne font reculer, ni le chômage, ni la vie chère, ni les inégalités avec la persistance d'une absence de futur pour les plus jeunes ».

« Le pays s'habitue à voir bon nombre de jeunes de valeur végéter ou s'expatrier », (GRS, 2014).

La question de la construction du sentiment de faire peuple se conjugue à celle de la transformation de la conscience de « classe ouvrière », qui s'est construite sur les bastions séculaires du monde ouvrier agricole, des dockers, ouvriers du bâtiment,...) et qui doit maintenant intégrer ceux du commerce, des services, des différentes fonctions publiques, les banques, assurances etc. L'appel à une vision « marxiste » de la société pour l'organisation de

⁵² Cette « heure de nous-mêmes »... Manifeste du GRS pour la nouvelle période, 2014

⁵³ Article France-Antilles « Alfred Marie-Jeanne, un briseur de grève ? », février, 2019

la lutte est naturellement mobilisé par les acteurs syndicaux d'obédience trotskyste. Il s'agit bien sûr pour le chercheur de mobiliser les apports de cette représentation théorique du monde, en identifiant aussi ses limites.

Le mouvement de 2009 a vu s'exprimer la colère de personnes issues de catégories différentes. Ces personnes ont cherché des réponses à leurs questions, sans forcément les trouver. Des centaines de catégories de travailleurs ou non (chômeurs et retraités), salariés, artisans, travailleurs indépendants, sont venus témoigner de leurs difficultés quotidiennes. Ils ont rejoint le rang des militants anticolonialistes et anticapitalistes, se sont exercés à la solidarité, au sentiment de faire peuple, au collectif en dehors des événements festifs habituels ou conflits sociaux de certaines branches ou certaines entreprises.

Comme le résume Daniel (2009), la crise sociale de 2009 est « loin d'avoir réglé les problèmes structurels, elle témoigne cependant d'une évolution des rapports entre l'outre-mer et l'Hexagone ». Ce mouvement social a révélé un malaise profond débordant le cadre des revendications et des préoccupations exprimées. « Derrière les attentes immédiates se cachent en réalité des problèmes structurels dont les solutions appellent sans doute des révisions importantes de politiques publiques », (Daniel, 2009).

La crise de 2009 a interrogé le modèle économique de la Martinique. Cette question est par ailleurs développée par Ferdinand (2018) qui propose une lecture de ce dernier et son lien à l'histoire du territoire.

Malcolm Ferdinand (2018) développe une analyse de la société antillaise notamment en indiquant qu'il aurait été « décrété sain de continuer un modèle économique légué par la constitution coloniale de nos sociétés qui asservit ces îles et leurs habitants à la Plantation, simplement en changeant de technique de production ».

Cela constituerait le modèle économique qui s'est imposé à nos territoires insulaires.

Le scandale de la chlordécone devrait permettre de s'interroger sur le modèle économique avec maintenant près de 90% des habitants contaminés.

Ferdinand (2018) propose alors de procéder à une rupture avec « l'habiter colonial » et les dominations humaines et non humaines qui y sont liées pour sortir du schème de l'écologie coloniale anciennement esclavagiste.

L'abolitionnisme de Schœlcher aurait malheureusement concilié l'abolition de l'esclavage et la plantation au travers du travail libre. Cette organisation du travail libre expliquerait le fait que des esclavagistes devinrent abolitionnistes y voyant le prolongement prospère de leur plantation. Les voix dissonantes de Condorcet et Sismondi⁵⁴ qui proposaient la division de la plantation et l'accès à la terre des anciens esclaves ne furent pas entendues.

Ceci entraîna finalement également une situation qui indemnisa les planteurs de leurs « pertes » afin de poursuivre leur entreprise plantationnaire.

La non-redistribution de terre et la non-indemnisation des nouveaux libres allaient donc maintenir les nouveaux libres sous la domination de leurs anciens maîtres.

Cette situation figea donc le système économique en pénalisant l'accès à la propriété foncière des anciens esclaves et institua des formes de salariat qui étouffèrent le développement d'une paysannerie et la mise en œuvre d'une dynamique de production nouvelle. L'appel à l'engagisme dès 1853, main d'œuvre en provenance d'Afrique, de Chine et d'Inde, puis plus tard des migrations discriminantes des citoyens vers la France hexagonale (Bumidom) en déployant une hypertrophie du fonctionariat, et une multiplication des aides aux planteurs, écrivit l'histoire de la poursuite de la plantation avec un système de « salariat bridé ».

Ce monde colonial a donc posé une manière d'habiter l'île en s'appuyant sur « l'exploitation destructrice du milieu, où le développement ne se mesure qu'en termes de PIB⁵⁵ et de gains économiques, où l'émancipation du joug colonial est subordonnée à l'intensification de l'exploitation de la nature. », (Ferdinand, 2018). Dans ce modèle la libération, la réussite, la richesse, l'émancipation devrait passer par une accélération de la destruction des écosystèmes. Là est le problème du système économique actuel où même les initiatives de recyclage de nos déchets échouent sous les contraintes des coûts et de l'économie libérale.

C'est cette non rupture avec le système plantationnaire qui aurait abouti au scandale de la chlordécone et dont il faudrait sortir. C'est le même système qui créerait aujourd'hui de

⁵⁴ Oudin-Bastide, Caroline, et Steiner, Philippe, Calcul et morale : coûts de l'esclavage et valeur de l'émancipation (XVIIIè-XIXè siècle), Paris, Albin Michel, 2015, p. 190-203

⁵⁵ Le produit intérieur brut (PIB), indicateur économique révélant les richesses produites par un pays, la production économique intérieure

nouveaux espaces commerciaux pour répondre aux besoins de consommation, de création d'emplois dans des zones de mangrove tout en détruisant en même temps des écosystèmes censés protéger des événements climatiques majeurs et devant servir de nurserie à la biologie marine.

« Changer d'écologie implique de changer de société », (Ferdinand, 2018).

Une histoire de l'écologie est racontée par les maîtres menacés alors qu'il existe tout un ensemble d'hommes invisibles, de minorités dans la « cale anthropocène ». C'est le destin de ces hommes qu'il faut éclairer. Selon Ferdinand (2018), il faudrait donc tenir ensemble anti-esclavagisme, anticolonialisme et environnementalisme, éclairer l'ombre de la cale de l'anthropocène pour rentrer dans une écologie décoloniale.

« Le marronnage désigne la pratique d'esclaves qui se sont échappés des plantations rurales ou des ateliers urbains pour tenter de (sur)vivre dans les forêts des montagnes avoisinantes ou à l'intérieur des terres, dans un en-dehors du monde colonial », (Ferdinand, 2018).

Sur le marronnage il exista des stratégies différentes liées à la taille des territoires (petites vs Grandes Antilles) mais aussi la stratégie de déforestation massive entreprise par les colons à leur arrivée. Le défrichage plus lent en Guadeloupe expliqua par exemple la présence de troupes importantes après les années 1720.

Le marronnage proposa une utopie écologiste qui butait sur le monde colonial qui le pourchassait. Si les modes de vie et de culture proposèrent une autre organisation, le besoin d'outils pour développer leur production, se heurta à la nécessité d'aller s'approvisionner sur la ville coloniale au risque de se faire attraper. Cette dépendance a limité le développement d'une véritable écologie marronne.

« La pensée décoloniale doit proposer une pensée épistémique de la fracture coloniale, c'est-à-dire une critique des catégories de pensées du monde qui furent imposées par la colonisation des Amériques », (Ferdinand, 2018). Elle doit aborder les enjeux environnementaux et proposer une critique de l'économie coloniale.

Il faudrait renverser l'idéologie économique qui ferait des milieux de vie, humaine et non humaine, des ressources au service d'un enrichissement capitaliste inégalitaire.

L'idéologie raciste qui accompagnait la démarche colonialiste et qui a organisé les espaces géographiques et les territoires, s'est traduite par une ingénierie des paysages environnementaux, sociaux et politiques. C'est cette même idéologie qui tenterait de faire les victimes de l'organisation sociale devenir les coupables, les « malpropres » qui doivent « *Arété Sa* »⁵⁶ et changer leur comportement vis-à-vis de l'environnement oubliant leurs difficultés sociales quotidiennes et l'empoisonnement dont ils sont victimes par des choix absurdes de la politique agricole dont ils ne sont pas responsables.

Selon Malcolm Ferdinand (2018), l'entreprise de décolonisation écologique devrait donc dénoncer la colonisation et l'esclavage historique, les discriminations raciales structurelles, le sexisme quotidien et combattre les modes de consommation tout en luttant contre une

⁵⁶ «*Arété Sa* » est une plateforme de signalisation des décharges sauvages en Martinique

situation de maintien d'une organisation issue du monde plantationnaire qui nous propose une économie détruisant les écosystèmes.

En résumé, Ferdinand pose la question raciale à travers la problématique socio-écologique, en dénonçant un système économique injuste, profondément inégalitaire, qui continue à détruire les écosystèmes et qui actuellement affronte l'urgence environnementale du changement climatique. Devant la perspective d'un effondrement global, Ferdinand traduit qu'il y aurait une volonté par ceux qui ont imposé ces orientations de faire oublier les effondrements passés, les génocides et esclavages et qu'il s'installerait « un voile environnementaliste » pour éloigner les questions de justice, les exigences « décoloniales » et la légitimité des mouvements de lutte, antiracistes. Les « environnementalistes » voudraient, selon Ferdinand, faire oublier et minorer l'impact écologique de leurs quêtes du monde. Ferdinand propose un monde de résistance, de refus des asservissements et oppose donc frontalement ceux qui porteraient le discours environnementaliste, aux « autres », résistants à la domination coloniale, femmes, militants, descendant d'esclaves. On peut s'interroger sur la vision d'opposition/frontière entre les acteurs ainsi proposée. Les barrières de responsabilité entre les acteurs, ceux qui seraient des « environnementalistes » reconvertis, anciens colonisateurs dominant et les autres est-elle si nette ? La question humaine de l'accueil et « gestion » des réfugiés climatiques n'est-elle pas, par exemple, l'opportunité internationale de sortir des clivages nord-sud habituels, du refus du monde en apportant des réponses globales ? Peut-on entrer dans une ère de stratégie territoriale uniquement par la voie de la confrontation, sans rechercher celle de la co-construction, sans construire la relation ? Ce nouveau monde, ce « lever du soleil d'Afrique » n'est-il pas déjà en route et doit-il opposer frontalement les anciens colonisateurs, les victimes d'hier et d'aujourd'hui ?

1.4.2.3.5 La loi d'orientation pour l'égalité réelle des outre-mer, ce qu'elle nous apprend sur les sociétés des outre-mer

Victorin Lurel a remis officiellement son rapport sur l'égalité réelle outre-mer, en présence de la ministre des outremer, George PAU-LANGEVIN, et de la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité réelle, Ericka BAREIGTS en mars 2016. Soixante-dix ans après la loi de départementalisation de 1946, les écarts de développement entre la Métropole et les Outre-mer restent importants et appellent des mesures pour les réduire. « Pour les Outre-mer, l'égalité réelle est donc la conjonction de l'égalité civique, politique, sociale et économique convergeant vers les niveaux de vie nationaux. », (V. Lurel, 2016).

La loi a été promulguée le 28 février 2017. Elle a été publiée au Journal officiel le 1er mars 2017. La loi vise la réduction des écarts de développement entre les territoires d'outre-mer et le territoire métropolitain. Exhaustif et parfois très détaillé, ce texte cherche à définir de nouvelles relations avec l'Hexagone, les politiques publiques devant s'aligner pour permettre aux collectivités concernées de surmonter leur handicap structurel.

La loi (dite loi EROM⁵⁷) met en place, par territoire, un plan de convergence, élaboré de manière partenariale entre l'État, les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution et leurs établissements publics. Une planification transverse d'une durée de 10 à 20 ans est proposée à chaque territoire.

Dans un rapport d'information de Maïna Sage de 2018, on peut déjà lire une certaine lenteur dans la mise en œuvre des plans. L'application de cette loi ne semble pas se faire sans une certaine inertie à laquelle semblent confrontés régulièrement les Outre-mer.

Ainsi peut-on lire dans ce rapport « Nombre de dispositions de cette loi nécessitent des moyens financiers à la hauteur de leurs enjeux, comme notamment dans le domaine du logement et de la formation professionnelle. Or, aucune dotation spécifique n'a été prévue dans le budget 2018 pour l'Outre-mer. Plus préoccupant, dans certains domaines les crédits budgétaires ont même diminué. »⁵⁸

L'articulation de la loi Erom avec d'autres lois pouvant entraîner des reculs est un point à surveiller particulièrement. Les résultats des Assises des Outre-mer, formalisés dans le « Livre Bleu outre-mer », doivent également compléter le dispositif long terme des plans de convergence de la loi dite EROM.

⁵⁷ Loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer

⁵⁸ Rapport d'Information des députés, M. Sage, R. Gérard, Evaluation de la loi de programmation relative à l'égalité réelle dans les outre-mer du 28 février 2017, juin 2018

1.4.2.4 Les difficultés du projet « TCSP », la réussite du projet yole ronde en Martinique

Le projet « TCSP » en Martinique porte, par la longueur de sa mise en œuvre (2003-2018), la signature d'un jeu d'acteurs dans le territoire tout à fait singulier au-delà de la complexité technique, financière et administrative de ce type de projet en général. Il vient aussi montrer, à l'instar des projets de ville dans l'hexagone, les nombreux conflits qui interviennent dans la vie d'un projet, avec certainement par sa durée, la signature de spécificités socio-culturelles. En contrepartie, on remarque que l'activité associative de yole ronde étendue sur une grande partie du littoral, pourrait symboliser, par sa capacité fédérative, sur l'eau et à terre, ce qui pourrait être la quête du « faire ensemble » à l'échelle du territoire.

1.4.2.4.1 Les difficultés du projet « TCSP » à la Martinique



Régions - Département

INAUGURATION

TCSP : cette fois-ci, il roule bel et bien...

Ronald LAURENCINE

Mardi 14 août 2018



À Carrère, les premiers passagers montent à bord du BHNS. Direction : la place des Almadies/Bô Kannal, à Fort-de-France. (B.Cé/F-A.)

Après au moins deux décennies d'attente, le TCSP (Transport collectif en site propre) entre Fort-de-France et le Lamentin a été lancé hier, malgré le coup de force de taxicos mécontents.

Photo 1 : Démarrage du TCSP le 14 août 2018, FA Martinique

Après des décennies d'immobilisme, les collectivités territoriales ont initié, à la fin des années 1990, une réflexion sur la modernisation des transports publics par la mise en place d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP), (Ranély Vergé-Dépré, 2012). Une vingtaine d'articles dans le quotidien France Antilles (Martinique) ont été passés en revue de 2005 à 2018 sur le sujet (cf. annexe 7).

Ce projet fut lancé en décembre 2000 lors des négociations du Document unique de programmation (DOCUP). Il s'installe alors un Syndicat Mixte du TCSP à l'initiative de la Région et du Département dont les membres sont l'ex Conseil Régional, conseil Général, les villes de Fort-de-France, Lamentin et Schœlcher.

Ce projet d'infrastructure de transport se conjugait à la volonté d'organiser la mission de service public de transport sur l'ensemble du territoire, mais une multitude d'entités organisatrices (16) sur un territoire de 1100 kms² entraînent un ensemble de conflits de compétences et un manque de cohérence dans les politiques.

Il est intéressant de noter pour cette démarche le besoin impérieux d'un nouveau cadre législatif, le président du conseil général, se tournant alors vers le gouvernement pour « faciliter l'aboutissement d'une initiative locale », FA Juillet 2007.

Il allait s'avérer que la révision constitutionnelle permettant aux départements français d'Amérique (2003) d'exercer un pouvoir réglementaire dérogatoire leur permettant d'intervenir dans le domaine de la loi d'organisation des transports intérieurs n'allait pas, malgré les attentes initiales, être la clé pour une accélération du processus. La mise en place d'une autorité organisatrice du Transport (AOT) – 2013 puis sa traduction au travers d'un établissement public « Martinique Transport » -2014 ont été particulièrement laborieuses.

D'un certain enthousiasme initial à en faire un label grand projet européen à son inauguration le 13 août 2018, ce projet a donc connu de nombreux rebondissements, reflet de la complexité de la relation entre le global et le local, des complications financières inhérentes à tous projets mais aussi aux jeux politiques locaux, des oppositions syndicales diverses sur fond vraisemblablement d'enjeux éminemment individuels (cf. annexe 7). Le TCSP fut au cœur de la campagne électorale fin 2015 pour la direction de la Collectivité Territoriale de la Martinique. Le changement de majorité politique en décembre 2015 allait ralentir l'avancement du projet face à l'obligation de l'installation de la nouvelle collectivité et son organisation administrative et financière. On note cependant qu'après l'élection, la nouvelle majorité élue annonçait un démarrage du TCSP en juin 2016...

Que s'est-il passé pour que celui-ci ne soit mis en service qu'en août 2018, donc deux ans plus tard ? Le financement de l'exploitation allait être au cœur des débats et du conflit CTM, CACEM en particulier. L'armement de l'établissement public « Martinique Transport » devient également un enjeu, ce dernier ayant vocation à se substituer aux autres collectivités pour le financement. Le jeu d'opposition politique ne fait pas de doute pour les citoyens qui manifestent leur colère sur les réseaux sociaux et médias. Les « taxicos »⁵⁹ rentrent également dans « la danse » au travers du secrétaire général de l'Union Syndicale des entrepreneurs du

⁵⁹ Entrepreneurs de taxis « collectifs » en Martinique

transport (USET), considérant que l'entrée en service du TCSP serait pour eux un manque à gagner. Un renvoi régulier des responsabilités de la CTM vers la CACEM, puis de la CACEM vers l'AOTU (Autorité Organisatrice des transports unique), « Martinique Transport », s'opère, cette dernière ayant mandaté, par délégation de service public (DSP), la CFTU⁶⁰ pour l'exploitation. Le jeu des acteurs s'avère complexe pour le citoyen et les tribunes dans le journal « France-Antilles » se multiplient sur cette période.

Un collectif citoyen « *Ba nou TCSP nou* »⁶¹ s'est donc constitué début 2017 pour traduire le mécontentement de la société civile sur les retards pris pour le lancement du transport. Ce collectif ne semblait pas complètement indépendant du parti d'opposition quoique faisant le constat d'un réel agacement de la population concernant un problème traduisant une certaine « incompétence » politique collective à rendre la vie des Martiniquais plus facile, beaucoup souffrant des nuisances et des embouteillages et de l'inorganisation du transport, notamment les plus fragiles.

Dans les derniers rebondissements reculant la mise en service :

- Une offre d'exploitation de la CFTU jugée exorbitante et injustifiée par le président de l'AOTU « Martinique Transport », lui-même président du conseil exécutif de la CTM
- La nécessaire renégociation du partenariat entre la CTM, le Syndicat Mixte du TCSP avec le groupe Vinci, les banques et l'AFD⁶² et la Caisse des dépôts et consignation, pour la réalisation d'un projet de transport sur le territoire de la CACEM

Des questions financières complexes restent toujours en suspens sur ce projet maintenant lancé, notamment la question de la gestion des « taxicos ».

« Certains conflits présentent des caractères ambivalents parce qu'ils poursuivent des objectifs politiquement ou moralement justifiables, mais en même temps partiels et unilatéraux » (Bobbio et al., 2015).

Le déroulement du projet TCSP révèle en effet de nombreux conflits entre des groupes. Une absence de conflit pourrait souligner une prédominance d'une partie plus forte donc par conséquent une certaine absence et un anéantissement de l'espace démocratique. Il s'agit donc de certaines pratiques de liberté que permet l'exercice démocratique, cependant cette liberté aurait tendance à s'exercer contre les plus démunis donnant toutefois l'impression d'une défense d'intérêts particuliers.

⁶⁰ La « Compagnie Foyalaise des Transports Urbains »

⁶¹ En français « Rendez-nous notre TCSP ! »

⁶² Agence Française de Développement

1.4.2.4.2 La yole ronde, « résistance culturelle martiniquaise »⁴⁴

Maguy Moravie (2011)⁶³ rappelle que la yole ronde, outil de travail des pêcheurs martiniquais, est une innovation technique et sociale récente, puisque la première yole, Gaby, n'est créée qu'au début des années quarante par un charpentier de marine martiniquais.

La yole, embarcation « hybride » à mi-chemin entre la yole européenne et le gommier des Caraïbes, est par essence une embarcation « créole », fruit de l'hybridation des cultures amérindienne, européenne et africaine.



Photo 2 : Régate de yole ronde (Schœlcher – Martinique)/Séance d'entraînement (Le Marin, Martinique), Palany, 2019

La yole est aussi devenue avec le temps, le signe d'une affirmation identitaire propre, le symbole de l'originalité d'une culture, voire l'emblème d'une « civilisation » émergente. Elle deviendrait une figure de résistance culturelle martiniquaise à l'hégémonie de la culture sportive européenne dominante. C'est aussi une opportunité d'affirmer la capacité à développer un produit autochtone dont le caractère spectaculaire témoigne de la modernité du territoire. « Derrière cette revendication identitaire, il est surtout question pour une population sous « perfusion » métropolitaine, d'affirmer à la face du monde sa capacité à exister, d'être elle-même. », (Moravie, 2011).

Elle traduit une réappropriation de l'espace maritime, la construction d'une sorte de « créolité maritime » par une présence plus marquée sur le littoral et un regard vers la mer. Le

⁶³ « La yole ronde, entre ethnicité et autochtonie », Hommes et migrations [En ligne], 1289 | 2011]

Martiniquais se serait tenu longtemps éloigné de l'espace maritime, porteur de douleur et du fardeau du passé, renvoyant systématiquement aux esclaves africains dans les bateaux négriers. Au travers de la yole, il se réconcilierait avec la mer et tournerait le dos à l'expérience « plantationnaire » à l'origine des frontières ethniques.

La yole est aussi une pratique « ethnique » héritée des pêcheurs et qui reste encore majoritairement dominée par le « phénotype noir », (Moravie, 2011). Cette « ethnicisation » de la pratique a permis d'inverser positivement certaines représentations raciales héritées de l'histoire, encore présentes dans la société martiniquaise.

Célébrer des héros locaux « noirs », les pêcheurs, est significatif dans la construction d'une identité, d'une culture maritime étrangère à l'histoire de la plantation et d'acteurs détenteurs de savoir à la croisée de l'Europe, la Caraïbe et l'Afrique.

Maguy Moravie rappelle que la yole est aussi un véritable espace participatif à travers lequel se reconnaissent et s'identifient différentes composantes ethniques de la société.

Mais à regarder de plus près, notamment au travers de l'évènement phare qu'est le tour des yoles de la Martinique, si à terre on pourrait assister à un amusement « traditionnel » centré sur la yole, « sur l'eau c'est une société ultra-moderne qui se donne à voir, principalement enthousiasmée à l'idée de « paraître ». Cette démarcation se précise par les fortes distinctions socio-raciales entre « terriens », majoritairement de phénotype noir, et « marins » festifs et « m'as-tu vu ? » (« métissés » et plus clairs de peau) (Moravie, 2011).

Nous avons une expérience personnelle avec ce monde de la yole et il nous est apparu difficile de ne pas la mobiliser dans le cadre de cette recherche. Nous avons beaucoup appris sur nous-même, sur notre « martiniquité » en fréquentant ce monde de manière assidue de 2010 à 2012 puis en gardant des contacts réguliers avec des hommes devenus avec le temps des « frères » d'aventure et de passion.

Nous avons souhaité mener une réflexion distanciée sur ce que cette expérience nous a apprise sur nous-même et ce qu'elle révèle des relations humaines au travers de cette pratique autochtone, encore fortement ethnicisée.

Cet exercice est souvent une pratique considérée à tort comme mineur par les chercheurs, mais elle permet de faire apparaître des règles sociales les plus implicites des sociétés antillaises.

Nous ne venons donc pas initialement de ce milieu de la voile traditionnelle, plutôt « citadin », du centre de l'île, ayant développé un goût prononcé pour les sports nautiques, mis entre parenthèse dans la phase de vie étudiante et professionnelle dans l'Hexagone. Nous revenons en Martinique fin 2008 et l'idée de découvrir la yole, par un cours d'initiation à l'école, « Alizé Yoles », entreprise familiale portée par Maryse Lamon et Georges-Henri Lagier (un nom magique, détenteur pendant longtemps du nombre record de victoire au tour de la Martinique des yoles rondes) émerge. Un concours de circonstance fait qu'au lieu de ce cours (que le planning avait omis), il nous est proposé de participer à l'entraînement de la yole « Brasserie Lorraine » du Marin. Une porte s'ouvre sur une Martinique inconnue...

Ce moment marque également une sorte de fin de déracinement, nous faisons l'expérience de nous retrouver en tant que martiniquais en Martinique, dans une tradition, des échanges en créole, des moqueries et surnoms, mais aussi un certain plaisir et une certaine fierté à faire partie d'un ensemble. Ce sentiment se retrouve aussi dans les sports d'équipe, en général, mais avec un ancrage culturel particulièrement fort.

L'exigence physique

De cette première séance et tous les autres entraînements pendant trois ans, nous comprenons l'exigence physique de ce sport que nous finissons par identifier comme réservé à une certaine élite. Il faut des qualités d'endurance, un mental fort, une résistance à la chaleur et aux embruns, un sens de l'équilibre, de l'agilité, de la souplesse, un ensemble d'aptitudes et peu ont réellement l'opportunité de pratiquer ce sport exigeant et de le connaître. Plusieurs en Martinique ont d'excellentes qualités athlétiques et il est parfois dommage qu'ils n'aient pas trouvé des structures sportives, comme la yole, pour canaliser et mobiliser toute cette énergie et l'ensemble de ces qualités. Car, la yole arrive à croiser et mobiliser ces forces, met à l'épreuve tous ceux qui ont des facilités mais qui doivent se dépasser, se transformer mentalement et physiquement pour trouver leur place et contribuer au collectif.



Photo 3 : Séance d'entraînement (Le Marin, Martinique), Palany, 2018

La symbolique : ce n'est qu'avec la force des hommes, qu'elle trouve sa place sur l'eau.

La yole (sans quille, sans leste, sans dérive) gît immobile sur la plage, en déséquilibre penchée maladroitement sur le flan. Avec le temps elle a été rangée, mise à l'horizontale et retenue par des tréteaux, protégée par une bâche des intempéries et du soleil et, de plus en plus, dans des hangars en bord de mer.

Sa préparation, avant de quitter la plage pour la navigation, nécessite déjà une certaine dépense physique bien plus importante qu'une mise à l'eau d'un autre support. Personne ne se bat pour le port des mâts... Cette préparation est déjà un travail d'équipe, chacun s'afférant selon son domaine de compétences (attache de la voile, ...). Vient alors l'installation des mâts (principal et « faux » mât – un second plus petit venant renforcer le principal), le calage est artisanal (pièces de bois), et de la voile, puis c'est le moment de lever le gréement et la yole elle-même. Les matelots aux « bois dressés » se mettent à l'œuvre pour la redresser et tiennent la position pour l'équilibrer et la maintenir sur la plage. Les derniers « réglages » s'effectuent, installation des écoutes, pagaye, répartition des matelots sur les bois, affectation des hommes et de leur position.

Il est important de voir que ce sport ne peut se pratiquer qu'en groupe et avec une nécessaire harmonie. La performance sportive intervient quand l'instrument et ses hommes jouent bien ensemble. Cette capacité de jouer ensemble symbolise ce qui pourrait être la quête à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Traditions et modernité / Savoir profane et savoir expert

La fédération des yoles rondes de la Martinique veille au respect des traditions, des règles de fabrication, des matériaux utilisés sur les yoles tout en permettant l'introduction de certaines innovations. Les voiles ont connu l'évolution des matériaux. Les gréements également mais l'ensemble des équipements évolue d'une manière qui semble actuellement maîtrisée, sans excès de la technologie, n'entraînant pas exclusivement une compétition de moyens.

La conception et la réalisation de la yole continue à se faire dans les traditions avec des charpentiers identifiés ou autour de vrais expériences collaboratives. Des contrôles stricts des matériaux utilisés et de jauge sont ensuite effectués.

En compétition le choix de voile est déterminant. Les prévisions météorologiques et les observations humaines permettent les meilleurs choix. Les stratégies puis les choix tactiques sur l'eau, la performance de l'équipage (équilibrage, exécution des manœuvres, réglage des voiles, ..) viennent ensuite sacrer les vainqueurs.

Des savoirs profanes (mémoire collective, expérience des marins-pêcheurs) côtoient la lecture la plus fine des informations météorologiques disponibles maintenant sur internet. L'alimentation, l'entraînement physique (à terre et en mer) sont suivis et encadrés. Des

questions d'organisation et de management sont mobilisées de manière profane ou experte selon les compétences présentes dans l'association.

Des mécanismes d'intelligence collective doivent s'opérer pour permettre la meilleure performance. La difficulté est parfois à maintenir au sein des groupes l'équilibre et les compétences qui permettent de l'opérer.

Les hommes et leur relation

L'association sponsorisée est souvent portée par une famille (Famille Lamon au Marin, famille Mas et Lagier au François etc.). Celle-ci porte les savoir-faire traditionnels, la mémoire patrimoniale de ce support maritime particulier. Les règles associatives loi 1901 s'appliquent : réunions des bureaux, conseils d'administration, gestion des partenariats et sponsors, assemblées générales, présentation des comptes et procédure électorale.

En mode nominal, sur des aspects plus opérationnels, un travail de sélection précis est mené pour les « matelots » (regard de leur « CV » nautique, expérience précédente et profil), en passant pour les plus jeunes par des phases d'investissement dans la formation par l'école de la « bébé yole »⁶⁴. Il y a également un « Mercato » à l'image du monde du football où à l'intersaison une phase de transfert est possible avant d'aborder le tour de la Martinique. Les membres des associations ou bénévoles apportent leur compétence, leur temps. Des sous-groupes s'organisent sur les questions logistiques (transport, outils, équipements et moyens, maintenance), l'alimentation des coursiers les jours de course, les préparateurs physiques (voir « mentaux ») mais également un sous-groupe d'encadrement autour du « *patwon* », le board captain sur l'eau, permet la veille sur les questions de performance. La question notamment du maintien de la compétence est régulièrement posée au sein de ce groupe d'encadrement (savoir-faire sur les manœuvres, mauvais « dressage »⁶⁵, stratégie et tactique).

Il existe aussi des pratiques de groupe pour la recherche de solutions ou d'évolution organisationnelle, voire même d'innovation. L'ambiance sereine, la performance sont recherchées sur la yole et des pratiques d'échanges en groupe sans hiérarchie ont été mises en œuvre régulièrement et se sont avérées très efficaces. Chacun s'exprime à tour de rôle et dispose des mêmes écoute et respect. Des régulations se font par les membres du groupe eux-mêmes, certains recadrant d'autres avec humour quand il s'agit de leur rappeler que leur temps de parole déborde ou ce qu'on attend d'eux sur la yole... La dérision, l'humour, avec un imaginaire créole riche, est une clé désamorçant la plupart des tensions apparaissant dans le groupe. Cette pratique s'avère très performante et intervient alors qu'aucun cadre théorique n'a été fixé.

⁶⁴ Les Associations les plus dynamiques disposent d'une section « bébé yole », véritable école de formation des plus jeunes ayant son championnat tout aussi dynamique que la section « grande yole ».

⁶⁵ Le « dressage » désigne le travail du matelot sur le « bois dressé », sa bonne lecture des rafales, son anticipation et synchronisation avec les autres et à l'ordre du « *patwon* ».

De manière moins nominale, les activités se heurtent aux questions humaines « classiques » comme l'émergence de tensions ponctuelles, mais également aux caractéristiques culturelles que les pratiques collaboratives permettent de transcender :

- Sur la gestion des hommes, on peut retrouver certains comportements identifiés dans la sphère sociale relevant de la conflictualité et des problématiques d'envie. L'envie omniprésente de posséder quelque chose qu'autrui possède, ce qui peut être également le talent, le savoir-faire et la compétence peut être source de conflits divers.

- Ainsi il existe un lien à la connaissance et à l'expertise plutôt singulier : l'expertise détenue par certains est d'abord vue comme une menace alors qu'elle est indispensable au groupe. Il faut donc user d'artifices pour l'imposer, suggérer, attribuer l'information à d'autres parfois... Il nous revient en mémoire de longues palabres et un ensemble d'astuces pour pouvoir imposer des changements organisationnels en 2010 comme le suivi individuel et un meilleur accompagnement des coursiers, une meilleure préparation par un groupe d'encadrement de la stratégie et du choix de voile par le croisement prévision météorologique/observation. Les premiers bons résultats sportifs de ces changements ont commencé à agacer « la gouvernance » alors que toute l'équipe se réjouissait des progrès... Il fallait donc donner l'impression que l'idée venait « d'en haut », et ne menacer aucune des prérogatives et l'ordre établi.

- Une hypersensibilité au mépris de la plupart des acteurs quel que soit leur rôle. Il fallait faire preuve de diplomatie, ne pas rabaisser pour transmettre. Ce proverbe créole « An koney sé an mépri »⁶⁶ est bien présent. La façon de conseiller doit donc être subtile et discrète, quitte à accepter de disparaître une fois le conseil prodigué.

- Une présence forte du magico-religieux et des superstitions qu'il faut prendre soin de ne pas railler même quand on ne les partage pas. Une grande peur de ces questions demeure présente chez la plupart des membres de l'association.

- Une bataille farouche de chaque coursier pour garder sa place à bord. Il nous revient des mines déconfites quand certains n'étaient pas dans la liste des appelés pour les courses mais également une hyper-agressivité quand la place de certains pouvaient être menacée par d'autres nouveaux arrivants (nous avons pu en faire les frais). Toutes sortes de stratégie (Crozier, Friedberg, 1977) se mettent en place dont les commérages ou l'exacerbation d'erreurs mineures commises par leur voisin pour maintenir sa position.

- Mais aussi quelques points à surveiller : une certaine difficulté pour ce milieu à identifier le coût et la valeur des choses. Il existe un monde qui paie des consultants pour de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de projets ; Or dans le même temps, dans ce monde associatif, un grand nombre de personnes mettent à disposition leurs compétences acquises par leurs études, sans que cela ne soit reconnu ou rétribué, comme dans toutes activités bénévoles. A l'époque (2009-2012), peu de participants disposent du baccalauréat ou même d'un bac+2, beaucoup plutôt ont un CAP/BEP avec des métiers d'artisan, de micro-

⁶⁶ En français : « Conseiller est mépriser »

entrepreneur, de fonctionnaire territorial et un certain nombre d'activités non déclarées (« jobeur » en créole). Un échange étonnant en réunion avait pu mettre le doigt sur cette réalité sociale en 2011, en évolution permanente cependant. Le « m'as-tu vu » et « l'avoir » sont également présents, reflet de la « société de consommation ».

- Le machisme est de mise. Quelques femmes résistent et ont trouvé leur place dans certains équipages. Malgré quelques tentatives ou même des figures de femmes respectées et qui ont dynamisé le secteur, sur l'eau, les femmes sont plutôt exclues et toutes les raisons sont évoquées pour ne pas les mettre à bord.

Certaines pratiques collaboratives du monde la yole permettent à ses acteurs de dépasser les tensions humaines usuelles. On notera en particulier l'importance de la forme de l'accompagnement et d'approches différentes de leadership dans ce monde. Il faut tenir compte d'une certaine peur du « savoir », d'une hypersensibilité au mépris et s'assurer d'une grande courtoisie et subtilité pour proposer tout conseil ou changement. L'identification des rôles et importance de chacun semble nécessaire au bon fonctionnement des équipes de yoles. Là aussi, tout se joue dans un équilibre subtil entre les pôles de « management », sportif et logistique. La passion du sport, l'empreinte culturelle sur le territoire, l'utilisation du rire, « musique de l'âme », font le reste et contribuent fortement à la réussite collective finale. Ce sport qui ne peut se pratiquer qu'en groupe, la performance n'intervenant que quand l'instrument et ses hommes jouent bien ensemble, pourrait symboliser ce qui devrait être la quête commune sociale à l'échelle de l'ensemble du territoire.



Photo 4 : Remise des prix de la Ville du Marin aux vainqueurs (Tour des yoles rondes de la Martinique 2012), FA Martinique

1.4.2.5 Conclusion

Un examen de la dynamique collaborative a été effectué en parcourant les dates clés de l'histoire de la Martinique depuis 1848. La question de la construction du sentiment de faire peuple s'est conjuguée à celle de la transformation de la conscience de « classe ouvrière », qui s'est historiquement construite sur les bastions du monde ouvrier agricole.

D'une part, dès 1871, un combat s'engage entre les conservateurs et les républicains pour que fonctionne dans chaque commune une école publique, laïque, tenue par des instituteurs laïques, gratuite, obligatoire. Ce combat pour une école laïque fonde les stratégies diverses pour une éducation au service de la promotion sociale sous le regard de la question coloniale.

D'autre part le mouvement ouvrier s'installe progressivement sur fond de grèves et de crises sociales et dynamise les actions collaboratives de masse, construisant une culture syndicale dans plusieurs corporations.

La période qui va de l'après assassinat d'André Alier (1934) jusqu'à la deuxième guerre mondiale est marquée par une accélération du mouvement ouvrier, porté, entre autre, par le mouvement communiste.

La fin de la deuxième guerre mondiale marque aussi le moment de la départementalisation (1946) du territoire mais 1946 à 1959, fut une époque de désillusion et de batailles pour sortir l'île de la misère dans laquelle se trouvait la très grande majorité de la population.

Le parti communiste martiniquais (PCM) naissait en septembre 1957. Le parti progressiste naquit, lui, en mars 1958, réaction de Césaire aux excès du grand parti communiste français, devant initialement traduire un désir d'émancipation.

On peut dire que le climat social ne s'améliora guère jusqu'au début des années 60. Les émeutes de décembre 1959 symbolisaient le malaise martiniquais dans un climat de violence policière et de répression opposant racisme de la population métropolitaine et ras le bol de la jeunesse, incertaine face à son avenir. L'acharnement de l'Etat face à la jeunesse anticolonialiste des années 1960 traduisait une certaine rigidité du gouvernement face à la question coloniale.

En réalité, de grandes fractures de la société martiniquaise se déroulèrent sur la seconde moitié du XXème siècle : En l'occurrence, les émeutes de 1959, la révolte des étudiants de l'OJAM (1963), la grande grève des ouvriers de la banane de 1974 qui venait rappeler, trente ans après la départementalisation, que le pouvoir avait encore beaucoup du mal à rompre avec l'arbitraire et la violence, signature de la situation coloniale.

Ces années 1970-1980 marquaient aussi l'entrée inexorable de la Martinique dans la société de consommation et une mutation du monde ouvrier vers une tertiarisation de l'économie.

L'entrée de la Martinique dans la société de consommation dans les années 70, avec un exode rural et une mutation du monde ouvrier et une tertiarisation de l'économie, ne va pas proposer de dynamique transformationnelle. Sans réforme agraire, sans dynamique spécifique pour aider les petites entreprises, c'est le fonctionnariat qui s'amplifiait faisant entrer dans une société de consommation où les pouvoirs acquis restaient en place alors que les clichés socio-ethniques continuaient à être bien présents (Zander, 2013).

Le PPM a été de plus en plus absent sur le terrain social et les grands mouvements sociaux, alors que le PCM voyait le nombre de ses électeurs diminuer. Le moratoire décrété en 1981 et qui a duré jusqu'au moins 1992, à la suite de l'arrivée des socialistes au pouvoir, allait éloigner la question de la revendication de l'autonomie et désarmer politiquement les masses, diluant la vigilance anti-colonialiste et les énergies nécessaires à la transformation sociale de l'ancienne colonie.

La question de la construction du sentiment de faire peuple se serait donc conjuguée à celle de la transformation de la conscience de « classe ouvrière », qui s'est historiquement construite sur les bastions du monde ouvrier agricole, des dockers, ouvriers du bâtiment,... et qui aurait dû s'adapter à ceux du commerce, des services, des différentes fonctions publiques, les banques, assurances etc.

Restant touché par le chômage et le sous-emploi, la crise pétrolière de 2007 allait rappeler les faiblesses insulaires et aboutir à la crise sociale de 2009. La dépendance financière étatique qui s'était mise en place depuis le début des années 1970, s'accompagna de très fortes inégalités sociales avec de vrais problèmes de répartition, ainsi qu'une nette augmentation des importations et dépendance croissante du secteur industriel à l'égard des approvisionnements externes qui deviendra structurel.

La crise de 2009 se veut donc un révélateur d'une situation sociale complexe et déséquilibrée qui s'est construite au fil des années.

Le jeu d'acteurs pendant cette crise fut le révélateur d'un malaise des citoyens envers leurs politiques, avec un embarras de la majorité « indépendantiste » au pouvoir, se montrant à cet égard plutôt proche du gouvernement et dans une volonté de retour de l'ordre sans équivoque.

La crise de 2009 traduit le grand désarroi de la population martiniquaise et le décrochage des partis politiques.

Les questions d'inégalités sociales, du chômage endémique de la jeunesse, de la vie chère sont continuellement dénoncées et continuent à être une réalité quotidienne malgré les états généraux des Outre-mer du gouvernement Sarkozy (post- crise 2009), les Assises des Outre-mer du gouvernement Macron (2018).

Cette réalité sociale masque encore le fait que les stéréotypes et les préjugés attachés à la couleur de peau et aux catégories raciales, lesquels sont en réalité des catégories émiques, sont toujours extrêmement opérants, (Zander, 2013).

La Martinique continue, par ailleurs, à être traversée par des questions identitaires qui ne se sont pas évaporées dans le contexte de société de consommation et d'import-distribution en cours sur le plan économique.

Sur ces questions certaines théories viennent également enrichir les interprétations de la relation sociale entre les différents acteurs de la société martiniquaise.

La reconnaissance du fait colonial, sa présence dans la vie d'aujourd'hui continue à interroger entre le déni de son existence ou l'évocation exacerbée de ce fait pour expliquer les actualités quotidiennes.

Ces jeux d'acteurs doivent être étudiés au regard de certaines réalités historiques et pratiques culturelles. Cet univers social est complexe. Il est la déclinaison de rapports dominant-dominé hérités d' « un passé colonial qui ne passe pas » (Larcher, 2006), révélant au jour le jour des explosions et conflits réguliers.

Pour répondre à la problématique posée, il convient d'observer les événements du passé pour renforcer la compréhension des logiques des individus et groupes (sociologie des organisations). Il faut également s'intéresser aux modes de pensée des acteurs en fonction de leur groupe d'appartenance (sociologie de la connaissance). Nous identifions toute la complexité du jeu des acteurs : les békés sont des acteurs économiques influents mais ne semblent pas constituer un groupe homogène. Ils proposent cependant par leurs actions, leurs discours (communication), une certaine macro-structuration de l'économie du territoire et un modèle d'organisation de la société. Ils auraient posé une manière d'habiter l'île en s'appuyant sur « l'exploitation destructrice du milieu, où le développement ne se mesure qu'en termes de PIB⁶⁷ et de gains économiques, où l'émancipation du joug colonial est subordonnée à l'intensification de l'exploitation de la nature. », (Ferdinand, 2018). Le mouvement ouvrier issu d'abord du monde agricole par ses réactions (grève, blocage) a cherché à accroître la marge d'imprévisibilité de son comportement vis-à-vis des dirigeants (M. Crozier, 2000) et augmenter son pouvoir pour se ménager des marges de liberté. Avec la complicité de l'Etat, les békés ont d'abord conservé la maîtrise des règles et du contrôle de l'information et les mouvements sociaux ont été réprimés avec brutalité. Mais la situation est actuellement en pleine évolution. Dans les années soixante-dix, le pouvoir avait encore beaucoup du mal à rompre avec l'arbitraire et la violence, signature de la situation coloniale (répression de 1974). Si les békés sont souvent dans la lumière, cristallisent les sentiments de frustration et de colère, une population de possédants, de propriétaires, réunis autour d'intérêt capitaliste, remplit également une fonction sociale intermédiaire qui aurait existé pendant l'ordre esclavagiste sous tripartition (békés/mulâtres/nègres) et continuerait à entrer

⁶⁷ Le produit intérieur brut (PIB), indicateur économique révélant les richesses produites par un pays, la production économique intérieure

dans le jeu des acteurs. Un approfondissement de cette question s'est avéré nécessaire (cf. lecture géographique).

Nous identifions également l'importance de l'éducation dans l'histoire de ce territoire et notons qu'il y a eu une bataille pour l'école laïque puis un ensemble de luttes pour proposer une nouvelle donne sociale en dénonçant un système éducatif perpétuant un monde « ouvrier ». L'engagement et les convictions nationalistes et anti-colonialistes ont aussi permis l'émergence d'actions exemplaires dans le domaine de l'éducation (création de l'AMEP).

En termes d'action exemplaire, la yole ronde se révèle également comme une véritable « résistance culturelle martiniquaise » et permettrait la construction d'une identité, d'une culture maritime étrangère à l'histoire de la plantation en impliquant des acteurs détenteurs de savoir à la croisée de l'Europe, la Caraïbe et l'Afrique. Elle serait la démonstration de l'importance de « la relation » avec un accomplissement individuel ou collectif qui se soucie de l'accomplissement de l'autre, tout l'autre, humain et non humain (Glissant, 1990). Il est intéressant de noter que la « yole ronde martiniquaise », présentée en 2019 après plusieurs années de préparation, fait partie depuis janvier 2021 du patrimoine immatériel mondial de l'UNESCO démontrant dans son dossier une sauvegarde du patrimoine réussie et renseignant sur « les défis rencontrés au cours de la transmission ». Le projet d'inscription et de reconnaissance de la yole, qui a duré plusieurs années, a demandé adhésion et soutien d'un ensemble d'acteurs politiques, associatifs, du monde économique, du sport et de la culture. Il est aussi un exemple d'une dynamique collaborative réussie.

Nous identifions que, pour comprendre les jeux d'acteurs dans l'île, il faut une certaine lecture de l'histoire de la structuration sociale de cette île, car les acteurs sont dans la lignée de leurs ascendants et tentent de s'émanciper par l'avènement progressif de l'éducation au service de la promotion sociale dans une économie devenue mondialisée.

1.4.3 Une lecture géographique du territoire de la Martinique

Après avoir posé un cadre conceptuel général, nous avons enrichi ce dernier par une lecture socio-historique de la Martinique. A ce stade, il devient nécessaire d'approfondir la connaissance des pratiques culturelles du territoire en plongeant dans sa géographie culturelle, sociale et de perception. Pour ce faire, nous faisons appel aux connaissances venant des diverses disciplines (anthropologie, sociologie, psychologie, psychanalyse) appliquées au territoire.

1.4.3.1 Pratiques culturelles

Coulangeon (2004) rappelle que « la sociologie des pratiques culturelles est dominée en France, depuis le milieu des années 1970, par le modèle de l'homologie structurale » théorisé par (Bourdieu, 1979).

Ce modèle théorique exposé dans *la Distinction*, (Bourdieu, 1979) met en avant le concept de l'habitus qui renouvelle très profondément la théorie des classes sociales. Ces dernières ne se définissent plus seulement par la position occupée dans les rapports de production, mais aussi par « le partage de transmission d'un certain nombre de traits culturels qui conditionnent les comportements individuels et contribuent à l'édification des frontières symboliques entre les groupes sociaux en renforçant leur cohésion interne.», (Coulangeon, 2004).

Coulangeon (2004) montre également que l'espace des positions sociales est aujourd'hui perturbé par de nouvelles formes de segmentations qui ne sont pas exclusivement reliées à des variables de classe sociale. On assiste aussi à une montée de l'éclectisme des pratiques des membres des classes supérieures, une fragilisation du lien entre les classes supérieures et la culture savante ainsi qu'à une massification de l'éducation et de la culture. Donc, la dimension symbolique des rapports de domination tend à perdre son importance dans une société traversée par de fortes inégalités socio-économiques, de moins en moins structurées par des cultures de classe.

Pour une société antillaise en pleine mutation, la question des pratiques culturelles serait à examiner comme la résultante dynamique de la production culturelle née du contexte historique et continuant à évoluer au quotidien. Chivallon (2013) explique que « la matrice des sociétés de plantation, comme la rencontre chaotique qui précède sa mise en place sont tenues ici pour avoir créé les conditions spécifiques d'un certain rapport à l'autre et de l'édification d'univers sociaux où se donnent à voir des productions culturelles restées sous la dépendance du contexte historique de leur formation. ».

Cet univers social complexe, déclinaison de rapports dominant-dominé hérité d'un passé colonial qui ne passe pas (Larcher, 2006), révèle au jour le jour des explosions et conflits réguliers. Il mêle un ensemble d'acteurs, en croisant des questions sur la culture et la nationalité, sur l'identité sociale, sur la ou les identités.

Cet univers social a été aussi traversé par une entrée, à partir des années 70, dans la société de consommation avec un exode rural, une mutation du monde ouvrier et une très nette tertiarisation de l'économie.

Mener une recherche en géographie humaine (Gumuchian, 2000) pour comprendre cet univers c'est précisément traverser un ensemble de disciplines connexes des sciences humaines et sociales pour mieux apprécier, les jeux et enjeux, la complexité (Morin, 1990) des jeux d'acteurs.

Il est en effet important, d'identifier les diverses contributions à la construction du cadre conceptuel. Le schéma ci-dessous en propose quelques éléments.

Géographie culturelle (Anthropologie)	Géographie sociale (Sociologie)	Géographie de la perception (Psychologie, Psychanalyse)
<ul style="list-style-type: none"> • Proverbes (Confiant, 2004) • Pratiques, traditions, événements culturels [Lasotè, (Esméralda, 2016) – yoles rondes (Moravie, 2011) – Bélé, Carnaval] • Identités : (Fanon, 1952), « Créolité », (Bernabé, Confiant, Chamoiseau, 1989), « Antillanité », (Glissant, 1981), Chivallon (2012) 	<ul style="list-style-type: none"> • Discours sur le colonialisme (Césaire, 1950) • Stéréotypes, valeur sociale de la couleur de l'individu (Giraud, 1979), (Zander, 2010) • Tripartition et « zone grise » (Bruneteaux, 2013) • Relations femmes-hommes, éducation filles-garçons (Mencé Caster, 2016) • Conflictualités dans le monde du travail (Auvergnon, Le Moal, 2000) • Relations Global/Local, Espace politique (Constant, 1987), (Daniel, 2002) • Le « métro » martiniquais, (Bruneaud, 2011) • Migration, Mobilité (Audebert, Desse, 2007) 	<ul style="list-style-type: none"> • Psyché Antillais (Fanon, 1952) • Pratiques « externalistes », contrôle externe, (Rotter, 1954) • Sociétés « créoles » : Rapport à la loi, libertés individuelles, principe de plaisir et réalité, (Nuissier, 2013) • Psyché Antillais (Wiltord, 2019) • Relations de couples, famille et enfants (Berté, 2010), (Wiltord, 2019) • Traumatisme des sociétés post-esclavagistes, (Charles-Nicolas, 2018)

Figure 4 : Analyse « géographique » de la société martiniquaise, Palany, 2019

Dans la figure ci-dessus, il est fait référence à plusieurs auteurs relevant d'un ensemble de disciplines connexes. Cette dernière ne se veut pas exhaustive. Elle propose une illustration partielle des références bibliographiques qui ont été mobilisées pour concevoir cette section.

Ainsi en géographie culturelle, on peut s'arrêter en particulier sur la question des langues et des proverbes, l'écosystème linguistique étant une signature des pratiques culturelles de ces sociétés. Ainsi Fanon (1952), disait « un homme qui possède le langage possède par contrecoup le monde exprimé et impliqué par ce langage... il y a dans la possession du langage une extraordinaire puissance ».

L'anthropologie des savoirs souligne l'importance de la langue. L'hypothèse des anthropologues Sapir et Whorf des années 1930 place la langue comme un déterminant de la pensée, ce que l'on qualifie de relativisme linguistique. Ces hypothèses sont régulièrement battues en brèche notamment par la notion de circularité de la relation pensée-langue et les modalités d'accès à la pensée.

La question du bilinguisme et les personnalités des acteurs ou de l'oralité vs l'écriture sont également posées. Sur ces questions Goody interroge notamment la différence entre les cultures orales et écrites, sujet très présent dans la culture antillaise. Il se manifeste en effet dans la culture antillaise notamment la différence entre la diglossie et la situation de bilinguisme. La première sous-tend la domination d'un univers sur un autre tandis que la seconde dénote la cohabitation et la complémentarité de chaque univers.

Il est donc nécessaire de rappeler le caractère éminemment politique de la langue, et son lien intime avec le système de croyances régissant nos pratiques quotidiennes et institutions (Stainier, 2020).

En France on retrouve un « modèle exponentiel de monolinguisme étatique » (Stainier, 2020). Un processus assimilationniste associé à la départementalisation de 1946 et le couple formé par l'Ecole républicaine, d'une part, et la fonctionnarisation massive de la population active, d'autre part, vont progressivement dans l'imaginaire collectif, faire que le français devienne la langue de la réussite et le créole, l'obstacle social et cognitif, prenant l'exemple de la Guadeloupe (Stainier, 2020).

La francisation de l'archipel de Guadeloupe s'est accompagnée d'une « décréolisation »⁶⁸ qui n'est pas sans conséquences sur les constructions identitaires des élèves scolarisés dont « les premières cohortes sont majoritairement créolophones ». Stainier interrogera en particulier le rôle de l'enseignant, véritable « médiateur de référentiels tant globaux que locaux » et sa mission clé dans la re/configuration des représentations des langues en présence.

Ces questions nous conduisent naturellement aux questions de l'identité.

Au fil de l'histoire, les questions d'identité culturelle s'instruisent, l'affirmation d'une identité, d'une culture antillaise, martiniquaise originale distincte de l'identité française se veut une réalité quotidienne, qui continue à demeurer une question complexe. Cette problématique de l'identité antillaise explique que cette diaspora est « animée par le désir de transcender les

⁶⁸ La notion de décréolisation on entend la perte de substance de la langue créole (Bernabé, 2010)

structures de la nation et les contraintes de l'ethnicité » (Gilroy, 1993). Comme le précise Laurette Célestine-Triolé (2009), pour prendre la mesure de la conception de l'identité antillaise, on peut s'appuyer sur la présentation qu'en fait Patrick Chamoiseau dans *Texaco* : « Ce pays était comme une niche de fourmis éclatée, mais malheur à celui qui ne comprenait pas que sous cette étrangeté, il y avait un peuple qui dérouterait les dictionnaires » (Chamoiseau, 1992).

La question de l'identité est portée par Frantz Fanon qui interroge la psyché du colonisé et de la capacité de l'Antillais à s'aimer soi-même, donc à aimer ses congénères. Fanon disait « L'Antillais ne se pense pas noir ; il se pense antillais ». « L'Antillais est souvent appelé à vivre avec des compatriotes « blancs » », (Fanon, 1952). Or, la vérité est que la société française infériorise en permanence l'Antillais en ne le considérant pas comme français « à part entière » mais plutôt comme « entièrement à part » comme le disait Césaire.

La question de l'identité est aussi interrogée par le débat littéraire entre la négritude et le « créolisme » se concrétisant par cette nuance d'opposition entre la pensée universaliste de Césaire, le « plus tu seras nègre », « plus tu seras universel », et celle de Bernabé, Confiant, Chamoiseau (1989), revendiquant une identité créole et antillaise, suspectant dans celle de Césaire un « vieux syndrome du colonisé », idéalisant le monde du dominant.

Les créolistes proposent donc « un monde diffracté mais recomposé, un maelstrom de signifiés dans un seul signifiant : une totalité », (Bernabé, Confiant, Chamoiseau, 1989).

Jean Benoist, s'il reconnaît le regard innovateur de la créolité admet cependant qu'elle doit se méfier de son orthodoxie si elle exclut progressivement que les mélanges qui l'ont fondée se poursuivent sous prétexte qu'ils pousseraient à la « décréolisation ». Tout pourrait se passer comme si la créolisation n'était qu'une transition entre deux « puretés » et la « pureté » une étape entre deux mélanges, (Benoist, 2013). Il existe plus généralement un ensemble de critiques de la « créolité » vue par les romanciers (Confiant, Chamoiseau).

Edouard Glissant (1990) s'écarte aussi de la créolisation quand elle n'est pas processus, création sociale, « mode de l'emmêlement ». « La « créolité/créolisation » du romancier quand elle est irriguée par le projet esthétique et non par l'intention théorique comme dans *l'Eloge* – n'est pas tenue d'être « vraie » ou « exacte », et la déformation du réel qu'elle s'apprête à offrir peut être aussi porteuse d'enseignements qu'une description réputée adéquate », (Chivallon, 2013). Michel Giraud (1997, 2005) interroge le besoin d'une souveraineté « identitaire » derrière l'éloge de la « créolité ». Ce discours servirait selon lui une stratégie d'élite « pour occuper toute la place qu'elle juge mériter dans un système social qui resterait inchangé ». Il y aurait donc un enjeu de contrôle du champ politique par la médiation du champ intellectuel et une tentative de célébration nostalgique d'un passé plutôt qu'une prospection d'un avenir commun fondamentalement incertain. Il rejoint sur ce point le positionnement de Glissant (1990) dans sa conception de l'identité comme relation.

Les revendications identitaires sont également portées sur le champ politique qui en révèle leurs complexités. « Les tentatives de superposition des identités culturelle et politique sont contrariées par l'insertion des acteurs sociaux dans une pluralité d'espaces sociaux et culturels, ainsi que par la multiplicité des allégeances et des niveaux d'identification qui en découlent. », (Daniel, 2002). Il existe par ailleurs des ambiguïtés et des errements dans la rédaction des textes fondamentaux de l'Etat, révélateur de la place donnée au peuple de Martinique et des outre-mer dans la République française, (Thiellay, 2011). La constitution et ses évolutions sont un révélateur de cette situation.

Outre le champ politique et juridique, nous pouvons aussi chercher le lien entre les mythes littéraires et leur apparition dans les images actuelles de la société antillaise. Laurette Célestine-Triolé (2009) a tenté de démontrer comment les mythes littéraires datés de la période esclavagiste et ces stéréotypes circulaient et devaient conclure concernant les acteurs :

« Les relations intergroupales obéissent encore à un *modus vivendi* intercommunautaire hérité de l'esclavage et basé sur des formes dérivées de domination, d'intolérance qui empêchent une reconnaissance franche et sereine de l'autre autant que toute forme de collaboration, parce qu'il n'existe pas de projet de rapprochement intercommunautaire dans cet espace. Cependant les rapprochements culturels continus vont dans le sens d'une transformation des pratiques culturelles car une culture métisse vit de contradictions et ce sont les tiraillements qui la travaillent qui lui permettent d'être ».

Du point de vue de la géographie sociale, Bruno Ollivier (2002), rappelle que la société martiniquaise est une société postcoloniale donc post-esclavagiste. La colonie et l'esclavage avaient donc scellé dès le XVII^{ème} siècle des relations entre la France et les Antilles, relations tumultueuses ayant conduit, après de nombreux rebondissements, à l'abolition de l'esclavage en France (1848). Par ailleurs, la « plantation », est souvent décrite comme le lieu de l'origine de l'identité c'est-à-dire le système de production agricole à main d'œuvre servile, le lieu d'élaboration d'oppositions binaires (maître/esclave, colonisateur/colonisé, noir/blanc, Martinique/Métropole), le lieu de la genèse de la langue créole, (Ollivier, 2002).

La question de la valeur sociale de la couleur de l'individu est évoquée, comme une persistance d'une hiérarchie « socio- raciale ».

Giraud (1979) disait d'ailleurs « le type physique n'est pas à la Martinique une simple réalité biologique, il a une valeur sociale ; la couleur de l'individu est ici le signe visible et superficiel de sa condition sociale ».

Ulrike Zander (2013) fait aussi le constat que les stéréotypes et les préjugés attachés à la couleur de peau et aux catégories raciales, lesquels sont en réalité des catégories émiques, sont toujours extrêmement opérants.

Sur ces questions certaines théories viennent également enrichir les interprétations de la relation sociale entre les différents acteurs de la société martiniquaise.

Patrick Bruneteaux (2013) cherche notamment à disséquer les relations entre les groupes sociaux « locaux » dans un cadre colonial « global ». La tâche est délicate tant il est vrai que l'appel aux connaissances des historiens ainsi que des sociologues des différentes îles de la Caraïbe, les témoignages et l'observation de terrain, ne peuvent complètement empêcher l'encerclement du chercheur par le piège des constructivismes sociaux. Comme il le dit lui-même, « la question du « colonial » dans le discoursémique, les enjeux autour de l'identité « unifiée » du « peuple noir » placent le chercheur dans une position inconfortable » (Bruneteaux, 2013).

Bruneteaux étudie donc les relations concrètes d'intermédiation entre l'ultra-minorité des planteurs esclavagistes et l'immense masse des reclus sur l'habitation. Il souhaite partir des relations de complicité entre les « groupes dominants » (capitalistes békés/élites mulâtres/cadres métropolitains) dans la gestion de masse des esclaves pour expliquer le régime d'alliances sociales dans les différentes périodes historiques.

Les colons avaient « parfaitement bien compris l'usage d'une politique subtile de gratifications pour fidéliser et aiguïser le zèle d'une partie des esclaves utilisés pour asservir les autres », (Bruneteaux, 2013).

Les schémas officiels socio-historiques, période esclavagiste, abolition, période coloniale post-esclavagiste, période républicaine coloniale, aboutissant à la départementalisation, n'auraient selon Bruneteaux (2013) certainement pas fait se volatiliser les relations de complicité des dominants avec une ambivalence chronique qui semble le mieux définir les schémas mentaux de cette configuration sociale « anti-sociale » singulière.

Il existe donc selon Bruneteaux (2013) une zone intermédiaire qui a joué un rôle fondamental dans les rouages de l'exploitation esclavagiste et coloniale. Cette zone, où une partie des dominés a joué le rôle des dominants, a été très peu étudiée en France dans le domaine des sciences sociales. Ce groupe, cette zone intermédiaire a souvent été socialement catégorisée selon une intention de dénonciation sous le terme : les « mulâtres ». L'hypothèse retenue dans cette recherche, réside donc dans l'obligation pour les planteurs esclavagistes de compenser leur faiblesse numérique par un système de « chaînes relationnelles », produisant un type de lien social spécifique pour diminuer le risque de révolte permanente.

Bruneteaux (2013) emprunte le terme de zone grise à Primo Lévi pour décrire « le travail permanent de retournement d'une partie des dominés au service du maintien de l'ordre dans un espace de domination extrême ».

Il mène alors des développements du schème de la zone grise sur la société contemporaine, convoquant Aimé Césaire, les grandes familles « békés » ou « mulâtres » de la Martinique. A propos d'Aimé Césaire, il cite Raphaël Confiant qui estime qu'il serait un agent qui « appartient à la petite bourgeoisie noire qui est une frange tardive et mal intégrée de la mulâtraille », (Bruneteaux, 2013). Aimé Césaire serait victime d'un double processus de rejet

par le bas et par le haut. Par le haut, la caste exprime son racisme coloriste contre lui. Par le bas l'impétrant cultivé ne peut s'identifier à un groupe aussi grossier et injurieux.

Les analyses de Bruneteaux, quoi qu'il s'en défende, peuvent relever toutefois d'une forme contemporaine de constructivisme.

D'abord comme le traduit Cousseau (2009), le système colonial repose certes sur la domination, mais ses ressorts ne sont pas toujours conscientisés par ceux qui en profitent ou en sont les organisateurs.

La notion de zone grise ou de groupe peut paraître fragile tant les coalitions systématiques entre les acteurs paraissent peu évidentes. D'abord la question de groupe semble ignorer la logique de la causalité circulaire qui est également un mécanisme à intégrer : les effets ne cessent de rétroagir sur les causes qui deviennent des effets qui rétroagissent eux-mêmes sur les causes, etc. Les interactions entre les individus y sont appréhendées comme « faisant la société qui fait les individus » (ceux-ci étant considérés à la fois comme des produits et des producteurs). Pour l'analyse contemporaine, l'homogénéité des groupes des grandes familles de « békés » ou de « mulâtres » paraît plutôt de plus en plus bousculée par des postures individuelles opportunistes dans une économie clairement libérale. Il existe probablement des mécanismes de solidarité sur certaines affaires qui demandent à être étudiés et documentés au regard du principe de lois et de leur application sur les questions d'abus de position dominante par exemple.

Cependant comme le développe Hervé Mauroy (2016) concernant l'analyse des systèmes complexes, l'hypothèse d'une stratégie des planteurs esclavagistes de compenser leur faiblesse numérique par un système de « chaînes relationnelles » mérite d'être aussi approfondie.

L'ensemble de ces chaînes relationnelles est mobilisé pour interpréter notamment les conflictualités dans le monde du travail.

Dans une étude de l'année 2000, Philippe Auvergnon et Patrick Le Moal révèlent la complexité de la conflictualité et du dialogue social à la Martinique et combien la totalité des questions culturelles doivent être convoquées pour comprendre les relations sociales.

La culture d'entreprise serait assez particulière dans cette société. Nuissier (2013) indique que le dirigeant serait souvent le descendant de l'ancien esclavagiste et/ou en porterait la couleur. Cette situation est certainement en évolution, mais cette image semble perdurer et conduirait à « des rapports hiérarchiques et des échanges basés sur l'affect, l'émotion, les liens de fidélité, et non sur des obligations légales que chacun dans l'entreprise connaît et respecte », (Nuissier, 2013).

Le passage de l'économie de plantation à l'économie de marché n'aurait donc aucunement changé le rapport des protagonistes et ce contexte construirait des rapports singuliers entre les acteurs. Il y aurait donc encore des méthodes d'échanges fondées sur une conception du pouvoir souvent brutale, un rapport de force violent (insultes, contraintes physiques notamment). Par ailleurs, Auvergnon et Le Moal (2000) parlent aussi dans leur enquête du témoignage d'une sorte de « ghettoïsation par le haut des emplois » et des zones d'habitat.

Certains acteurs parlent du « blanchiment des staffs » des entreprises avec un nombre de plus en plus grand de « Métros qui appellent des Métros ». Ces questions, dont le dénombrement reste à objectiver, révèlent l'existence de tensions « raciales » dans le monde du travail et interrogent les conditions du dialogue social dans les entreprises avec un rôle de l'Etat jugé ambigu ou au mieux absent et un rapport des acteurs particuliers à la loi.

Une unanime attente de changement serait souhaitée des individus, syndicalistes, employeurs, politiques et de l'Etat, en conclusion de l'enquête Auvergnon et al. (2000). En 2015, l'ARACT⁶⁹ au travers d'un rapport de l'IRFTM⁷⁰ fait état d'une évolution de la négociation avec les partenaires sociaux en lien avec des actions de formation réalisées dans le monde du travail sur le territoire dès 2010 (séminaires négociation collective, atelier droit du travail etc.). Les partenaires sociaux négocient de plus en plus (ARACT, 2015). Il existe par ailleurs des secteurs plus conflictuels que d'autres, ceux des transports, de la santé et de l'action sociale notamment (évaluation période 2010-2013, source ARACT 2015). Nous notons donc qu'il s'agit d'une situation en constante évolution.

L'approche par une géographie de la perception nous conduit également à un enrichissement des analyses de la relation sociale.

Si nous ramenons plutôt le sujet de la relation sociale à l'échelle des individus pour une analyse psychologique il faut aussi expliquer une donnée humaine et individuelle que nous tendons à occulter : « nous portons en nous des boucles étranges entre vanité et culpabilité, entre malice et véracité et entre accusation et vertu », (Diel, 1968). S'il y a participation d'une partie des dominés au jeu des dominants, c'est d'abord parce qu'il y a de part et d'autre des hommes pour lesquels psychologiquement s'exercent des boucles étranges avec des sentiments contradictoires, dans une relation maître-esclave rarement analysée historiquement à l'avantage de l'esclave.

Par ailleurs il s'agit également de rappeler la réalité de l'ethos du colon tel que l'a fait l'historienne Oudin-Bastide (2008).

En effet analysant la place de la valeur travail dans le système de valeurs des planteurs, on découvre que « bonne chère, dépenses vestimentaires ostentatoires, « ruineuses libéralités » en faveur des amantes esclaves ou libres de couleur, dotations effectuées (sous le couvert du *fi déi-commis*) au profit de concubines ou d'enfants naturels, passion du jeu, endettement supporté avec la plus grande désinvolture, telles sont les principales composantes – relevées par de nombreux observateurs – de l'ethos du planteur. Toutes participent d'un même refus de l'abstinence et de la prévision, dans lequel le colon semble trouver sa propre grandeur », (Oudin-Bastide, 2008). Nous nous éloignons alors stricto sensu de l'hypothèse de recherche d'une volonté de compenser la faiblesse numérique. Si elle est bien présente, il faut rappeler également le régime de terreur qui sévit sur la plantation pour faire régner l'ordre.

La crainte de la révolte ouverte et généralisée ne fut donc pas la forme la plus signifiante de la grande peur du planteur : son symptôme le plus indiscutable fut indéniablement la hantise

⁶⁹ Association Régionale Amélioration Condition de Travail Martinique

⁷⁰ Institut de Formation et Recherche sur le Travail de la Martinique

du poison et des maléfices, hantise au reste souvent partagée par les esclaves, premières victimes humaines désignées des supposés empoisonneurs-sorciers.

Le travail par le colon est considéré comme le moyen d'obtenir la vie oisive à laquelle il aspire et pour cela, en effet, il s'assure principalement auprès de sa descendance, dans l'éducation, à la reproduction de l'ordre esclavagiste (apprentissage du despotisme à l'égard des esclaves, préparation de leur descendance à des fonctions coloniales prestigieuses, notamment celles de membres du conseil souverain). Dès le XVII^{ème} siècle, lentement mais sûrement, la plantation se réorganise alors progressivement avec une érosion progressive du travail blanc qui va jouer un rôle crucial dans l'assignation des rôles professionnels des différents groupes en présence.

Il détermine les activités interdites – de fait – aux Blancs comme celles autorisées aux libres de couleur, tout en favorisant une différenciation sociale parmi les esclaves, la mobilité sociale ascendante autorisée à ces deux dernières catégories s'inscrivant néanmoins dans des limites strictes.

La départementalisation (19 mars 1946), avec le développement de nouvelles administrations, entraîne l'arrivée massive de fonctionnaires d'État venus de la métropole française.

Cette intensification fonctionnariale va produire la figure fondatrice de l'ancêtre du « Métro » contemporain, véritable matrice qui marque jusqu'à aujourd'hui encore les représentations. Jean-François Bruneaud (2011) montre que le « Métro », citoyen français, même s'il migre dans la même nation et que nous pouvons alors parler d'immigration endogène, fait l'expérience de rencontres avec d'autres populations, dans des territoires géographiquement éloignés et significativement différenciés sur le plan culturel.

La géographie de la perception met aussi le doigt sur l'importance des pratiques « externalistes » pour comprendre la culture locale. Errol Nuissier (2013), évoque les travaux du psychologue Julian Rotter (1954), montrant l'importance du « contrôle externe » pour comprendre les postures culturelles et les croyances (religieuses et mystiques) dans ces sociétés. La notion de « contrôle externe » renvoyant au fait que l'individu se juge rarement responsable de ses actes, mais comme subissant la volonté divine ou celle du destin, un plan programmé au point qu'il n'est jamais vraiment responsable ou coupable mais victime. L'appel à la croyance religieuse et mystique vient réduire l'angoisse, le vide mais se conjugue en particulier à un recul de la prise en main du destin et de la volonté. L'ensemble des malheurs sont dus « au diable », à la mauvaise volonté de l'autre, à sa « jalousie ». A l'inverse les miracles relèvent de Dieu.

Les questions psychologiques permettent aussi de comprendre certaines pratiques de la relation sociale au travail.

Bien que discutables, elles ont été plus récemment portées par Errol Nuissier dans son expérience de praticien en Guadeloupe avec quelques éclairages qu'il tire principalement du terrain.

Concernant la conflictualité dans le monde du travail, il y aurait une forte tradition de l'oralité et de l'évitement, (Nuissier, 2013).

« Tout se passe comme si les deux parties craignaient la discussion, appréhendaient le point de vue différent qui entraînerait une rupture dans leur relation. ». « Ce que nous nommons culture de l'entreprise est assez particulier dans nos sociétés créoles, dans lesquelles le dirigeant est souvent le descendant de l'ancien esclavagiste et/ou en porte la couleur. Cette situation conduit à des rapports hiérarchiques et des échanges basés sur l'affect, l'émotion, les liens de fidélité et non sur des obligations légales que chacun dans l'entreprise connaît et respecte, puisqu'elles sont nécessaires au bon fonctionnement de l'institution. », (Nuissier, 2013). Le contexte hiérarchique décrit est certainement actuellement en évolution.

En terme méthodologique, on peut donc se demander si l'appréhension de la société antillaise ne doit pas se faire principalement dans l'approche de la pensée complexe. En effet, pour la comprendre, ne faut-il pas « distinguer sans disjoindre et associer sans identifier ou réduire » ? comme l'écrit Edgar Morin dans « Introduction à la pensée complexe », (Morin, 1990).

Des questions liées aux choix et conséquences économiques et sociales des dernières décennies se posent également comme autant d'éléments à intégrer dans la complexité de cette société.

1.4.3.2 Regard de la psychanalyse et la psychologie sur la société antillaise

Jeanne Wiltord (2019), psychanalyste, interroge la relation des intellectuels antillais et la psychanalyse.

Elle montre comment la psychanalyse a été récusée dans sa capacité à rendre compte des questions subjectives auxquelles se trouvaient confrontés les noirs colonisés notamment ceux des Antilles françaises. Ainsi, la psychanalyse s'est donc établie progressivement au sein de ce territoire dans un contexte où les jeunes psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, revenus diplômés de France continentale étaient confrontés à l'inadéquation des théories apprises et la réalité sociale des familles antillaises. Il a donc fallu plusieurs années et des groupes de travail pour permettre l'étalonnage de certains tests au contexte culturel antillais. Sur ce point, les lois de fonctionnement *symbolique* du langage, le rapport à la *jouissance* ont été interrogées dans les deux langues parlées pour mieux répondre à cette société. On notera également les interrogations des psychanalystes concernant une langue créole, interdite parfois aux enfants par les parents, langue pourtant encore fondamentale dans certaines histoires parentales (celle avec laquelle ils se sont rencontrés et aimés), (Melman, 2016).

A partir de sa pratique de la psychanalyse, Wiltord (2019) indique un certain nombre de caractéristiques dans la psyché des individus. D'abord, elle souligne encore aujourd'hui l'importance fondamentale de la couleur de peau dans le regard d'une mère sur son enfant, dans le regard de l'autre, ceci indiquant une nette fragilité de la constitution de l'image du corps dans cette société. Chacun se trouve donc encore épinglé sous le coup d'une classification et d'un jugement lié à sa différence visible. Il faut encore se rappeler que les textes de lois avaient institutionnalisé un système de servitude racialisée et enraciné une économie sociale esclavagiste ségrégative. Il y avait donc une volonté des maîtres de nommer les différences de couleur de peau alors même que celles-ci ne devenaient plus perceptibles. Ces usages de nomination coloriste (« *chabine* », « *mulâtresse* », « *chapé couli* », ...) ⁷¹ sont encore présents même si plusieurs d'entre eux tombent progressivement en désuétude.

Parlant de la manifestation des structures symboliques du langage, Wiltord (2019) témoigne chez les individus de fréquentes manifestations d'angoisse, une banalité de la dimension persécutrice et une fréquence des flambées paranoïaques dans les relations aux autres qui débarquent régulièrement dans le champ social. Elle informe d'une récurrence des violences injurieuses ou des passages à l'acte en cas de désaccord dans les échanges, impliquant une difficulté à instaurer un débat avec des arguments rationnels.

La psychanalyse porte un regard sur bien des sujets de la société antillaise mais l'approche psychanalytique est aussi paru particulièrement importante sur la demande d'*assimilation intégrale* portée par les députés Césaire et Bissol en 1946. Ce moment important dans l'histoire des colonies françaises se situe dans une référence idéale à la République française et traduit le déni des attermolements d'une république quand il s'est agi d'accorder une pleine

⁷¹ Pierre-Louis, 2015

citoyenneté aux affranchis de la colonie, ou la réalité d'une «république coloniale » enfermée dans ses contradictions, (Bancel et al, 2003).

Selon Wiltord (2019), cette *assimilation intégrale* interroge quand le rapport de Césaire parle dans son plaidoyer de ceux qui se pensent et qui raisonnent français, alors que nous savons que la réalité sociale de la Martinique est tout autre à cette période, avec une majorité de la population parlant principalement le créole, peu scolarisée et écrasée par la misère matérielle et culturelle coloniale.

La demande d'*assimilation intégrale* n'avait pas pris en compte une question centrale. Celle de trouver sa place légitime dans la filiation *symbolique* de la langue française, dans un déni de l'histoire coloniale qui renvoyait les citoyens dans une nomination racialisée infériorisante.

Selon Wiltord, l'*assimilation intégrale* allait emmener les antillais dans une impasse symbolique historique. Celle d'une citoyenneté divisée qui allait sans relâche chercher à se faire reconnaître dans une dimension *imaginaire* où alterneront les demandes, les manifestations d'attachement envers la France, les déceptions et les ressentiments.

Un écart s'était donc définitivement installé entre la demande exprimée et la réponse que la France allait apporter au travers la stricte satisfaction de besoins matériels. Malgré la situation de misère coloniale aux Antilles en 1946, la demande d'*assimilation intégrale* exprimait un manque qu'aucun objet de la réalité ne saurait combler. Ce manque est à identifier dans la dimension symbolique du langage où se fonde le désir.

Selon Wiltord, d'un point de vue psychanalytique nous sommes donc au cœur de la complexité d'une question inaudible en 1946, celle de la reconnaissance symbolique. Au-delà de l'état civil, de l'accès à l'instruction publique pour tous, les « citoyens colonisés » cherchaient une reconnaissance symbolique au travers de la citoyenneté française, mais les legs et stigmates de l'esclavage et la perversion coloniale sont tenaces.

Wiltord parle aussi également d'un « déni culturellement institué », c'est-à-dire un mécanisme paradoxal qui nie une réalité mais sans que le refoulement permette d'en constituer une mémoire.

La psychologie interroge aussi la question des relations dominant-dominé et la réaction de conflictualité.

Misanthrope et Costalat-Founeau (2016) explique que le rapport dominé-dominant hérité d'un passé colonial aurait fait naître un besoin de reconnaissance qui semble se manifester de manière structurelle dans le conflit. Comme le dit Césaire (1950), ce conflit serait « l'explosion d'une identité longtemps contrariée, parfois niée et finalement libérée et qui, se libérant, s'affirme en vue d'une reconnaissance ».

L'ensemble des conflits sociaux de l'histoire de Martinique semble montrer l'importance que revêt la reconnaissance comme facteur pouvant influencer la dynamique identitaire. Selon

Misanthrope et al. (2016) la reconnaissance traduit des « besoins identitaires » et implique un rapport à un autre avec lequel nous entretenons des relations d'échange. Or, si ces échanges s'effectuent de manière déséquilibrée, le conflit apparaît. Afin d'éviter toute crise identitaire, les individus vont mettre en place diverses stratégies. Dans Misanthrope et al., il est évoqué l'existence d'un modèle « rejet-identification » qui, développé par Branscombe et al. (1999)⁷², prévoit que lorsque des individus sont rejetés et discriminés, ils accentuent leur identification au groupe ethnique pour augmenter leur bien être subjectif. Par ailleurs, dans une société où les prérogatives internes sont réduites au minimum, cela « conduit souvent les sujets sociaux à entreprendre des stratégies de recouvrement excessif de pouvoir social en compensation des manques vécus dans ce domaine sur le plan global », (Ozier-Lafontaine, 1999).

Le conflit aurait donc un rôle dans la dynamique identitaire des groupes. Si les groupes majoritaires ont tendance à préférer le contrôle social au changement, les minorités ont tendance à choisir la lutte contre les discriminations, quitte à enfreindre les règles établies et à renoncer à la stabilité.

Selon Misanthrope et al. (2016), il y aurait donc une construction identitaire qui se déroule pendant des phases chaotiques avec une recherche de cohérence et de stabilité de la représentation de soi, d'autrui et du monde. Le conflit interviendrait pour rompre cette cohérence et générer d'autres représentations de soi. Les stratégies de conflit interviennent donc pour valoriser l'identité de l'individu, le sens et les valeurs de son groupe (Misanthrope et al., 2016).

Gaillard (2016) montre comment à travers la conflictualité, des pulsions, correspondant à l'humanité de l'homme, viennent s'exprimer pour « délier, pluraliser ce qui voudrait tendre à la construction d'unités sans faille, et, dans le même temps, à la constitution d'une répartition clivée du monde. ». Il faut donc permettre à la conflictualité de servir la vie pour accomplir son œuvre de déliaison, de garantie de la pluralité (Gaillard, 2016).

La psychologie a interrogé également la question des empreintes de la société esclavagiste, parlant de la traite négrière transatlantique notamment. Cette question a été posée lors d'un colloque scientifique international organisé par l'Association First Caraïbes en octobre 2016 en Martinique et en Guadeloupe, réunissant historiens, écrivains, psychiatres, généticiens, sociologues, politologues, psychologues, psychanalystes et anthropologues, qui ont pu croiser leurs savoirs sur cette question complexe. Ce sujet sensible a mobilisé beaucoup d'acteurs et drainé un large public. L'esclavage est donc devenu un sujet sensible qui entraîne « gêne chez les uns, honte chez les autres, mais pas seulement en France, partout », (Charles-Nicolas, 2018).

⁷² Branscombe, N.R. ; Schmitt, M.T. ; Harvey, R.D. 1999. « Perceiving pervasive discrimination among African-Americans : Implications for group identification and wellbeing », *Journal of Personality and Social Psychology*, 77, 135-149.

Ce colloque proposait un regard scientifique sur le sujet alors que les évènements consacrés à l'esclavage se sont multipliés les dernières années. La détresse psychologique actuelle des populations des pays qui ont connu et connaissent l'esclavage nécessite « une étude à la fois épidémiologique et étio-pathogénique qui tienne compte de certaines variables : la faim chronique, le sous-emploi, la répression politique, les conflits inter-ethniques ou les discriminations raciales » (Charles-Nicolas, 2018). La question de l'esclavage et l'estime de soi est posée pour rappeler comment cette dernière se construit à partir d'une confiance en soi et en autrui organisée par les interactions avec la mère et l'habitation. Elle montre comment elle est peut être perturbée par un environnement de mépris, de servitude, d'arrogance constitutive du système esclavagiste, dans une dialectique complexe liant l'enfant à sa mère et aux personnes de l'habitation. Cette question de l'esclavage montre également l'hétérogénéité des réponses individuelles et comment chacun a réagi face à l'impossibilité de changer les évènements. Les résistances sont également célébrées, du fort sentiment d'appartenance aux révoltes et insurrections portées par des grandes figures héroïques (Lumina Sophie – (1848-1879) en Martinique, Boukman et Toussaint de la révolution haïtienne). La complexité de la relation maître-esclave est posée, les conflits de loyauté, des esclaves fouetteurs aux maîtresses des bourreaux, et leurs effets dévastateurs tant sur l'équilibre psychologique du bourreau que pour sa victime. La question de la racialisation de la pensée, avec pour corollaire, la biologisation des différences culturelles, la déshumanisation et la mise en œuvre d'une hiérarchisation raciale relayée par des pratiques juridiques, politiques et culturelles qui pérennisent la configuration traumatique, est examinée. Enfin le colloque a également tenté de répondre à la question de la transmission transgénérationnelle, quelques spécialistes apportant des éléments concernant le phénomène de transmission épigénétique, soit la traduction sur les gènes d'une transmission psychique. Ce fait scientifique pourrait laisser croire à une forme de déterminisme absolu, mais il a aussi été abordé la question de la résilience et l'importance de la psychothérapie, de l'environnement, des sentiments d'appartenance, de la fierté identitaire, de l'éducation, pour changer les effets post-traumatiques. Les conséquences actuelles ne seraient donc pas en continuité linéaire avec les traumatismes initiaux et bien des contingences existentielles ont remanié les conditions initiales. L'esclavage n'est donc pas le seul traumatisme des sociétés post-esclavagistes (Charles-Nicolas, 2018).

Plusieurs études viennent préciser les analyses et semblent montrer que le traumatisme provoque d'autant plus de troubles psychiatriques qu'il est intentionnel, considérant d'autres traumatismes comme les catastrophes naturelles par exemple.

Les Antilles françaises, comme leurs voisins de la Caraïbe, sont traversées par ces questions post-traumatiques. Des nouvelles formes de socialisation et d'organisation, des solidarités ont dû émerger difficilement entre ex-rebelles et ex-collaborateurs. Cette humanité a dû se construire dans une situation complexe d'interpénétration culturelle, qui donne une langue nouvelle, des musiques et des cultures originales. La Caraïbe a donc ouvert des questions qui dépassent le cadre géographique caribéen du lien social et montré une manière de faire monde complexe avec des analyses qui doivent rester complexes et éviter les simplifications abusives.

1.4.3.3 La place des femmes et les relations femmes-hommes

La Martinique, du point de vue sociographique a certaines singularités qui demandent d'interroger plus en amont la place des femmes dans la société et qui nécessitent de mieux comprendre les relations femmes-hommes. Selon une évaluation du Pew Research Center⁷³ de 2015, il y aurait en Martinique 84,5 hommes pour 100 femmes, ce qui placerait ce territoire parmi les régions du monde où l'on compte le moins d'hommes. Le ratio hommes/femmes est fortement perturbé par les migrations avec un retour plus rapide des jeunes femmes à la fin de leurs études. Selon les tranches d'âge, ce ratio chute notamment après 60 ans.

A partir des années soixante-dix, il se met en place une nette féminisation de l'emploi dans le secteur tertiaire (commerce, services, administration, enseignement etc.) alors en pleine croissance.

Dans une analyse INSEE parue en 2017, la Martinique enregistre une majorité de femmes parmi ses cadres (52%), même si elles sont encore peu nombreuses à accéder aux hautes fonctions décisionnelles (30%). Plus nombreuses dans la population, malgré de meilleurs diplômes et une réussite supérieure à tout niveau dans les études, les femmes de Martinique continuent à être discriminées sur le marché de l'emploi. Cependant, on peut constater que les écarts de salaires hommes vs femmes sont moins forts que dans l'Hexagone.

Sur le plan historique, Méné Caster (2015) rappelle que la société esclavagiste est au fondement de la construction de la masculinité des esclaves noirs des Antilles. Une représentation prégnante, est que, ces hommes auraient subi une « dévirilisation » violente dont les traces seraient encore présentes de nos jours. Mulot (2009) parle aussi des inégalités dans la construction du genre dans de nombreuses sociétés post-esclavagistes et de la position singulière des hommes qui ont été placés en situation d'incompétence domestique face à l'autorité maternelle et conjugale. Il y aurait donc eu dans la société esclavagiste et coloniale une entreprise de déshumanisation et de bestialisation des esclaves, entraînant une « dévirilisation des hommes esclaves et la virilisation des femmes esclaves » (Mulot, 2009). Il est fait l'hypothèse que les hommes antillais auraient besoin d'une restauration de leur image, un besoin de reconquête des marqueurs de virilité, au moins en apparence, notamment par l'apologie du multipartenariat hétérosexuel.

Cette mise en avant récurrente de la séduction des Hommes, leurs capacités de conquêtes et de séduction des femmes largement étalées sur les places publiques, cette volonté d'afficher un détachement et de créer une impression de total contrôle de la situation face aux femmes, sont les vestiges d'une histoire douloureuse où les esclaves hommes, n'étaient pas « les hommes en titre » des femmes-esclaves et occupaient des places d'amants occasionnels ou de géniteurs.

⁷³ Fondation américaine d'utilité publique – pewresearch.org

Selon Wiltord, un dispositif inconscient pousserait à une proximité entre une mère et son fils, tout en impliquant un système de défense contre les fantasmes incestueux. La mère met en place un dispositif rigide d'éducation, organise les exigences de respect et impose de se « tenir comme il faut », « tchenbé kow », « tenez votre corps »⁷⁴. De son côté, le jeune homme puis l'homme éprouve la nécessité de cliver sa vie amoureuse de la dimension du désir. Aux Antilles, la mère est maintenue dans une position divinisée, idéalisée. Wiltord affirme que « C'est la menace du surgissement de la jouissance du corps maternel que font entendre les grossières injures sexuelles les plus banales ».

Les hommes endosseraient alors le rôle de fils coq de la basse-cour, position subjective dans laquelle les enferment leurs propres mères. Le signifiant « *kok* » en créole ayant d'ailleurs une polyvalence remarquable : animal d'un poulailler et organe sexuel masculin, que l'on retrouve dans le verbe « *koker* ».

Philippe Berté (2010) décrit également le positionnement fort de certaines femmes (mère, grand-mère, tante) martiniquaises dans l'éducation d'un enfant. Ce dernier doit souvent obéir au doigt et à l'œil et il s'exerce des contrôles d'autorité quasi obsessionnels. Le « non » serait inacceptable, l'enfant n'a le droit de verbaliser que des « oui ». Cette incapacité à dire non à l'autre, se retrouverait chez l'adulte dans le schéma social. Les rares fois où un non est prononcé entre adultes, le demandeur le reçoit sur un mode persécuté, paranoïaque, d'attaque personnelle sans doute en référence inconsciente à l'autre maternel. Ce n'est qu'à l'adolescence que s'exprime verbalement le « non » pour exprimer sa volonté de sortir d'un régime tyrannique et « affirmer leurs désirs amoureux, sexuels et leurs jouissances », (Berté, 2010).

Wiltord (2019) ainsi que Philippe Berté (2010) montrent que les Hommes antillais souhaitent donc afficher une stabilité familiale dans leur vie personnelle, stabilité qui n'est pas du tout à corrélérer avec une fidélité à leur compagne et à leur foyer. Les hommes, même infidèles, auront d'ailleurs une énorme difficulté à se remettre d'une rupture ou d'un foyer brisé, bien que cette rupture soit le résultat de leur comportement. Le « mariage » et le multi-partenariat, la fierté d'un foyer stable dans ce contexte, une extrême sévérité envers leurs filles contrastant avec leur propre libertinage, seraient des stigmates de cette entreprise de revirilisation, de reconquête du pouvoir, d'affirmation d'une virilité exacerbée, s'accompagnant d'une quête plus générale de pouvoir, avec une lutte d'émancipation « esclave » d'une stratégie de domination de genre et de classe.

En y regardant de plus près, de nos jours, on serait tenté de dire que cette quête exacerbée de virilité pourrait être davantage l'apanage de jeunes issus de milieux populaires, peu diplômés, cherchant à affirmer leur puissance masculine virile, alors que les couches sociales plus aisées essaieraient de s'affranchir de ces normes sociales de la virilité, dans un contexte

⁷⁴ « Nécessité de donner à voir une distance entre les corps », (Wiltord, 2019)

plus favorable à la perméabilité des discours contestataires féministes. En effet, Mulot (2010) témoigne sur le terrain de modifications de la fonction parentale qui met progressivement les hommes antillais face à de nouveaux défis : implication plus forte dans la vie domestique et dans l'éducation des enfants. Les hommes antillais prennent donc certaines distances avec la question du passé esclavagiste et souhaitent progressivement se démarquer des défaillances de leurs propres pères.

Selon Mencé Caster (2015), il y a par ailleurs un discours de l'interdit féminin dans la société antillaise qui encadre la sexualité des femmes, cherchant à les valoriser uniquement dans les activités maternelles. La mère focale et le père absent sont des images construites, élaborées et entretenues par l'éducation des enfants. En corollaire, on retrouve un principe hégémonique masculin, associé à l'insensibilité, l'hypervirilité et toutes attitudes contraires traduiraient un penchant « regrettable » pour l'homosexualité, cette hégémonie enfermant en parallèle les femmes dans leur rôle de mère.

Mencé Caster précise alors, qu'il y aurait par ailleurs, une intériorisation de la domination masculine chez les Hommes mais aussi chez les femmes, qui retarderait la résolution des problèmes d'inégalités qui demeurent, notamment au plan professionnel. Mencé Caster parle de l'établissement d'un machisme inconscient, parce qu'il n'y aurait pas finalement de réelle éducation à l'égalité femmes-hommes dans la société et que les hommes, et certaines femmes aussi, trouveraient plutôt naturels d'occuper des postes dominants en étant assistés par des femmes. Ce constat ne serait d'ailleurs pas spécifique à la société antillaise et se retrouverait dans le diagnostic de la situation d'égalité homme-femme à l'échelle planétaire à quelques exceptions près.

Cependant, on peut observer que le mouvement d'un accès plus large des femmes à toutes les branches d'emplois ferait son chemin, largement soutenu par des engagements associatifs orientés vers la défense des droits et des projets professionnels des femmes. Il y aurait donc à installer un monde avec une vraie parole de femme mais pour cela les femmes doivent investir davantage les espaces de décisions pour faire de l'égalité femmes-hommes une réalité.

On constaterait une faiblesse intrinsèque de la société martiniquaise à intégrer l'identité féminine différente de la masculine, pour lui permettre de libérer des énergies autres, des dynamiques et des pratiques nouvelles qui rénovaient certainement la vie dans les entreprises et les administrations publiques par exemple. Il faut identifier que les femmes éprouvent également une certaine difficulté à laisser aux hommes leurs places dans l'espace domestique. Une évolution des rapports de genre est en cours.

Aussi, une présence des femmes plus forte dans les jeux d'acteurs paraît indispensable au renouvellement et la dynamique des pratiques d'intelligence collective.

1.4.3.4 La question de la « Jalousie ou envie » dans la société martiniquaise. Approche par les proverbes et la langue créole

Poursuivant l'analyse de la géographie de perception, nous avons constaté très fréquemment, en cours d'entretien exploratoire dans le cadre de notre recherche, des personnes interviewées en Martinique qui évoquent la question de la « jalousie » pour parler des relations humaines au quotidien dans l'île. Sans nier la dimension subjective de certaines affirmations, nous avons identifié que cette question semble omniprésente et avons tenté dans ce chapitre de la comprendre par une première approche.

Confiant (2004), en introduction du « Grand livre des proverbes créoles⁷⁵ » rappelle que les « proverbes ne sont pas, contrairement à une idée reçue, des paroles du passé » mais permettent de faire résonner au présent les pensées les plus subtiles. L'anthropologie des savoirs (Adell, 2011) nous enseigne en effet que parmi les savoirs qui circulent et qui n'échappent à aucune société il y a en particulier les contes, les proverbes qui s'offrent en performance, dans le cadre d'un partage.

Le proverbe est, comme le dit Confiant, un des lieux majeurs de la résistance culturelle, au point que, quand la langue aura disparu, il restera le proverbe qui, lui, continuera à briller de son « obscur éclat ». Il faut donc comprendre les proverbes comme clé pour appréhender et comprendre les pratiques sociales où nous retrouvons des valeurs jugées négatives, traduisant égoïsme, individualisme, esprit du sauve qui peut, sexisme etc. Les proverbes témoignent aussi d'une collectivité humaine forte de contradictions, complexes à l'instar de tous les hommes qui peuplent la planète.

La langue créole, née dans des « conditions d'urgence communicative » (Confiant, 2004) avec des liens de cousinage entre les créoles de Guyane, Martinique ou Haïti ou plus loin des Seychelles par exemple et porte des traces d'histoire de peuplement où un système socio-économique commun s'est établi : celui des systèmes esclavagistes, de la culture de la canne au sein de la plantation et la relative autarcie de ces organisations.

Plusieurs proverbes créoles ou chansons antillaises révèlent notamment la place de l'envie (terme défini ci-dessous) dans la société antillaise.

Concernant les proverbes, on peut en citer quatre, chacun amenant un éclairage fort sur les pratiques sociales :

« Lafiev pa maladi, sé jalouzi ki maladi » : La fièvre n'est pas une maladie, c'est la jalousie qui est une maladie.

« Moun ki jalou ka mo sèk » : La jalousie est un mal qui vous ronge de l'intérieur jusqu'à vous détruire.

« Jalouzi sé frè a sosisé » : Les jaloux n'hésitent jamais à utiliser la sorcellerie.

⁷⁵ Le grand livre des proverbes créoles, (Raphaël Confiant, 2004)

« Kout kouto an dlo pa ka lésé mak » : La jalousie ne peut se nourrir de ce qu'elle ne sait ni ne voit.

Donc, chaque proverbe vient nourrir un certain vécu au sein de la société.

Il n'est pas rare, lors d'entretien informel avec des individus, parlant du monde du travail ou des relations familiales, que cette question de «la jalousie» apparaisse.

Le premier proverbe se propose de donner une sorte de définition. En effet l'envie se définit comme la tendance négative, la passion mauvaise qui consiste à s'affliger de la réussite ou du bonheur d'autrui, ceci pouvant aller jusqu'à lui désirer du mal et chercher à lui nuire. Koselak (2009) dit concernant l'envie qu' « elle est en cela à se distinguer de la jalousie. La jalousie est polysémique et elle a trois valeurs : la convoitise du bien d'autrui (Je suis jaloux de la réussite de Pierre), la crainte de perdre l'exclusivité de la personne aimée (Je suis jaloux de ma femme) et la crainte de perdre un objet qui a de la valeur (Il garde jalousement ses secrets). »

Dans la problématique de la synonymie avec l'envie, seule la première valeur va intéresser.

Le deuxième proverbe donne à la jalousie un pouvoir d'anéantissement et rappelle cette citation de la Bruyère « L'envie et la haine s'unissent toujours et se fortifient l'une l'autre dans le même sujet»⁷⁶.

Le troisième proverbe vient rappeler que le premier motif qui incite à pratiquer la magie malfaisante est l'envie. Il faudrait être capable d'évaluer les sommes dépensées par les Antillais chez les « gadé zafè »⁷⁷ pour se rendre compte de l'ampleur du phénomène et la mobilisation des acteurs territoriaux sur le sujet. Tout ce qui peut être considéré comme avantage personnel : santé, biens matériels, activités de loisirs (voyage, ...), bonne mine, popularité, bonheur familial, nouvelle robe excite l'envie et organise le système de contrôle social, de nivellement général. Bougerol (1997) a montré comment l'envie était à l'origine de la sorcellerie et l'appel au « gadé zafè » constituait la suite d'une stratégie de nuisance de la personne enviée, une fois que les médisances et manipulations diverses n'opéraient plus. En retour la personne envinée, se considérant comme ensorcelée, pourrait à son tour se rendre chez un quimboiseur pour élucider l'origine du mal et identifier l'agresseur, à qui l'on renverrait la mort qu'il a expédié. Une forme de violence symbolique s'opère et est auto-entretenu dont le modèle permet, entre autre, d'expliquer la difficulté à régler certains conflits larvés.

Schoek (2006) montre comment la plupart des systèmes éthiques et des religions dont l'action a été bénéfique pour les progrès de la culture, de l'économie, de la technique et de la civilisation en général, ont tenu compte de cette nécessité de réfréner l'envie. La proscription de l'envie se traduit souvent dans un corpus législatif et normatif des sociétés modernes.

⁷⁶ La Bruyère « De l'Homme » in *Les Caractères*, 85

⁷⁷ Praticien de la magie dénommé « gadé zafè » (celui qui regarde les « affaires »)

Dans la société antillaise, au travers du quatrième proverbe, la stratégie de la dissimulation semble l'adaptation qui ait été faite à la question de l'envie.

Schoek (2006) cite, dans son ouvrage, le sociologue américain William Watson qui, étudiant une tribu du nord de la Rhodésie (actuel Zimbabwe), montrait que la réussite sociale de certains membres de la tribu devait absolument se conjuguer à un départ de la tribu, sinon les pressions et le contrôle social devenait beaucoup trop fort et faisait obstacle au succès financier de l'individu et engendrait des exigences de sa communauté quant à la redistribution des richesses acquises.

Non loin de nous, dans Schoeck, 2006 on apprend qu'en Haïti également, G.E. Simpson⁷⁸ découvrit qu'un fermier essayait de dissimuler l'état de sa fortune en achetant, chaque fois que la chose était possible, plusieurs petits champs plutôt qu'un grand domaine d'un seul tenant. Pour le même motif, il ne portait pas de bons vêtements. Ces options, volontaires, devaient le protéger de toute magie malfaisante exercée par ses voisins envieux.

La question de l'approbation et la non proscription claire de l'envie en tant que telle, ou l'envie d'un individu à l'égard d'un autre individu, semble être une des caractéristiques de la société antillaise. Une envie « institutionnalisée » se serait-elle installée jusqu'à percoler dans le système éducatif familial ? Les mises en garde contre le mauvais œil, les pratiques malveillantes, le besoin d'une grande discrétion sur les réussites ne sont-elles pas récurrentes dans l'éducation des enfants de génération après génération ?

On ressent que la question de l'envie est un sujet vaste et à étudier dans la société antillaise et qu'elle est une potentielle source de tension fragilisant la confiance pour des actions collaboratives. Une certaine partie de la population vit dans la crainte permanente d'une agression magique en provenance d'autres personnes et l'atmosphère sociale consiste alors dans la suspicion de tous envers tous, dans la sensation d'un danger latent et de secrètes inimitiés.

Il ne s'agit pas d'ailleurs de pratiques propres aux sociétés antillaises. Ces pratiques sont présentes dans des communautés villageoises d'Amérique Latine et d'Afrique tel que le décrit (Schoek, 2006).

⁷⁸ « Haiti's Social Structure », in : American Sociological Review, vol. 6, p. 643

1.4.4 Démarche méthodologique

A partir d'un cadre conceptuel général visant à « observer, comprendre les acteurs, les groupes », grâce à la mobilisation de la sociologie des organisations, de la connaissance, l'anthropologie des savoirs, et enrichi d'une pensée « complexe » (Morin, 2006), nous parvenons par la lecture socio-historique de la société martiniquaise puis, l'identification des savoirs de la géographie (culturel, social et de perception), à un cadre conceptuel socio-culturel adapté.

Sur la géographie culturelle, on identifie :

- L'importance de la situation de diglossie « français vs créole » qui sous-tend la domination d'un univers sur un autre.
- La question de l'identité qui interroge la psyché du colonisé et de la capacité de l'Antillais à s'estimer, donc à estimer ses congénères.
- Ulrike Zander (2013) fait aussi le constat que les stéréotypes et les préjugés attachés à la couleur de peau et aux catégories raciales, lesquels sont en réalité des catégories émiques, sont toujours extrêmement opérants.

Sur des concepts de la géographie de la perception, plusieurs points sont identifiés :

- Des empreintes de la société esclavagiste (« qu'on le veuille ou non »⁷⁹) : réalité de symptômes post-traumatiques dans la population, (Charles-Nicolas, 2018).
- Une conflictualité du travail (en évolution) qui resterait encore portée par des caractéristiques singulières des individus : tradition de l'oralité et de l'évitement, rapports hiérarchiques basés sur l'affect, l'émotion et non sur des obligations légales, (Nuissier, 2013).
- Des questions individuelles qui apparaissent donc dans le champ social : manifestation d'angoisse, banalité de la dimension persécutrice, flambée de paranoïa dans la relation aux autres, (Wiltord, 2019).
- Une accoutumance à l'envie : cette dernière n'est pas combattue et proscrite culturellement. Les pratiques « externalistes » empêchent de la condamner fermement. L'éducation reste encore fondée sur l'adaptation aux pratiques malveillantes, la recommandation de la discrétion, l'évitement et une mise en garde contre le mauvais œil plutôt que l'identification, la condamnation et l'affrontement des oppresseurs, (Schoek, 2006).

Sur la géographie sociale :

Sur un volet plus sociologique, Patrick Bruneteaux a cherché lui à disséquer les relations entre les groupes sociaux dans le cadre colonial. Il a voulu expliquer le régime d'alliances sociales qui s'est mis en place dans les différentes périodes historiques et les relations de complicités

⁷⁹ On veut faire référence ici à cette volonté manifestée chez certaines catégories de personnes interviewées « qu'on arrête d'évoquer sans arrêt l'esclavage pour tout expliquer ».

des dominants qui ne se sont pas du tout volatilisées dans les différentes périodes historiques et aujourd'hui.

Une organisation sociale se serait mise en place au service des dominants pour maintenir un ordre dans un système de domination extrême. Cette théorie peut apporter quelques réflexions sur ce sentiment présent d'un schéma inertiel fort dans cette société et un retour systématique à l'équilibre des dominants. Elle peut d'ailleurs rejoindre des réflexions d'économistes concernant la complicité des « groupes dominants » (capitalistes békés/élites mulâtres/cadres métropolitains) dans la société martiniquaise, étant entendu que le terme « mulâtre » n'aurait plus la vision uniquement coloriste du passé.

Mais cette théorie qui ferait notamment l'hypothèse d'une conservation de certains mécanismes dans le temps est fragilisée par la réalité d'une quelconque homogénéité de groupes d'acteurs qui finalement doit se confronter à des postures individuelles opportunistes, dans une économie devenue clairement libérale et plus tertiaire. Il existe par ailleurs des sentiments contradictoires dans la relation dominant-dominé encore insuffisamment analysés par les concepts de la géographie de la perception (psychologie/psychanalyse).

L'intensification « fonctionnariale » de la société a introduit également un acteur dont le comportement social mérite analyse. La posture sociale des « Métro »[politains] devrait être interrogée malgré l'évidente complexité des individus et leur attitude respective. Il n'empêche que, présents dans les structures d'encadrement des institutions étatiques, dans les domaines de la recherche, régulièrement à la tête des bureaux d'études producteurs de connaissance, présents à la tête des commerces notamment dans la restauration et le tourisme, identifiés par des pratiques culturelles qui les placent en dehors du jeu social de la vie martiniquaise et se regroupant par leurs activités de loisirs, Bruneaud (2011), une meilleure compréhension de leur interaction avec la société antillaise paraît nécessaire.

Le cadre conceptuel et contextuel, mobilisant la lecture socio-historique et géographique (culturelle, sociale, de perception) du territoire, constitue la grille d'analyse pour comprendre ce à quoi aboutissent les jeux d'acteurs dans le territoire. Il nous permet de répondre à notre problématique que nous rappelons ici : « Dans cet univers social complexe, déclinaison de rapports dominant-dominé hérité d' « un passé qui ne passe pas », de questions sur l'identité et la nationalité, à quoi aboutissent en général les jeux d'acteurs entre l'intention, l'élaboration d'un plan d'actions et la réalisation finale ? ».

Ce cadre conceptuel et contextuel est mobilisé pour l'examen du terrain (étude de cas de la mise en place du Parc Naturel Marin de la Martinique). Il n'est pas un carcan, il garde toute sa souplesse et ne doit pas empêcher l'émergence de nouvelles connaissances venant du terrain.

Une démarche hypothético-déductive est donc mise en œuvre pour vérifier l'hypothèse de recherche selon laquelle, méfiance, non-dit, contrôle social, regards des autres « hiérarchisés », jeux d'acteurs et de pouvoirs complexes, entraînent de l'inertie, conduisant, sur le territoire, à des impasses dans la réalisation d'actions collectives sur le territoire. Les habiletés et bonnes pratiques arrachées de longues luttes sociales, d'exil et de chemins individuels de formation, ne parviendraient pas à dépasser un contexte implicite de tension.

Le Parc Naturel Marin de la Martinique (PNMM), à vocation participative, regroupe un ensemble d'acteurs institutionnels, privés, fonctionnaires, associations, personnels qualifiés tout à fait représentatifs du panel des acteurs à l'échelle du territoire. L'année 2019 fut la première année d'exercice de l'équipe administrative du Parc Naturel Marin de la Martinique et de son Conseil de Gestion avec un premier objectif d'élaborer le document stratégique qu'est le plan de gestion. Ce dernier est le socle de l'action du PNMM jusqu'en 2035.

Notre approche terrain a été menée entre la première réunion du Conseil de Gestion le 18 avril 2018 et mars 2020 puis reprise et complétée en 2021 après la sortie du plan de gestion (24 février 2021).

D'abord, une première approche analytique a été effectuée. Un outil de *mapping*, « Mactor », est mobilisé pour avoir un premier diagnostic du jeu des acteurs.

L'enquête terrain est ensuite menée avec une approche de chercheur-acteur. Cette immersion est complétée par des entretiens semi-directifs avec des personnes clés identifiées et plutôt représentatives du panel des acteurs du conseil de gestion du PNMM. L'analyse des verbatim permet de dégager des positions d'acteurs et de tester les éléments de cadre conceptuel et contextuel préalablement repérés. Il s'agit bien sûr, de vérifier également, l'hypothèse de recherche et de répondre à la problématique posée. Nous parvenons par cette voie à effectuer un diagnostic de l'intelligence territoriale dans l'île Martinique.

L'établissement d'une conclusion en lien avec la problématique nous permet d'effectuer une montée en généralités.

Il s'agit en effet de faire émerger des propositions qui permettraient aux petits espaces insulaires vulnérables d'entrer dans l'ère de la stratégie et de l'intelligence territoriale.

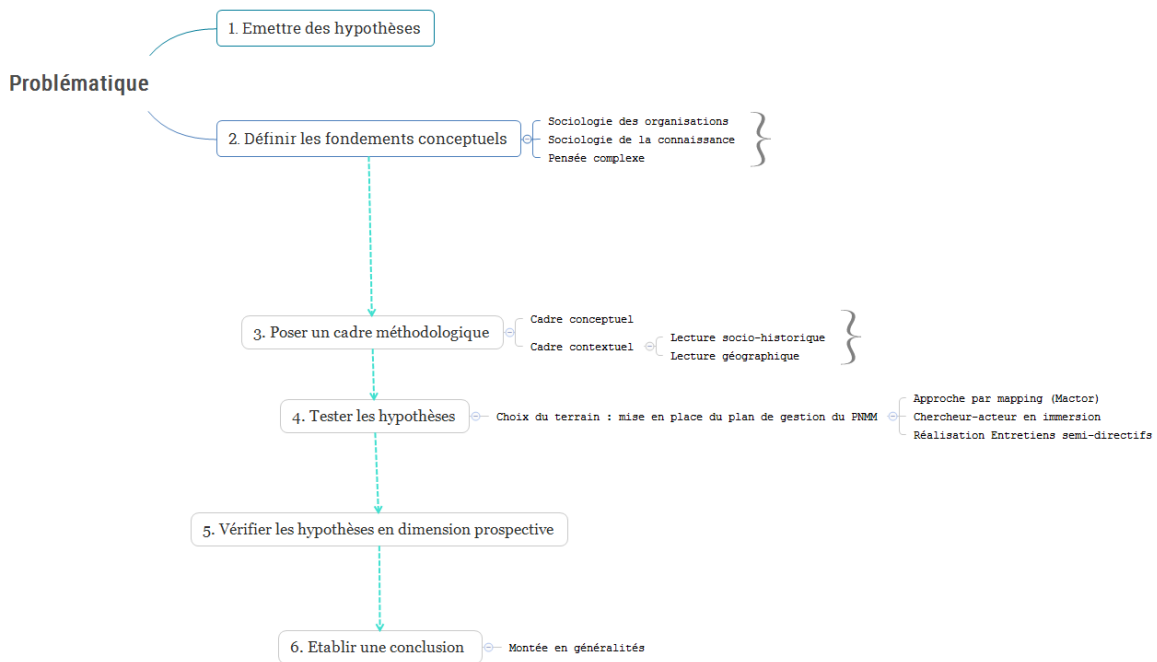


Figure 5 : Architecture de la thèse, Palany, 2020

La figure ci-dessus permet de décrire la démarche méthodologique mise en œuvre. En résumé : une fois la problématique posée, nous émettons des hypothèses. Puis nous définissons les fondements conceptuels qui seront mobilisés par notre cadre méthodologique. Il sera adjoint au cadre conceptuel, un cadre contextuel construit à partir de la lecture socio-historique et géographique du territoire. Il s’agira ensuite de tester les hypothèses sur le terrain que constitue le PNMM. Nous vérifierons également les hypothèses en dimension prospective afin d’établir un premier diagnostic de l’intelligence territoriale en Martinique. L’interprétation des résultats permet d’établir une conclusion, de proposer des nouvelles stratégies puis d’effectuer une montée en généralités pour les petits espaces insulaires vulnérables.

Dans cette première partie nous avons cherché à présenter notre proposition de recherche en géographie humaine. Notre recherche interroge les discours, les pratiques sociales, les jeux d’acteurs et met au jour les mécanismes relationnels au-delà de ce qui se donne à voir. Nous avons souhaité, après quelques définitions préalables, mobiliser les concepts de la sociologie de l’organisation, de la connaissance et l’anthropologie des savoirs, de la pensée complexe pour construire un cadre général de compréhension cohérent. Ensuite, l’exploration du contexte socio-historique a permis de dégager quelques clés indispensables pour appréhender les relations entre les acteurs. Nous proposons aussi un dialogue avec les autres disciplines et mobilisons les connaissances produites par l’anthropologie, la sociologie ainsi que la psychologie et psychanalyse. De ces échanges découlent, entre autres, des éléments de connaissance du territoire, notamment culturels, qui permettent d’aller au-delà de la stricte analyse organisationnelle, laquelle tend parfois à ignorer les représentations mentales, les normes, valeurs et idéologies d’un territoire. Le cadre méthodologique de recherche ainsi présenté, nous abordons alors en partie 2 une étude de cas.

Partie 2 – Une étude de cas : Le Parc Naturel Marin de la Martinique

2.1 Introduction

Nous avons posé un cadre méthodologique et proposé une grille d'analyse pour comprendre le jeu des acteurs dans l'île.

Dans cette partie, nous proposons une application de cette grille à la démarche d'installation du conseil de gestion du Parc Naturel Marin de la Martinique.

En terme de méthodologie nous faisons d'abord une approche théorique de *mapping* par l'identification des acteurs, des objectifs, des relations entre acteurs puis ensuite une approche de terrain (*bottom-up*) pour reconfronter ces résultats à la réalité, considérant la question de la perception, des cultures et des jeux présents dans le territoire et rendant complexe la compréhension des processus.

L'approche du terrain a été particulièrement active entre la première réunion du conseil de gestion le 18 avril 2018 et mars 2020. Elle a été ensuite complétée après la sortie du plan de gestion (24 février 2021).

Considérant le cadre conceptuel et contextuel posé, les résultats de ce travail sont ensuite discutés, enrichissent le cadre contextuel, permettent une analyse des risques pour le futur conseil de gestion du PNMM ouvrant alors une approche prospective pour l'avènement d'une véritable stratégie d'intelligence territoriale pour la Martinique.

2.1.1 Le Territoire Martinique et la mer

Le territoire de la Martinique est maritime par essence. La Martinique appartient à l'arc volcanique des Petites Antilles qui résulte de la subduction de la plaque Atlantique sous la plaque Caraïbe. L'île de la Martinique (1080 km²) est essentiellement d'origine volcanique. L'activité volcanique sous-marine initiale, qui a formé le substratum de l'île, entrecoupée de phases de sédimentation calcaire, est devenue progressivement aérienne et a édifié de grands ensembles volcaniques qui constituent les principaux reliefs actuels de la Martinique⁸⁰.

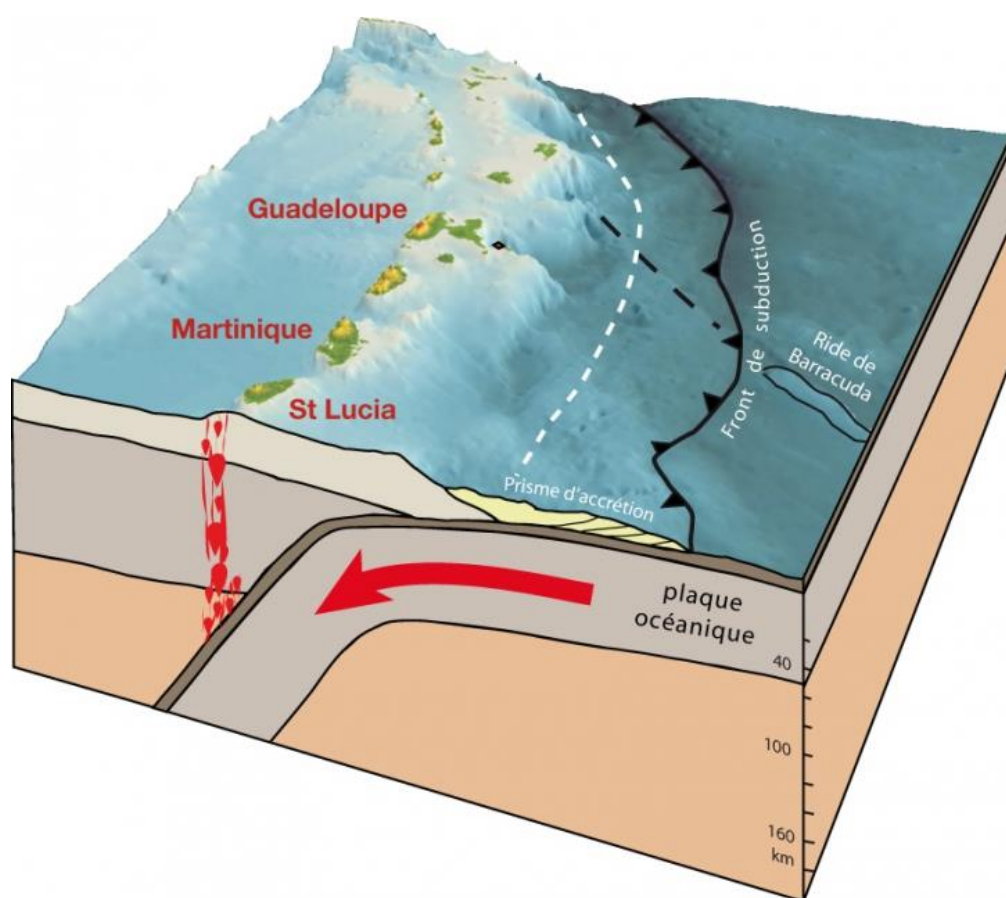


Figure 6 : Les Petites Antilles, des volcans et des séismes
Institut Physique du Globe de Paris

L'île de la Martinique est donc une des îles du Vent des Petites Antilles, au milieu d'un ensemble d'îles émergées nées, comme elle-même, des éruptions volcaniques se succédant dans un espace maritime.

⁸⁰ Inventaire du patrimoine géologique de la Martinique, BRGM/RP-61443-FR – Rapport final (2012)

Comme dans d'autres parties du monde, la présence de la mer n'est pas synonyme dans la Caraïbe d'un lien particulier avec le littoral et il n'existe pas à proprement parlé de « cultures maritimes » (Paulet, 2007)⁸¹.

Avec une histoire complexe, la relation des Martiniquais à la mer demeure singulière. Le Martiniquais se serait tenu longtemps éloigné de l'espace maritime, porteur de douleur et du fardeau du passé, renvoyant systématiquement aux esclaves africains dans les bateaux négriers (Moravie, 2011).

Une étude sur la capacité à nager de la population dans les DOM (Santé DOM 2014) révèle un pourcentage de nageurs nettement inférieur en Martinique que dans l'Hexagone, à nuancer selon l'âge, le sexe et le contexte socioéconomique. Ces résultats traduisent encore un lien singulier à la mer avec un nombre encore limité de personnes pratiquant une activité nautique, ces chiffres étant cependant en augmentation régulière, comme l'est le nombre de bateaux immatriculés, également en nette progression dans l'île.

L'activité de pêche est cependant bien présente dans le territoire même si, la production locale, ne représente plus qu'une faible partie des produits de la mer consommés sur l'île. La pêche qui génère un ensemble d'activités (vente au détail, marché, vente en ligne etc.) sur le littoral, est un marqueur d'appartenance, comme l'est devenue la yole traditionnelle en prenant une place forte dans les activités culturelles, sportives et maritimes du territoire.

Les pratiques culturelles martiniquaises ont aussi des liens directs et indirects avec la mer et les impacts de ces pratiques commencent également à être bien identifiés :

- Production/Réduction des déchets non biodégradables (problématique des déchets plastiques)
- Pratiques des usagers dans les espaces terre/mer (entretiens des bateaux, mouillages, usage d'objets/flotteurs plastiques, ...)
- Habitudes alimentaires (consommation de lambis, oursins, espèces par ailleurs fondamentales dans la chaîne alimentaire)

Le territoire Martinique, dans son lien avec la mer, est sous un cadre régalién de stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML) ainsi que de stratégie nationale pour les aires protégées 2030 (SNAP).

La SNML (2017) est un document stratégique de référence pour la protection du milieu, la valorisation des ressources marines et la gestion intégrée et concertée des activités liées à la mer et au littoral, exception faites des activités pour la défense ou la sécurité nationale. La France, qui a sous sa responsabilité le second espace maritime mondial du fait des Outre-mer y a décliné sa stratégie en phase avec celle sur la transition écologique vers le développement durable, l'innovation et la recherche et pour la biodiversité.

Concernant la SNAP, la France s'est dotée dès 2007 d'une première stratégie nationale pour la création d'Aires Marines Protégées, qui a accompagné la création de l'Agence du même

⁸¹ Paulet, J. (2007). Les villes et la mer, Paris, Ellipses

nom et du premier Parc naturel marin en mer d'Iroise. Cette stratégie a été révisée en 2012 pour devenir la Stratégie de Création et de Gestion des AMP (SCGAMP), permettant de définir un objectif chiffré de 20% des eaux françaises sous statut d'AMP en 2020. Ce dernier a été atteint en 2018 grâce à la création du Parc naturel de la mer de corail dans les eaux du Pacifique. En 2020, 9 Parcs naturels marins auront été créés, sur les façades Manche-Mer du Nord, Atlantique, Méditerranée, et dans les bassins de l'océan Indien et des Antilles.

La nouvelle SNAP est publiée en 2021⁸². Cette stratégie unifiée pour l'Hexagone et les outre-mer reconnaît le lien évident entre les enjeux terrestres et marins, concerne tous les types statutaires d'aires protégées, et s'intéresse tant à leur création qu'à leur gestion.

Il existe également des plans, des orientations de protection en national, régional et à l'international. Le territoire Martinique connaît donc une structuration de son espace qui fait l'objet de mesure de gestion et de protection du littoral, des milieux marins, des outils et des acteurs.

En terme de structuration, notons d'abord que l'Office Français de la Biodiversité (OFB), établissement public à caractère administratif placé sous la cotutelle du ministère en charge de l'environnement et du ministère en charge de l'agriculture est issu du rassemblement, entre 2017 et 2020, de différents établissements publics de gestion de la biodiversité : l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), l'Office National de l'Eau et de Milieux Aquatiques (ONEMA), l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP), l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) et l'établissement Parcs Nationaux de France (PNF). Les parcs nationaux sont rattachés fonctionnellement à l'OFB, chacun d'entre eux a cependant conservé sa personnalité morale propre.

Concernant les plans et les outils notons la mise en œuvre en 2018 du plan Biodiversité, dévoilé par le MTEs le 4 juillet 2018, qui vise à renforcer l'action de la France pour la préservation de la biodiversité et la restauration de cette dernière lorsqu'elle est dégradée. Ce plan présente une liste d'engagements du gouvernement sur des actions concrètes au service de 24 objectifs. Parmi ces objectifs concrets, on retrouve notamment celui du zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025, la fin de l'usage du glyphosate et surtout la protection en mer de 100% des récifs coralliens français à l'horizon 2025 (notamment des outre-mer français).

Sur le plan international, un des trois protocoles, le protocole SPAW (*Specially Protected Areas and Wildlife*) de la Convention de Genève (1983), dédié à la protection de la biodiversité régionale pour la Grande Caraïbe offre un cadre légal unique pour la conservation de la biodiversité dans la région, avec deux grands axes : d'une part la protection, la préservation et la gestion durable des zones qui présentent une valeur écologique particulière ; d'autre part, la protection, la préservation des espèces sauvages menacées ou en voie d'extinction ainsi que leurs habitats. Les 17⁸³ pays ayant ratifié le protocole doivent, conformément à leur

⁸² <https://ofb.gouv.fr/la-strategie-nationale-pour-les-aires-protégees>

⁸³ Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Cuba, République Dominicaine, France (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin), Grenade, Guyana, Honduras, Pays-Bas (Aruba, Bonaire, Curaçao,

propre législation et réglementation, prendre toutes les mesures pour protéger, conserver et gérer de manière durable sur leur territoire les zones qui ont besoin d'une protection et les espèces animales et végétales menacées. Le Secrétariat de la Convention est assuré par l'Unité de Coordination Régionale du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE-CAR/UCR) basée à Kingston, en Jamaïque. Le Centre d'Activités Régional (CAR) pour le protocole relatif aux zones et à la vie sauvage de la Grande Région Caraïbe est portée par la France. Les activités du CAR-SPAW contribuent donc aux accords internationaux.



Figure 7 : Activités du « CAR-SPAW »

Sur le plan national, les habitats marins bénéficient de protections indirectes par le biais notamment du droit de l'urbanisme (interdiction de porter atteinte). Les zones humides bénéficient de mesures de protection positive (loi sur l'eau et textes associés, loi relative au développement des territoires ruraux).

Au niveau régional, dans le cadre de la SNML, il existe un Conseil Maritime de Bassin Ultra-marin des Antilles. Créé en 2014 par le décret 2014-483 du 13 mai 2014, il émet des recommandations sur tous les sujets relevant de la mer et du littoral et a également la charge d'élaborer le Document Stratégique de Bassin Maritime (DSBM). L'élaboration du DSBM des Antilles a été lancée en 2016. Des réunions et ateliers se sont tenus entre 2018 et 2019 sur l'ensemble des territoires concernés pour définir en concertation les enjeux du bassin maritime. Un arrêté fixe la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un **arrêté préfectoral de protection des habitats naturels** en Guadeloupe, Martinique et Saint-Martin.

En Martinique il faut noter par ailleurs la présence sur le territoire d'un **Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB)**, créé en 2017 dans le cadre de la loi biodiversité, comme organe local de gouvernance de la biodiversité. Il est notamment en charge de l'élaboration du **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** et de la stratégie régionale de la

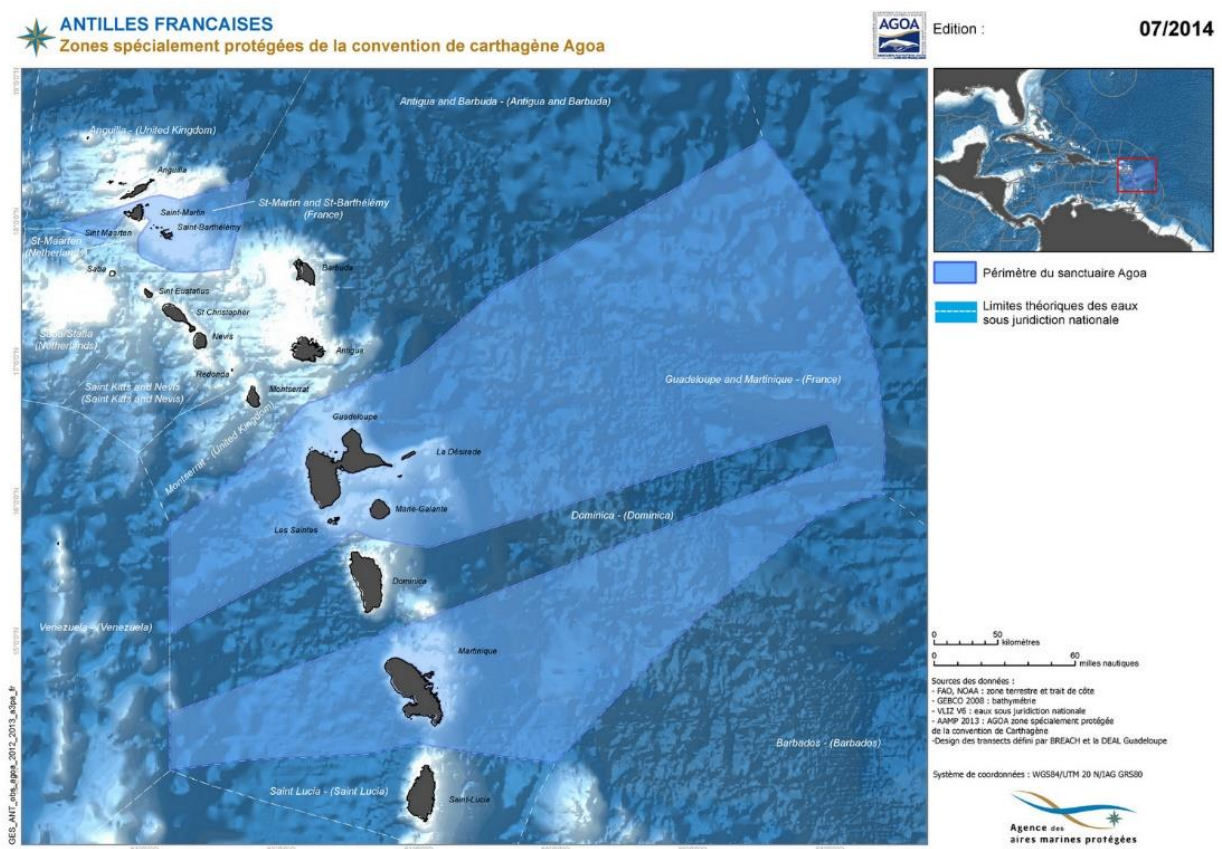
Saba, Saint-Eustache, Sint Maarten), Panama, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Trinidad et Tobago, États-Unis (États longeant le Golfe du Mexique, Îles Vierges Américaines, Porto Rico) et Venezuela

biodiversité, dont il assure également le suivi. Le SDAGE met l'accent sur la gestion des milieux littoraux et marins, réceptacle final des pollutions.

Sur le volet protection, les eaux antillaises abritent des populations de nombreuses espèces emblématiques, pour certaines menacées, objets d'accord de protection internationale (Convention de Washington et Carthagène) et au niveau régional ou national des arrêtés régulent ces protections pour plusieurs espèces animales ou végétales (requins, mammifères marins, tortues, colonies d'oiseaux, espèces de coraux etc.). Le domaine public maritime (jusqu'à 12 milles nautiques) est régulé.

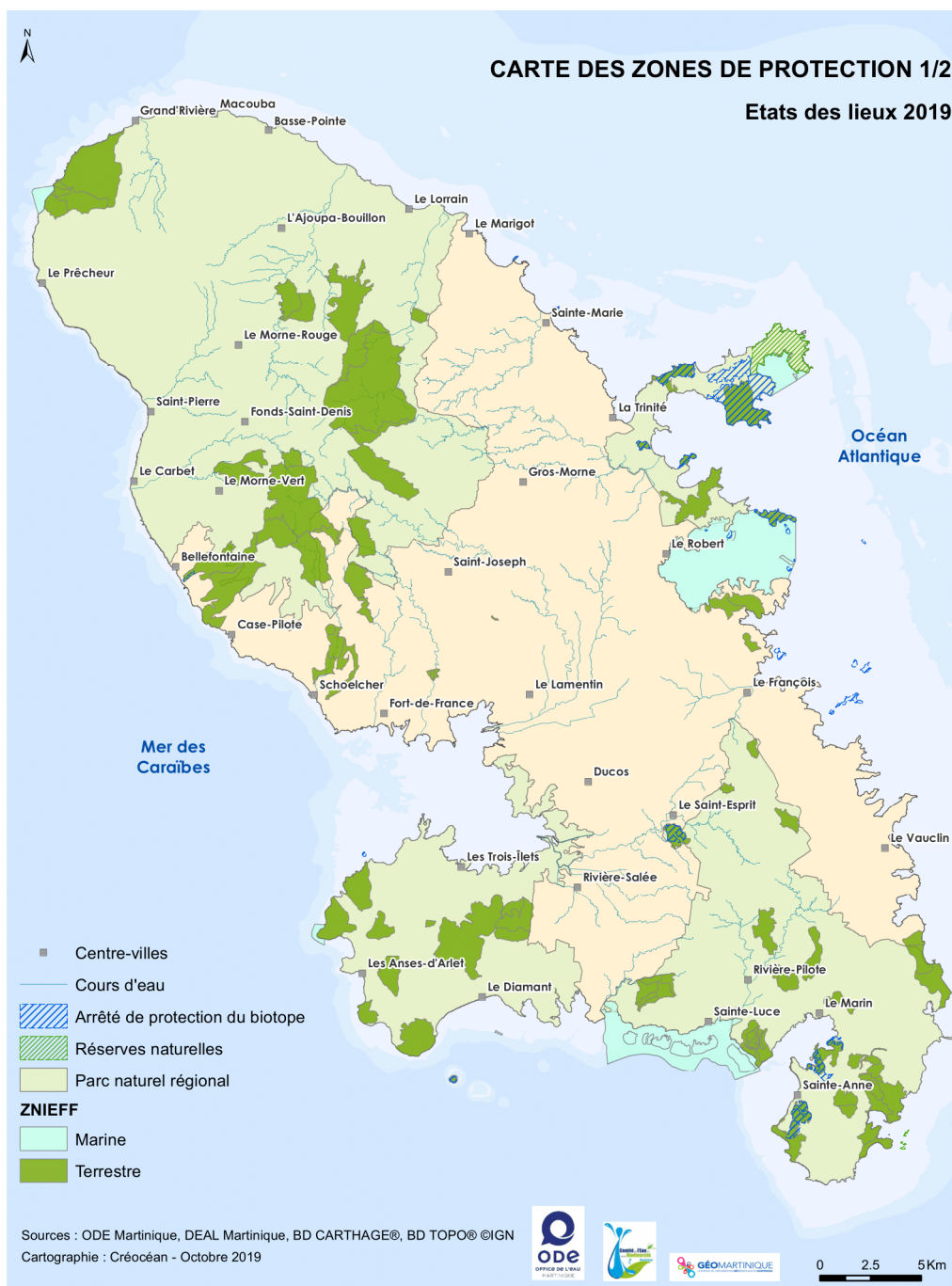
Sur les espaces, objet de mesure protection et de gestion, notons la présence de :

- Un **sanctuaire AGOA**, vaste aire marine ciblant la gestion des mammifères marins, notamment à travers la mise en place de chartes de bonnes pratiques et l'acquisition de connaissances



Carte 5 : Sanctuaire AGOA Antilles Françaises

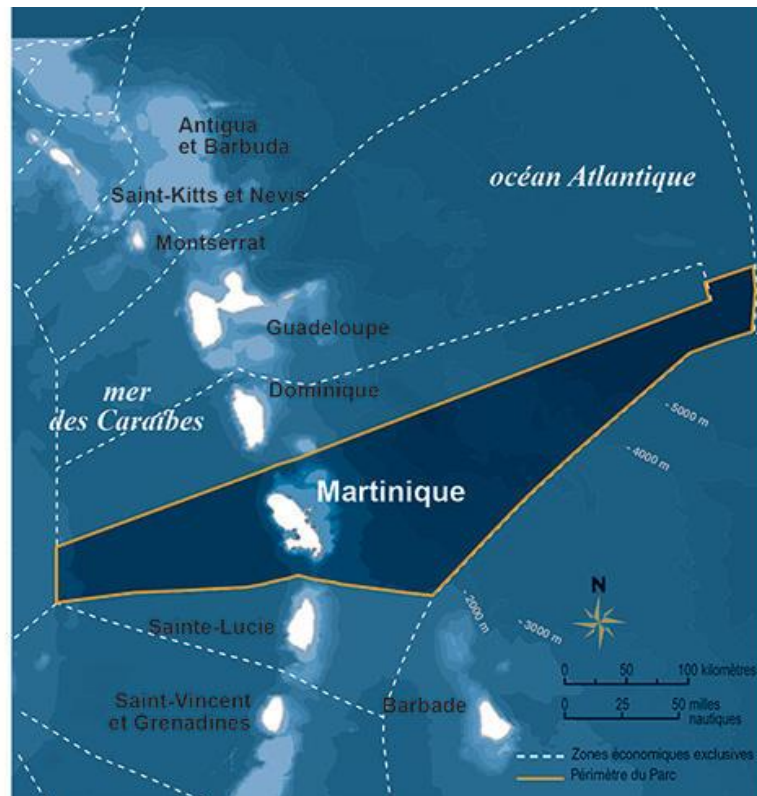
- Un **Parc Naturel Régional de Martinique (PNRM)**, outil de gestion concernant 32 communes sur 34.



Carte 6 : Carte des zones de protection dont PNRM

- Des contrats de milieux
- Deux réserves naturelles nationales
- Une réserve naturelle régionale du Prêcheur
- Trois sites classés : la Caravelle, les versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée et du Morne Larcher, le site des Salines de Sainte-Anne

- 12 sites inscrits
- Enfin un **Parc Naturel Marin de la Martinique (PNMM)**, créé en 2017 sur l'ensemble de la ZEE de Martinique, dont la mise en place est objet de notre étude sur le terrain (paragraphe suivant)



Carte 7 : Le Parc Naturel Marin de Martinique (PNMM)

2.1.2 Le projet de Parc Naturel Marin

2.1.2.1 Généralités de l'Aire Marine Protégée (AMP) au Parc Naturel Marin (PNM)

Une aire marine protégée est un espace géographique délimité en mer au sein duquel un objectif de protection de la nature à long terme a été défini. Le processus de création des aires marines protégées est très bien décrit dans de nombreuses publications institutionnelles⁸⁴. Le réseau des aires marines protégées ne cesse d'augmenter depuis 1963. Ce dernier regroupe 546 sites en métropole et outre-mer (2019).

On compte aujourd'hui huit Parcs naturels marins en France, dont le premier fut le Parc de l'Iroise et le dernier celui de la Martinique. Le Parc Marin de l'Iroise fut précurseur dans la recherche d'une méthodologie de concertation, compte tenu des enjeux socio-économiques dans la zone littorale et maritime prévue, et de la nécessité d'une conservation peu souvent comprise et acceptée.

« La création de l'outil Parc Naturel Marin (PNM) par la loi n°2006-436 du 14 avril 2009 est, en grande partie, liée à l'impuissance des outils traditionnels à faire face à la multiplicité des enjeux et à la diversité des acteurs « concernés » par l'administration de la mer et du littoral », (Beretti, 2012).

Le modèle sous-jacent de l'outil de Parc Naturel Marin va dans le sens d'une approche plus participative et territoriale de l'environnement marin et littoral, avec une ouverture plus nette vers l'ensemble des acteurs de la mer et aux divers enjeux dont ils sont porteurs.

2.1.2.2 Le Parc Naturel Marin de la Martinique

Une synthèse concernant la stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées évoquait, dès septembre 2013, la nécessité d'étudier la création d'un Parc Naturel Marin en Martinique. Cette décision a, en réalité, été prise dans un arrêté datant du 13 avril 2012 relatif à la conduite de la procédure d'étude et de création d'un Parc Naturel Marin en Martinique, juste avant l'élection présidentielle.

Cet arrêté contient trois articles :

- Le premier donne autorité au Préfet de Martinique pour la conduite de la procédure d'étude et de création du Parc Naturel Marin de Martinique
- Le second fixe « Le périmètre d'étude de ce projet qui comprend l'ensemble des eaux sous juridiction française autour de l'île de la Martinique » ;
- Le troisième liste les institutions en charge de l'exécution de cet arrêté ;

⁸⁴ cf. site des aires marines protégées <http://www.aires-marines.fr>, intégrées dans l'Agence Française pour la Biodiversité, (Van Tilbeurg, 2006) ; (Weigel et al., 2007), (Van Tilbeurgh and Charlier-Kerbiguet, 2009)

La mission d'étude a été mise en place en mai 2013 et le premier comité de concertation, provoqué par le préfet le 4 décembre 2013, présentera les grandes lignes du Parc considérant l'ensemble des Parcs marins et Parcs naturels déjà créés.

Ce comité et la mission se poursuivront jusqu'à une enquête publique qui sera conduite en janvier et février 2017, avec un avis plutôt négatif mais qui conduira à la signature du décret, le 24 mars 2017, par la Ministre de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, juste avant les élections présidentielles.

Le Parc Naturel Marin est un outil technique intégré de gestion de l'interface entre le milieu marin et les littoraux. Sa bonne gouvernance et durabilité dépendent de son appropriation par les populations qui doivent en percevoir les enjeux liés à la problématique de la conservation et du développement durable.

Le Parc Naturel Marin de la Martinique est, comme ses prédécesseurs, un projet d'essence participative. L'outil Parc Naturel Marin a été créé en 2006, après près de 16 années de conflits et difficultés dans l'implémentation du projet de Parc de la Mer d'Iroise⁸⁵. Ce premier parc a permis de faire l'expérience que la protection intrinsèque du milieu n'est plus un paradigme acceptable. La question de la patrimonialisation de la nature avec une idée de transmission de ressources matérielles et immatérielles est une condition nécessaire mais pas suffisante pour créer une adhésion de l'ensemble des acteurs locaux.

Dans le projet de Parc Naturel Marin en Martinique, les acteurs institutionnels ont été privilégiés, même si un processus d'implication des autres acteurs (associatifs, privés, collectivités) a été initié.

⁸⁵ Van Tilbeurgh, V. and M. Charlier-Kerbiguet (2009). La difficile gestion d'un parc marin. *Histoire des parcs nationaux. Comment prendre soin de la nature ?*, Editions Quae - Museum National d'Histoire Naturelle: 111-128.

2.1.2.3 *Le programme Terrimar, Fondation de France*

Le programme Terrimar a démarré en janvier 2016. Il a donné lieu à la publication d'un article⁸⁶ qui met en lumière les principaux résultats du projet.

L'objectif du programme Terrimar a été de s'interroger sur le statut de l'information et de sa circulation dans les processus participatifs, d'identifier les mécanismes de sa transformation et d'analyser le rôle de l'information dans les processus d'inclusion, de marginalisation ou d'auto-exclusion des lieux de concertation.

Ce programme Terrimar financé par la fondation de France, dans le cadre de l'appel à projet « quels littoraux pour demain ? Savoirs, pratiques, vision et représentations de l'avenir », a identifié pour cela trois problématiques (Concertation, gestion du risque, conservation) reliées à trois secteurs emblématiques (Pêche, espèces proliférantes, mouvements associatifs) où les processus participatifs et la gestion des informations conduisent à une grande diversité des modalités de participation.

Nous avons été amené à collaborer aux travaux de l'équipe du projet Terrimar et à participer, en partie, à la rédaction de leur rapport final (2018). Nous avons également participé et sommes intervenu dans un séminaire Terrimar en faisant une présentation « Essai de prospective stratégique du conseil de gestion du PNMM » en mars 2018. Une analyse prospective du jeu des acteurs du conseil avait été effectuée. Les résultats sont détaillés au chapitre 2.2.2. Nous avons ensuite poursuivi notre enquête sur le terrain avec les acteurs du conseil de gestion du PNMM en 2019. Nous avons également collaboré à l'écriture et publication d'un article (Thirot et al, 2020).

Le programme Terrimar s'est proposé de faire d'abord une analyse des discours à partir des interventions des 275 personnes ayant participé aux réunions. Les réunions se sont déroulées de 2013 à 2015 et une analyse de la liste des présents, des présentations et des verbatims a été effectuée. Il faudra noter sur ces réunions que le taux d'assistance est demeuré très faible. L'Etat, ses représentants et les collectivités sont les plus présents mais cette situation traduit aussi la place que ses représentants auront au final dans les débats de réunions de construction.

Dans le cadre du travail de l'équipe Terrimar, il s'est agi, dans cet exercice, de mobiliser des théories de trois ordres :

- La théorie de la communication et des réseaux
- L'analyse des rapports de pouvoirs

⁸⁶ H. Mazurek et al. : Nat. Sci. Soc. 27, 3, 310-326 (2019)

- Les théories sur la participation

Les différentes formes de communication ont été étudiées pour qualifier le processus de concertation qui s'était déroulé dans la phase projet. Il est très vite ressorti que le processus de concertation n'a pas réussi à construire un véritable projet participatif permettant une appropriation de l'outil qu'est le Parc.

Ces études ont révélé qu'une grande partie de la concertation s'est déroulée selon le modèle d'une centralité à une autre (l'institution) qui doit retransmettre vers un troisième niveau, celui de la population.

C'est finalement un système très hiérarchique qui s'est mis en place, proche de la chaîne mais dans laquelle chaque niveau s'affaiblit en termes d'information et de compréhension de l'information.

Une analyse des relations entre intervenants a également été menée. Elle a été donnée par un sociogramme établi à partir des relations de dialogues entre acteurs. Ce traitement a été réalisé avec NVivo 11 plus puis retravaillé avec le logiciel Pajek 5.0.1.

On observe, d'une part, une très forte centralité des débats, ce qui confirme l'assistance massive des représentants de l'Etat et leur participation active dans les débats, et, d'autre part, une faible « relation périphérique », c'est-à-dire que tous les acteurs répondent au nœud central, mais il y a peu de dialogue entre les acteurs situés à la périphérie. Les dialogues ont donc été principalement des questions réponses entre les représentants de la mission et de l'Etat avec le reste de l'assistance.

Enfin, l'enquête publique s'est déroulée du 2 janvier au 2 février 2017. Cette période fut fort critiquée car superposée à trois événements importants : les élections professionnelles des pêcheurs, la période festive du carnaval, et la préparation des élections présidentielle et législative.

La superposition de ces activités a empêché, selon les commissaires une vraie consultation des professionnels, des associations et en cela « une atteinte aux principes de l'enquête publique ». ⁸⁷

De plus, la participation citoyenne à cette enquête publique a été très faible.

L'enquête publique a donc été jugée dépourvue d'accompagnement par les élus, disant qu'il n'y a pas eu d'informations suffisantes sur la nature du Parc, et pas de concertation avec les mairies qui ont simplement été destinataires du dossier.

⁸⁷ Rapport de l'enquête publique

L'enquête publique a, au final donné un avis négatif sur la base d'arguments liés principalement à la précipitation de la décision et à l'absence de participation dans une enquête publique dont la vocation était de valider le décret de création.

Le Directeur de la mission (DEAL Martinique), interviewé par l'équipe Terrimar a donné également plusieurs éléments de réponses et d'explications concernant la participation et l'implication des acteurs.

D'abord il y avait une projection du côté du chargé de mission qui pensait initialement que la majorité CTM, « indépendantiste », aurait voulu piloter l'ensemble du processus de mise en place du PNM. En réalité, la CTM a plutôt répondu que c'était un projet de l'Etat donc c'était à l'Etat de pleinement le porter. La CTM souhaitait cependant être impérativement dans le conseil de gestion.

Ensuite, le chargé de mission soulignait la difficulté d'innover dans le cadre de cette mise en place. La marge de manœuvre étant faible car le cadre reste institutionnel et le cadrage administratif et financier offre finalement peu de latitude. La complexité des procédures conduit à ne pas trop aller au-devant de la population et de ne rien faire d'informel ou de chronophage.

Enfin, l'explication vient également des pêcheurs interrogés dans le cadre du projet. Ces derniers ont eu la très nette impression de n'avoir pas été écoutés et le sentiment que le Parc se ferait finalement avec ou sans eux. Ils ont vécu les rencontres davantage comme des réunions d'informations que des réunions d'échanges.

2.1.2.4 *Regard sur le monde de la pêche*

La pêche ne représente que 0,16% du PIB total de l'île, et 6% de l'emploi de l'économie bleue (Thirot, 2017).

Pourtant les pêcheurs constituent une catégorie d'acteurs dont il faudra tenir compte dans le processus conduisant à la construction du plan de gestion. La présence des pêcheurs a été très faible aussi bien aux réunions qu'en participation effective. Ces acteurs sont confrontés à plusieurs difficultés inhérentes à leurs activités : l'image que les divers acteurs se font de cette activité, la question de la ressource et sa conservation, la difficulté à concilier certains savoirs « profanes » aux savoirs « experts », ces derniers défendant une certaine conception de la gestion des ressources naturelles, opposée à celle de l'Etat. Par ailleurs, les marins pêcheurs ne sont pas forcément à plein temps dans la pêche. La multi-activité est fréquente, les marins pêcheurs ont souvent un second métier. Ce phénomène de multi-activité semble sous-estimer par les institutions.

Cette profession est donc confrontée à la question du régalien, à une volonté forte de structuration de ses activités pour entrer dans la réglementation européenne notamment. Le président du comité Régional des Pêches et des élevages marins (CRPEM) devenu d'ailleurs président du Parc Naturel Marin, pointe du doigt régulièrement les réglementations françaises ou européennes face à une pêche 100% artisanale.

Deux visions semblent s'affronter concernant l'activité de pêche dans le territoire : la vision d'une pêche « prédatrice », non productive et informelle qui ne permet pas d'alimenter le marché martiniquais et pratiquerait des prix très bas, et, d'autre part, celle d'une restructuration du secteur par la modernisation des infrastructures et des filières avec une pêche qui migrerait du littoral vers le large.

La question des conflits d'usage dans un espace littoral restreint se pose également quand il s'agit, par exemple, de faire coexister des pratiques traditionnelles (la senne) et des réglementations en terme d'activités touristiques, de zone de baignade par la mise en œuvre de bouées séparant nageurs, bateau, scooter de mer, etc.

Concernant la perception des institutions, la pêche artisanale martiniquaise et ses techniques de pêches non sélectives (casier, filet trémail, senne) est jugée néfaste pour la ressource halieutique et les habitats du plateau insulaire avec une ressource côtière épuisée. Il y a clairement une volonté d'introduire de nouvelles méthodes de pêche plus sélectives et de mettre en place des zones de protection de la ressource halieutique. Ce discours unanime au niveau de l'Etat a été rejoint par la Collectivité Territoriale de Martinique qui souhaite une activité semi-industrielle de la pêche, une révision des méthodes de pêche.

La perception des pêcheurs est très différente. D'abord, ces derniers jugent le secteur très dynamique et ne l'associent pas à la pauvreté.

Les entretiens réalisés par l'équipe Terrimar sur le terrain montrent que les pêcheurs vivent plutôt bien, sont souvent propriétaires de leur maison et qu'une grande partie ne vit pas que de la pêche. Les pêcheurs souhaitent garder leur indépendance vis-à-vis des structures et du marché, ceci est assez conforme aux travaux réalisés par Dubost (1996) notamment. Les pêcheurs ont l'impression d'avoir un marché structuré et organisé ; la vente est assurée par les pêcheurs eux-mêmes ou leurs proches, directement aux professionnels (par téléphone avant débarquement) et au public sur les quais.

Les pêcheurs reconnaissent qu'un travail de régulation de la ressource doit être entrepris mais rejettent les accusations par les institutions de leur prédation sur la ressource et l'environnement. Ces derniers mettent cependant le doigt sur les problèmes engendrés par les autres secteurs :

- Pression foncière sur la zone littorale : 30% de la zone littorale interdite à la pêche
- Extension d'un secteur touristique polluant pour le milieu maritime (nuisances sonores, scooters des mers, bateaux de plaisance, ...)
- Extension du grand port maritime de la Martinique
- Question de la chlordécone et conséquences sur leurs activités
- Espèces envahissantes : poissons lions, sargasses

La conversion des activités de pêche vers l'écotourisme (promenade en mer, visite des mammifères marins) se déroule avec des écueils : différences de statut, réglementation provoquant des conflits dans la profession.

L'Ifremer serait plutôt mal perçu par les pêcheurs, non pas quant à son utilité publique mais sur leur pratique et mode de fonctionnement. Les relations avec l'Ifremer sont jugées à « sens unique ». Les pêcheurs donneraient de leur temps, des informations mais il n'y aurait aucun retour de leurs contacts et de l'organisme leur permettant d'améliorer leurs pratiques, leur vie quotidienne. On peut noter donc une mauvaise gestion de la relation entre les savoirs (profanes et expert) souvent liés à la question de la mobilité des chercheurs, des « passants » sur le territoire. Plus concrètement, la non diffusion des savoirs (causes chiffrées de la diminution de la ressource halieutique) crée une relation de suspicion pour les pêcheurs. Il apparaît des conflits d'usage entre les pratiques des pêcheurs habitués à vivre sur ce littoral (cabanons, senne sur la plage, ..) et un tourisme normalisé nécessitant des réglementations.

L'organisation du secteur est assez complexe avec un très net manque de communication entre les différents acteurs entre eux et entre les associations et les institutions. Les associations de pêcheurs sont souvent organisées par communes.

Il arrive fréquemment que de nouvelles dispositions prises par les Affaires Maritimes ne soient pas connues par les associations.

La plupart des pêcheurs sont syndiqués mais les syndicats témoignent plutôt d'une grande désorganisation : peu de solidarités et une direction absente. Il y a trois syndicats des marins pêcheurs en Martinique, du reste en conflit permanent pour le contrôle du comité régional des pêches et des élevages marins (CRPEM), en grande partie lui-même contrôlé par l'Etat.

Les entrevues avec les pêcheurs montrent par ailleurs que les leaders de ces instances ne sont pas forcément représentatifs des idées et préoccupations des pêcheurs. Les dirigeants semblent souvent déconnectés de l'activité et des réunions de la base.

Les relations entre les acteurs de la mer semblent fondées sur l'évitement, l'ignorance ou le conflit.

L'absence des pêcheurs, compte tenu des horaires de réunion proposés, a été une erreur importante dans la phase de concertation aboutissant au décret de création du Parc Naturel Marin de la Martinique. Cela pose, dès le départ, la question de l'intégration de tous les acteurs et des stratégies employées.

Aussi, l'intégration positive des pêcheurs dans le processus de mise en place du conseil de gestion, puis de réalisation au sein de ce conseil, pourrait donc être un facteur clé de succès ou non du Parc Naturel Marin de la Martinique.

2.2 Chapitre 1 : « Mapping » du jeu des acteurs (approche analytique) et enquête qualitative, méthodes

« L'étude des systèmes complexes s'accompagne souvent d'une interrogation sur la nature, déterministe ou stochastique, des mécanismes à l'œuvre », (Lesne, 2008).

Il existe sur le sujet d'analyse du jeu des acteurs diverses approches en sciences sociales, notamment dans le cadre de la recherche opérationnelle (Crozier, Friedberg, 1977 – Bernoux, 1985). Les sociogrammes visent à décrire les relations de proximité ou d'hostilité entre acteurs. Les représentations peuvent prendre plusieurs formes, avec la mise en jeu de plusieurs représentations de type « mapping ». Mais les questions centrales dans l'analyse du jeu d'acteurs sont, d'une part, le temps de recueils et, d'autre part, celui d'analyse des informations de terrain. En effet, ces temps sont souvent incompatibles avec celui des processus de décision. Enfin, il existe toujours des limites dans l'exercice des entretiens des acteurs, du fait de l'écart entre le discours, la position exprimée, et la position réelle des acteurs. Il y aurait donc, lors de ces entretiens, une « improvisation réglée », comme le disait Bourdieu (1980).

Pour comprendre le jeu des acteurs en Martinique, il sera mis en œuvre une approche permettant de traiter l'ensemble des enjeux.

D'abord, une entrée, par le champ sociologique, de l'analyse stratégique, école de pensée (Crozier, Friedberg) posant les trois concepts du pouvoir, de l'incertitude et du système d'actions. Ensuite, un outil de *mapping*, « Mactor », sera mobilisé sur notre étude de cas pivot pour avoir un premier diagnostic du jeu des acteurs.

Michel Godet et François Bourse (Godet, 1997, 2006) ont proposé une méthode dite MACTOR (Méthode, ACTeurs, Objectifs, Rapports de force) qui éclaire les perspectives stratégiques en tenant compte de la complexité des jeux d'acteurs, tout en favorisant la transparence, sans effet « boîte noire » ou d'artifices techniques et mathématiques inconnus.

La démarche se structure en trois phases allant, de la construction d'une matrice de stratégie des acteurs, au positionnement de chaque acteur, par rapport à leurs objectifs stratégiques, en passant par l'identification des enjeux et des objectifs associés.

Les degrés d'influence directe et indirecte entre acteurs sont estimés qualitativement par les opérateurs. De ce fait la méthode Mactor repose sur des hypothèses dont la véracité dépendra de l'argumentaire développé par les opérateurs pour justifier les niveaux de pondération retenues entre acteurs.

Cette méthode d'analyse comporte néanmoins un certain nombre de limites liées à la qualité des données d'entrée. En effet, ces dernières peuvent s'éloigner de la réalité parce qu'il est précisément supposé une cohérence de chaque acteur par rapport à ses missions officielles, ce qui n'est pas toujours le cas.

S'il est effectué une analyse du jeu d'acteurs par une analyse stratégique (Crozier, Friedberg, 1977, Crozier 2002) et par la mobilisation d'un outil d'analyse (Mactor), un regard plus objectif sur les méthodes de groupe est aussi nécessaire (Morel, 2006). Une grille d'analyse des capacités collaboratives est aussi proposée par Morel et permet d'objectiver certaines dynamiques de groupes. Ces dernières peuvent donc être clairement interrogées.

Enfin, les relations interculturelles entre les acteurs doivent être aussi sondées. L'analyse de la géographie culturelle, sociale et de perception doit être mobilisée pour mieux apprécier les jeux et enjeux entre les acteurs de la société martiniquaise et la complexité (Morin, 1990) des jeux d'acteurs.

2.2.1 « Mapping » du jeu des acteurs (approche analytique), méthode

L'analyse des jeux d'acteurs en sciences sociales repose sur des approches variées (Crozier et al, 1977 ; Bernoux, 1985). La conception de sociogrammes permet par exemple de caractériser les types de relations entretenues par les acteurs. Les représentations de type « *mapping* » offrent l'opportunité de mettre en scénarios les interactions afin d'envisager les futurs possibles. Les questions récurrentes dans l'analyse du jeu d'acteurs sont, d'une part, le temps de recueils, et d'autre part, celui d'analyse des informations de terrain. Il est donc important de pouvoir disposer d'une première appréciation des jeux d'acteurs, par la mobilisation d'un tel outil.

La méthode MACTOR traduit les résultats d'hypothèses dont la pertinence repose sur les arguments qui justifient les choix de pondération retenus entre acteurs. La qualité des données introduites en entrée constitue dès lors la principale limite de la méthode.

En lien avec le programme Terrimar, la matrice a été initialisée à partir de focus groupes, réalisés avec des chercheurs des deux équipes impliquées : l'UMR 8053 LC2S (Laboratoire caribéen de sciences sociales) et le laboratoire « Population Environnement Développement » IRD-AMU. Ce travail étant effectué à partir des missions publiquement affichées par les acteurs dans les documents officiels.

Par exemple, concernant la Direction de la Mer, l'organisation et les missions des services de l'Etat dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon sont précisées dans le décret no 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à et son Chapitre IV en particulier. L'information concernant les missions est largement reprise sur les sites institutionnels ou de présentations des différents acteurs.

Le profilage des acteurs du processus de concertation PNM repose sur les catégories du conseil de gestion du PNM : les représentants de l'État et ses établissements publics, les collectivités territoriales et leurs groupements compétents, les organisations représentatives des professionnels, les organisations locales d'usagers de loisirs en mer, les associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel, les personnalités qualifiées dans divers domaines.

Les objectifs auxquels les acteurs en présence devraient se conformer ont été définis à partir des orientations de gestion : « connaître » au sens de contribuer à une plus grande connaissance du patrimoine naturel, sa biodiversité et ses fonctionnalités et du patrimoine culturel maritime ; « protéger », au sens de proposer sa protection, la restauration ou la valorisation des espèces et des milieux marins ; « exploiter » durablement, en soutenant notamment la pêche côtière artisanale et l'aquaculture ; « concerter », en cherchant à intégrer et concilier les différents usages ; « développer » économiquement et durablement ; « valoriser » le patrimoine naturel, sa biodiversité et ses fonctionnalités et du patrimoine culturel maritime ; « sensibiliser » et « éduquer » ; soutenir une « gouvernance participative » ; faire « respecter la réglementation » ; soutenir et accompagner « les activités traditionnelles » ; améliorer la « qualité » des projets d'un point de vue réglementaire.

A partir de la précédente démarche, les relations entre acteurs ont été traduites par un plan d'influences et de dépendances, qui situe les acteurs selon qu'ils soient « dominants », « dominés », « relais » ou « hors-jeu ».

L'analyse des jeux d'acteurs traduit ainsi les influences et positionnements théoriques des organisations les unes par rapport aux autres au regard de leurs missions respectives lors du démarrage de la phase de concertation. Toutefois, ce *mapping* n'intègre pas les discours et les postures adoptées par les représentants de ces dernières. Il nécessite d'être soumis à l'épreuve du terrain et aux données empiriques pour tenir compte des interactions sociales existantes dans tout processus social.

2.2.1.1 Initialisation de la grille d'analyse

La liste des acteurs est codée (encadré suivant) au sein de l'application Mactor en considérant les grandes familles (ou collèges) identifiées dans le Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin de la Martinique : Etat, Etablissements Publics, Collectivités territoriales (Collectivité Territoriale de Martinique, les 3 EPCI, une représentation de 4 communes (CT)), les organisations professionnels (OP), les organisations locales d'utilisateurs (OU), les Associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel (APEN), les personnels qualifiés (PQ) dans divers domaines.

1. Etat_Commandant de la zone maritime (ET_CZMar)
2. Etat_Direction de la mer (ET_DMer)
3. Etat_DEAL (ET_DEAL)
4. EP_Agence régionale de la Santé (EP_ARS)
5. EP_Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (EC_Cons)
6. EP_Grand Port Maritime de la Martinique (EP_GPM)
7. Etat_Direction jeunesse des sports et de la cohésion sociale (ET_DJSCS)
8. CT_Collectivité territoriale de Martinique (7 membres) (CT_CTM)
9. CT_CACEM (CT_CACEM)
10. CT_CAESM (CT_CAESM)
11. CT_Cap Nord (CT_CN)
12. CT_Mairie 1 (CT_Mairie1)
13. CT_Mairie 2 (CT_Mairie2)
14. CT_Mairie 3 (CT_Mairie3)
15. CT_Mairie 4 (CT_Mairie4)
16. Parc Naturel Régional de Martinique (PNRM)
17. OP_Comité régional des pêches et aquaculture (8 membres) (OP_CMP)
18. OP_Professionnel du transport maritime (armateur de France) (OP_PTM)
19. OP_Chambre de commerce et d'industrie Martinique (OP_CCIM)
20. OP_Gestionnaires de ports de plaisance (OP_GPP)
21. OP_Comité Martiniquais du Tourisme (OP_CMT)
22. OP_Structures commerciales de sports sous-marins (OP_SSM)
23. OP_Nautisme (OP_Naut)
24. OP_Chambre d'agriculture (OP_CA)
25. OU_Comité des sports subaquatiques (OU_CSS)
26. OU_Comité sport nautique 1 (OU_CSN1)
27. OU_Comité sport nautique 2 (OU_CSN2)
28. OU_Association des pêcheurs de loisir en mer (OU_APLM)
29. OU_Association des plaisanciers (OU_APL)
30. APEN_Association de protection de l'environnement 1 (APEN_APEN1)
31. APEN_Association de protection de l'environnement 2 (APEN_APEN2)
32. APEN_Association de protection de l'environnement 3 (APEN_APEN3)
33. APEN_Association de protection de l'environnement4 (APEN_APEN4)
34. APEN_Association éducation à l'environnement (APEN_Educ)
35. PQ_Halieuistique (PQ_Hal)
36. PQ_Ecosystèmes marins (PQ_EM)
37. PQ_Sciences Humaines et sociales (PQ_SHS)
38. PQ_Qualité des eaux et des milieux aquatiques (PQ_QE)
39. PQ_Patrimoine naturel ou culturel (PQ_HIST)
40. PQ_Economie maritime (PQ_EcoMa)

Encadré 1 : Liste des acteurs du PNMM

L'association APEN_APEN 1 a été particulièrement identifiée par rapport à ses missions et activités de terrain. Il s'agit ici de l'ASSAUPAMAR⁸⁸ dont l'identité est singulière en Martinique. Cette association, bien ancrée dans le territoire (fondée en 1981) avec une démarche militante affirmée sur les droits de l'Homme, la santé, le cadre de vie et l'environnement, réalise des actions de terrain souvent médiatisées. Les prises de position, les postures de cette association ont permis une identification et un encodage particulier concernant l'influence ou la posture favorable ou opposé à des objectifs dans l'application Mactor.

L'intégration des objectifs des acteurs en présence a également été effectuée dans l'application Mactor et codée (encadré suivant) :

1. Connaître (CONN)
2. Protéger (PROT)
3. Exploiter durablement les ressources (DDUR)
4. Concerter (CONCERT)
5. Développer économiquement et durablement (ECON)
6. Valoriser et promouvoir (VALOR)
7. Sensibiliser, éduquer (EDU)
8. Soutenir une gouvernance participative (GOUV)
9. Faire respecter la réglementation (REGLES)
10. Soutenir et accompagner les activités traditionnelles (TRAD)
11. Améliorer la qualité des projets du point de vue réglementaire (AMCONT)

Encadré 2 : Liste des objectifs du Conseil de Gestion du PNMM

Deux matrices sont présentées ci-dessous pour mieux présenter l'initialisation numérique effectuée dans Mactor.

La première matrice (Tableau 2 – en 2 parties) d'Influences Directes Acteurs X Acteurs (MID) élaborée à partir du tableau de stratégie des acteurs, décrit les influences directes entre acteurs.

⁸⁸ Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Martiniquais

MID	ET_CZMar	ET_DMer	ET_DEAL	EP_ARS	EC_Cons	EP_GPM	ET_DJSCS	CT_CTM	CT_CACEM	CT_CAESM	CT_CN	CT_Mairie1	CT_Mairie2	CT_Mairie3	CT_Mairie4	PNRM	OP_CMP	OP_PTM	OP_CCIM	OP_GPP
ET_CZMar	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1
ET_DMer	0	0	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	1	3
ET_DEAL	0	2	0	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	3	1	1	1	2
EP_ARS	0	1	1	0	0	0	0	2	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
EC_Cons	0	0	1	0	0	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	0	0	2
EP_GPM	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2	2	2
ET_DJSCS	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0
CT_CTM	0	1	1	1	0	1	1	0	2	2	2	2	2	2	2	2	1	0	1	1
CT_CACEM	0	1	1	0	0	1	1	2	0	1	1	2	2	2	2	2	1	0	1	2
CT_CAESM	0	1	1	0	0	0	1	2	1	0	1	2	2	2	2	2	1	0	1	2
CT_CN	0	1	1	0	0	0	1	2	1	1	0	2	2	2	2	2	1	0	1	0
CT_Mairie1	0	1	1	0	0	0	1	2	1	1	1	0	2	2	2	2	1	0	1	0
CT_Mairie2	0	1	1	0	0	0	1	2	1	1	1	2	0	2	2	2	1	0	1	0
CT_Mairie3	0	1	1	0	0	0	1	2	1	1	1	2	2	2	2	2	1	0	1	0
CT_Mairie4	0	1	1	0	0	0	1	2	1	1	1	2	2	2	0	2	1	0	1	0
PNRM	0	1	1	0	0	0	1	2	1	1	1	2	2	2	2	0	1	0	1	0
OP_CMP	0	2	2	0	0	0	0	2	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0
OP_PTM	0	2	2	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
OP_CCIM	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0	1
OP_GPP	0	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0
OP_CMT	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
OP_SSM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
OP_Naut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
OP_CA	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0
OU_CSS	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
OU_CSN1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
OU_CSN2	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
OU_APLM	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
OU_APL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
APEN_APEN1	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
APEN_APEN2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APEN_APEN3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APEN_APEN4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APEN_Educ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PQ_Hal	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
PQ_EM	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PQ_SHS	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0
PQ_QE	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PQ_HIST	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PQ_EcoMa	0	1	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1

© L'IPSOR-EPITA-MACTOR

MID	OP_CMT	OP_SSM	OP_Naut	OP_CA	OU_CSS	OU_CSN1	OU_CSN2	OU_APLM	OU_APL	APEN_APEN1	APEN_APEN2	APEN_APEN3	APEN_APEN4	APEN_Educ	PQ_Hal	PQ_EM	PQ_SHS	PQ_QE	PQ_HIST	PQ_EcoMa
ET_CZMar	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
ET_DMer	0	2	2	0	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0
ET_DEAL	0	2	2	2	2	2	2	2	2	0	3	3	3	2	0	0	0	0	0	0
EP_ARS	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
EC_Cons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0
EP_GPM	2	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ET_DJSCS	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
CT_CTM	3	0	0	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
CT_CACEM	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CT_CAESM	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CT_CN	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CT_Mairie1	2	0	0	1	4	4	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CT_Mairie2	2	0	0	1	4	4	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CT_Mairie3	2	0	0	1	4	4	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CT_Mairie4	2	0	0	1	4	4	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PNRM	2	0	0	1	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0
OP_CMP	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
OP_PTM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP_CCIM	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP_GPP	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP_CMT	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
OP_SSM	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP_Naut	0	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OP_CA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OU_CSS	1	1	1	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OU_CSN1	1	0	1	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OU_CSN2	1	0	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OU_APLM	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OU_APL	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APEN_APEN1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0
APEN_APEN2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APEN_APEN3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APEN_APEN4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
APEN_Educ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PQ_Hal	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
PQ_EM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
PQ_SHS	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
PQ_QE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
PQ_HIST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
PQ_EcoMa	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0

© L'EPSOR-EPITA-MACTOR

Tableau 2 : Matrice d'Influence Directe (MID) Acteurs X Acteurs

Les influences sont notées de 0 à 4 suivant l'importance de la remise en cause possible pour l'acteur :

- 0 : Pas d'influence
- 1 : Processus opératoires
- 2 : Projets
- 3 : Missions
- 4 : Existence

La deuxième matrice (Tableau 3) des positions évaluées Acteurs X Objectifs (2MAO) décrit pour chaque acteur à la fois sa valence sur chacun des objectifs (favorable, opposé, neutre ou indifférent) et sa hiérarchie des objectifs.

2MAO	CONN	PROT	DDUR	CONCERT	ECON	VALOR	EDU	GOUV	REGLES	TRAD	AMCONT
ET_CZMar	0	0	0	1	0	0	0	0	4	0	1
ET_DMer	3	3	0	3	1	3	3	3	3	-1	3
ET_DEAL	3	3	0	3	2	3	3	3	3	-1	3
EP_ARS	2	0	0	1	0	0	3	0	1	0	1
EC_Cons	2	1	0	1	0	2	2	2	1	0	1
EP_GPM	0	-2	0	0	2	0	0	1	-2	0	1
ET_DJSCS	1	0	0	0	0	1	3	0	0	1	1
CT_CTM	2	2	2	3	3	3	3	3	1	2	1
CT_CACEM	2	2	2	2	3	3	3	3	1	2	1
CT_CAESM	2	2	2	2	3	3	3	3	1	2	1
CT_CN	2	2	2	2	3	3	3	3	1	2	1
CT_Mairie1	1	2	0	2	3	3	2	3	1	2	1
CT_Mairie2	1	2	0	2	3	3	2	3	1	2	1
CT_Mairie3	1	2	0	2	3	3	2	3	3	2	1
CT_Mairie4	1	2	0	2	3	3	2	3	3	2	1
PNRM	2	3	0	3	2	3	3	3	3	3	3
OP_CMP	1	-2	4	0	4	2	0	-2	-2	4	1
OP_PTM	1	-1	0	0	0	0	0	0	-1	0	1
OP_CCIM	0	0	0	0	1	2	2	2	0	1	1
OP_GPP	0	-2	0	0	1	2	0	0	-1	0	1
OP_CMT	1	1	0	0	1	3	1	0	0	3	1
OP_SSM	0	0	0	0	1	0	0	0	-1	0	1
OP_Naut	0	1	0	0	1	0	0	0	-1	1	1
OP_CA	1	1	1	2	0	0	2	1	-1	0	1
OU_CSS	1	1	0	1	1	0	1	1	-1	1	1
OU_CSN1	1	1	0	1	1	0	1	1	-1	1	1
OU_CSN2	1	1	0	1	1	0	1	1	-1	1	1
OU_APLM	1	1	0	1	1	0	1	1	-1	1	1
OU_APL	1	1	0	1	1	0	1	1	-1	1	1
APEN_APEN1	1	3	1	3	1	3	3	1	1	3	1
APEN_APEN2	1	2	1	3	1	3	3	1	-2	0	1
APEN_APEN3	1	2	1	3	1	3	3	1	-2	0	1
APEN_APEN4	1	2	1	3	1	3	3	1	-2	0	1
APEN_Educ	1	2	1	3	1	3	3	1	-2	3	1
PQ_Hal	3	1	1	0	1	0	1	0	0	0	1
PQ_EM	3	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1
PQ_SHS	3	1	1	3	1	1	1	1	0	1	1
PQ_QE	3	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1
PQ_HIST	3	0	1	0	0	1	1	0	0	1	1
PQ_EcoMa	3	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1

© LIPSOR-EPITA-MACTOR

Tableau 3 : Matrice des positions valuées Acteurs X Objectifs

Le signe indique si l'acteur est favorable ou opposé à l'objectif

0 : l'objectif est peu conséquent

1 : L'objectif met en cause les processus opératoires (gestion, etc ...) de l'acteur / est indispensable à ses processus opératoires

2 : L'objectif met en cause la réussite des projets de l'acteur / est indispensable à ses projets

3 : L'objectif met en cause l'accomplissement des missions de l'acteur / est indispensable à ses missions

4 : L'objectif met en cause l'acteur dans son existence / est indispensable à son existence

2.2.2 Enquête qualitative, méthode

2.2.2.1 Contexte

Le *mapping* précédent nécessite d'être soumis à l'épreuve du terrain et à des données plus empiriques pour tenir compte des interactions sociales existantes dans tout processus social.

Dans le cadre de notre travail de recherche, une approche terrain a donc également été menée entre la première réunion du Conseil de Gestion le 18 avril 2018 et mars 2020 puis complétée après la sortie du plan de gestion (24 février 2021).

Elle intervient dans le but de consolider l'analyse de l'approche participative de concertation mais, également, afin de vérifier le jeu d'acteurs, mesurant les écarts du jeu d'acteurs entre les missions institutionnelles et les positionnements individuels pour des raisons qu'il s'agira ensuite d'analyser.

L'année 2019 fut la première année d'exercice de l'équipe administrative du Parc Naturel Marin de la Martinique et de son Conseil de Gestion, avec un premier objectif d'élaborer le document stratégique qu'est le plan de gestion. Ce dernier est le socle de l'action du Parc Naturel Marin de Martinique jusqu'en 2035. Après quelques entretiens exploratoires avec la Direction du Parc Naturel Marin (mars 2019), les différentes activités dans le cadre de ce processus seront particulièrement observées, dont l'atelier de concertation des 9 et 11 avril 2019, où un travail de chercheur embarqué a été possible afin d'observer les échanges et les dynamiques en œuvre pendant les 2 journées de concertation prévues. Cet atelier a été complété par un certain nombre de réunions menées par la Direction et l'équipe du Parc à laquelle nous avons pu participer : rencontre avec les chercheurs, rencontre avec les associations de l'environnement (juin 2019).

Des interviews complémentaires (cinq entretiens semi-directifs⁸⁹) ont ensuite été menées auprès de certains membres du conseil de gestion ou d'experts associés pour explorer leur positionnement, interrogeant également les relations avec les autres acteurs au sein du Conseil de Gestion. Nous avons garanti l'anonymat et la confidentialité des témoignages, gage de la libération de la parole.

Les cinq interviewés ont les profils suivants :

- 1. Acteur de la catégorie « Personne qualifiée », responsable de bureau d'études**
- 2. Acteur de la catégorie « Institutionnel, Etat », cadre**
- 3. Acteur de la catégorie « Organisation d'usagers », président d'association**
- 4. Acteur de la catégorie « Etablissement public », responsable d'antenne Martinique**
- 5. Acteur de la catégorie « Organisation professionnelle », pêcheur**

⁸⁹ Outil adapté à la compréhension des pratiques et leur signification ; Blanchet, Gotman, « l'Entretien », 2015

La grille d'entretien abordait les thèmes suivants : le niveau d'information et d'implication de l'acteur dans le PNM, les relations aux autres acteurs et des informations d'ordre sociologique (cf. questionnaire mise en œuvre en annexe 2). L'entretien a laissé la parole aux interviewés sans insister sur le caractère séquentiel des thématiques abordées.

L'analyse des verbatim⁹⁰ a permis de comprendre les interactions privilégiées entre les différents acteurs, scientifiques, institutionnels, associatifs, professionnels (pêche) notamment.

Il n'y a pas eu, au préalable, de prise en compte d'une quelconque dimension socio-ethnique dans la sélection des interviewés mais une approche consistant à cibler des acteurs dans les catégories clés principales (institutionnels, personnes qualifiées, associatifs, professionnels). Cependant, si cette approche n'est pas arrêtée et construite au départ dans la démarche d'enquête, il est constaté que nous retrouvons, au final, certains profils de la société antillaise : celui du fonctionnaire de passage « Métro » ayant ou non des intérêts matériels dans le territoire mais qui évolue dans sa vie privée dans un monde principalement « métro », de l'Antillais ancré très fortement dans son territoire pour lequel la langue créole est présente dans ses activités de loisirs et professionnelles, celui de l'Antillais, fonctionnaire niveau cadre qui évolue dans un monde professionnel très varié, mais qui vit dans sa sphère privée un quotidien majoritairement antillais, celle du « Métro » marié(e) à un antillais se projetant dans le territoire avec parfois une difficulté à lier avec certains « Métros » de passage malgré quelques affinités.

On notera, évoquant Fanon⁹¹, que la question de l'homme « métro » marié à une antillaise ou de la femme « métro » marié à un Antillais, ne propose pas évidemment le même schéma psychosocial.

On notera également que le créole ne sera pas la langue utilisée pendant l'atelier, même partiellement.

Ce travail de terrain doit nous permettre de vérifier les hypothèses de départ, confirmées par le cadre contextuel mis au jour. Les conclusions nous permettront de procéder à un véritable état des lieux de l'intelligence territoriale dans le Territoire de Martinique puis d'interroger ce qu'il faudrait réunir pour changer la situation et faire émerger des pratiques collectives créatrices de valeur et de richesse conduisant à un futur rêvé.

⁹⁰ Les verbatim sont la transcription écrite des discours tenus par les enquêtés lors des entretiens semi-directifs.

⁹¹ Peau noire masques blancs, 1952

2.2.2.2 Participation, formes participatives et conflits

« Le débat sur les liens entre participation et conflit présente de forts caractères d'ambiguïté (voilà l'écheveau à démêler) parce que s'entremêlent, d'une façon confuse et jamais explicite, deux dimensions ou deux registres différents : d'un côté, une dimension analytique et, de l'autre, une dimension normative (ou de valeur) (Gourgues et al., 2013). », (Bobbio et al., 2015).

D'abord il convient de définir ce que signifie le terme « participation ». Hendrick Wagenaar (2014) parle d'*invited participation* qu'il oppose à *uninvited participation*. Les situations dans lesquelles les citoyens n'ont pas été invités correspondent souvent à des situations de mobilisation et de participation par le conflit. Il s'agit d'initiative *bottom-up* sous le couvert de contestation. On considèrera que le terme participation correspond plutôt à une participation institutionnalisée où les citoyens sont invités à participer.

Le conflit désigne plutôt la stratégie des groupes cherchant à peser ou à empêcher une décision. En l'occurrence, nous nous intéresserons, dans le cas présent (projet de PNM), à des conflits ou des participations qui ont un rôle fort au sein du territoire et que l'on peut considérer comme conflits d'aménagement, d'environnement, de localisation ou de proximité.

Dans la littérature scientifique, il y a plutôt une tendance à opposer ceux qui prennent parti pour le conflit et ceux qui se méfient de la participation au sens institutionnel. On voudrait faire croire que la participation aurait pour effet d'éviter ou canaliser les conflits et clore des controverses difficilement gérables et, en quelque sorte, réhabiliter la nécessité du conflit. La réhabilitation du conflit montre le succès de la pensée antagoniste ou agonistique, de la « démocratie radicale ».

Au cœur de cette théorie, il y a l'idée que l'absence de conflit soulignerait la prédominance de la partie la plus forte, donc un anéantissement de l'espace démocratique.

La généralisation de cette idée de la nécessité du conflit pose quelques difficultés. S'il est évident que les conflits apparaissent comme des espaces de liberté, ces derniers peuvent aussi s'exercer contre les plus démunis et la défense d'intérêts particuliers. De nos jours, si on considère les conflits ayant une relation avec le territoire, on peut aussi s'apercevoir, devant leur multiplication, qu'ils sont parfois le fait de groupes différents avec divers enjeux.

Certains conflits présentent des caractères ambivalents parce qu'ils poursuivent des objectifs politiquement ou moralement justifiables, mais, en même temps, partiels et unilatéraux (Bobbio et al., 2015). On pense par exemple à des conflits d'usages d'une collectivité qui, s'opposant à une décharge, incitent les institutions locales à exporter leurs déchets à l'étranger, ce qui entraîne une hausse des coûts pour l'ensemble des contribuables.

On pourrait distinguer différents types de conflits (Hirschman, 1994 cité dans Bobbio et al., 2015) :

Les conflits apaisés dit « plus ou moins » (*more or less*), des conflits inapaisables dit « ou-ou » (*either-or*). Les enjeux, dans chacun de ces conflits, paraissent divisibles ou non, se terminant pour les objets indivisibles par la victoire d'une partie sur l'autre. En réalité, cette distinction manque de souplesse. Le caractère négociable ou non d'un conflit n'est pas un facteur objectif mais relève plutôt de la façon dont chaque partie conçoit sa position et la présente publiquement. Dans un processus « ou-ou », il peut arriver qu'on puisse entamer un dialogue ou des modalités de négociation sans modifier les positions fondamentales frontalement opposées. Par exemple, un conflit entre partisans et opposants de l'avortement, peut aboutir à une collaboration destinée à améliorer le service sanitaire pour les adolescentes enceintes (Forester, 2012, cité dans Bobbio et al., 2015). Il y aurait donc une conception où la gestion des différences devient la tâche fondamentale. « Il est parfois possible de réconcilier des engagements non négociables le plus souvent sans trop d'angoisse », (Forester, 2014, p.138, cité dans Bobbio et al., 2015).

La présentation d'une participation (institutionnalisée) comme le contraire de la lutte est une attitude binaire et n'a pas de fondement (Bobbio et al., 2015). Les procédures participatives et délibératives ne sont pas nécessairement fondées sur une conception envisageant le conflit comme une menace pour l'ordre social et cherchant à l'éviter mais, pour certains acteurs, une démarche cherchant à trouver des solutions, même partielles, ou aboutir à un encadrement partagé des différends et à « clarifier le conflit » (Bobbio et al., 2015).

Cette analyse fine paraît nécessaire dans l'analyse des processus participatifs. Il est important de noter que la forme de participation institutionnalisée peut aboutir à de la contestation quand celle-ci est unanimement vécue par les participants comme une mascarade. On ne peut cependant pas dire que les conflits sont plus efficaces pour les opposants que les processus participatifs. La pratique participative permet aussi de donner la parole à des intérêts marginaux et mal organisés. La question du *leadership* et de la conduite du processus participatif paraît donc un point fondamental à suivre (Morel, 2006).

Comme le rappelle Morel (2006), si les capacités réflexives d'un collectif sont supérieures à celles de l'individu, les méthodes que se donnent les organisations, les effets de groupe, peuvent limiter de manière non négligeable les résultats escomptés.

Ainsi, l'intelligence collective peut être « abîmée » si elle ne mobilise pas des processus spécifiques. L'organisation moderne peut être en effet percluse de principes, de règles et d'actions ayant des effets contre-productifs. Mobilisant, entre autres, les travaux de Vaughan (1996) et Janis (1982), Morel rappelle les conséquences négatives de certaines pratiques collaboratives de groupe.

Les éléments clés de ces « pratiques » sont rassemblés dans la grille ci-dessous.

Mauvaises pratiques	Conséquences
Division du travail	Silences contre-productifs. Personne ne dit vraiment ce qu'il pense. Mauvaise perception des problèmes et enjeux
« Effet de masse » : experts écrasés par effets de masse.	Risques d'erreurs. Mauvaises décisions.
Forme et style d'échanges trop impersonnels. Management par les faits (statistiques), refus des opinions ou des sentiments.	Signaux standardisés, message d'alerte peut paraître anodin. Ex. réunion décisive de la navette Challenger, 1986
Sur-organisation, règles visant à organiser l'action (ordre du jour détaillé, minutage,)	Réduction de la réflexion, restitution pauvre, idées générales, formules globales
Les corridors d'actions : « chaque acteur sait ce qu'il doit faire, et sait ce que l'autre va faire et sait que l'autre sait ce qu'il sait. »	Risque d'erreurs fatales, anticipations croisées a priori raisonnables. Ex. ; collision d'avions, erreur d'analyse dans les cockpits d'avions.
Conformisme : « illusion du consensus », anticipations fausses. Causes diverses : fermeture du groupe sur lui-même, présence d'un leader très directif, absence de règles, de procédures, homogénéité idéologique du groupe, existence de menaces extérieures	Mauvaise décision, mauvaise analyse,

Tableau 4 : Grille d'analyse de l'intelligence collective (Morel, 2006)

Il n'a pas lieu donc dans l'analyse des mobilisations et de la dynamique des processus participatifs à vouloir opposer la participation (institutionnalisée) au conflit. Il s'agit plutôt d'analyser les relations entre les dispositifs participatifs et la dynamique des luttes et conflits. Il convient également de regarder de près les pratiques qui pourraient être mises en œuvre dans les dynamiques de groupe.

Notre position de chercheur dans le cadre de cette concertation a été celle d'observateur des échanges, en immersion dans les différents groupes de travail qui ont pu être mis en place. Nous savons bien, cependant, que sauf à observer à travers une caméra de surveillance où derrière un miroir sans tain, à l'insu des acteurs présents, et à l'abri de toute interaction avec eux, l'observateur ne reste jamais complètement extérieur à la situation qu'il observe⁹².

D'autre part, il n'est pas toujours facile de faire admettre aux observés le parti pris de connaissances leur imposant, par ailleurs, une présence permanente du chercheur. Il y a donc souvent une volonté des acteurs à vouloir savoir à qui ils ont à faire pour décider de leur conduite et, s'ils viennent à confondre le rôle d'observateur à celui de contrôleur, ils risquent donc d'adopter un comportement de conformité aux règles qui sont censées normées leurs pratiques.

Une des façons d'éviter cet écueil est de se placer dans un rôle d'observation participante, ce terme recouvrant parfois des formes minimales de participation. Parmi les acteurs présents, il y avait un certain nombre de personnes qualifiées, acteurs de la recherche dans divers domaines. Le terrain en objet n'a pas semblé être perturbé par la présence d'un chercheur géographe travaillant sur les dynamiques collaboratives, choix de présentation fait lors des quelques rares tours de tables effectués en comité restreint. Il n'y eut donc pas de présentation des acteurs présents mais plutôt des présentations ponctuelles au gré des tours de tables mis en place.

La démultiplication des terrains et une gestion de la temporalité de présence dans les groupes, fut une posture pour éviter de peser trop et créer des interrogations.

Les interactions dans les relations ont pu permettre de se rapprocher de certains acteurs et de pouvoir poursuivre ce travail d'observation par un ensemble d'entretiens complémentaires. Ces entretiens ont eu également pour but de faire varier les points de vue sur la situation observée. Il est, en effet important de contrôler, par des changements des conditions d'observation, la subjectivité du chercheur.

Enfin, la subjectivité du chercheur est aussi marquée par des caractéristiques plus générales, comme son sexe, son âge, son origine ethnique, sa trajectoire sociale et sa formation disciplinaire. Sur ce point, on conviendra qu'il s'agit d'un travail individuel d'un chercheur et qu'il y a là une source de biais possible.

⁹² « L'observation directe », Anne Marie Arborio, Pierre Fournier, 4^{ème} édition, ©Armand Colin, 2015

On notera par exemple que l'équipe administrative du Parc Naturel Marin, principalement féminine a été informée par sa Direction des raisons de notre présence et l'objectif de nos recherches.

Quelques entretiens exploratoires avec sa Direction ont permis, au cours des mois précédant l'atelier, de créer la relation de confiance et d'être invité à ce dernier. Nous avons pu également participer à une rencontre avec les associations proches des projets du Parc Naturel Marin ainsi que d'être identifié comme chercheur en sciences humaines sur les questions de dynamique collaborative en Martinique, dans la continuité du programme Terrimar.

2.2.3 Le rôle de la recherche : chercheur-acteur, méthode d'indisciplinarité

La recherche-action est un type de recherche qui se déroule dans l'action. Son but n'est pas de vérifier ou de dégager des conclusions sociologiques mais d'influer de façon très concrète sur le contexte social.

Au même titre que le chercheur, les participants à la recherche sont des sujets actifs dans un processus global.

Il s'agit d'une démarche scientifique qui n'est pas une méthode à strictement parler mais une stratégie qui guide la recherche et détermine les choix des outils méthodologiques », (Schneider-Bartold et al, 1995).

« La posture du chercheur et la question de sa neutralité ont fait l'objet de nombreux débats d'ordre épistémologique », (Brasseur, 2012)

Pour Lewin (1947) et Liu (1992) dans Gonzalès-Laporte (2014), la recherche-action « est une démarche fondamentale dans les sciences de l'homme, qui naît de la rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche. Elle poursuit un objectif dual qui consiste à réussir un projet de changement délibéré et, ce faisant, faire avancer les connaissances fondamentales dans les sciences de l'homme. Elle se développe au sein d'un cadre éthique négocié et accepté par tous ».

La recherche action est donc un cycle destiné à produire des connaissances pratiques à partir d'un processus démocratique mettant en relation l'action et la réflexion, la théorie et la pratique sous un principe de participation commune.

La recherche action répond à un besoin de production et validation de connaissances pratiques. Elle permet, dans ce cadre, la rencontre entre des chercheurs et des « clients » (usagers, experts-profanes, etc.).

Il s'agit pour le chercheur d'être, à la fois, guidé par l'action tout en contribuant à la recherche. La recherche-action vise donc autant le développement de pratiques que la production de connaissances théoriques (double vraisemblance). Elle identifie que « la réalité n'existe pas en dehors des acteurs sociaux qui la construisent, la maintiennent et la transforment », (Gonzalès-Laporte, 2014).

La question de l'émergence de la dynamique collaborative dans un petit espace insulaire peut difficilement être appréhendée à travers la simple analyse théorique des jeux d'acteurs, ni par l'observation de quelques cas ponctuels conduisant à la « construction » d'une certaine vision sociale ou vérification d'un modèle. Fruits d'une histoire complexe, d'un « passé qui ne passe pas » (Larcher, 2006), d'un jeu des acteurs complexes, des éléments théoriques relevant de disciplines connexes de la géographie humaine (culturelle, sociale, perception) doivent être mobilisés pour comprendre le système social, même si le champ conceptuel d'analyse du jeu des acteurs s'instruit, en ce qui nous concerne, de celui des sciences de l'organisation et de la connaissance, en convoquant également l'approche du sujet par la pensée complexe.

Cependant, « paradoxe des formes modernes du savoir : la disciplinarisation et la spécialisation des sciences favorisent l'accumulation des connaissances et leur transmission, mais ce processus nuit précisément à la découverte scientifique », (Catellin et al, 2013). Cette interrogation s'est posée dans le cadre de nos travaux. Le mot « sérendipité » est appliqué dans les milieux de la recherche appliquée pour parler d'enchaînement d'observation et de connexions « imprévisibles » mais menant aux découvertes les plus fructueuses, tant sur le plan des connaissances fondamentales que celui des applications. La démarche sérendipidienne pourrait sembler une évidence, mais la pratique et les discours de méthode scientifique se sont imposés avec le temps.

L'accent est mis par le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) sur le nécessaire dépassement des frontières disciplinaires mais cette question reste prise dans un paradoxe. Ce sont souvent les mots pluridisciplinarité ou transdisciplinarité qui viennent désigner le besoin de traverser des frontières tout en reconnaissant les savoirs déjà reconnus et en voulant éviter que ceux-ci sclérosent ou cimentent la recherche à venir. L'usage du concept d'« indisciplinarité » est proposé par Catellin et al (2013), car ce terme dépasse la dimension négative d'indiscipline pour proposer une démarche positive qui n'entrave pas le mouvement libre de la sérendipité. Ne faut-il pas de l'indisciplinarité pour passer de la science de la météorologie et du climat à celle des sciences humaines et de la géographie ? Cette question s'est posée dans le cadre de ce travail de recherche ayant au sein même de notre propre discipline eu à croiser des compétences scientifiques pluridisciplinaires (géomatique, statistique, informatique, ..) afin de développer certaines connaissances.

L'indisciplinarité est censée mener à l'enrichissement d'une discipline, pouvant faire appel à la pluri- ou à l'interdisciplinarité.

L'une des vertus des mots « sérendipité » et « indisciplinarité » est d'aborder l'invention dans sa dimension subjective, sans pour autant nier la part collective de la dimension créatrice. La question de l'hybridation ou la réunion des sciences et des humanités se pose et le sens humain de la recherche ne devait pas être négligé, ni celui de l'engagement personnel corrélé à l'indisciplinarité et à la sérendipité qui devrait être davantage valorisé.

2.3 Chapitre 2 : Que nous apprend le jeu des acteurs lors de la mise en place du Parc Naturel Marin ?

2.3.1 Les pêcheurs, des acteurs relais influents en mal d'informations

La figure ci-dessous traduit le plan des influences entre acteurs. Pour éviter les chevauchements des labels, les points indiquent la position précise des cartouches.

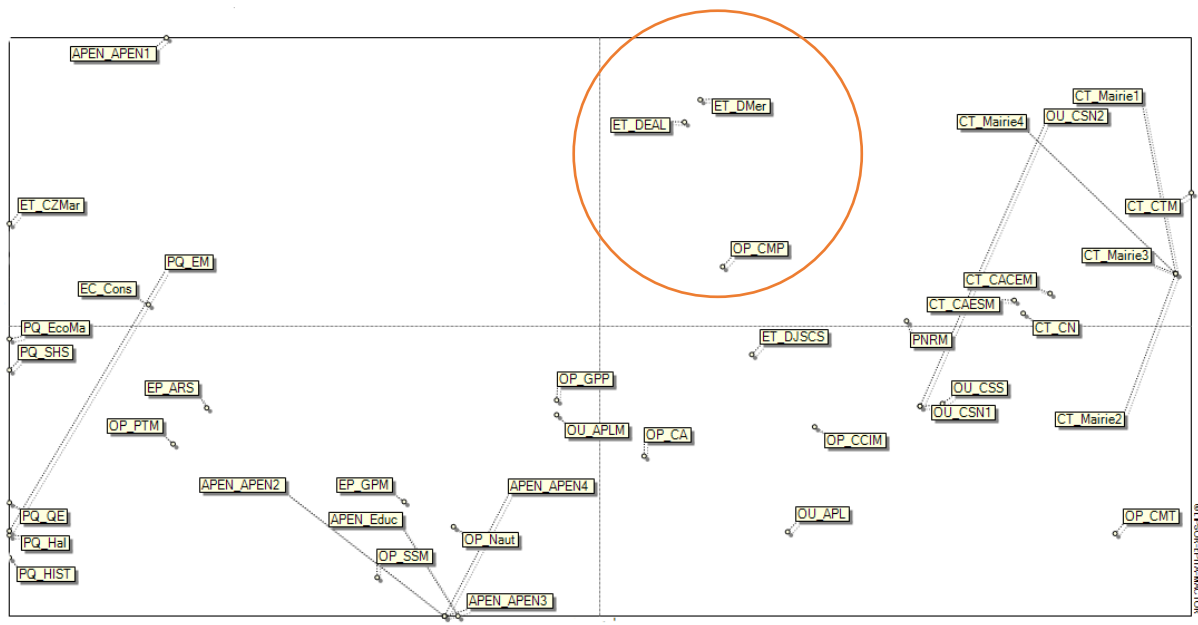


Figure 8 : Plan des influences et dépendances entre acteurs
En abscisse, lire la dépendance et en ordonnée l'influence.

Le plan des influences et dépendances entre acteurs permet de distinguer les acteurs dominants, des acteurs dominés, des acteurs relais aux acteurs hors-jeu selon l'axe de l'implication ou de contrôle (cf. grille de lecture en annexe 3).

On notera d'abord le caractère dominant d'une association comme celle de l'ASSAUPAMAR (APEN_APEN1 sur fig.3)

On peut remarquer certes la très forte influence de la DEAL⁹³ (ET_DEAL sur fig.1), de la Direction de la Mer (ET_DMER sur fig. 3) dans le processus de concertation, cependant ceux-ci restent dans le champ des acteurs relais.

Le comité régional des pêches et de l'aquaculture (OP_CMP sur fig.3), s'il paraît moins dépendant des acteurs notamment de ceux de l'Etat, s'illustre comme un acteur influent, parfois au même niveau que l'Etat et les collectivités.

⁹³ Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

L'un des faits marquant qui pourrait donner toute sa légitimité à l'analyse précédente a été l'élection du représentant du Comité régional de la pêche et de l'aquaculture à la présidence du PNM le 23 février 2018. Élu par 25 voix sur 37 contre 9 pour son concurrent, responsable et élu politique local de longue date, ce représentant a pu démontrer une certaine démarche opiniâtre et a expliqué après son élection, « Je voudrais dire aussi aux Martiniquais : qu'avec un pêcheur à la barre, vous pouvez être rassurés. Qui de mieux qu'un usager de la mer pour défendre la mer? »⁹⁴.

En outre, cette cartographie des jeux d'acteurs démontre la multitude d'acteurs en présence représentants des influences et dépendances alors que la pêche comme profession ne compte qu'un seul représentant. La modulation des variables de dépendance et d'influence situe ces acteurs dans la catégorie des « relais » et non dans celle des « hors-jeu » (voir annexe 3), comme le démontrent les résultats de l'enquête de terrain, ce qui apportent des éléments de compréhension de la distorsion entre cette place potentiellement acceptable du Comité Régional et le sentiment de « laisser pour compte » éprouvé par les pêcheurs de la base.

Cette analyse du jeu des acteurs signale donc que le comité régional des pêches et aquaculture est un acteur qui nécessite une attention particulière tant ses positionnements peuvent jouer dans la poursuite de certains des objectifs énoncés pour le PNMM.

D'autres diagrammes et analyses révèlent que le comité régional est en outre ambivalent par rapport à plusieurs de ses objectifs, notamment celui de la protection, le plaçant, sur ce point, sur le même plan que le grand port maritime, les professionnels du transport maritime ou les gestionnaires de ports de plaisance.

Le diagramme des distances nettes entre objectifs est également analysé ci-dessous.

⁹⁴Article France Antilles du 24 février 2018 « Parc naturel marin : un pêcheur à la barre »

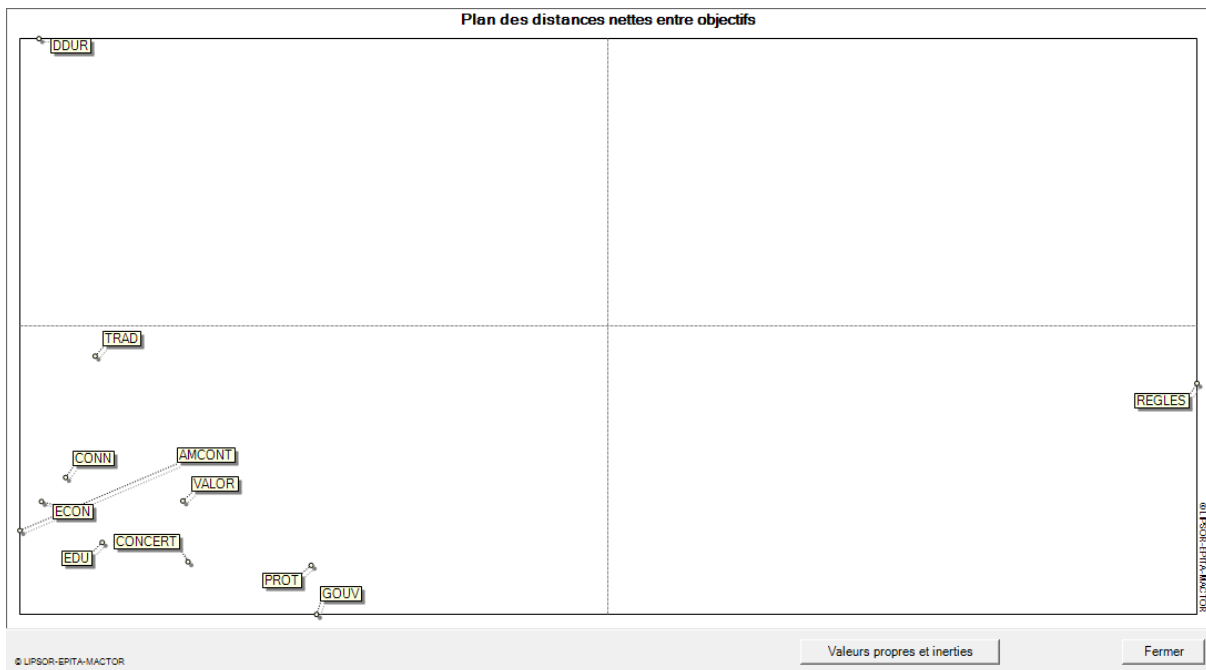


Figure 9 : Plan des distances nettes entre objectifs

Le plan des distances nettes entre objectifs (fig.9) permet de repérer les objectifs sur lesquels les acteurs sont en accord ou désaccord et comment ils se positionnent. Ce plan sert à isoler les groupes d'objectifs sur lesquels les acteurs sont en forte convergence (lorsque les objectifs sont proches) de ceux sur lesquels les acteurs sont en forte divergence (lorsque les objectifs sont éloignés).

On notera spécifiquement un point de désaccord important entre l'objectif d'exploitation durable des ressources et celui de faire respecter la réglementation. Ce résultat singulier semble un point qui devrait être particulièrement à surveiller dans la vie du futur Conseil de Gestion. Résultat qui est en accord avec les travaux réalisés par Dubost (1996) notamment celui traduisant le besoin des pêcheurs de garder leur indépendance vis-à-vis des structures (donc de la réglementation), du marché et de ses contraintes.

2.3.2 Que nous apprend l'enquête qualitative ? Résultats

Il s'agit ici de faire le bilan de l'observation de l'atelier de concertation qui s'est déroulé sur deux jours, des réunions additionnelles avec les acteurs de l'environnement et de la recherche proches du PNMM, et de synthétiser le contenu des cinq entretiens complémentaires.

2.3.2.1 Atelier de concertation : des visions, des pratiques du territoire contrastées

L'atelier de concertation est, dans la forme de son appel, une proposition de lieu de travail collaboratif et de mobilisation d'intelligence collective.



Photo 5 : Atelier de concertation des 9 et 11 avril 2019 (source, PNMM)

Le lieu est bien choisi (site isolé, restauration sur place), l'accueil soigné et la dynamique d'accueil est d'entrée très positive. La phrase d'accueil de la direction est d'ailleurs : « Nous vous attendons avec toute votre énergie pour construire le Parc Naturel Marin ensemble ». Sur ce volet, le même ton est donné par le président du Parc, qui parle d'une mission pour l'avenir, le Parc devant être un espace de partage.

La direction, rappelle par ailleurs, en introduction la mission des Parcs Naturels Marins et notamment celui de Martinique, dont la principale est d'apporter de l'expertise et de rendre des avis. Des mots clés sont utilisés en introduction : collaboration, démarche collaborative, coopération, confiance, audace, innovation, simplicité, engagement, responsabilité, bienveillance.

L'organisation mise en place sur deux journées de travail est également explicitée, avec près de 115 personnes inscrites. Les journées sont coupées en différents mini-ateliers, en sous-groupes, planchant sur les enjeux, des tableaux de principes d'actions, des propositions de mesure, et des sujets transversaux (gouvernance etc.). Des études de cas sont notamment

examinées en deuxième journée : Comment le Parc peut-il appuyer le développement de la pêche traditionnelle ? Comment le Parc peut-il agir dans le cadre de la qualité des milieux (étude de cas d'un projet de route côtière), quel avis rendre sur un arrêté de mouillage lié à la grande plaisance ?

Ce travail de concertation est annoncée comme étant une première étape de construction du plan de gestion (mai 2020-mai 2035) avant une démarche vers les citoyens. Il est affiché une volonté de la mise en œuvre d'une démarche participative. Notons que l'équipe du Parc Naturel Marin est accompagnée par une consultante, dans le domaine des sciences participatives. Un dessinateur professionnel vient illustrer les scènes et les échanges pendant les différentes tables rondes, apportant un regard extérieur et des notes d'humour à l'ambiance de travail.

Sur la première journée, nous avons été amené à être en immersion totale dans un groupe sur la carte des mouillages et sur les actions à mener jusqu'en 2035.

Les acteurs présents autour de la table : deux chercheurs CNRS (dont nous), deux cadres de la Direction de la mer, un pêcheur, un représentant du Comité Martiniquais du Tourisme, deux personnes qualifiées : un écologue, un biologiste marine, trois professionnels : un représentant d'entreprises d'une zone d'activité nautique, un chef d'entreprise, un organisateur de sorties en mer, un maire élu, un représentant de la Collectivité Territoriale de la Martinique, un représentant de la CCIM, un représentant d'Association

Quelques observations sur la dynamique de groupe :

A l'exception des chercheurs et personnes qualifiées amenant des connaissances scientifiques, il faut noter que chacun porte très fortement des convictions ou intérêts des groupements ou professions qu'il représente.

Malgré la bonne ambiance, les visions, opinions sont contrastées et les contributions différentes. On note chez quelques-uns une méconnaissance des mœurs et coutumes de la vie locale.

Encadré 3 : compte rendu de l'observation de la première journée d'atelier de concertation
(1)

Le représentant d'entreprises pense, par exemple, que dans sa zone, le sujet des mouillages est « géré » et il n'a pas lieu d'y réfléchir... Cette opinion ne fait pas l'unanimité dans le groupe mais l'intéressé gardera sa position et pèsera de son poids pour pondérer les propositions du nombre de mouillage dans la zone maritime de son intérêt.

L'organisateur de sorties en mer fait preuve de certaine retenue dans ses prises de position mais est rattrapé par quelques lapsus révélateurs. Bien que témoignant d'intérêts moraux et matériels en Martinique, installé au pays depuis plusieurs années, enfants scolarisés et propriétaire, il ne peut s'empêcher de parler « des Martiniquais » quand ils souhaitent émettre certaines critiques :

« Ils ont mis le créole à l'école, ils peuvent comprendre de mettre l'écologie »

En parlant des pêcheurs : « ils doivent mettre les casiers dans les normes françaises... Il y a trop de laxisme ici ».

Le pêcheur présent dans le groupe ne réagit pas, demeure assez effacé mais son comportement montre qu'il a bien entendu ce qui a été dit...

Le jeu des acteurs est complexe et on constate des affinités, réseaux, des protagonistes se connaissent ou se fréquentent en dehors. Il se révèle des frontières sociales entre « Martiniquais » et « Métros ». « Les frontières ethniques ne sont pas forcément synonymes de conflits et de rejet : elles n'empêchent en rien les rencontres et les pratiques apaisées d'activités en commun. Toutefois, elles délimitent les contours symboliques et réels des pouvoirs, des territoires, des pratiques et des conduites en fonction des appartenances, et en distribuent les accès », (Bruneaud, 2011). Le caractère de « passant » en tant que fonctionnaires de passage transparait dans le positionnement de certains acteurs présents.

Encadré 4 : compte rendu de l'observation des deux journées d'atelier de concertation (2)

On a pu constater que les acteurs qui se connaissent s'assoient au préalable à côté, membres des organismes d'Etat, DEAL, Direction de la mer malgré la volonté de l'équipe organisatrice du Parc de mettre en œuvre une hétérogénéité des groupes.

Les pêcheurs présents interviennent peu et sont systématiquement en retrait. On peut constater parfois qu'un expert masculin s'impose là où les femmes demeurent plus en retrait. Les échanges semblent menés à certaines tables rondes exclusivement par des hommes, les femmes restituant les travaux de groupe.

Dans la conduite des différentes tables de concertation, la parole n'a pas été régulée et des leaders, monopolisant parfois celle-ci n'ont pas pu être totalement contrôlés pour permettre à d'autres avis de se libérer.

On peut donc noter qu'il a été nécessaire que l'équipe organisatrice de l'atelier veille aux bonnes pratiques collaboratives. L'observation révèle qu'il existe des liens entre certains acteurs en dehors du contexte professionnel et que ces derniers jouent sur la manière dont a pu se dérouler l'atelier.

Encadré 5 : compte rendu de l'observation des deux journées d'atelier de concertation (3)

Le président du Parc soulignait, à l'introduction de la deuxième journée, ce besoin de capitaliser et partager le maximum d'informations. Il exprimait le contexte d'une inégalité des savoirs : « Même si certains connaissent un peu plus que d'autres... », tout en évoquant « la nécessité de partager et échanger pour demain ».

Ces phrases traduisent une conscience parfaite des contours symboliques des pouvoirs, dont la question de l'expertise profane vs initié, mais l'impératif impérieux d'avancer est rappelé.

A l'issue de cet atelier, quelques questions demeurent en suspens :

1. Quelle place sera réellement accordée aux pêcheurs dans les activités du Parc Naturel Marin de la Martinique ?
2. La réponse à la question « comment le Parc appuiera le développement de la pêche traditionnelle ? » n'apparaît pas clairement et semble se gérer avec une forme d'évitement.

Lors d'échanges en marge des tables rondes, le besoin de poursuivre les échanges avec certains acteurs est donc avéré. Une restitution est proposée ci-dessous.

2.3.2.2 Ateliers de concertation (entretiens complémentaires) : un révélateur du rapport inégalitaire global/local et des enjeux d'altérité

Quelques membres du Conseil de Gestion ou apparentés ont été interrogés (entretien semi-directif) sur la base du questionnaire décrit en annexe 2.

Ces entretiens complémentaires ont permis de revenir sur les ateliers de concertation et sur leur déroulement et de noter les points à surveiller.

L'entretien avec un acteur relevant de la catégorie de *personnes qualifiées* a permis d'ajouter des éléments de perception du déroulement de l'atelier et d'apporter plusieurs éclairages.

Précisons que l'interviewée est une femme se disant « Métro ».

Dans ce premier entretien, on retrouve un certain nombre d'observations effectuées lors des deux journées d'atelier. Par exemple, que la parole n'a pas été assez régulée lors des différentes tables rondes, dans un contexte où les pêcheurs, en particulier, sont moins familiers à la prise de parole, au développement d'idées face aux regards des autres. Cette parole non régulée a pu perturber le processus de changement émergent (processus en U) pour un groupe, (Mahy, 2012).

Par conséquent, l'application des « *must* » à ne pas perdre de vue dans les processus d'accompagnement n'a pu être complètement effective (cf. annexe 9).

Encadré 6 : compte rendu d'entretien avec un acteur « personne qualifiée » (1)

Ayant une expérience de ce genre d'atelier, cet acteur considère majoritairement que la participation met ensemble des gens qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer en proposant un mode d'échanges sans hiérarchie. Et sur ce point l'atelier est jugé être globalement une réussite. Cependant plusieurs aspects nuancent ce qu'il faudrait en attendre :

- Une difficulté à traiter des sujets techniques avec des personnes non qualifiées. Cet exercice présente toujours quelques difficultés récurrentes et demeure un facteur limitant malgré les bonnes intentions
- Un manque de régulation des paroles des différents acteurs. S'il y a eu une volonté de ne pas mettre trop de règles dans la gestion des « tables », la parole de certains leaders n'a pas toujours été régulée par les organisateurs (équipe du Parc Naturel Marin). Il y a pour certains acteurs présents, notamment les pêcheurs, une difficulté à prendre la parole ou développer des arguments face au regard des autres.
- Même s'il peut paraître politiquement correct pour ne « gêner personne » que le français soit la seule langue officielle de l'atelier, le « créole », langue d'usage, omniprésente dans le monde de la pêche était le grand absent de l'atelier de concertation. Il y a par ailleurs, chez des représentants de l'Etat ou personnes qualifiées, une habitude à prendre la parole ou à statuer sur des sujets en faisant acte de décision, et cet état de fait pose un biais dans le niveau des interventions.

Notre interviewé fait part également de plusieurs éléments qui l'interrogent. Il note qu'il y a dans le monde des acteurs qualifiés sur l'environnement (scientifiques, décisionnaires ou expert d'institution publics ou privés, associations) plutôt une majorité de « Métros ». Ce type de profils, considérant le manque de régulation et l'absence du créole, compliquent, selon lui, l'exercice collaboratif.

Des échanges complémentaires sont effectués concernant la vie sociale en Martinique (thème 4 du questionnaire) avec la même interviewée. Cette dernière, se disant « Métro », est par ailleurs mariée à un Afro-antillais. Elle évoque la représentation sociale et la question symbolique de la colorimétrie dans les échanges professionnels (Zander, 2013).

Encadré 7 : compte rendu d'entretien avec un acteur « personne qualifiée » (2)

Notre interviewé pense que les acteurs du Parc Naturel Marin sont finalement très représentatifs de toute la diversité de la vie sociale de la Martinique à l'exception du monde « béké » plutôt présent dans le monde économique et de l'entreprise. Mais sur la délicate et symbolique question de la « colorimétrie », notre interviewé s'interroge de savoir ce que donnerait sur un autre territoire français une situation inverse (experts extérieurs vs résidents), considérant les discours qui ont eu lieu dans l'Hexagone sur la représentativité de l'équipe de France de football que certains jugent trop « noire ».

Chivallon (2011) indique un changement de posture et d'orientation de certains békés qui depuis l'après 2009 pratique une communication promotionnelle vers la société civile plutôt que la stricte sphère économique. Aussi, nous pouvons interroger le fait que certains des acteurs présents puissent être en étroite collaboration avec ce monde des entreprises et celui des « békés ».

Notre interviewé interroge également l'implication des « Métros » dans la société antillaise. Elle évoque des enjeux d'altérité, d'intégration et de relations entre certains « métros » et la population martiniquaise.

Encadré 8 : compte rendu d'entretien avec un acteur « personne qualifiée » (3)

Notre interviewé note une vraie distance entre les « Métros » et le reste de la population. Il note au final que le « Métro » vit en dehors de la population martiniquaise qu'il dit connaître parce qu'ils en consomment les qualités (cuisine, climat, rythme et événements du territoire,...). L'Antillais, quant à lui, le regarde passer depuis des années. Sur cette question, il note que les « Métros » de passage ont très souvent une attitude hautaine vis-à-vis des Martiniquais et de certains « Métros » établis dans le territoire, pensant détenir des savoirs scientifiques et techniques supérieurs. Il fait le commentaire que dans les faits, cette posture est souvent fautive et ne repose sur rien de fondé, compte tenu maintenant de la grande disponibilité des savoirs et les parcours et compétences des différents acteurs.

Un « acteur institutionnel », homme, cadre de l'Etat est également interrogé sur la base du questionnaire décrit en annexe 2.

Cet acteur se livre à une rétro-analyse de la mise en place du Parc Naturel Marin, un projet d'Etat spécifique avec une vision stratégique. Ce dernier a commencé par la mise en place d'une aire marine protégée (AMP) avec un processus assez long qui a commencé dès 2009.

Les échanges avec cet acteur se révèlent très riches. Ce dernier confirme l'hypothèse de Bruneaud (2011) de l'existence de frontières entre Martiniquais et « Métro ». Cette logique ethnique agit dans tous les secteurs de la société insulaire notamment dans celui du sport et des loisirs. Ces frontières ne sont d'ailleurs pas synonymes de conflits ou de rejet. Son témoignage apaisé et plutôt direct se rapproche des pratiques sociales existantes, c'est-à-dire des activités communes entre les différents acteurs du territoire avec cependant des contours symboliques et réels de pouvoir en fonction des appartenances.

Encadré 9 : compte rendu d'entretien avec un acteur « institutionnel, Etat » (1)

Selon lui, quelques erreurs ont été commises dans le déroulement du projet :

Le travail de fond de concertation n'aurait pas vraiment été effectué. Les pêcheurs furent finalement les grands absents, les réunions proposées initialement étaient dans les horaires de bureau et ne leur permettaient pas d'être présents

Après le changement des horaires, ces derniers boycottèrent très largement les réunions. L'avis de l'enquête publique est au final défavorable sachant que certaines mairies n'ont pas répondu pour sa mise en place. Parmi les commissaires enquêteurs nommés, il y a des profils particuliers ayant au titre de leur fonction des positions clairement « anti-parc ».

A quelques semaines de la venue de Ségolène Royal en 2017, un très gros travail de négociation aurait alors été mené avec les pêcheurs pour faire évoluer leur position. Il fallait absolument éviter les blocages lors de la venue de la ministre.

Le processus qui conduit à la création du parc a donc été très laborieux. Notre interviewé affirme que certaines positions relevaient de stratégie, masquant des intérêts particuliers. Il fallait pour une partie des acteurs « taper sur » les « Métros » et le Parc Naturel Marin pour obtenir le soutien des pêcheurs. Il fallait également, pour quelques maires, protéger la bonne exécution de projets de ville en cours. La collectivité territoriale de Martinique avait, quant à elle, initialement une volonté de prise de contrôle du parc puis s'est finalement retirée face à des difficultés « politiciennes » sur d'autres fronts. Ceci explique la volte-face concernant la présidence du parc revenue à un pêcheur.

« Ceux qui connaissent l'outil parc naturel marin (Etat, Associations) savent que le parc est un outil de régulation, de préservation ».

On note sur ce point la proximité forte de cet acteur de l'Etat avec les associations, personnes qualifiées du territoire.

Poursuivant l'échange (thématique 3 et 4), il note une vraie défiance des acteurs territoriaux vis-à-vis de l'Etat. Il y aurait une absence de mise en commun des forces pour faire aboutir les projets, ce constat ayant été quel que soit la majorité politique en place. Il y aurait plutôt des postures, côté collectivités, à souligner les faiblesses ou incapacités de l'Etat à honorer ses missions régaliennes et plutôt une volonté d'agir seul dans ce contexte plutôt qu'à faire ensemble.

Sur la question de la conflictualité entre Martiniquais, l'interviewé témoigne de cette tradition de l'oralité et de l'évitement dont des tiers peuvent faire les frais notamment dans le jeu politique Etat/Collectivités territoriales. Il rappelle l'élément, repéré dans le cadre contextuel que, dans une société où les prérogatives internes sont réduites au minimum, cela « conduit souvent les sujets sociaux à entreprendre des stratégies de recouvrement excessif de pouvoir social en compensation des manques vécus dans ce domaine sur le plan global », (Ozier-Lafontaine, 1999).

L'acteur poursuit en évoquant la difficulté à créer des liens avec la société martiniquaise et relève l'existence de conflits larvés entre les « locaux ».

Encadré 10 : compte rendu d'entretien avec un acteur « institutionnel, Etat »
(2)

A titre privé, et se disant « Métro », il note une vraie difficulté à rentrer en contact avec la société martiniquaise. Il identifie qu'être « dans le haut de la pyramide » dans le travail et « Métro » n'est pas sans conséquences. Mais il n'aurait pas trop de difficultés au quotidien avec les personnels techniques travaillant à son niveau dans les collectivités mais plus avec les politiques. Concernant sa position dans la société martiniquaise, il note que les activités de loisir séparent les gens et il a dans sa pratique de loisirs des sports, finalement peu d'occasion de fréquenter des Martiniquais. De ce fait, il se retrouve souvent avec d'autres « Métros ». Il constate qu'en soirée par exemple, malgré tout, des sous-groupes se forment. Il précise que les Martiniquais avec qui il a finalement des affinités sont des gens qui ont fait des études et/ou ont vécu en « métropole ».

Il résume la situation en disant qu'il y a finalement des centres d'intérêt, des questions culturelles et sociales qui réunissent les gens et il a conscience d'évoluer dans un microcosme. Pour revenir sur le déroulement du projet du parc naturel marin, il pense que le directeur de projet mandaté a aussi été victime de questions culturelles et aurait subi le fait que certains acteurs martiniquais ne se parlent pas, ne s'apprécient pas, ne pouvant affirmer en public leur désaccord, ont trouvé un tiers pour exprimer leurs différents par personne interposée.

Dans la culture antillaise, dit-il, « les choses ne se disent pas. Il y a beaucoup de « jalousie » et aucun échange direct. Il y a des guerres intestines, extrêmement préjudiciables à la communauté, beaucoup de rancœur, de fierté et d'ego. Les corses eux, se mettent sur la gueule mais les choses se règlent... »

Ci-dessous, un entretien en deux phases dont un premier exploratoire a été effectué avec un président d'une « organisation d'usagers », lui-même pratiquant la pêche et très proche des marins pêcheurs. Ce dernier, né en Martinique de parents antillais, est très impliqué et passionné par son activité. Il connaît depuis très longtemps le milieu des activités de loisirs en mer, en particulier la sienne (précision non apportée pour préserver l'anonymat), et possède un bon carnet d'adresse. De ce témoignage, ressort une interrogation sur l'implication sociale réelle des « Métros » dans le territoire et leur caractère de « passant ».

Encadré 11 : compte rendu d'entretien d'un acteur représentant une « organisation d'usagers » (1)

Cet acteur précise observer depuis longtemps le territoire et parle d'emblée du positionnement singulier des « Métros » de passage, principaux clients des activités de loisirs liées à la mer dans l'île.

Il dit « les Métros » viennent profiter du soleil et c'est tout ! Une majorité d'entre eux n'en ont rien à faire du développement du territoire. » Il a parfois ressenti du mépris de certains membres ou présidents de clubs, remettant en question son rôle de représentant de la fédération nationale. Il a pu d'ailleurs être vérifié que peu de « Métros » inscrits dans leurs clubs respectifs ont un lien avec ce comité régional représentant la fédération française et certains confirmant privilégier des contacts directs avec le national et ne pas connaître l'existence de cette représentation locale. Notre interviewé n'a pas été convaincu par la démarche qui a été mise en œuvre dans le cadre des ateliers de concertation. Il a l'impression que le collaboratif en Martinique est « mission impossible », trop d'ego, de questions de pouvoirs et de privilèges à préserver.

D'une manière générale, il constate qu'il y a une évolution du bénévolat qui devient plutôt une recherche de services et l'objectif des « Métros » de passage serait de maximiser leur temps de loisirs pendant leur séjour dans l'île.

Il pense d'ailleurs que l'on retrouve dans les activités de loisirs et la sienne en particulier, le système social qui prévaut en Martinique avec une sous-représentation des antillais aux fonctions et postes de responsabilités.

Il s'interroge donc sur l'intérêt du Parc Naturel Marin pour les Martiniquais. Pour qui le fait-on ? Pour augmenter la présence française sur la scène internationale ou pour permettre aux Martiniquais de disposer d'un nouvel outil de construction et de développement. Il opte plutôt vers le premier point. Tout cela a été fait pour l'Etat français et par l'Etat français. « Ce Parc Naturel Marin n'est pas pensé pour les Martiniquais », dit-il. « Le projet de Parc n'a pas été co-construit. Une machine est mise en place et on nous demande d'y participer. »

Il interroge également la vision stratégique de l'Etat français dans la mise en œuvre du PNMM bien loin selon lui des intérêts des acteurs du territoire. Enfin, nous notons chez cet interviewé des questionnements sur la relation du territoire à l'Etat qu'il mobilise à partir de la connaissance du milieu des pêcheurs en particulier. Il identifie une frontière socio-ethnique sur l'eau et finalement sur terre, source potentielle d'une conflictualité réveillant le modèle « rejet-identification » selon lequel, lorsque des individus sont rejetés et discriminés, ils

accentuent leur identification au groupe ethnique pour augmenter leur bien être subjectif (Misanthrope et al, 2016).

Poursuivant l'entretien, l'acteur soulève la question de la frontière socio-ethnique sur l'eau. Notons d'ailleurs que Moravie (2011) l'évoquait également concernant « l'ethnicité » du monde de la yole ronde à la Martinique.

Encadré 12 : compte rendu d'entretien d'un acteur représentant une « organisation d'usagers » (2)

Il se livre également à un long plaidoyer pour les marins pêcheurs : ceux-ci ne s'exprimeraient pas suffisamment. On leur manque de respect et de reconnaissance. Il existe d'ailleurs des conflits larvés entre les marins pêcheurs et plusieurs acteurs de loisirs et professionnels de la mer. Les acteurs de la mer en Martinique ont donc du mal à se comprendre, se rencontrer, les uns accusant les autres de dégradation ou de comportements inappropriés. Il existe aussi des frontières socio-ethniques sur l'eau. L'acteur de loisirs, en séjour court ou de passage pour 3 à 4 ans, n'a aucunement conscience que le pêcheur vit de sa pêche et que c'est son unique moyen de subsistance. Il y a également selon lui un déficit d'implication des citoyens « métros » de passage dans l'île. Ils ne ressentent que très peu d'obligations envers le territoire et se mettent plutôt au-dessus de la mêlée, en voulant afficher leurs expertises, à titre associatif ou professionnel, des donneurs de leçons sans obligation car leur comportement est lui-même loin d'être exemplaire sur l'eau.

Enfin, il pense que le régalién écrase complètement les marins pêcheurs et ne fait preuve d'aucun discernement, ni compréhension de leurs activités. Les contraintes administratives et financières sont disproportionnées pour les marins pêcheurs de Martinique (contraintes imposées par les Affaires maritimes et la Direction de la mer notamment). Il y aurait aussi une volonté inavouée de faire disparaître les yoles de pêches actuelles pour une pêche avec des bateaux plus grands pouvant aller plus au large. Cette stratégie serait absurde car ne permettrait pas la diminution des importations des produits de la mer en Martinique. Les défis qui attendent les marins pêcheurs sont nombreux et la stratégie de l'Etat n'est pas claire, le parc naturel marin s'étant « imposé » dans un contexte régalién initialement peu rassurant et très peu flexible.

Un autre acteur de Direction, représentant d'un établissement public et siégeant au Conseil de Gestion est interrogé. Plusieurs comptes-rendus en découlent. Cette dernière, est née en Martinique de parents martiniquais, mais a grandi en région parisienne avant de revenir en Martinique où elle a effectué une grande partie de ses études supérieures.

Notre interviewée interroge la nécessité d'une compétence transculturelle spécifique des représentants de l'Etat pour le succès des différents projets dans les territoires, même quand ces derniers sont contraints par des impératifs procéduraux. Son expérience témoigne d'une organisation sociale pyramidale encore très stratifiée et conservant tous les ressorts coloniaux. Elle constate chez les cadres, représentants de l'Etat, un excès d'autorité avec une

application stricte des règles sauf quelques « arrangements » et dérogations accordées par le préfet.

Encadré 13 : compte rendu d'entretien d'un acteur d'Etat en « Etablissement Public » (1)

Le concernant, il y avait dans le profilage de son poste une volonté des recruteurs d'embaucher quelqu'un qui soit du territoire, ce que mon interlocuteur ignorait et dit relever d'une stratégie plutôt exceptionnelle dans un organisme public. Parlant de ses relations avec les institutionnels, il traduit le fait que celles-ci dépendent vraiment des personnes affectées à la Direction. Les décisions et orientations portées par certains directeurs manquent de réalisme, d'une vraie connaissance territoriale avec de nombreux désaccords d'approche et de méthodologie avec les différents acteurs territoriaux. Il existe souvent une vision très « métropolitaine » du territoire presque « caricaturale », « passéiste », avec un discours « Ici c'est la France » donc il n'y a pas de raisons que les expertises soient différentes ou adaptatives (politique d'aménagement, urbanisme, vision de l'habitat, etc.). Les plans d'actions ne comportent aucune vision historique, patrimoniale ou culturelle du territoire mais seulement un vernis. Il y a par ailleurs une structure sociale dans les Directions institutionnelles avec une pyramide socio-ethnique « classique » : Au sommet, Direction et cadres venant de l'Hexagone, à la base un secrétariat, des ouvriers afro-antillais à part quelques rares exceptions. Cette situation est décrite comme étant liée à la politique de recrutement (concours nationaux et pas de parcours professionnels permettant aux Antillais de rentrer en Martinique une fois nommés dans l'Hexagone après leur école).

La langue et pratique du créole demeure un obstacle. Notre interviewé distingue deux cas dans l'approche de la langue créole par les fonctionnaires « métros » :

Pour les premiers : l'affichage d'une vraie indifférence de la culture et de la population locale, aucun intérêt, une affirmation d'un statut de « passant » en quête d'un bien-être et d'un confort au quotidien. Ce dernier se place en victime par rapport à « la société antillaise qui ne l'aime pas ».

Pour les seconds, un excès « d'antillanité » : un apprentissage du créole mais un usage dans le cadre professionnel très maladroit. Une maîtrise approximative de la langue (manque l'imaginaire), une forme maladroite et un choix des mots qui peut être pris pour de l'irrespect. Le ton utilisé en « créole » est autoritaire et rappellerait certaines pratiques coloniales anciennes. Des structures et pratiques très verticales dans les antennes d'Etat (DEAL, ...). Volonté d'autorité, écrasante. Application stricte des règles sauf quand le préfet dit de déroger et quand il y a des tensions sociales et du désordre public.

L'expérience de ce même cadre, lui fait aussi témoigner de sa relation aux békés dans l'île. Il décrit une force juridique et institutionnelle de certaines familles békés avec des relations au plus haut niveau de l'Etat. Il parle cependant d'un mépris manifeste de toute fonction institutionnelle quand elle est représentée par un afro-antillais.

Encadré 14 : compte rendu d'entretien d'un acteur d'Etat en « Etablissement Public » (2)

La complicité entre les békés et l'Etat ne fait pas de doutes selon l'interviewé. Notre contact dispose, dans le cadre de ses missions, d'une expérience de collaboration avec les békés qui détiennent selon lui très concrètement le principal patrimoine foncier dans l'île avec de grands domaines. Selon l'intéressé, il n'y aurait pas de communauté béké mais plutôt un fonctionnement en « famille ». Les békés négocient beaucoup et n'ont en général pas besoin d'argent. Cependant, quelques désargentés ont besoin de vendre, tandis que les autres, en position de force, négocient avec l'Etat des contreparties ou se placent en situation de conflit. En retour d'expérience, il décrit une très grosse force juridique des békés avec des relations au plus haut niveau de l'Etat. Il relève aussi un mépris de certains békés vis-à-vis des fonctions de Direction locale surtout quand elles sont occupées par des afro-antillais. Les békés refuseraient de négocier avec un « nègre » et souhaitent plutôt directement échanger avec la tutelle nationale proche des ministères.

Il aborde également la question des catégories « raciales » tel qu'évoqué par (Zander, 2013). Nous avons noté dans son témoignage des interrogations, sur ce contexte encore présent de « l'obsession coloriste » dans l'île tel qu'évoqué ci-dessous. Ces éléments entrent dans le cadre contextuel posé.

Encadré 15 : compte rendu d'entretien d'un acteur d'Etat en « Etablissement Public » (3)

L'interviewé avoue avoir eu de la « naïveté » sur les questions de « couleur de peau » et aurait découvert progressivement avec les années une hiérarchie sur ce critère au sein de l'île. Par rapport à sa couleur de peau « foncée », il ressent un manque d'intérêt de certaines personnes, moins « d'attractivité », « on n'est pas sur moi ». Cette expression créole veut dire que personne ne s'intéresse vraiment à sa personne dont « la fréquentation ne saurait être réellement digne d'intérêt pour certains ». On est écarté par des gens « mulâtres », il y a des stratégies de groupes avec des raisonnements mêlant la classe sociale et la colorimétrie.

Il apporte un éclairage tout à fait intéressant sur le PNMM quant au positionnement de la structure dans le paysage institutionnel existant. De même une vision plus personnelle de l'encadrement actuel du PNMM est proposée ainsi que des relations de la Direction avec les autres Directeurs institutionnels. Les tensions avec les autres directeurs seraient, selon les interlocuteurs, liées à des questions socio-ethniques. La compétence de la Direction pourrait être remise en cause parce qu'elle est antillaise et/ou une femme.

Encadré 16 : compte rendu d'entretien d'un acteur d'Etat en « Etablissement Public » (4)

L'outil PNM est très intéressant mais peut apporter de la confusion, de la complication avec le nombre d'organisations et acteurs déjà présents.

Il va falloir être « hyper intelligent » et travailler à ce que cela marche. Il y a des gens qui voulaient que le Parc soit rattaché à des structures existantes. D'autres travaillant dans les structures de l'Etat ont également postulé sur le poste de Directeur lors de l'appel à candidatures, ce qui met la direction actuelle, dans des postures singulières.

Il témoigne d'une grande confiance dans la personnalité de la Direction du Parc Naturel Marin. « La Direction est très à l'écoute, connaît bien les élus et les acteurs locaux », dit-il. C'est une « jeune personne avec une grande expérience de travail avec les EPCI, avide de conseils et qui sait se remettre en question ».

La Direction a conscience des difficultés de mise en place du Parc, elle connaît la tension initiale avec les pêcheurs et le manque d'adhésion de certains politiques au projet.

Elle a une bonne relation avec le président actuel du PNMM.

A sa connaissance, il y a eu pas mal de candidats « métros » hommes sur le poste de Directeur du PNMM, donc il existe un discours très négatif suite à la sélection de la candidate actuelle sur le fait que ce soit « une locale » qui ait été sélectionnée. Certains nient la compétence de l'actuelle Direction et ne se cachent pas pour dire : « ils l'ont mise parce que c'est une Antillaise »...

Les relations de la Direction du PNMM avec la Direction de la mer, notamment avec l'ancien directeur furent assez difficiles. Il y a une difficulté pour que chacun reste dans ses prérogatives et dans les limites de ses compétences. Les tensions sont également liées à des questions de pouvoir prenant parfois des formes socio-ethniques et des problématiques de genre (relation homme/femme).

Notre contact a pris note de commentaires très négatifs sur l'atelier d'une ou deux personnes des services de l'Etat.

Il parle de ses difficultés à recruter en local au début de sa carrière notamment. Il y a également un discours installé qui consiste à dire qu'« il n'y a pas de compétences locales ». Malgré une volonté de recruter des personnes qui ont des intérêts moraux et matériels en Martinique et se projetant dans le territoire, il y a peu de pratiques de faire appel à des candidatures en local. Le sujet du recrutement en local et la création de viviers RH n'est pas assez développé dans le territoire. Concernant l'analyse de risque du PNMM et son développement : il voit potentiellement des difficultés dans la relation de la Direction avec sa tutelle de l'Office français de la Biodiversité (OFB). Il pourrait y avoir des visions stratégiques différentes entre l'Etat et le président du PNMM qui a une autre perception, notamment du monde de la pêche et une autre pratique culturelle du territoire. Les relations en local sont quant à elles très dépendantes des hommes en place, des individus, de leurs relationnels, vision et culture de travail. La Direction actuelle du PNMM connaît et a eu une certaine pratique du monde politique.

Un regard socio-ethnique est ensuite donné par cet acteur concernant la société antillaise. Il évoque d'abord une pratique singulière du pouvoir chez une grande partie des hommes politiques martiniquais. Il décrit une conflictualité permanente et des jeux de pouvoir et de contrôle de périmètres d'actions entre les hommes politiques du territoire et les acteurs des services de l'Etat. Il y aurait également des pressions directes exercées par les politiques sur les hiérarchies dans les services de l'Etat présents dans le territoire engendrant une réaction en centrale (Ministère, Direction Générale) en lien avec les Directions régionales qui ne se laissent pas intimider par ces manœuvres. Enfin, il décrit des frontières socio-ethniques entre Antillais et « Métros », avec une difficulté pour certains « Métros » à cohabiter avec la population locale.

Encadré 17 : compte rendu d'entretien d'un acteur d'Etat en « Etablissement Public » (5)

Il y a clairement un machisme et paternalisme d'un grand nombre d'élus et des stratégies de pouvoir très fortes.

Il cite le cas d'un élu l'ayant convoqué, exerçant des pressions parce que se trouvant concurrencé, par son action, sur une mission territoriale qu'il ne remplissait pas lui-même.

Il illustre cette façon de faire par le proverbe créole : « Chyen pa lé banan' mè i pa lé poul pran'y (*) ».

Il y a donc une conflictualité liée à la question du pouvoir, du périmètre avec des formes de contrôle social.

Il y a un profil psychologique de certains politiques antillais qui utilisent des menaces. « Je connais votre hiérarchie, vous aurez besoin de moi un jour ».

En tant qu'Antillais, de sa part, il y a aussi un jeu complexe qui consiste à prévenir sa hiérarchie de ces stratégies politiques. L'expérience montre que les services centraux ont peu d'empathie pour les autorités politiques locales et les élus.

Parlant de frontières socio-ethniques entre « Métro » et Antillais :

Il note une sorte de « paresse » chez les « Métros » sur la cohabitation avec la population locale. De part et d'autres, il pourrait y avoir de la facilité à dire que cela vient des autres pour que chacun reste dans sa coquille et son monde.

Du fait de sa vie dans l'Hexagone dont il connaît bien les codes, des « Métros » se sentent à l'aise pour lui parler et lui confier des sentiments en lui disant « Toi tu n'es pas pareil ! ». Selon son point de vue, il existe une forme de racisme d'une partie de la population antillaise, il y a également dans les comportements de certains « Métros », une pensée raciste et beaucoup de maladresses interculturelles qui cristallisent les conflits.

(*) : Le chien n'aime pas les bananes mais il ne veut pas que la poule les prenne. Se dit d'une personne qui ne veut pas de quelque chose mais qui refuse que quelqu'un d'autre l'ait.

Notre interviewé se pose également la question du « statut » de « fonctionnaire de passage » et les difficultés posées par cette situation dans l'évolution et le développement d'un territoire. Une analyse est également proposée concernant les associations œuvrant dans le domaine de l'environnement. Ces dernières auraient une difficulté à entrer en contact avec la société martiniquaise. Les Antillais ne se reconnaîtraient pas dans ces associations jugées « hors sol » et les boycotteraient.

Encadré 18 : compte rendu d'entretien d'un acteur d'Etat en « Etablissement Public » (6)

Comment peut-on dire « nous », penser l'évolution d'un territoire quand on ne s'y projette pas et qu'on se considère de passage, exprime l'interviewé? Cette situation de passage sur le territoire entraîne des pratiques professionnelles de travail superficielles et un survol des sujets traités. Il y a une difficulté pour la Martinique de devoir recommencer ou reprendre en permanence des travaux, car exécutés par des personnels de passage sur des postes clés.

La communication institutionnelle montre la faiblesse de l'implication des acteurs « passants » dans cette société.

Concernant les associations œuvrant dans l'environnement sur le territoire, l'interviewé indique :

Ces associations, composées majoritairement de « Métros », disent que les Antillais ne s'intéressent pas à l'environnement et positivent à l'excès l'efficacité de leurs actions. En réalité, les Antillais ont simplement d'autres mœurs et n'ont pas les mêmes pratiques sociales. Les modes de communication ne sont pas non plus identiques. On peut constater que les Antillais fuient par ailleurs tous les mouvements associatifs organisés par les « Métros », pour des questions de barrière interculturelle. La marche pour le climat a été boycottée par les Antillais car suivie principalement par des « Métros ». Les « Métros » convaincus et ouverts aux échanges disent avoir du mal à rentrer en contact avec la société antillaise. Les Antillais, quant à eux, témoignent de ne pas se reconnaître dans ces associations environnementales « hors sol » sur le territoire. Il y a un caractère paternaliste et une pratique jugée « colonialiste » qu'ils ne souhaitent pas retrouver dans des démarches qui concernent « leur terre et patrimoine ».

Les entretiens très riches avec cet acteur ont permis de relever la complexité des relations entre acteurs et témoignent d'enjeux interculturels forts sur le territoire.

Un autre acteur exerçant à plein temps et professionnel de la pêche est interrogé. Ayant monté une association, il nous présente dans un premier temps son action pour la modernisation de la pêche en Martinique.

Encadré 19 : compte rendu d'entretien d'un acteur « professionnel de la pêche » (1)

Ce dernier a monté une association pour la modernisation de la pêche en Martinique. Une prise de conscience de la fragilité et de l'effritement de la rentabilité des activités de pêche ainsi que de nombreuses menaces sur la profession a stimulé cette démarche. Il a aussi la volonté de devenir une force de proposition pour l'Etat et les Collectivités (CTM, EPCI, Communes).

Des actions d'études dans cette association sont en cours pour éclairer leur plan d'actions :

- Etude d'un nouveau modèle économique de l'activité pêche
- Etude des solutions et moyens techniques du pêcheur martiniquais (évolution de la yole, performance des moteurs et des équipements dont ceux pour la sécurité des pêcheurs en mer)

Il pense nécessaire que soient mises en place :

Une plateforme d'achat en commun pour les pêcheurs afin de maîtriser les coûts avec une meilleure gestion des circuits d'import.

Une structure d'accompagnement des pêcheurs pour la gestion des bateaux, de l'activité commerciale et l'administration (paie des matelots, charges et exploitation).

Notre interviewé nous parle aussi du Parc Naturel Marin de la Martinique et de son président, également président du comité des pêches. Il évoque une pratique de leadership de ce dernier qu'il ne juge pas assez bienveillante et qui semble empreinte d'intérêts particuliers ou individuels. Celle-ci contrasterait avec les pratiques managériales de l'équipe du PNMM qu'il juge actives et compétentes.

Encadré 20 : compte rendu d'entretien d'un acteur « professionnel de la pêche » (2)

Le président actuel du comité des pêches aurait aussi une activité de pêche qui est rentable et aurait du mal à prendre du recul sur sa présidence du parc. Il ne serait donc pas réellement dans une position neutre et l'expérience aurait plutôt montré qu'il n'a pas, après plusieurs années à la présidence du comité régional des pêches, porté un quelconque projet de modernisation de l'activité.

Le Parc Naturel Marin de la Martinique (PNMM) va certainement devenir incontournable d'ici quelques années. Notre interlocuteur précise qu'il faudrait que le leadership du président du PNMM soit éclairé et empreint d'une sincère dynamique collaborative entre les acteurs. Selon notre interlocuteur, il y a heureusement une équipe de Direction du PNMM qui est active et compétente, capable de co-management. L'équipe du PNMM a réussi brillamment à changer l'image du parc au regard des pêcheurs qui ne pense plus que ce dernier n'est qu'un outil coercitif de l'Etat.

Le président actuel n'aurait pas une personnalité « équilibrée » et chercherait à détruire plutôt qu'à construire. Le levier de l'Etat est important dans le pilotage et le contrôle de cette présidence qui pourrait déraiper. Il ressent à son niveau une volonté du président d'écarter certains pêcheurs, dont lui-même, alors que son action et celle de son association souhaite mettre l'Homme au centre des réflexions, en ayant une démarche prospective d'avenir afin de laisser aux jeunes une profession structurée, transparente et saine.

La présidence actuelle suivrait le mouvement de l'ancienne présidence du comité régional des pêches. Les vingt-cinq dernières années ont été orientées vers la désinformation, la rétention d'informations pour un maintien au « pouvoir ».

Notre interviewé propose enfin une analyse du jeu des acteurs, notamment l'examen des relations comité des pêches, Etat, IFREMER. **Des jeux d'opposition et de conflits interviennent pour empêcher le changement que redoute la présidence du comité des pêches.** Ce dernier entraînerait une nouvelle redéfinition des pouvoirs et permettrait l'émergence d'autres acteurs conduisant à une modernisation de la profession. Plusieurs s'y opposent par opportunisme ou intérêt.

Il propose ensuite des pistes pour que le PNMM devienne un outil au service du territoire. Il insiste sur la nécessaire collaboration bienveillante entre les acteurs du territoire en général, plus de synergie et d'échanges, et dénonce les stratégies individuelles, les intérêts, les postures de conflit au service des intérêts qui empêchent les innovations positives.

Encadré 21 : compte rendu d'entretien d'un acteur « professionnel de la pêche » (3)

Sous l'impulsion de l'Etat il y a depuis quelques années un développement de la formation des marins pêcheurs. Le niveau initial des études des marins pêcheurs a aussi progressé. Le comité des pêches a géré la relation avec l'Etat avec une grande opacité et une démarche de dissimulation des conditions de rentabilité de l'activité (revenus exacts des professionnels). Il y a également eu un refus systématique de travailler avec le secteur de la recherche (IFREMER). Le monde de la recherche est, selon notre interlocuteur, toujours ouvert et les productions scientifiques de l'IFREMER sont souvent disponibles. Il suffit de les demander. Il y aurait une stratégie mise en place par le comité de pêche de création de conflits en rendant le tiers responsable du conflit. Cela a été la manière d'opérer avec l'Etat et les organismes de recherche par le comité des pêches (CRPEM) jusqu'alors.

La solution passerait donc définitivement par le refus des échanges et de la collaboration.

Concernant les relations entre les plongeurs et les pêcheurs, elles sont tendues pour diverses raisons, mais il faudrait créer plus de synergie entre les hommes. Une démarche d'intégration de la plongée sous-marine dans le monde des marins pêcheurs pourrait rapprocher les acteurs. Une action qui trouverait du sens, pour la pêche aux lambis notamment, qui nécessiterait l'appui de bouteilles au lieu de l'apnée. Notre interlocuteur parle de la nécessité de casser les frontières. Le management du PNMM doit créer des synergies et écarter les conflits. La position de la présidence est à surveiller dans ce contexte. Il faut créer un « CREDO » pour fédérer tous les acteurs du PNMM.

La question suivante comme montée en généralités est posée : Qu'est qu'il manquerait pour que les acteurs collaborent plus dans ce territoire?

Selon notre interlocuteur, il faudrait arrêter de penser à soi, réfléchir de manière collective et communautaire et plus uniquement pour son enrichissement personnel. Il faudrait mettre le social au cœur de l'économie et penser à l'avenir de la profession et des jeunes générations. Il faudrait arrêter le « fétichisme de la monnaie » et de l'enrichissement individuel. Il faut remettre la nature au centre de la vie, car elle nous offre tout ce dont nous avons besoin. « En la détruisant nous nous détruisons nous-mêmes », dit-il.

Sur le plan politique, il faut, pour devenir autonome, mener des actions en ce sens et ne pas se contenter de la demander, la quémander. Par rapport à l'histoire esclavagiste de ce pays, selon notre interlocuteur, la question n'est pas la réparation et la réponse n'est pas non plus une manifestation de haine, mais plutôt la mise en œuvre de solutions et d'actions concrètes pour le développement économique harmonieux de l'île. Il se sent prêt à une démarche de collaboration avec les « békés » pour la modernisation de la pêche de demain plutôt qu'à une stigmatisation systématique de la communauté. Selon notre interviewé, l'attitude des Martiniquais diminue ou augmente la motivation des « Métros » de passage à s'impliquer dans les projets du territoire. La question du besoin d'émancipation et d'affirmation exacerbée des Hommes de ce territoire bloque souvent les collaborations constructives. C'est un sujet qui se retrouve en politique où on assisterait à une guerre continue des égos.

2.3.2.3 Une difficulté des acteurs de la recherche et des associations œuvrant dans le domaine de l'environnement à entrer en contact avec la société martiniquaise

Une réunion a également été organisée par la Direction du Parc Naturel Marin avec les acteurs de la recherche du territoire. Celle-ci ne fit pas remonter d'éléments particuliers concernant les questions de dynamique collaborative au sein du Parc, mais rappelle surtout le nécessaire lien du Parc Naturel Marin avec les chercheurs pour l'éclairage de leur décision.

Encadré 22 : compte rendu d'une rencontre PNMM avec quelques acteurs de la recherche du territoire

Peu de présents (trois chercheurs dont moi) échangeant avec l'équipe du parc naturel marin sur le contenu et priorités du plan de gestion. Avec la présence de 2 universitaires (Université des Antilles), professeur en biologie et biologie marine, les discussions portent principalement sur la question des formations impulsées par le parc naturel marin avec les collaborations territoriales et principalement l'université des Antilles (pôle Martinique). La question posée était : « Que peut-on atteindre comme résultats dans le domaine de la formation ? ».

Le Parc Naturel Marin souhaite pouvoir prospecter les besoins en formation et identifie une difficulté de traçabilité de ces derniers ainsi que le suivi et la maîtrise des parcours individuels. Il existe cependant, sur le pôle universitaire une cellule d'observation de la vie étudiante mais celle-ci est peu connue ou sollicitée.

Une phrase d'un des universitaires présents résume la situation : « Nous sommes au courant de ce que nous faisons nous-mêmes ». Ce point pourrait révéler qu'il n'y aurait pas assez de collaboration et de communication organisées entre les différentes équipes du pôle universitaire notamment.

La réponse laconique d'un des universitaires présents est : « la Biologie marine, cela fait rêver mais il n'y a pas de débouchés dans l'île ». Cette affirmation pourrait apparaître comme une posture de chasse gardée, de protection d'un secteur ou simplement une invitation à un pragmatisme quant aux réelles opportunités de création d'emplois dans le domaine.

Elle interroge cependant et entraîne une discussion sur les débouchés possibles dans les collectivités qui du fait de leur contexte géographique (une majorité avec une ouverture maritime) ont besoin de compétences sur les problématiques littorales. Le parc naturel marin affirme donc la volonté de prospecter les besoins et de recenser les stages possibles.

La discussion porte également sur le rôle du Parc en tant que facilitateur qui doit s'équilibrer avec celui du Parc en tant que réalisateur d'actions compte tenu des moyens qui lui sont mis à disposition. C'est un point à surveiller dans le positionnement du Parc qui doit maîtriser l'atteinte des objectifs.

Une autre rencontre a eu lieu avec les associations de l'environnement. Il faut remarquer que les acteurs associatifs présents sont souvent également des cadres ou dirigeants d'entreprises, des bureaux d'études en lien avec des questions environnementales, des entreprises qui soit ont une activité économique particulièrement impactante (industries), soit une expertise qui a besoin d'évoluer dans un réseau d'acteurs associatifs (veille et approche prospective).

Encadré 23 : compte rendu d'une rencontre PNMM avec les associations de l'environnement du territoire

Une vingtaine de représentants étaient présents. Les interviews précédentes font ressortir la question des profils des intervenants et interrogent le chercheur. Citant une idée portée par un interviewé, la photo de l'assemblée ne pourrait d'emblée signifier que nous sommes à la Martinique mais dans une région de l'Hexagone. Notons sur cette image que « La couleur de peau constitue une condition nécessaire mais pas suffisante dans le repérage du « Métro », (Bruneaud, 2011). En effet, après échanges et discussions informelles avec plusieurs des intervenants, ce sont plutôt quelques marqueurs différenciateurs basés sur les traits culturels, les pratiques sportives et de loisirs, la position socio-économique avec notamment le caractère de « passant » dans l'île qui apparaissent importants. Beaucoup d'acteurs représentant les associations de l'environnement se côtoient dans leurs pratiques de loisirs (surf, voile, plongée, ..) et se distinguent nettement du reste des autres acteurs présents malgré des apparentes similitudes. On ne peut, par ailleurs, trop se fier à l'accent, l'intonation de la voix, mais davantage donc aux traits culturels ou postures socio-économiques, notamment dans les débats. Le fait de citer des expériences en « métropole » ou d'autres méga-organisations internationales exemplaires est un marqueur de différenciation que certains remarquent très vite (sourire averti, haussement d'épaules, etc.).

Un tour de table permet de voir la large représentation des associations présentes :

Assaupamar (2), Ocean Environnement (1), Aquasphère (1), Reef Check (1), Carbet des Sciences (1), Local life (1), Terre et mer (1), Collectif pour le climat (1), Assomer (3), Collectif nettoyage de plage (1), Plastic Attack (1), H2Eau (1), Green Peace Martinique (1), Entreprise Environnement (2).

En impression générale, un discours courtois est utilisé par les représentants des associations alors qu'on ressent de vraies frontières socio-ethniques entre les différents acteurs. Faisant le lien avec l'atelier de concertation et les entretiens complémentaires menés, le monde des représentants de l'Etat, des associations de l'Environnement se connaissent et se fréquentent pour la plupart autour de mêmes activités de loisirs. Lors de discussions informelles, à l'issue de la réunion, ces acteurs témoignent de leurs difficultés à entrer en communication avec la société martiniquaise, disent manquer parfois de clés pour faire passer leurs messages sans

paraître paternalistes. Ferdinand (2018) interroge le fait que la situation écologique d'aujourd'hui serait la conséquence d'une politique impulsée par l'Etat français en relation avec les héritiers du système esclavagiste. Ces derniers auraient donc mis en place un modèle économique et de consommation dont ils sommeraient maintenant les Martiniquais de sortir au nom de l'écologie. Le discours de certaines associations de l'environnement du territoire et de leurs représentants pourrait donc alors être très mal perçu.

Encadré 24 : compte rendu d'une rencontre PNMM avec les associations de l'environnement du territoire (2)

Après une présentation de l'organisation, du plan de gestion et des orientations du PNMM, la discussion est entamée sur la volonté du parc de développer les sciences participatives en collaborant avec les associations. Le parc soutiendra également des projets et appuiera les associations dans le cadre d'appels à projets. Des discussions, il ressort que certaines associations sont sur des segments identiques et se connaissent plutôt mal. Beaucoup mènent des actions de ramassage de déchets et se découvrent en réunion. Les associations pratiquant la plongée témoignent de difficultés relationnelles avec les marins pêcheurs, par exemple, sur la question de signalisation des casiers et l'usage de bouteilles en plastique. Le tour des yoles est montré du doigt comme un événement particulièrement générateur de déchets. Des actions concrètes sont proposées par le parc avec la distribution de gobelets ou petits drapeaux recyclables.

Un représentant d'association déclare « Les journalistes ici n'en ont rien à faire de l'écologie » puis se reprend en disant « Enfin, ici, c'est un peu le cas partout ». Il y a un « non-dit » en séance qui sous-entendrait que les Martiniquais n'auraient aucune conscience écologique et une association en particulier semble bien inscrite sur ce segment.

Une représentante d'Association parle de la campagne et l'application « Arété Sa » permettant de publier les photos de déchets en mentionnant où et quand elles ont été prises. Elles n'évoquent pas la polémique qu'elle avait provoquée, certains citoyens dénonçant une stigmatisation des citoyens martiniquais afin de cacher des activités de pollueurs de plus grande envergure environnementale (chlordécone etc.). Il faut dire que la tension avait vite dérapé sur des questions de stigmatisation raciale des auteurs de la campagne qui s'étaient alors placés en victime parlant d'une volonté citoyenne de faire avancer la cause écologique.

On notera que l'Assaupamar est la seule association ayant proposé une mutualisation des actions pour sortir d'une sorte de compétition en séance. L'Assaupamar se montre par ailleurs très réservée quant à la question du ramassage car pouvant entraîner un effet contraire de déresponsabilisation citoyenne.

Concernant la **sociographie des acteurs (thème 1 et 4 du questionnaire)**, il est intéressant de croiser les positions de chaque interviewé⁹⁵. L'ensemble des interviewés témoigne d'un certain ancrage dans le territoire, même si l'un d'entre eux s'est finalement retrouvé malgré lui à être dans le territoire depuis plus de cinq ans sans stratégie initiale particulière. Il envisage toujours un jour ou l'autre de quitter le territoire et rejoindre l'Hexagone.

Deux d'entre eux se disent « métro » mais avec des stratégies sociales et ancrages différents. Nous noterons que la situation maritale des intéressés est différente, un homme célibataire et une femme mariée.

Parlant de leur condition de « Métro », l'homme célibataire témoigne d'une véritable difficulté à rentrer en contact avec la société martiniquaise. Du fait de sa tranche d'âge 30-40 ans, il évoque en particulier les frontières, en dehors de la sphère professionnelle, dans la pratique des loisirs sportifs, parlant de peu d'occasion de fréquenter des « Martiniquais » (surf, plongée). Il précise que les Martiniquais avec qui il a finalement des affinités sont des gens qui ont fait des études et/ou ont vécu en « métropole ». Sur ce second point, ce discours peut traduire également la question de l'environnement social, notre interviewé évoluant dans un milieu scientifique et institutionnel d'ingénieurs d'Etat et territoriaux. Il dit lui-même qu'il a conscience socialement d'évoluer dans un microcosme. Il décrit également des relations entre antillais singulières : des conflits larvés où les protagonistes ne se parlent pas franchement et règlent leur conflit par personnes interposées. Ceci crée souvent une ambiance de travail délétère entre les antillais eux-mêmes auxquels viennent se rajouter les questions raciales.

Notre interviewée, se disant « métro » et mariée à un afro-antillais développe un discours différent. Par l'intermédiaire de son conjoint, elle a un lien plus fort avec la société antillaise, fait notamment en sorte que son fils (moins de dix ans) pratique et maîtrise la langue créole comme son père. Elle entretient une relation respectueuse et aimante avec sa belle-mère dont elle admire la force et sa capacité, dans un milieu modeste, d'avoir su transmettre des valeurs à ses enfants. Elle est par ailleurs très impliquée dans l'activité culturelle et artistique du territoire. Elle évoque un certain malaise lors de ses relations professionnelles, quand on l'associe à un « groupe », ceux des Métros en particulier, avec parfois à huis clos une tendance à développer des discours stigmatisant sur les Antillais. Dans des cadres professionnels, elle aurait été à plusieurs reprises, « embarquée » dans des discussions entre « Métros » qui se donnaient en « groupe » le droit de juger négativement la société antillaise, de développer des discours truffés de « généralités » pour justifier certaines de leurs actions ou positions. Elle a dû manifester son désaccord sur la méthode et cette stratégie sociale. Elle cite en anecdote à titre personnel, l'intervention d'un artisan « métro » à son domicile, qu'elle aurait éconduit et à qui elle n'aurait pas laissé le temps de dérouler un discours sur « l'incompétence et le manque de savoir-faire des artisans antillais ».

⁹⁵ Issus des verbatim

Trois autres interviewés se disent « afro-antillais », une femme et deux hommes. Les trois sont dans la tranche d'âge 45-55 ans et ont une vie de famille, culturelle, associative dans le territoire. Deux témoignent de frontières socio-ethniques avec les « Métros » dans leur cadre associatif et professionnel mais nous pouvons noter quelques nuances dans leur discours :

A leur sens, il y a une nette sous-représentation des Antillais dans les instances étatiques décisionnelles et la persistance d'une véritable pyramide socio-ethnique dans les institutions. Une « majorité » de fonctionnaires « métros » seraient peu impliqués et respectueux de la vie des divers acteurs du territoire. En corollaire, il y aurait principalement une quête de loisirs par les intéressés dans le territoire aux dépens des actions de développement du territoire pour lesquelles ils sont missionnés.

Il n'y aurait, par ailleurs, aucune vision historique, patrimoniale ou culturelle du territoire par une majorité des acteurs fonctionnaires « métros » de l'Etat qui ne juge pas cette question importante. Ils jugeraient être dans un territoire français comme un autre. Les actions professionnelles menées sont donc au final superficielles, à côté de la réalité culturelle du territoire et souvent inefficaces. En outre, il y aurait actuellement les mêmes biais chez les acteurs associatifs de l'environnement majoritairement « métros » avec une certaine difficulté à comprendre la société antillaise.

Ceci entraînerait un retrait des acteurs afro-antillais du territoire de plusieurs actions structurantes, retrait à tort interprété par un manque d'intérêt par la minorité des acteurs les portant. C'est le cas notamment des associations environnementales.

Il y aurait, pour l'un des interviewés, une sorte de « paresse » chez les « Métros » au regard de la cohabitation avec la population locale. De part et d'autres, il pourrait y avoir une certaine facilité à dire que cela vient des autres pour que chaque partie reste dans sa coquille et dans son monde.

Un autre acteur est conscient des difficultés relationnelles Métros-Antillais mais privilégie une pensée exclusivement positive en parlant de la nécessité de casser les frontières entre les acteurs du territoire. Il faut créer des synergies, fédérer et écarter les conflits. Selon lui, l'attitude des Martiniquais fait varier la motivation des « Métros » de passage à s'impliquer dans les projets du territoire. La guerre des égos, l'individualisme et la quête d'enrichissement personnel sont souvent les freins aux actions collectives.

La question « raciale » est donc présente et sous-jacente dans les relations des acteurs afro-antillais entre eux (Zander, 2010) et dans leur relation avec les « Métros ».

La langue et la pratique du créole demeurent un obstacle pour l'établissement des échanges et la confiance.

Concernant l'implication des acteurs au PNM de Martinique et les relations aux autres acteurs du PNMM (thématique 1 et 2) :

L'ensemble des acteurs se trouvent impliqués dans le projet et souhaite sa réussite. L'un estime que « Le Parc Naturel Marin de la Martinique (PNMM) va certainement devenir incontournable d'ici quelques années » mais en parallèle s'interroge sur la personnalité du président actuel et la question du leadership. Il existe également des interrogations sur la logique inégalitaire du pouvoir du centre vers la périphérie (Thirot et al., 2020) et les acteurs interviewés l'expriment sous différentes formes selon leur expérience et vécu. L'un considère que le PNMM a été fait pour « l'Etat français et par l'Etat français ». « Ce Parc Naturel Marin n'est pas pensé pour les Martiniquais ». **Cette pensée traduit encore une certaine défiance de cet acteur envers le projet** même s'il continue à siéger et participer activement au Conseil de Gestion. Par ailleurs ce même acteur pense que le régalien écrase complètement les marins pêcheurs et ne fait preuve d'aucun discernement, ni compréhension de leurs activités.

Quatre interviewés témoignent d'une grande confiance dans l'équipe actuellement en place au PNMM et en leur capacité à fédérer les différents acteurs. Le cinquième représentant se montre plus réservé.

Le changement de l'image du PNMM auprès des pêcheurs nettement plus positive serait à mettre au bénéfice de cette nouvelle équipe du Parc et de la Direction selon la majorité des interviewés.

La relation aux collectivités et au monde politique semble singulière et dépasser la question socio-ethnique. Un des acteurs interrogés, cadre de l'Etat, se disant « métro » évoque **une véritable défiance des acteurs politiques territoriaux vis-à-vis de l'Etat**. Ceci entraîne selon lui une certaine difficulté à faire ensemble dans le cadre des contrats Etat-territoire notamment. Un autre décrit une forte conflictualité liée à la question du pouvoir, du périmètre et des prérogatives avec des formes de contrôle externe, menaces plutôt que la recherche de synergie ou de mutualisation de compétences. Les femmes interviewées témoignent d'un très net machisme chez les acteurs politiques hommes. La place des femmes a été analysée et identifiée dans le cadre contextuel historique et géographique. Nous avons identifié qu'il y aurait une faiblesse intrinsèque de la société martiniquaise à intégrer l'identité féminine et à lui permettre de libérer des énergies autres, des dynamiques et des pratiques nouvelles qui renouvelleraient certainement la vie dans les entreprises et les administrations publiques par exemple. Le témoignage des femmes vient confirmer cette hypothèse. Nous avons pu noter que concernant les femmes il pourrait également se rajouter une question socio-ethnique avec certains acteurs hommes se permettant d'aller bien au-delà de leurs strictes prérogatives.

2.3.2.5 Bilan après la publication du plan de gestion 2021-2035 du Parc Naturel Marin de la Martinique (Mars 2021)

Le plan de gestion du Parc Naturel Marin de Martinique pour l'exercice 2021-2035 est par ailleurs paru après approbation du conseil de gestion et de sa séance plénière qui s'est tenue le 24 février 2021. Notons que le conseil d'administration de l'OFB a définitivement approuvé le plan de gestion le 30 juin 2021.

Ce document de 243 pages a été élaboré en concertation, avec les représentants de l'ensemble des parties prenantes. Il a été rédigé par l'équipe du PNMM. Le champ du conseil de gestion est bien rappelé en introduction, comme intervenant en délégation du conseil d'administration de l'OFB et exerçant proposition aux autorités compétentes en matière de réglementation.

De nouvelles interviews (4) ont été réalisées pour compléter la connaissance des dernières activités du processus ayant conduit à la production du plan mais aussi pour récolter l'appréciation sur le document de gestion final produit. Ces dernières sont réalisées en juillet et août 2021.

Les quatre interviewés ont les profils suivants :

- 1. Acteur de la catégorie « Organisation d'usagers », président d'association (interviewé précédemment)**
- 2. Acteur de la catégorie « Etablissement public », responsable d'antenne Martinique (interviewé précédemment)**
- 3. Acteur de la catégorie « Organisation professionnelle », pêcheur (interviewé précédemment)**
- 4. Acteur de la catégorie « Institutionnel, Etat », cadre, nouvel arrivant**

Nous retrouvons et interviewons l'acteur représentant une organisation d'usagers, interrogé en 2019. Ce dernier continue à siéger au sein du conseil de gestion et nous fait le bilan des séquences de travail ayant abouti à la rédaction du plan de gestion. Il fait part d'une certaine déception sur les récentes activités menées par le Parc Naturel Marin, et la manière dont se sont déroulés les derniers conseils de gestion. Nous pouvons résumer sa contribution par cette phrase : « L'Etat est venu « siffler la fin de la partie » ».

Encadré 25 : compte rendu d'entretien d'un acteur représentant une « organisation d'usagers » (1)

L'interviewé nous indique avoir pris du recul par rapport aux activités et projets du Parc Naturel Marin de la Martinique. Il communique une déception sur les récentes actions du PNMM et se montre peu loquace. Il rend hommage à la Direction du Parc Naturel Marin et témoigne de sa force de travail mais aussi de son courage. Selon lui, les dernières séances sont venues rappeler le rôle décisionnaire de l'Etat et « siffler la fin de la partie ». Il dira « au final c'est l'Etat qui décide, le pouvoir décisionnaire c'est le préfet et l'OFB ». La position de la Direction du Parc Naturel Marin sera de plus en plus complexe dans ce cadre. Il déclare que le PNMM est repris en main par des fonctionnaires qui sont loin de la réalité. Concernant les pêcheurs, il affirme que l'Etat leur demande trop en terme réglementaire, de formation, et le changement des pratiques de pêches comporte des contradictions au développement durable. Aller plus loin, plus longtemps, pour la pêche, faire des navires plus gros qui transportent plus de carburants, est-ce vraiment réduire l'impact environnemental ? Il identifie que ce sujet n'est pas vraiment posé à ce stade car il sera vraisemblablement source de tensions.

Nous retrouvons également l'acteur d'Etat en « établissement public » interviewé en 2019. Ce dernier témoigne de la persistance d'une « dichotomie » entre les acteurs, notamment les fonctionnaires de passage d'un côté et les « locaux » de l'autre.

Encadré 26 : compte rendu d'entretien d'un acteur d'Etat en « Etablissement Public » (1)

Il indique que sa vision, interprétation, des relations entre les acteurs au sein du Parc Naturel Marin n'a pas changé depuis 2019 et s'est plutôt renforcée.

Les dernières activités ont rappelé les frontières existantes entre les acteurs du territoire en général et du conseil de gestion en particulier. D'un côté les représentants de l'Etat, de l'autre les « locaux » sur fond d'un contexte socio-ethnique. Il se ressent, à titre personnel, en permanence déchiré entre acteur au milieu d'une uniformité de la pensée Etatique quel que soit le sujet, et acteur martiniquais.

Il prend le parti de donner son avis personnel dans les débats sans être influencé par sa fonction étatique. Les décisions se rendent ensuite sans regret puisque n'étant pas de ses prérogatives.

Il témoigne d'un vif débat en conseil de gestion fin 2020 concernant la position « Zéro Pesticides » sur la commune du Prêcheur, représentée par son maire, dans une ambiance tendue sur le dossier « chlordécone » (*). En dehors des aspects strictement juridiques, ce débat aurait témoigné d'une structure socio-ethnique du conseil, avec d'un côté, les fonctionnaires « métros », de passage dans l'île, rendant froidement et avec une autorité sourde des décisions ; de l'autre des acteurs locaux, silencieux ou en vifs oppositions avec les postures de l'Etat. En y regardant de plus près, on retrouve également chez la plupart des associations une posture proche de celle de l'Etat, à l'exception de rares associations très ancrées dans le territoire et dont les membres n'auraient pas de relations personnelles avec les acteurs de l'Etat.

Pour notre interviewé, il y aurait bien une dichotomie entre les acteurs au sein du Parc Naturel Marin. Le binôme Président/Direction du PNMM « fonctionne bien ».

La situation écologique de la Martinique est catastrophique et en dit long sur l'efficacité des politiques de l'Etat et des Collectivités depuis plusieurs années. Le Parc Naturel Marin de la Martinique continue à être une opportunité malgré la posture de l'Etat qui est venu rappeler « qu'il avait toujours le dernier mot ». Les représentants locaux doivent jouer leur rôle et se montrer présents. Selon notre interviewé, il faut des personnalités fortes pour tenir et affirmer certaines positions dans l'intérêt réel du territoire. Il pourrait y avoir du laxisme ou des arrangements réguliers entre « amis », entre hauts fonctionnaires et responsables d'entreprises privés de passage, qu'il faut arriver à contraindre.

Notre interviewé indique également que le « scandale sanitaire du chlordécone » a changé les relations de confiance. Les acteurs en local ne font pas confiance aux acteurs de l'Etat et « leurs complices » pour répondre humainement aux questions territoriales. (*) Annexe 10, référence Article paru dans France-Antilles.

Nous avons aussi interviewé le professionnel de la pêche rencontré en 2019. L'entretien se déroule en deux phases. Une première sur les impressions générales concernant les activités du conseil de gestion du PNMM. Nous notons à ce moment que notre interlocuteur n'a pas lu et ne connaît pas le contenu final du plan de gestion. Nous lui transmettons les extraits du plan concernant la pêche avant un deuxième entretien.

Ce professionnel de la pêche qui siège au conseil de gestion, est lui aussi président d'une association qui prône une modernisation de la profession en mettant au centre les questions sociales et d'écologie.

Son sentiment de défiance vis-à-vis de la gouvernance actuelle du PNMM semble s'être accentué. Il aurait de plus en plus de mal à joindre et échanger librement avec la gouvernance du PNMM.

Encadré 27 : compte rendu d'entretien d'un acteur « professionnel de la pêche » (1)

Ce dernier affiche de la déception par rapport au processus qui s'est déroulé et se montre toujours aussi méfiant envers son confrère, président du Parc Naturel Marin de la Martinique et du CRPM. Il trouve qu'il n'y a pas encore assez d'actions concrètes du Parc Naturel Marin de la Martinique, malgré pourtant une certaine urgence à agir.

Rappelons qu'il est à la tête d'une association qui vise une modernisation et évolution de la profession, plus de transparence.

Il n'est pas assez identifié par la présidence et Direction du Parc que pour la plupart des pêcheurs, toute présence en journée pour une réunion ou conseil de gestion correspond à une perte sèche de chiffre d'affaires et de salaire.

Pour lui, le dossier de la pêche n'est pas encore traité à bras le corps. Les conflits larvés sont encore présents (Etat vs Pêcheurs, Pêcheurs vs Plongeurs, ...).

Il affirme que « les pêcheurs s'éloignent progressivement du Parc ». A titre personnel, il n'a pas suivi le processus de rédaction du plan de gestion et n'a pas lu le document. Il dit n'avoir pas reçu à titre personnel le document de plan de gestion. Il n'a donc pas connaissance des propositions d'actions concernant la pêche qui ont finalement été retenues après débat. Il témoigne d'un problème de feed-back entre ses propositions et celles qui sont finalement actées et retenues. Il considère s'être beaucoup investi pour la défense des idées portées par son association et pour l'implication des pêcheurs dans le PNMM ce qui n'était pas chose acquise. Il ressent qu'il a de plus en plus de mal à joindre la Gouvernance du Parc qui ne le rappelle plus comme avant et que les échanges sont moins fluides. La commission pêche se serait réunie deux à trois fois et il n'aurait pas été convié aux dernières réunions. Il se demande s'il n'est pas mis à l'écart...

La vision qu'il porte, au travers de son association, pourrait actuellement rencontrer des oppositions. Selon lui, des intérêts partisans pourraient s'affronter alors que les actions identifiées dans le plan de gestion ne sont à ce stade qu'énoncées et la méthode pour la mise en œuvre non encore identifiée. Il lui semble difficile de conduire le changement des mentalités chez les pêcheurs sans l'accompagnement des chercheurs et une certaine ingénierie. La présidence du CRPM, du PNMM et de la commission « Economie bleue, Pêche et Patrimoine maritime » de la CTM, par une seule et même personne lui semble un risque important pour la mise en œuvre de solutions innovantes. La question des intérêts personnels ou de petits groupes devient préoccupante. On peut également s'interroger sur le poids de sa rivalité personnelle avec le président du PNMM actuel. On pourrait éventuellement supposer que sa réaction de défiance de la gouvernance serait due à sa frustration de ne pas être en situation de décision et de pouvoir.

Encadré 28 : compte rendu d'entretien d'un acteur « professionnel de la pêche »
(2)

Sa vision de l'évolution nécessaire du métier, du type d'embarcation, entraînerait une augmentation du nombre de yoles sur l'eau et ne conviendrait pas à certains pêcheurs pour des questions de maîtrise du marché et d'augmentation de la concurrence. Il évoque que son entourage proche a subi certaines menaces et qu'il y a une tentative de le mettre sur la touche. Il aurait des difficultés à obtenir certaines aides pour développer les projets portés par son association.

Il dit : « Quand « ils » ne sont pas à la tête des projets, ils les cassent ».

Sur le sujet de la pêche, il témoigne toujours d'une grande passion et volonté de transformation de la profession mais reconnaît que les acteurs sont divisés et piégés par la logique de subventions, malheureusement sans volonté de changement ou d'innovation. Il y a une transformation des mentalités à opérer chez les pêcheurs, un travail de fond qui demande beaucoup de savoir-faire. Il déclare avoir besoin de l'appui des chercheurs pour animer des espaces d'échanges et permettre une structuration de la filière pêche. Il faudrait plus de rencontres avec les pêcheurs, une organisation de l'échange de compétences des acteurs de la pêche, des retours d'expérience. Conduire le changement lui paraît très compliqué surtout avec le leadership actuel en place. Le président du PNMM, également président du CRPM, vient d'être nommé président de la commission Economie Bleue, Pêche et Patrimoine maritime de la Collectivité Territoriale de la Martinique suite au changement de majorité. Ce cumul des responsabilités est problématique pour l'innovation et peut entraîner certains dysfonctionnements.

A sa connaissance il n'y avait jamais eu de volonté de transparence de la présidence du CRPM (revenus, captures réelles). Le discours jusqu'alors était que les pêcheurs ne doivent pas trop communiquer sur leurs prises réelles et leurs revenus. Il ne perçoit pas qu'il y ait un changement de stratégie car l'intérêt individuel prend le pas sur l'intérêt collectif.

Nous avons également interviewé un cadre de Direction de l'Etat, membre du conseil de gestion, arrivé sur le territoire en 2020. Son arrivée récente offre un regard tout à fait intéressant sur les dernières activités du conseil de gestion dans lequel il siège (sa fonction n'est pas détaillée pour préserver son anonymat). Il juge l'implication des pêcheurs au PNMM extrêmement positive et un point fort. Cependant, il comprend que le CRPM ne représente pas tous les professionnels de la pêche puisque que ces derniers sont regroupés au sein de plusieurs petites associations. Il faut donc continuer à travailler avec tous les pêcheurs. Il identifie des tensions à réguler entre certains acteurs de la mer qui ne se côtoient pas assez et ne se font pas confiance pour diverses raisons. Le conseil de gestion devient donc un lieu de régulation.

Encadré 29 : compte rendu d'entretien d'un cadre de Direction de l'Etat (1)

Notre interviewé a l'impression qu'il y a plutôt une belle implication de tous les acteurs dans le conseil de gestion du PNMM. Cela tranche de son expérience professionnelle précédente au sein d'un autre Parc Naturel Marin. Il y a selon lui une appropriation de l'outil de PNM. La crise sanitaire en 2020 a compliqué les possibilités de rencontres physiques. De ce fait le nombre de rencontres a été beaucoup plus faible mais les travaux furent riches.

Le plan de gestion lui semble bien ancré dans le territoire Martinique et dispose d'une vraie identité. Il a également été rédigé par l'équipe du PNM plutôt que par un bureau d'études tiers ce qui en est fait un point fort.

La carte d'évocation aurait été un très bel exercice participatif avec une écoute de toutes les expressions et une retranscription plutôt fidèle. La question consiste maintenant à trouver les clés du maintien de la dynamique collaborative.

Concernant les pêcheurs, il peut comprendre que l'outil PNM soit plutôt inquiétant pour eux, dans un premier temps, car venant encore compliquer le mille-feuille administratif de l'Etat. Leur subsistance dépend de la mer et les actions de régulation ou de protection sont sources d'inquiétude légitime. Leur stratégie de s'impliquer dans le PNMM plutôt que de se tenir à distance est extrêmement positive. Ils ont choisi d'être présents, d'exercer leur droit et évitent la politique de la chaise vide. Cependant la représentativité des pêcheurs n'est pas homogène. Il a aussi conscience que le CRPM ne représente pas réellement tous les professionnels de la pêche et le président du CRPM ne représente pas la diversité des acteurs et des opinions. « **Il faut continuer à travailler avec tous les pêcheurs et les autres associations de pêcheurs** », dit-il. Certains acteurs de la mer se sont éloignés les uns des autres avec le temps et il confirme en particulier l'existence de tension entre pêcheurs et plongeurs autour des pratiques en mer : les pêcheurs accusent par exemple les plongeurs de dégradation de leurs casiers. Les plongeurs évoquent des cas isolés de dégradation possibles. La « solidarité des gens de mer » demeure donc encore fragile dans le territoire.

Il met à distance les questions socio-ethniques, qu'il connaît peu à ce stade, mais identifie une certaine difficulté personnelle à entrer réellement en contact avec la société martiniquaise pour diverses raisons, dont le contexte sanitaire (Covid-19) très contraignant. Il s'identifie comme « métro » dans l'île et pense que le choix de ses loisirs est déterminant pour ouvrir des portes vers la population. **La relation Etat/Territoire est, selon lui, singulière, avec un fort besoin d'autonomie des élus vis-à-vis de l'Etat. Le dossier « chlordécone » est venu accentuer la fracture avec la population, fracture sur laquelle chaque parti politique viendrait faire campagne.**

Encadré 30 : compte rendu d'entretien d'un cadre de Direction de l'Etat (2)

Concernant le plan de gestion, il a trouvé la charte des valeurs et les principes de communication établis extrêmement positifs et intéressants pour le déroulement des activités. Il trouve cette approche originale et la pense utile, voire à terme indispensable.

Concernant son installation en Martinique, il trouve que l'île est magnifique mais son intégration sociale demeure complexe. La crise sanitaire est également un obstacle pour développer des relations avec les autres. Il identifie que tous les loisirs ne peuvent pas permettre de rentrer en contact avec la population locale. Il précise qu'il choisirait par exemple certainement plutôt la yole ronde que la plongée pour entrer en contact avec les Antillais.

Concernant le territoire, ce qui le frappe par rapport à son expérience dans un territoire d'outre-mer précédent, c'est la défiance des acteurs envers l'Etat. Il y a selon lui, chez les élus notamment, l'affirmation d'une autonomie et le besoin d'une gestion et décision locale. Il ressent plus de proximité avec les Antillais d'un point de vue culturel par rapport à d'autres territoires d'outre-mer (religion, mode de vie) mais en même temps, il ressent plus de méfiance entre les personnes et de non-dit... Son arrivée récente l'interroge encore sur sa capacité à se projeter sur le territoire même si la possibilité d'installation n'est pour lui pas exclue.

L'affaire « chlordécone » a créé un clivage définitif entre la population, l'Etat et ses représentants. Les « maladresses », les « tergiversations » continuent à amplifier un sentiment d'injustice ou de mépris de la population. A titre personnel, il perçoit qu'une définitive reconnaissance de sa responsabilité par l'Etat permettrait des avancées. Ce sujet « chlordécone » vient régulièrement cristalliser des tensions anciennes et socio-historiques.

2.4 Conclusion

Nous avons posé un cadre méthodologique et proposé une grille d'analyse pour comprendre le jeu des acteurs dans l'île.

Cette grille d'analyse constitue un ensemble de repères enrichis d'éléments nouveaux apparus au cours du travail de terrain dans le cadre de la mise en place du Parc Naturel Marin de la Martinique.

Ce travail de terrain a permis de poursuivre les travaux menés par l'équipe Terrimar de janvier 2016 à avril 2018.

En effet une démarche strictement « *top-down* » a été mise en œuvre pour l'installation du Parc Naturel Marin de la Martinique (PNMM). Elle a été analysée dans le cadre du programme Terrimar, Fondation de France qui a démontré la très forte centralité des débats, la forte présence des représentants de l'Etat, et la faible relation périphérique, c'est-à-dire la prise en compte et l'écoute des acteurs situés à la périphérie et en particulier les pêcheurs. L'enquête publique dont il est estimé qu'elle a souffert d'un manque d'accompagnement de la part des élus, a donné au final un avis négatif qui n'a pas empêché la signature du décret de création du Parc par la ministre Ségolène Royale en 2017 avant la défaite électorale de son clan.

Le travail d'analyse a donc été poursuivi dans la phase d'installation de la présidence et d'une équipe PNMM autour de sa Direction.

Il intervient dans le but de consolider l'analyse de l'approche participative de concertation, vérifier et approfondir le jeu des acteurs.

Le Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin de Martinique est confronté à la question de la conciliation entre le global et le local. La gestion étatique et technocratique se heurte aux représentations socioculturelles locales (Thirot et al., 2020).

Un *mapping* du jeu des acteurs a été réalisé et a permis de repérer les objectifs sur lesquels les acteurs sont en accord et en désaccord en identifiant des points à surveiller pour un bon fonctionnement du Conseil de Gestion. On notera spécifiquement un point de désaccord important entre l'objectif d'exploitation durable des ressources et celui de faire respecter la réglementation. Cette question de la réglementation, l'adaptation à la réalité du territoire est également évoquée par un interviewé affirmant que « le régalien écrase complètement les marins pêcheurs et ne fait preuve d'aucun discernement, ni compréhension de leurs activités ».

L'atelier de concertation des 9 et 11 avril 2019, quoiqu'amenant de nombreuses informations sur les jeux d'acteurs, avaient laissé quelques questions en suspens :

Quelle place sera réellement accordée aux pêcheurs dans les activités du Parc Naturel Marin de la Martinique ?

La réponse à la question « comment le Parc appuiera le développement de la pêche traditionnelle ? » n'apparaît pas clairement et semble se gérer avec une forme d'évitement.

Le besoin de poursuivre les échanges avec d'autres acteurs s'est donc avéré indispensable.

L'analyse des discours (cadre conceptuel) a révélé la diversité des acteurs mais également les frontières symboliques ou réelles des pouvoirs entre ces derniers.

L'atelier de concertation montre que le jeu des acteurs est complexe et on constate des affinités, réseaux, certains se connaissent ou se fréquentent en dehors des circuits professionnels.

Les acteurs afro-antillais interviewés révèlent un inconfort dans leurs relations avec les « passants », ces acteurs institutionnels « métro » de passage sur le territoire. Ils perçoivent que ces acteurs de passage auraient des comportements dans leur vie de loisirs ou professionnelle tout à fait singuliers avec peu de préoccupation de l'avenir ou du développement du territoire. Sur le plan professionnel, cette situation conduirait à des erreurs grossières dans l'implémentation des projets, par manque de connaissance culturelle du territoire et une volonté affichée et parfois assumée de ne pas considérer les spécificités locales au nom du « Ici c'est la France ». Sur le plan des loisirs, la préoccupation majeure serait la consommation d'activités en famille, avec l'existence d'une frontière socio-ethnique réelle sur le type d'activités. Sur le terrain la rencontre avec les associations d'environnement révèle alors que les « passants » se placent de plus en plus en « experts » de l'écologie ou en citoyens exemplaires renvoyant les afro-antillais à des images de pollueurs inciviles. Il existe cependant chez certains « passants » une vraie conscience et un malaise face à ces frontières qu'ils souhaiteraient dépasser mais qui se heurtent à la faible maîtrise de la langue créole, frein régulier à leur compréhension de quelques postures sociales ou subtilités comportementales. D'ailleurs la conscience écologique se développe dans la société antillaise mais il existerait une difficulté pour les afro-antillais à intégrer des associations composées majoritairement de « métros ». Ils ne s'y reconnaîtraient pas.

La relation à la société et culture antillaise s'avère plus complexe pour certains acteurs « métros » désormais installés et fixés dans le territoire. Les frontières socio-ethniques sont naturellement plus perméables mais d'autres se dessinent dans leur posture sociale entre « Métros » installés en Martinique, se considérant parfois simplement « Martiniquais » et « Métros » de passage.

Une analyse SWOT⁹⁶ du futur Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin de la Martinique (PNMM) est proposée considérant les résultats du *mapping* et de l'enquête qualitative (cf. annexe 8).

L'analyse des risques concernant les activités du Parc Naturel Marin de la Martinique est effectuée et les éléments principaux sont identifiés dans les menaces issues de l'analyse SWOT.

Malgré les forces évidentes, les analyses théoriques puis de terrain ont permis d'identifier les menaces pouvant peser sur l'opérabilité efficace du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin.

D'abord le Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin est confronté à la question de la tension entre le global et le local et dès sa genèse « la gestion globalisée et technocratique de la biodiversité marine se heurte aux représentations socioculturelles locales », (Thirot et al., 2020).

L'étude menée dans le cadre du programme Terrimar sur le processus ayant abouti au décret publié le 5 mai 2017 au journal officiel finalisant sa création et son périmètre a révélé que les acteurs locaux de la pêche notamment, ont eu à valider un projet déjà élaboré. Une démarche strictement « *top-down* » a été mise en œuvre, justifiée par les perspectives de conservation et de protection face à des activités humaines « menaçant » l'environnement.

L'histoire politique et coloniale s'invite également régulièrement car elle est présente dans l'imaginaire de la population et des acteurs en présence. Elle se manifeste dans les oppositions récurrentes des « Martiniquais » à la structure institutionnelle de l'Etat (généralement représentée par des fonctionnaires « métro[politains]» qui applique rationnellement décrets et règlements administratifs, des rapports sociaux toujours inégalitaires (profanes/experts, personnes ordinaires/pouvoirs, conditions de vie). Nous l'avons retrouvé lors des ateliers de concertation dans les discours, révélant des frontières socio-ethniques sur l'eau (pêcheurs, plongeurs, pratiquants de loisirs nautiques) comme sur terre.

Nous identifions par ailleurs une frontière socio-ethnique récurrente entre les « Métros » se considérant martiniquais et les autres Martiniquais dans le discours des acteurs interviewés. Cette dernière semble se faire oublier dans les travaux de groupe même si quelques lapsus individuels révèlent qu'elle est bien présente. Le « Métro » « immigré endogène », (Bruneaud, 2011), dispose d'un statut particulier dans le jeu des acteurs. Cette frontière ethnique n'est pas liée uniquement à la couleur de peau mais à un certain nombre de marqueurs différenciateurs basés sur des traits culturels créant la distinction. Elle est présente dans la manière de vivre et d'agir dans les divers secteurs de la vie sociale : professionnel, loisirs et éducatifs notamment. Sur le plan professionnel, dans le dispositif du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin, le « métro » a figure de représentant de l'Etat porteur des règles et de la

⁹⁶ Strong (Force), Weakness (Faiblesse), Opportunities (Opportunités), Threatness (Menaces) : méthode d'analyse pour évaluer une démarche de progrès

verticalité, d'experts, porteurs du savoir que ce soit en tant que personnes qualifiées ou de représentants d'associations agissant dans le secteur de l'environnement.

La question de la frontière socio-ethnique est également présente entre le monde des marins pêcheurs martiniquais et les experts scientifiques (majoritairement « métros »), la plupart d'entre eux, appartenant à des agences nationales. Du fait d'une insuffisante prise en compte des savoirs locaux ou de leur valorisation, les conclusions établies par ces derniers seraient régulièrement remises en cause et défiées. **On doit également comprendre qu'il se développerait des stratégies d'opposition systématique de certains marins pêcheurs martiniquais vis-à-vis des scientifiques pour préserver une marge d'imprévisibilité et de pouvoir (Crozier, 2000).**

Nous avons également identifié que les marins pêcheurs martiniquais ont un rapport patrimonial particulier à la biodiversité marine qui se heurte à la gestion globalisée et étatique (Thirot et al., 2020). Des constats contradictoires sont établis par ces derniers sur la ressource, entre ceux qui disent qu'elle ne baisse pas, arguant qu'elle se renouvelle par elle-même et ceux plus pessimistes admettant que certaines espèces sont moins présentes, mais renvoyant cette dernière à des incidences externes (évolution des courants et de l'océanographie, espèces invasives, augmentation de la pollution terrestre, tourisme et activités de loisirs nautiques, pêche intensive des eaux internationales proches), (Thirot et al., 2020).

Ils conjuguent donc au quotidien la question du développement durable avec celle de la continuité de leur activité artisanale qu'ils jugent peu impactante.

Ainsi, ils considèrent subir un ensemble de pression réglementaire, notamment au travers des zones d'interdiction (pollution à la chlordécone), jugeant avoir été insuffisamment indemnisés alors que les véritables responsables n'ont toujours pas été inquiétés (« gros planteurs », « les békés »).

Il paraît clair maintenant qu'en ayant accroché le Parc « à leur ligne », ils souhaitent peser efficacement sur les orientations concernant les mesures de protection, de conservation et de gestion de la ressource.

Mais à y regarder de plus près, le CRPM n'est pas complètement représentatif, les pêcheurs se plaignant d'une relative absence de dialogues avec son président en exercice. Un conflit d'intérêt majeur entre la pêche artisanale et la pêche semi-industrielle réservée à une minorité d'entre eux semble toujours non réglé. Un message clair et unifié n'est pas encore présent sur l'avenir de la profession et semble encore peser sur les futures orientations.

Il est évident que le processus de concertation qui a conduit à la création du Parc Naturel Marin n'avait pas clarifié la situation, même si on doit constater que les bonnes relations entre le président du Parc et sa Direction laissent augurer de nets progrès dans la co-gestion des actions.

En résumé, après notre phase d'analyse, nous percevons que la Direction du Parc Naturel Marin de la Martinique devra continuer à mettre en œuvre un véritable management de la complexité et une agilité tout à fait singulière. Il faudra créer le « vouloir coopérer », le « savoir coopérer » et le « pouvoir coopérer » avec des acteurs très différents qui ne se comprennent pas toujours. Il s'agira de développer la confiance et favoriser l'engagement collectif par la co-construction en mobilisant l'intelligence collective, la transparence, en rendant explicite et visible le processus de décision. Il y aura également la volonté de demeurer en situation d'écoute et d'empathie de l'ensemble des acteurs, en se mettant à leur place. Cette approche paraît particulièrement importante avec les pêcheurs et **il semble que ce soit la démarche qui soit recherchée par l'équipe actuelle.**

Le champ de responsabilité du conseil de gestion est bien rappelé en introduction du plan, comme intervenant en délégation du conseil d'administration de l'OFB et exerçant proposition aux autorités compétentes en matière de réglementation. La question de l'intelligence collective est mobilisée mais le périmètre exact de la démarche ou sa portée n'est pas définie. Elle se traduit cependant par la **mise en place d'une charte relationnelle au sein du conseil de gestion** que nous retrouvons dans les règles générales d'une dynamique collaborative positive.

Elle propose un ensemble de principes d'actions selon des enjeux et les finalités, sous-finalités (buts recherchés par le PNMM à 15 ans) relatives aux enjeux. Des indicateurs de suivi sont identifiés et permettront de tenir un tableau de bord pendant toute la période du plan de gestion.

D'autre part, des interviews complémentaires (4) ont été menées pour compléter la connaissance du processus ayant conduit à la production du plan mais aussi pour récolter l'appréciation du document produit. L'objectif a été de dégager les impressions principales suite à la parution du plan de gestion sorti dans un contexte de crise sanitaire.

On pourrait être surpris par l'écart entre les éléments figurant dans le plan de gestion et les postures et ressentis individuels des interviewés révélant encore des frontières et préoccupations de conciliation : des questions de la relation entre le global et le local, des questions socio-ethniques autour de la relation entre les fonctionnaires « métros » de passage et les acteurs locaux, des questions individuelles, des postures de rivalités ou des réactions conflictuelles liées à la perception par certains acteurs d'un manque de prérogatives, apparaissent encore présentes à l'issue des derniers entretiens. **L'ensemble de ces éléments viennent à nouveau confirmer l'hypothèse que méfiance, non-dit, contrôle social, regards des autres « hiérarchisés », jeux d'acteurs et de pouvoirs complexes, entraînent de l'inertie, pouvant conduire à des impasses dans la réalisation d'actions collectives dans le territoire.**

Dans le plan de gestion et sa description en introduction, on peut lire : « la population martiniquaise est unie par son mode de vie, sa langue et sa culture ». Cette phrase pourrait traduire un choix de présentation d'une réalité beaucoup plus complexe. Le rapport contient et identifie aussi la problématique des postures individuelles dans le processus de mise en œuvre du plan de gestion. **Huit postures individuelles autour de huit valeurs du PNMM sont spécifiées. Des principes de communication sont également établis pour favoriser l'écoute et permettre « l'émergence de l'intelligence collective ».** Il s'agit d'éléments tout à fait intéressants, pragmatiques, en phase avec une certaine connaissance culturelle des pratiques du territoire, considérant les risques potentiels. On notera en particulier un principe individuel énoncé dans la charte : « Je parle de mon expérience directe, j'évite de dire « on », des généralités et les croyances ». Il existera cependant toujours une difficulté à faire appliquer ces principes et le besoin d'une certaine habileté interculturelle pour les rappeler.

Dans cette deuxième partie, nous avons cherché à observer puis à interpréter le terrain correspondant à la phase de mise en place du conseil de gestion à partir de 2019 avec en particulier les activités de concertation pour la conception d'un plan de gestion à 15 ans. Des entretiens semi-directifs (guide d'entretien) complémentaires d'acteurs représentatifs du conseil de gestion ont été menés, pendant la phase d'élaboration du plan de gestion (atelier de concertation et réunions thématiques) dès 2019 mais également après la soumission et la validation du plan de gestion en 2021. Ce terrain nous renseigne sur la complexité des relations entre les acteurs, des préoccupations encore présentes de conciliation, les tensions et ressentis individuels, en résumé une complexité relationnelle pouvant conduire parfois à des impasses dans la réalisation d'actions collectives sans que cette situation soit totalement irrémédiable. En vision prospective, nous proposons donc (en partie 3) une interrogation sur la capacité de faire évoluer plus largement la capacité collective du territoire et de rentrer « dans l'ère de la stratégie et de l'intelligence territoriale ». Cette question croise celle de l'innovation sociale, de la recherche de stratégie innovante pour de nouvelles pratiques collaboratives en Martinique et plus largement dans un petit espace insulaire vulnérable lié à une métropole.

Partie 3 - Vers une stratégie d'intelligence territoriale dans les petits espaces insulaires vulnérables ?

3.1 Du cadrage théorique à la vérification sur le terrain

Un cadre conceptuel et contextuel mobilisant la lecture socio-historique et géographique (culturelle, sociale, de perception) du territoire a été mis en place pour proposer une grille d'analyse afin de mieux comprendre ce à quoi aboutissent les jeux d'acteurs dans le territoire.

Le terrain d'étude de création du PNMM révèle que l'enjeu est beaucoup celui de l'altérité à travers les catégories (Local/Hexagone ; « Métro »/Antillais). Il permet aussi au travers des témoignages de compléter des éléments du cadre contextuel révélant par exemple davantage des interactions entre fonctionnaires de l'Etat et du territoire et entre les fonctionnaires de l'Etat et les acteurs du territoire. La question de la relation femme-homme n'est que suggérée mais nous identifions cependant des postures masculines singulières dans le témoignage des femmes interviewées. Nous notons aussi des rapports de force dont les femmes pourraient être victimes.

Après la sortie du plan de gestion du PNMM en mars 2021, nous avons également procédé à quelques entretiens complémentaires (4). Nous avons été surpris par la persistance de perceptions individuelles des interviewés révélant encore des frontières, méfiance et préoccupations de conciliation. Des questions socio-ethniques autour de la relation entre les fonctionnaires « métros » de passage et les acteurs locaux sont toujours présentes et paraissent exacerbées par le dossier « chlordécone ». Il pourrait y avoir des rivalités individuelles, des postures conflictuelles, en réaction à un manque perçu de responsabilités et d'exercice de prérogatives.

En résumé, le terrain amène des réponses révélant toute la complexité du jeu des acteurs, en apportant des éléments complémentaires de connaissance de la géographie du territoire. Il vient confirmer l'hypothèse, au-delà des apparences, d'une méfiance, de non-dit, de jeux d'acteurs et de pouvoirs complexes, avec une réalité que les plans d'actions établis peuvent potentiellement se figer et aboutir à de fortes inerties, parfois même à des impasses plutôt qu'à de véritables dynamiques de réalisation. Une réelle difficulté pour faire vivre un ou des collectifs « intelligents » et pour valoriser la diversité des qualités humaines de l'ensemble des acteurs du territoire semble une réalité en Martinique. Ainsi, entre l'élaboration d'un plan d'actions et la réalisation finale, il pourrait surgir tout un ensemble de mécanismes individuels ou collectifs pouvant sensiblement compromettre la réussite des projets. Des « bonnes » pratiques doivent être identifiées pour éviter les blocages. Elles semblent avoir été énoncées pour la mise en œuvre du plan de gestion à venir, par la gouvernance du PNMM. Des postures individuelles, des valeurs et principes de communication ont été

identifiés pour le bon déroulement du plan. Il sera important de suivre dans quelle mesure, leurs applications, pourra s'opérer efficacement.

Comment le territoire peut-il améliorer les dynamiques collaboratives ?

Une analyse des risques pour le futur Conseil de Gestion est proposée montrant que la Direction du Parc Naturel Marin de la Martinique et ses tutelles devront mettre en œuvre un véritable management de la complexité et une agilité tout à fait singulière. Le « savoir coopérer » sera réellement la clé de la réussite de ce projet. Cette aspiration éclaire tout à fait les clés de succès à rechercher dans la société martiniquaise dans son ensemble.

Une synthèse des formes participatives et des conditions spécifiques qui seraient favorables à l'émergence de l'intelligence collective est effectuée. De même, constatant son importance sur le terrain dans le cadre de l'étude du PNMM, nous interrogerons en prospective l'apport du numérique, du digital qui semble venir percuter les modèles de coopération sociale usuels.

Nous nous interrogeons sur la question du comment faire évoluer la capacité collective du territoire ? Cette question croise celle de la question de l'innovation sociale, de la recherche de stratégie innovante pour de nouvelles pratiques collaboratives dans le territoire afin de lever cette difficulté à développer « le capital formel territorial », le socle de confiance, de partage de règles et de procédures communes sur lequel une stratégie d'intelligence territoriale peut se déployer.

Mahy (2012) indique qu'il existe encore actuellement « des modèles dominant focalisés sur le changement planifié, la gestion de conflit, la dynamique de groupe et les rapports de pouvoir, le tout dans une perspective productiviste aux effets toxiques ».

La question du modèle économique, de la transition écologique et énergétique a été posée par Ferdinand (2018). Elle pourrait être décisive pour le territoire ainsi qu'une solution permettant d'établir la confiance entre les acteurs. Ferdinand semble identifier la fracture « décoloniale » comme la clé ouvrant la porte d'une nouvelle ère. Pourquoi ?

Peut-il y avoir de la confiance entre les acteurs du territoire sans démonstration d'une rupture avec le passé ?

Il existe des difficultés dans les relations sociales entre les acteurs du territoire, tous reliés par un « passé qui ne passe pas » :

Le monde colonial a posé une manière d'habiter l'île en s'appuyant sur « l'exploitation destructrice du milieu, où le développement ne se mesure qu'en termes de PIB et de gains économiques, où l'émancipation du joug colonial est subordonnée à l'intensification de l'exploitation de la nature. » (Ferdinand, 2018). Ce système a construit l'économie d'aujourd'hui pour lequel on a l'impression que l'émancipation entraîne inexorablement une accélération de la destruction des écosystèmes. La question du modèle économique devrait

être posée avec beaucoup plus d'énergie et de volonté qu'il ne l'aurait été fait jusqu'à maintenant selon (Ferdinand, 2018).

« La rupture radicale colonisés-colonisateurs n'a historiquement jamais eu lieu ici même si elle a pu être entrevue et tentée », (Sainton, 2012).

Le terrain révèle que le développement de « l'habileté interculturelle » apparaîtrait nécessaire pour faire se rejoindre certains acteurs, à condition qu'on s'entende bien sur son sens. Il s'agit bien sûr d'une interculturelité « sans culture », c'est-à-dire une interculturelité faite d'une identité mouvante car permettant un travail s'intéressant davantage aux processus qu'aux états (Dervin, 2011). Nous parlons ici d'un vrai « humanisme du divers » qui « peut constituer un socle de valeurs communes à partir duquel peut se développer un projet de société »⁹⁷. L'interculturel ne doit pas tomber dans les biais individualistes. Selon (Dervin, 2011) les représentations (stéréotypes, préjugés, collectivisations, imaginaires...) pourraient être centrales dans l'approche renouvelée de l'interculturel. Pour de vrais rencontres interculturelles, il faudrait atteindre les objectifs suivants :

- Prendre conscience des diversités de chacun
- Apprendre à pouvoir vivre avec ces diversités
- Apprendre et analyser les situations qui empêchent de les vivre
- Mieux vivre avec l'autre, en sortant de l'illusion et des jeux de façade

Les représentants de l'Etat, issus de l'Hexagone, conduisant des projets en Martinique, seraient donc régulièrement confrontés aux questions d'interculturelité. Il existe donc concrètement une difficulté du « Métro », citoyen français, dans sa rencontre avec ces autres citoyens, dans des territoires finalement géographiquement éloignés et significativement différenciés sur le plan culturel, (Bruneaud, 2011).

Par ailleurs, le fait que l'image du « Métro » soit historiquement liée à celle du fonctionnaire d'Etat français, qui peut être muté pour une durée déterminée, participe à une représentation du « passant », ce qui induit une difficulté d'insertion dans la société martiniquaise.

Il existerait donc des frontières, des différences culturelles, ainsi qu'une situation de diglossie, qu'il conviendrait d'identifier dans toute dynamique de projet dans ce territoire. Les représentants de l'Etat, issus de l'Hexagone, seraient donc dans la configuration du « Métro » tel que le définit Bruneaud (2011), et diversement confrontés à ce qu'ils représentent. Le Directeur de la mission du PNMM et les représentants de l'Etat dont la DEAL, issus de l'Hexagone (bien que parfois installés depuis plusieurs années en Martinique), sont sans doute confrontés à ces questions qui s'agrègent à certaines autres incompréhensions ou erreurs dans l'exercice collaboratif et la gestion de groupe. Cette dimension est très rarement prise en compte dans les processus et il existerait plutôt une position de « déni » (Bennett, 1986) sur ces questions interculturelles. S'il y a des interrogations sur l'influence de l'esclavage sur la psychologie des populations, Charles-Nicolas et al. (2018), on peut également s'interroger

⁹⁷ Abdallah-Pretceille, M (2011b). De l'interculturel à l'humanisme du divers». Education Permanente 186, 17-20, vu dans Dervin, 2011

sur les représentations du citoyen d'outre-mer pour le « Métro » et sur sa stratégie sociale une fois la migration dans ces territoires.

L'équipe du programme de recherche Terrimar, a pu notamment mesurer sur le terrain la frustration d'un pêcheur dans sa relation au « passant ». Ce dernier a contribué à la logistique et à la mise en relation avec ses collègues d'un doctorant de l'Ifremer dans le cadre de ses recherches. Mais il n'aurait eu aucun retour en termes de connaissance de la ressource halieutique locale, une fois la thèse soutenue et le docteur hors du territoire. Outre la question de bonnes pratiques scientifiques et institutionnelles, le caractère « passant » de l'expert pourrait être en effet identifié de manière très concrète dans ce cas. **Cette description est cependant mise à distance par un autre pêcheur qui juge qu'il y a aussi une stratégie chez certains pêcheurs et leurs représentants à brouiller les cartes en créant les conditions de conflit et d'imprévisibilité.**

Il y aurait ensuite des difficultés à traiter les données non objectives par la gouvernance du projet, à mobiliser les sentiments, les intuitions et le vécu. Ces questions ne peuvent pas être éludées dans des sociétés de culture « externaliste » au sens porté par le psychologue Julian Rotter (1954).

Errol Nuissier (2013), évoque en effet l'importance du « contrôle externe », notamment des croyances (religieuses et mystiques) dans ces sociétés. Il y aurait bien sûr aussi la question de la langue créole comme clé de compréhension des sentiments des acteurs. De plus, comme le précise Dubost (2001), parlant en particulier des pêcheurs en Martinique, « tout projet de développement doit s'inscrire dans l'univers social des pêcheurs, pour, d'abord, trouver une légitimité, ensuite être réalisé par les pêcheurs eux-mêmes »...

Le levier de recherche d'autonomie des pêcheurs ne semble pas encore complètement mobilisé, il pourrait être pourtant la pierre angulaire de cette concertation. Pierre Lascoumes (2002) évoque plus largement la question de l'expertise et de la démocratisation des connaissances et des choix avec la « nécessité d'une articulation de connaissances hétérogènes » et celle « de faire coopérer les acteurs d'origine diversifiée ».

Enfin, comme le souligne Louis-Félix Ozier-Lafontaine (1999), une série de canaux d'expression de « l'identité martiniquaise » sont en crise et toute démarche collaborative s'entache rapidement de fortes ambiguïtés. Il y aurait toujours un manque de clarification des visions et des objectifs du PNMM entre les différents partenaires (Etat, collectivités, Organisations professionnelles, Associations, Personnes qualifiées..) quand il s'agit par exemple de parler de ce que ce dernier peut potentiellement changer à leur quotidien. Dans une société où les prérogatives internes sont réduites au minimum, cela « conduit souvent les sujets sociaux à entreprendre des stratégies de recouvrement excessif de pouvoir social en compensation des manques vécus dans ce domaine sur le plan global », (Ozier-Lafontaine, 1999).

On notera par ailleurs que l'ancien sénateur de la Martinique et ancien Maire du Marin avait saisi le conseil d'Etat⁹⁸ pour faire vérifier la conformité du PNMM à la loi, redoutait que « toutes les décisions importantes soient prises uniquement par des experts venus de l'hexagone, mettant de fait une chape de plomb sur l'organisation territoriale de la Martinique et donc un coup d'arrêt à la décentralisation »⁹⁹.

Plus généralement, il a été constaté au sein de l'équipe Terrimar que la dimension culturelle du territoire dans le processus de concertation est très faiblement prise en compte voire négligée.

La méthode de conduite du projet par le représentant du ministère, qui a abouti à l'enquête publique, puis à la décision de signature du décret par la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le 24 mars 2017, a pu donc générer les conditions de résistance qu'il s'agirait maintenant de désamorcer dans le cadre du Conseil de Gestion et tout au long du fonctionnement futur du Parc.

Chaque projet est unique et il serait tout aussi important de tirer parti des forces inhérentes à chaque approche culturelle. « Il faut donc considérer les oppositions de comportement non comme une source d'antagonisme, mais comme deux voies complémentaires pour résoudre le même problème », (Raynal et al., 2009). Il pourrait donc avoir un frein, dans le processus d'interaction et d'échanges, si les personnes concernées méconnaissent les diversités qui demeurent au sein d'une culture ou d'une organisation donnée.

Bereti (2012), souligne à quel point il serait crucial « pour aller vers une vision minimalement partagée de la gestion d'un territoire, de partir des diverses « grilles de lecture » que possèdent les acteurs de ce territoire et d'en comprendre les logiques internes ».

L'intégration dans le cadre habituel des acteurs apparaît également comme une démarche particulièrement efficace soulignée par Bereti (2012), sur le projet de PNM à Mayotte.

L'interculturalité serait donc à considérer comme un facteur humain de réussite d'un projet. Les différences culturelles interviennent en réalité à beaucoup de niveaux, autant sur le plan de la communication que sur le plan de la conception même du travail, (Raynal et al., 2009).

Avec le développement des échanges internationaux, des pratiques de production délocalisées et coopération d'entreprises dans plusieurs pays, la question de l'interculturel dans la gestion des projets se pose de manière récurrente, (Raynal et Chedru, 2009). De même que des efforts sont déployés pour garantir des relations harmonieuses avec des partenaires étrangers, l'intégration des différences de valeurs, de comportement et de procédures, paraîtrait tout aussi importante pour optimiser les travaux en groupe sur le territoire. On peut alors dire qu'une compétence transculturelle spécifique semble nécessaire pour le succès des

⁹⁸ Quotidien France-Antilles du 13 juillet 2017, « Parc Naturel Marin : le Conseil d'Etat saisi ».

différents projets dans les territoires, même quand ces derniers sont contraints par des impératifs procéduraux.

Dans une analyse prospective pour l'avènement d'une véritable stratégie d'intelligence territoriale plusieurs points apparaissent.

L'exposé et le débat occupe une très grande place dans la sphère publique et semi-privée avec notamment les médias sociaux

Un certain nombre de pratiques sont en plein essor dans le monde partageant les fondements épistémologiques de la complexité et de l'humanisme qu'il convient de mobiliser pour entrer dans une nouvelle forme participative et faire émerger le « futur rêvé ».

De surcroît, l'organisation sociale révèle que le jeu des acteurs semble bien imprégné d'éléments et pratiques du passé et les schémas socio-historiques, leurs pratiques, symboles ne se sont pas volatilisés.

Il convient d'interroger davantage ce qui se joue et si les pratiques sociales sont bien en rupture avec le passé pour l'émancipation des individus et du territoire. Cette situation entraîne méfiance, et empêche le développement de la confiance.

Le processus qui a conduit à la mise en place du projet de Parc Naturel Marin montre le poids de cette méfiance dans le co-management exemplaire du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin de la Martinique.

Cependant les relations doivent continuer à se développer entre les hommes de ce territoire et un sentiment de responsabilité sociale ayant pour finalité le « bien commun » doit émerger. Un cosmopolitisme moral affirmant la participation de ce territoire à une communauté universelle doit permettre de libérer ce que sa riche histoire a appris. Ce territoire aurait donc réussi à sortir du « gouffre-matrice » de la cale, certains de ces acteurs défiant les éléments et prenant maintenant la mer sur des embarcations sans quille, sans lest et sans dérive (pratique de la yole ronde) et allant dans le monde témoigner de valeurs universelles.

Malgré une société encore verticalisée et empreinte d'une certaine « colonialité » du pouvoir (Quijano, 2007), des espaces de résistance et d'agilité sont produits au quotidien, les différents acteurs subalternisés cherchant chacun à leur niveau à accroître leur marge d'imprévisibilité (Crozier, 2000), à augmenter la zone d'incertitude. Quand cet espace de liberté n'est pas laissé par l'acteur en position de pouvoir, survient alors le conflit permettant de libérer le désir des acteurs et de reconfigurer régulièrement les représentations de chacun.

La recherche-action, dont le but n'est pas de vérifier ou dégager des conclusions sociologiques mais d'influer de façon très concrète sur le contexte social doit être le relai de cette stratégie. Il faut donc arriver autant au développement de pratiques que la production de connaissances théoriques (double vraisemblance).

Les vertus de l'indisciplinarité et de la sérendipité doivent être mobilisées pour permettre une démarche positive et mener aux découvertes les plus fructueuses.

La conflictualité qui n'est pas prête de fléchir devrait continuer à venir libérer les tensions entre les acteurs. Elle ne doit pas être vue comme un problème mais un régulateur et un catalyseur de changement. Ce territoire ne doit-il pas tout « simplement » accepter le chaos, la complexité, l'incertitude, la conflictualité et continuer à en faire un ensemble de forces permettant de réduire les inégalités sociales tout en empêchant la destruction de son écosystème ? L'écoute et l'empathie (comprendre les autres, se mettre à leur place), notamment le regard porté sur les plus jeunes du territoire ne doivent-elles pas devenir des piliers d'une plus grande confiance entre les acteurs ?

L'intelligence territoriale doit se comprendre en tant que « capacité d'intelligence collective mobilisable sur un territoire ou résultat d'une démarche collective », (Bertacchini, 2010). La démarche d'intelligence territoriale pour s'imprimer dans le territoire doit transcender ce qui éloigne et regrouper ce qui relie.

L'intelligence territoriale prend ainsi pour principal objet le développement durable et équitable de la collectivité territoriale. Elle participe d'une vision du territoire comme espace de valorisation de ressources construites selon une logique endogène et favorise le partage de l'information selon une logique coopérative.

Un schéma dit d'intelligence territoriale est présenté en annexe 5. Il s'agit à ce stade d'une vision idéalisée correspondant à la déclinaison d'une démarche dite d'intelligence économique à l'échelle des territoires plutôt que la description de la démarche d'intelligence territoriale elle-même.

En effet, une démarche d'intelligence territoriale interroge la manière de doter le territoire d'une capacité à développer un « capital », un ensemble de règles et de procédures communes qui résulte de l'implication des acteurs locaux de culture différente dans une démarche de développement local. Cette démarche doit correspondre surtout à une approche de l'intelligence de la complexité, (Morin, Le Moigne) en cherchant à articuler des notions paraissant traditionnellement opposées « comme le global (mondialisation, connexion généralisée) et le local, le sédentaire et le nomade dans sa nouvelle version (la mobilité), le passé (mémoire) et l'avenir (anticipation) à travers les cultures à projet », (Bourret, 2008).

Comme le propose Bourret (2008), il faudrait donc réussir à créer une convergence et effectuer une reconstruction du territoire en proposant une convergence des différents territoires :

- Le territoire géographique (physique, végétation, paysage, climat, ..) et ses aménagements (habitat, urbanisme, infrastructures)

- Le territoire identitaire et culturel de la mémoire collective, toujours en évolution (histoire, mentalités, représentations individuelles et collectives, patrimoine culturel (bâti, danses et folklore, arts et spectacles)) en lien avec le développement économique et social du territoire
- Les territoires institutionnels des administrations déconcentrées et des collectivités territoriales
- Le territoire comme zone d'activités et d'emplois, rôles des entreprises créant l'emploi local, travail en réseau, clusters
- Le territoire « virtuel », celui des réseaux sociaux, du numérique qui influence l'évolution de l'organisation, l'imaginaire et des représentations.

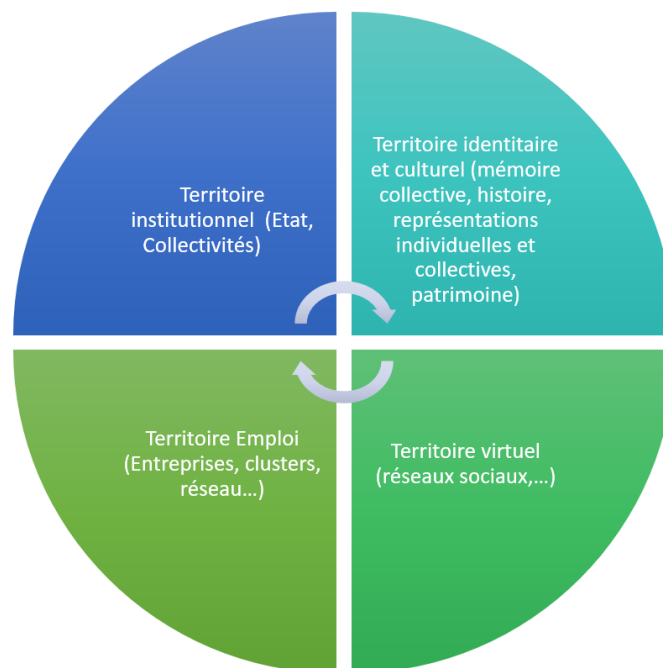


Figure 10 : Convergence des territoires, (Bourret, 2008)

Désireux de mettre cette conclusion en perspective une réflexion sur la Martinique, liée à son contexte socio-historique sous forme de *mapping* d'actions est également proposée en annexe 6.

Des actions autour de deux axes sont proposées :

D'une part, pour sortir des relations historiques « dominant-dominé », de la « colonialité » et les pratiques sociales associées. Certaines actions pour l'amélioration des pratiques sociales se mènent en local, d'autres en central avec le suivi des actions Etat-Territoire, à l'instar de la loi EROM dont l'application et la concrétisation nécessaires mais non suffisantes sont encore attendues.

D'autre part, pour aller vers un modèle socio-économique choisi afin de mieux prévenir les vulnérabilités, éviter la dégradation de l'éco-système, en s'appuyant sur l'éducation et la recherche, et en renforçant l'autonomie de décision et le développement des relations extérieures et d'ouverture au monde.

Le chercheur-acteur intervient pour stimuler la dynamique des savoirs collectifs et partagés, développer la confiance et l'implication des acteurs contribuant à une société de la connaissance plus transparente. Il doit permettre de donner sens et repères sans aucune posture verticale de pouvoir ou domination.

3.2 Prospective pour l'avènement d'une véritable stratégie d'intelligence territoriale pour la Martinique

Nous comprenons qu'un ensemble de conditions doit être réuni pour l'avènement d'une véritable intelligence territoriale pour la Martinique. Nous venons d'établir au travers de l'étude de cas du Parc Naturel Marin, une compréhension des jeux d'acteurs dans le territoire considérant par ailleurs un cadre conceptuel posé pour cet exercice. Synthétisant les formes participatives qui fonctionnent pour conduire le changement, nous pourrions identifier les leviers manquants pouvant faire émerger le changement.

L'interrogation sur les formes participatives porte en réalité sur l'état de collaboration des acteurs et sur la qualité de dialogue et d'écoute des acteurs entre eux. Le dialogue « agit comme condition initiale de l'intelligence collective », comme processus de réflexion collective, rassemblant une série de valeurs (ouverture, authenticité, respect, écoute, confiance) constituant un tremplin vers la collaboration (Durand, 2011).

La collaboration est présentée comme étant « une communication authentique, l'accueil de la diversité, la confiance, un processus d'interactions, un partage de buts communs de même qu'un alignement entre des intérêts individuels et collectifs », (Durand, 2011).

Comme le décrit Morin (1995), un travail de « reliance » est nécessaire, c'est-à-dire un double mouvement : physique d'abord dans l'idée de se déplacer vers l'autre, aller voir ailleurs, le second psychologique car il s'agit de faire preuve d'empathie, de compassion pour entrer dans le monde de l'autre, le comprendre et parvenir à multiplier les points de vue.

Il convient aussi d'appliquer le principe d'irréductibilité, car relier ne suffit pas ! Il ne faut pas réduire le phénomène à des dimensions identifiées, mais il faut suspendre le jugement, ne pas prononcer de verdict final, et laisser place au mystère.

Des ateliers ont été réalisés par Durand (2011) et ont rappelé notamment que l'état de *reliance* découle de la proximité et connivence qui s'installe entre les individus lorsqu'ils s'ouvrent aux autres et qu'ils tissent des liens indispensables au dialogue et à la collaboration.

Ceux-ci ont permis d'identifier et redéfinir la notion d'intelligence collective. Elle définit l'intelligence collective comme « la résultante d'une action de collaboration basée sur un partage de valeurs humaines et d'intentions, soutenus à l'intérieur d'un dialogue. Le dialogue qui est caractérisé par l'ouverture, la présence, l'authenticité, une qualité d'écoute incomparable et une profondeur des liens, génère une énergie qui alimente la volonté et la force collective de créer quelque chose de nouveau, de co-construire le futur », (Durand, 2011).

Des conditions spécifiques seraient donc favorables à l'émergence de l'intelligence collective et donc l'intelligence collective est un processus créatif de **changement émergent** qui se construit dans l'action.

Ce processus créatif de « changement émergent » est construit sur une approche et des pratiques qui favorisent une réflexion individuelle et collective ayant le potentiel de changer les organisations. Le pouvoir n'est pas centralisé mais il devient collectif « relationnel », basé sur l'établissement d'un dialogue. Il procède à une déconstruction du leadership, une reconstruction de ce dernier fondé sur la capacité à encourager les dialogues authentiques et à voir la contribution de chacun comme essentielle à l'émergence d'une signification collective.

Aussi, le changement est dit émergent parce qu'il est marqué par de l'auto-organisation.

La théorie du changement transformationnel de Scharmer, citée par Mahy (2012), est une synthèse de multiples ancrages permettant l'émergence de l'intelligence collective. Cette « Theory U, A Social Technology of Presencing » montre sa dimension par l'association des mots présence (presencing) et ressentir (sensing), la présence (presencing) étant un état d'attention intensifié qui permet aux individus et aux groupes de déplacer le centre à partir duquel ils fonctionnent, (Mahy, 2008).

Le modèle de changement proposé par Scharmer (2000) vise à faciliter l'accès des individus à un niveau de conscience différent, qui permettrait de percevoir les choses autrement et sans déverser son discours personnel sur l'autre personne. Cet état peut permettre de renoncer à ses certitudes et accéder à des lieux intérieurs plus calmes, plus silencieux, où logent les intuitions, les idées en émergence et des réponses plus authentiques. De nouveaux espaces peuvent se dessiner à la fois plus personnels et collectifs.

De plus, l'exposé et le débat occupent une très grande place dans la sphère publique et semi-privée avec notamment les médias sociaux. L'exercice du dialogue et de la co-création restent confinés à des milieux spécifiques (psychothérapie, création artistique). Scharmer propose la mobilisation des pratiques qui créent les conditions du dialogue et de la co-création.

Scharmer (2000) présente l'intérêt de sa théorie en montrant les échecs institutionnels actuels à l'échelle mondiale où nous créons des difficultés alors que nous ne les désirons pas : changement climatique, famine, pauvreté, maladies et pandémies, violence, terrorisme et destruction etc. Notre société est dans l'urgence d'une capacité nouvelle de décision collective pour faire face aux défis de façon plus consciente, intentionnelle et stratégique (Mahy, 2012).

Cet échec viendrait d'un aveuglement à la source même de l'efficacité décisionnelle et de l'action commune. Nous n'arrivons pas à comprendre la complexité, la profondeur des prises de décisions et les transformations qu'elles peuvent entraîner.

La pratique des forums ouverts :

Un certain nombre de pratiques sont en plein essor dans le monde partageant les fondements épistémologiques de la complexité et de l'humanisme (Le Moigne, 2006) appelant la grille de lecture et les valeurs de durabilité (Senge et al., 2008 in Mahy, 2012).

Dans le contexte des enjeux de pouvoir, de l'individualisme triomphant, de la négation des valeurs humanistes de partage et d'échange, ces pratiques favorisent un courant contraire qui canalise les efforts vers une plus grande responsabilité sociale.

Ces pratiques ne sont pas nouvelles et leur origine se situe dans le passé avec des inspirations multiples. De l'arbre à palabre africain, au *Folketing* islandais, ou les *town hall meetings* américains, chacune de ces pratiques permet donc un espace de parole libre, accessible à tous et ouvert à la contestation. Nous avons pu repérer une configuration ancienne d'habitat aux Antilles (milieu du XIXe), dynamisée par l'exode rural des ouvriers, ayant pu entraîner certaines pratiques sociales. Il s'agit des « Lakous » venant de « cours créoles », lieu d'habitation, espace ovoïde ou rectangulaire, interface de rencontre d'habitants des campagnes et de la ville¹⁰⁰. Ces lieux ont regroupé et construit plusieurs familles et auraient été favorables à des échanges sociaux, discussions du soir et gestes d'entraides. On notera que les « lakous » martiniquais ont disparu des villes avec les politiques de résorption de l'habitat insalubre entamées à partir des années 1970. Le mot « Lakou » est régulièrement réapproprié pour évoquer des cercles d'échanges ou des dynamiques collaboratives.

Les valeurs démocratiques qui fondent les pratiques de forums ouverts, anciennes ou plus récentes sont fondées sur le respect de l'opinion divergente tout en favorisant l'émergence de ce qui relie plutôt que ce qui divise.

Ces forums ouverts (Owen, 1997 ; Mahy, 2008) peuvent prendre plusieurs formes autour de cette idée de rondes de conversation se succédant.

La stratégie de recherche-action participative de Durand (2011) lui a ouvert la voie à une approche dans le champ de l'animation, « *The Art of hosting* ». Cette recherche exploratoire a mis en œuvre différentes pratiques et ateliers, leur animation, leur réalisation ont servi de lieu d'observation privilégié des processus qui entrent en jeu dans une dynamique d'intelligence collective.

Il existe aujourd'hui des séminaires en essor dans le monde anglophone développant l'approche « *Art of Hosting* » décrite comme un moyen de faire émerger une auto-

¹⁰⁰ Roméo Terral et Mario Sélise, « Dynamiques urbaines communes et spécificités des villes des Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique) des origines de la colonisation (1635) à nos jours », *Études caribéennes* [En ligne], 39-40 | Avril-Août 2018

organisation et une sagesse collective de groupes de différentes tailles. Les groupes et organisations utilisant l' « *Art of hosting* » comme méthode constatent une amélioration de leur processus de décision, une co-création et un développement plus efficace de leurs compétences et une plus grande réactivité dans leur réponse aux opportunités, aux défis et aux changements.

La communauté « *Art of hosting* » développe une pratique pour améliorer les conversations, aider chacun à être présent pour l'autre et stimuler la participation afin de récolter un changement positif attendu.

Il faut savoir que l'exercice du dialogue et de la co-création sont très présents dans le domaine de la création artistique, (Mahy, 2008).

Mahy (2005)¹⁰¹ s'est interrogée sur la question de l'innovation et de la création artistique et a étudié ce processus de co-création entre artistes et « managers » dans le cadre de la conception de projets de grande envergure du cirque du soleil, le cirque le plus applaudi au monde. Sa recherche a exploré les interactions entre les artistes et les « managers » et elle a considéré ce terrain comme un lieu de renouvellement des pratiques d'innovation.

Ses recherches se sont poursuivies sur la nécessité d'innover dans une société et une humanité en effritement avec une économie devenue valeur phare et point de repère unique pour la prise de décision. Elle interroge alors les divers processus créatifs d'accompagnement de ces changements qu'elle a élaboré au fil de ses années de recherche. Le changement qui émerge est par définition inconnu a priori et il s'agit en réalité d'un changement qui n'est pas une simple adaptation, il s'agit souvent plus d'une évolution voire d'une révolution, personnelle ou collective qui donne lieu à un élan vers l'action, (Mahy, 2012).

Ce changement est très souvent représenté par une forme de « courbe en U » (cf. annexe 4).

Il existe encore actuellement « des modèles dominants focalisés sur le changement planifié, la gestion de conflit, la dynamique de groupe et les rapports de pouvoir, le tout dans une perspective productiviste aux effets toxiques », (Mahy, 2012). L'innovation proposée est de se placer selon un paradigme alternatif centré sur l'émergence fondée sur l'énergie, l'émotion et la créativité d'un groupe ou d'une communauté pour accomplir et favoriser la collaboration dynamique, l'intelligence collective éclairée.

C'est Grégory Bateson, figure de proue de l'école de Palo Alto qui a apporté des éléments déterminants à la compréhension du processus de changement. Ses apports, fruits d'une interdisciplinarité exemplaire, ont permis la mise en œuvre d'une nouvelle pédagogie du changement.

¹⁰¹ Thèse « Innovation, artistes et managers, Ethnographie du cirque du soleil » soutenue en 2005

Bateson distingue deux types de changement. Celui qui intervient à l'intérieur d'un système et celui qui modifie le système lui-même.

Le premier appelé **Homéostasie** est celui qui permet au système de maintenir son équilibre. Il s'agit de changements contribuant à enclencher des mécanismes régulateurs, dits homéostatiques, changements qui par rétroaction sont souvent insuffisants. Quand un système humain mettant en œuvre des actions régulatrices, crée de plus en plus de permanence, c'est qu'il devient temps d'opérer le 2^{ème} type de changement.

Ce deuxième type qui s'appelle **Evolution** suppose que ce soit le système lui-même qui se modifie ou qui est modifié. Dans un système humain, cela nécessite que les règles qui le régissent subissent des transformations. Cette modification des règles d'un système humain relève d'une construction de la réalité, d'un changement d'hypothèses de base ou de présupposés. **C'est ce changement qui nous intéresse en premier lieu en termes d'innovation sociale.**

Dans un processus de changement émergent (processus en U) pour un groupe, Isabelle Mahy (2012) propose 11 points, appelés des « must » à ne pas perdre de vue dans les processus d'accompagnement (cf. annexe 9).

Dans ce processus du changement non linéaire, un large usage des arts d'expression (théâtre, écriture, poésie, musique, danse, arts visuels : dessin, peinture, collage, sculpture) doit être mobilisé. Ces « armes » sont présentes dans la société et prêtes à être intégrées plus fermement à ce processus.

« Là où les idéologies ont défailli, et sans aucunement renoncer au refus et ce combat que tu dois mener dans ton lieu particulier, prolongeons au loin l'imaginaire », (Glissant, 1997)¹⁰².

Dans le cadre des travaux du CEREAP¹⁰³, une publication a été produite intitulée « Création et engagement ». D'abord, il convient de souligner le travail fondamental de cette revue en langue française existant depuis 1994 et permettant le maintien d'une recherche sur les théories de l'art et les pratiques artistiques tout en créant un lien fort avec les personnalités, artistes et intellectuels des Antilles françaises avec un ancrage régional et international.

Outre son caractère de recherche et pédagogique, cette revue participe aussi à la mise en place du récit et participe à la création d'une mémoire collective sur les pratiques de création artistique aux Antilles dans son insertion dans un espace plus vaste et international.

Enfin, cette dernière publication revient sur les deux axes de l'engagement dans le domaine de la création artistique. Celui de l'engagement dans sa pratique, celui de l'engagement et implication de l'artiste dans sa société. La création consiste bien sûr à donner naissance à quelque chose qui n'existait pas avant. Il s'agit en effet d'un acte producteur de quelque

¹⁰² Edouard Glissant, *Traité du Tout-Monde*, Paris, Gallimard, 1997, p.18

¹⁰³ Centre d'Etudes et de Recherche en Esthétique et Arts plastiques

chose, impliquant l'action, (Berthet, 2018)¹⁰⁴. L'investissement personnel, l'implication totale de l'être ne fait pas de doute dans l'action de créer qu'on peut voir comme un saut dans un espace de liberté, de risque.

L'engagement c'est aussi une pratique en version propagandiste, ou le geste artistique déborde le cadre artistique habituel pour entrer dans l'acte politique avec une position affirmée et l'interprétation des questions sociétales quotidiennes.

Il existe donc chez l'artiste, le créateur, une sensibilité, une intuition, un regard qui vient représenter les failles, les aspirations, les forces et faiblesses des sociétés. Le chaos exprimé par le peintre, le sculpteur, ses couleurs, ses figures géométriques, ses matériaux, codifie une réalité socio-politique qui interrogera, bousculera chaque public diversement.

Dans la pièce de théâtre « Salut mon frère », Jean-Hugues Miredin met en scène des corps noirs vus par le regard de l'autre¹⁰⁵ (Solbiac, 2018). Son travail montre des stéréotypes sur le mode burlesque et parodique. La mise en évidence de « l'infériorité d'un noir » lue par un noir crée un effet de décalage et d'humour cynique. Il en est de même où arborant un nez de clown, Jean-Hugues Miredin débite une série de clichés sur le caractère dangereux des noirs, tandis que Laurent Troudart un drap enveloppé autour des hanches, se livre à une sorte de défilé de mode. Il bouscule le public en proposant une distance par rapport à la réalité et un reflet éclairant des stéréotypes sociaux.

L'artiste, quel que soit son support, participe ainsi à éclairer les apprentissages liés aux processus en U préparant le changement souhaité. De plus, ce dernier, dans un état de création continue, montre le chemin du changement, car il est dans une posture transitoire du connu vers l'inconnu, en acceptant le saut dans le vide, et en s'appuyant éventuellement sur des outils, des médiums et des médias nouveaux.

Enfin, dans sa relation au public, l'artiste cherche à éveiller la conscience de son alter ego et pose l'importance de l'autre dans sa relation à l'autre, ce qui sous-entend qu'il existe une multitude de relations à l'autre. Le lien et la construction du lien social est un enjeu de société. Cette question doit aussi s'interroger sur le territoire de Martinique.

¹⁰⁴ Publication du CEREAP « Création et engagement », sous la Direction de Dominique Berthet, 2018

¹⁰⁵ K.Bénac dans « Corps imaginaires et stéréotypes raciaux/genrés dans « Salut mon frère », de Jean-Hugues Miredin, dans « Pensée pratiques et poétiques postcoloniales contemporaines », p.59, sous la direction de Rodolphe Solbiac

3.2.1 L'autre, relations asymétriques, frontières socio-ethniques, l'ingénierie du lien social

Perret (2016) interroge la question de l'altruisme et son lien avec le développement territoriale viable¹⁰⁶ (Gagnon, 1994), autrement dit il pose la question de l'approche humaniste et de la possible réconciliation de l'économie et du social dans les trois temps de l'économie (court, moyen, long terme). L'altruisme possède deux composantes essentielles : accorder de la valeur à l'autre et être concerné par sa situation ; sans pour autant que cela exige un sacrifice (Ricard, 2013 cité par Perret, 2016).

Attitude d'attachement, de bonté, l'altruisme est au centre de la morale positiviste, ce concept en sociologie ayant été exploité par Herbert Spencer et Emile Durkheim. Durkheim¹⁰⁷ considère l'altruisme comme le fondement de l'attachement aux groupes et le définit comme étant une habitude acquise, s'apprenant par la pratique de l'entraide.

Les philosophes grecs dans la quête du bonheur, voient par la définition de Socrate, que ce dernier ne peut se concevoir individuellement. Le bonheur n'aurait de sens que par l'amour des autres.

Dans la religion, l'approche bouddhiste se rapproche de celle d'Aristote où il faut cultiver l'amour altruiste pour atteindre le bonheur.

Il y a par ailleurs dans la proposition christique une véritable rupture en reconnaissant l'universel dans le prochain¹⁰⁸. Perret (2016) indique que Ferry (2006)¹⁰⁹ souligne que le christianisme apportera l'idée que l'humanité est foncièrement une et que les hommes sont égaux en dignité. On notera que ces valeurs ne sont pas du tout présentes dans les traditions grecques de l'antiquité où il ne peut avoir d'égalité entre les grecs et les barbares, les hommes et les femmes, les citoyens et les esclaves. Pour les juifs ce ne serait qu'au premier siècle avec le philosophe Philon que l'idée du prochain se serait étendue aux étrangers du peuple juif. On constatera que la pensée christique très novatrice initialement, une fois portée par la religion catholique a eu encore beaucoup de mal à reconnaître l'universel dans le prochain lors de ses conquêtes du nouveau monde.

La question de la conciliation du souci de l'autre et du souci de soi paraît donc être un enjeu équivalent à celui de la réconciliation de l'économie et du social. La société harmonieuse

¹⁰⁶ L'expression « Développement territorial viable » met l'accent sur les composantes sociale et environnementale et sur leur viabilité (qualité du développement humain), et ce, à travers la notion de capital (social, environnemental). Cette notion de capital faisant elle-même référence au patrimoine des collectivités, c'est-à-dire l'ensemble des richesses naturelles, économiques, humaines, culturelles d'un territoire.

¹⁰⁷ Dans « *L'Éducation morale* » (1924)

¹⁰⁸ « Il n'y a donc plus de différences entre les juifs et les non juifs, entre les esclaves et les hommes libres, entre les hommes et les femmes » (Galates 3.28)

¹⁰⁹ Apprendre à vivre, Traité de philosophie à l'usage des jeunes générations, Plon, 2006

serait-elle celle où on trouve un juste équilibre entre les intérêts individuels et ceux de la communauté, ceci favorisant une bienveillance réciproque (Perret, 2016) ?

Autour de ces questions, nous retrouvons celle de la nature profonde de l'être humain, entre ses tendances agressives ou prédatrices et sa capacité d'empathie. L'homme ne serait-il pas *sociabilis* avant d'être *economicus* ? Troublé par les transformations socio-économiques, le développement de la production, le profit et la mondialisation, les principes de communauté, de liens sociaux et moraux n'auraient-ils pas subi une véritable désintégration transformant les individus vivant en communauté, en consommateurs ?

La question du souci de l'autre interroge également l'affirmation ou non du caractère fondamentalement égoïste de l'être humain. Lecomte (2012) indique plutôt que la violence par exemple, n'existe que comme une réponse à un manque existentiel et qu'il faudrait plutôt se méfier des prophéties auto-réalisatrices concernant l'être humain. Lecomte (2012) montre les nombreux exemples de situations de crise où les Hommes contrairement à ce qui peut être médiatisé, après enquête, ont plutôt démontré leur capacité d'entraide, d'empathie et de bienveillance (étude post Katrina aux Etats-Unis).

De nombreuses associations œuvrent dans l'aide aux autres après une expérience traumatique. Les membres ne se complaisent pas dans la douleur commune mais puisent dans leur expérience les ressources disponibles pour aider les autres. Certains psychothérapeutes intègrent l'altruisme dans la démarche pour se sentir bien, une spirale vertueuse se met en place et se sentir bien incite à vouloir aider les autres qui conduit à se sentir bien.

Nous comprenons que l'armature explicative de la compréhension de l'Homme a procédé par itération successive, l'idéologie implicite demeurant « cadrée » par une certaine définition de la connaissance, du savoir, souvent aveugle à la question de la complexité.

L'ensemble de ces questions heurte donc tous les territoires, toutes les œuvres humaines. La Martinique avec un cadre socio-historique singulier y est confrontée. La communauté s'est constituée dans un chaos conservant un certain modèle économique figé pendant l'ère coloniale. Les transformations socio-économiques semblent se heurter à une organisation issue du monde plantationnaire qui nous propose une économie détruisant les écosystèmes (Ferdinand, 2018), l'enrichissement de minorités, l'hypertrophie fonctionariale et une désintégration des valeurs de la communauté devenant dédiée à la consommation. Il s'agit là d'une représentation de la société martiniquaise, côtoyant bien d'autres dynamiques plus positives, plus fréquentes mais encore peu visibles. Ces dernières doivent être aussi examinées.

Il existe de nombreux travaux et réflexions pour donner du « sens humain » au processus mondialiste, dégager un humanisme de notre temps, en se rapprochant notamment de la vision venue de l'Afrique du Sud de l'Ubuntu¹¹⁰. Ce terme polysémique d'origine zoulou et

¹¹⁰ Umuntu ngumuntu ngabantu : Ubuntu (Une personne est une personne à travers les autres personnes)

xhosa signifiant « bonté naturelle, respect, partage, confiance, ... », renvoie aux notions d'appartenance à la communauté des hommes et l'unicité de la nature humaine. Il est donc souvent évoqué sur le sujet, la démarche de Nelson Mandela pour la réconciliation en Afrique du Sud (Lecomte, 2012). Cette démarche est citée par Bregman (2017) qui parlant de Mandela emprisonné pendant 27 ans par un régime totalitaire révélait aussi qu'il était capable de dire « La bonté de l'homme est une flamme qu'on peut cacher, mais qu'on ne peut jamais éteindre ». Bregman cite également l'histoire des frères Viljoen, l'un grand militaire du régime d'apartheid et l'autre, ayant étudié à l'étranger, militant pour l'abolition du système racial. La rencontre entre les frères Viljoen et Nelson Mandela le 12 août 1993, allait changer l'Histoire mais fut une démonstration parmi de nombreuses de la pratique Ubuntu. Mandela connaissait et s'était plongé dans l'histoire des Afrikaners. Dans les échanges avec Viljoen, Bregman rapporte qu'il fit le parallèle entre la lutte contre l'apartheid et la lutte pour la liberté des familles Afrikaners contre les Britanniques ce qui a comme effet de ramener la « géographie humaine » de chacun au centre des discussions. Après quelques mois de négociation les armes furent déposées et le processus d'élection put démarrer.

Au travers de cette histoire de fratrie, citant la théorie de Gordon Allport, Bregman conclut que ce qui peut permettre de faire tomber les préjugés, la haine et le racisme, c'est le contact. Cette théorie a pendant très longtemps été jugée simpliste mais plusieurs études sociologiques sembleraient démontrer sa réalité. Comme exemple il a été prouvé qu'en régime d'apartheid, les gens qui habitaient dans les quartiers mixtes ne s'en prenaient pas spécifiquement les uns aux autres.

Plusieurs années plus tard, Pettigrew (2006)¹¹¹, un sociologue, élève de Allport, consolida sur le terrain par une étude sociologique la théorie du « contact ». Bregman (2017) ne le détaille pas mais l'article de Pettigrew apporte également des précisions sur la complexité du processus et des mécanismes dans la réduction des préjugés obtenus par les contacts. Par exemple les contacts continus pourraient aussi avoir des effets asymptotiques et marqués de faibles gains dans la qualité relationnelle, n'écartant donc pas finalement des effets négatifs. La question du degré d'appartenance d'un individu à un groupe ou à un autre semble aussi déterminante dans l'efficacité du contact.

Il ressort aussi de ce type d'études qu'une seule expérience négative peut prendre plus d'ampleur qu'une main tendue et une expérience positive. Mais que ces expériences négatives si elles étaient plus influentes, les positives étaient plus communes et fréquentes¹¹².

¹¹¹ Thomas F. Pettigrew, Linda R. Tropp, « A meta-analytic test of intergroup contact theory », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol.90, n°5, 2006.

¹¹² Sylvie Graf, Stefania Paolini and Mark Rubin, « Negative intergroup contact is more influential, but positive intergroup contact is more common : Assessing contact prominence and contact prevalence in five Central European countries », *European Journal of Social Psychology*, vol. 44, n°6, 2014.

Barack Obama (2020), en pleine campagne pour l'investiture des démocrates face à Hillary Clinton et sur la voie de l'élection présidentielle en 2008 évoque la nécessité de comprendre le point de vue opposé au sien concernant l'héritage racial de l'Amérique. Il indique qu'il fallait qu'il soit capable d'expliquer certains sentiments de l'Amérique blanche, leur colère, leurs craintes, leurs difficultés quotidiennes et faire preuve de la même considération que le vécu de la communauté noire. « A moins que chacun prenne en compte la réalité de l'autre, nous n'arriverions jamais à résoudre les problèmes auxquels les Etats-Unis faisaient face », (Obama, 2020). Pour ce faire, il alla puiser cette capacité de compréhension dans l'amour qu'il avait de sa grand-mère blanche qui faisait partie de lui-même et qui pourtant l'avait peiné parfois sur la question raciale, comme le révérend Wright de l'église de Trinity, qui avait célébré son mariage, qu'il estimait, mais dont les propos étaient animés de ressentiments envers l'Amérique jugée « totalement » raciste, à laquelle il pouvait proposer un radicalisme « total » lors de ses sermons.

Il existe donc une approche de contacts, de compréhension, intégrant particulièrement la très haute complexité humaine, pour sortir des relations asymétriques, des conflits systématiques et transpercer les frontières socio-ethniques présentes dans les territoires. Il existe une « économie de l'intelligence collective » (Lévi, 1994), autour de la production du lien social, du « relationnel », une économie de l'humain qui identifie la connaissance comme un de ses sous-ensembles. Ce qui semble seulement un impératif moral, donc facultatif, pour l'économie classique, tend à devenir une obligation contraignante, une condition du succès.

Nous avons donc identifié les frontières socio-ethniques qui se sont installées et restent encore vivaces dans la société martiniquaise. S'il existe des frontières symboliques et réelles de pouvoir, il sera certainement important d'instruire le sujet d'éventuelles frontières physiques et géographiques. Certains Martiniquais s'émeuvent de regroupements géographiques des « Métros » dans l'île tout en dénonçant l'existence des îlots « békés » historiques, est-ce un ressenti ou une réalité ? Alors que le débat sur le communautarisme semble de plus en plus vif, instrumentalisé par les extrêmes en France hexagonale, en Martinique, il faudra interroger de manière pragmatique cette question et vérifier sa réalité, l'ampleur de son existence ou son avènement. Il pourrait en effet apparaître de nouvelles formes de conflits et tensions que nous avons retrouvées récemment sur le thème de la gestion du littoral dans l'île et certaines situations à régulariser par l'Etat.

Les partis politiques historiques, les syndicats portés initialement par des pensées marxistes de lutte des classes pourraient générer des effets opposés à ce qu'il serait nécessaire de faire en terme de démarche de réconciliation pouvant mobiliser l'approche « Ubuntu » et pour l'émergence d'une nouvelle dynamique d'intelligence territoriale. Il est d'ailleurs intéressant de noter en 2020 que c'est un descendant de « békés », ne souhaitant pas d'ailleurs être enfermé exclusivement dans cette catégorie sociale, qui a récemment évoqué la nécessité de

cette approche. Emmanuel de Reynal (2020)¹¹³ accordait une interview sur les ondes radiophoniques¹¹⁴ et disait : « Il faut comprendre que le regard bienveillant est bien plus puissant que l'opposition et la stigmatisation ».

Notons également l'émergence de mouvements radicaux, s'appuyant sur les médias sociaux pour leur mobilisation et manifestant sur des sujets d'action publique (gestion des fonds publics, santé post pollution à la chlordécone, gestion de la crise sanitaire Covid-19, ..). Sans nier la réalité des sujets évoqués et la nécessité d'une conflictualité (Gaillard, 2016) pour les instruire, s'ils demeurent très minoritaires, comme toutes les formes d'extrémisme dans un territoire socialement fracturé, ces mouvements pourraient amplifier le sentiment de chaos et rendre difficile toutes formes de démarches pacifiées, portées par la bienveillance et la recherche de solutions positives.

¹¹³ « Ubuntu, ce que je suis », L'Harmattan., 2020

¹¹⁴ Interview d'E. de Reynal par Michel Deglise, Radio Saint-Louis, 22/08/20

3.2.2 Pistes et réflexions pour d'autres stratégies sociales

« L'intelligence territoriale, objet et champ scientifique, se pose à la convergence de l'information, de la communication et de la connaissance, traduit une relation « Espace-Territoire », succède à la territorialité, en tant que phénomène d'appropriation ou de réappropriation des ressources », (Bertacchini, 2010).

Une stratégie d'intelligence territoriale se définit donc comme un ensemble de « pratiques collectives créatrices de valeur ajoutée et de richesse, transformant l'énergie du système territorial en projets », (Bertacchini, 2004).

L'intelligence territoriale définie également comme un « processus informationnel et anthropologique, régulier et continu » suppose la conjonction de trois hypothèses, (Bertacchini, 2000) :

- Les acteurs échangent de l'information
- Ils accordent du crédit à l'information reçue
- Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (projet)

L'intelligence territoriale conjugue donc information et processus de communication, et ne peut s'en tenir qu'à une action de veille territoriale. Une culture de la participation, de pratiques agrégatives, la constitution d'un paradigme de sens et d'identité dans des pratiques de confiance semble la clé d'une véritable stratégie d'intelligence territoriale.

En ce sens, les territoires pour faire évoluer leur capacité collective mobiliseront leurs forces, mais identifieront leurs faiblesses pour en faire des opportunités. Les flux d'informations doivent être captés, traités en continu pour dépister les menaces. Le chercheur doit devenir acteur du territoire pour accompagner ces évolutions, appuyer les bonnes pratiques, imaginer des trajectoires d'anticipation en construisant avec les acteurs une vision stratégique territoriale.

La stratégie se définit comme un ensemble d'actions coordonnées, d'opérations habiles, de manœuvre en vue d'atteindre un but précis.

Dans son travail de recherche, de prospective et de stratégie, Rosaire Gob (2014), a décrit toute la difficulté pour que le concept même de **projet de territoire** s'impose en Guadeloupe. Ces travaux qui concernent un espace insulaire vulnérable comme celui de la Martinique nous ont intéressés.

Semblant répondre aux enjeux de complexification de la démocratie et à certains impératifs de rationalisation de l'action collective, sur le terrain, les pratiques de coopération se révèlent d'une complexité contrariant la vision techniciste de l'action territoriale en mode projet.

Rosaire Gob (2014) a porté son attention sur le PGS c'est-à-dire le Projet Guadeloupéen de Société, projet de territoire, porté par les deux collectivités territoriales que sont le conseil général et régional, lancé à la suite du mouvement social de 2009.

Un ensemble de raisons semble produire des effets inhibant la mise en œuvre du PGS :

- D'abord, le concept même de projet territorial semble mal appréhendé. Il est d'ailleurs interrogé par les acteurs, la démarche ne semble pas convaincre, vue comme une instrumentalisation politique par les acteurs syndicaux et même les acteurs économiques. Ce concept est aussi confronté à un besoin de réponses immédiates et opérationnelles pour par exemple le quotidien des communes. Des incompréhensions nombreuses apparaissent, articulation institutionnelle du global et du local, capacité à travailler en mode projet et à transformer la gestion administrative classique dans ce mode
- Une autre vision consiste à penser que les outils étatiques (plan locaux, schéma régional de développement, ...) dans le cadre des politiques publiques structurent le projet territorial
- Une autre que les initiatives individuelles construisent un territoire de projets, c'est-à-dire une multitude de projets dont la somme suffit à constituer le projet du territoire. Les acteurs semblent d'ailleurs privilégier cette vision plutôt que la vision globale et projetée du territoire.

Sur ce dernier point, on peut également y voir plutôt une concurrence des projets, une juxtaposition de politiques sectorielles ne fondant pas forcément une stratégie territoriale. Sans stratégie territoriale, il sera difficile de changer l'ordre social faisant que certaines velléités individuelles ou de catégories dominantes continuent à peser dans un ordre qu'on souhaite vraisemblablement changer. Au sortir de la crise 2009, Rosaire Gob (2014), note que trois stratégies semblaient s'affronter :

- Celle du MEDEF, défendant les intérêts d'un noyau d'entrepreneurs
- Celle de l'Etat et des collectivités essayant d'enrôler le peuple en « institutionnalisant son rôle de peuple-acteur » contributif au projet
- Puis celle du LKP¹¹⁵, considérant que l'accord du 4 mars 2009, porté par la mobilisation et issue des manifestations était un projet de société

Cette situation de juxtaposition de projets symbolisait cette difficulté à développer « le capital formel territorial », le socle de confiance, de partage de règles et de procédures communes sur lequel une stratégie d'intelligence territoriale peut se déployer.

Au fond, l'innovation sociale doit permettre de construire ce socle et le maintenir. Plusieurs points paraissent alors importants à prendre en compte :

- Un certain nombre de pratiques sont en plein essor dans le monde permettant de transcender le contexte des enjeux de pouvoir, de l'individualisme triomphant actuel associé à la cupidité, à la négation des valeurs humanistes de partage et d'échange, ces pratiques favorisent un courant contraire qui canalise les efforts vers une plus grande responsabilité sociale. Ces valeurs doivent être au cœur de la stratégie territoriale et se retrouver au cœur

¹¹⁵ « Liyannaj Kont Pwofitasyon »

des pratiques sociales, par la mise en œuvre de forum (approche « *Art of hosting* ») et de méthodes de changement émergent, (Mahy, 2012).

- La réussite de la transition écologique et énergétique est une clé pour sortir ce territoire d'un modèle économique conservateur destructeur des écosystèmes et rognant progressivement toutes les avancées émancipatrices de ses femmes et ses hommes
- Une plus large participation du public au service public, à l'action sociale d'intérêt général, débordant les clivages publics-privés pour le « bien commun » (*common good*) doit s'opérer avec beaucoup moins d'attente de gouvernants ou de marché, (Sue, 2011). Le bénévolat et le secteur associatif (subventionné ou non) est une clé de cette construction du commun. « Les sociétés ont progressé dans la mesure où elles-mêmes, leurs sous-groupes et enfin leurs individus, ont su stabiliser leurs rapports, donner, recevoir, et enfin, rendre », (Mauss, 2001). La question du don, de l'échange entre les acteurs doit être également posée.
- Le développement de la connaissance et de la coopération : produire de la compétence commune dans et par l'action sociale, former les élus locaux, les acteurs associatifs,...
- L'importance de la recherche pour accompagner le changement. Le rôle des chercheurs-acteurs. Par exemple on s'intéressera à tous les travaux permettant d'approfondir la connaissance historique, anthropologique, sociologique, de cette société, psychanalytique, psychologique des individus mais aussi à toutes nouvelles recherches posant un cadre politico-philosophique permettant de dépasser un cosmopolitisme abstrait et affirmant une humanité commune, un destin partagé ainsi que l'égalité morale des êtres humains, (ex. des travaux en cours de la doctorante en philosophie, Zona Zaric).
- L'importance de l'imaginaire, de la création et l'engagement esthétique, de l'artiste et des acteurs de l'art, ceux qui valorisent cet imaginaire, ceux qui savent en parler dans l'innovation sociale.
- D'autres projets, mouvements citoyens notamment dans le contexte plus récent de l'avènement du numérique, sont également examinés. La prospection menée dans ce secteur fait ressortir une difficulté pour le nouvel arrivant antillais à apporter sa compétence, la faire fructifier pour le bien de la communauté. Il ressortirait une difficulté de co-construction, de confiance entre les acteurs pour le développement « numérique » du territoire.

La « révolution numérique » et les usages en Martinique semblent aussi venir percuter les modèles de coopération sociale usuels et les pratiques culturelles ancrées. Nous semblons être au début d'un processus où la maîtrise de l'information devient distribuée.

3.2.3 Mouvements citoyens, acteurs et apport du numérique/digital en Martinique, nouvelles voies disruptives ?

L'impact de la révolution digitale à l'échelle globale est souvent discuté.

Selon Marchal (2014), « les outils numériques modifient radicalement notre relation à l'espace, au temps et aux autres ». Tout un ensemble de transformations relationnelles est provoqué par la révolution numérique. Dans nos vies privées des nouveaux usages souvent disruptifs émergent. La crise sanitaire liée au virus Covid-19 a démontré qu'on peut aujourd'hui travailler en tous lieux ou presque. Le numérique a aussi créé un nouveau rapport au temps, le « temps réel » qui vient bousculer certaines pratiques sociales, en créant également des difficultés à cerner l'urgent de l'important, le significatif du non significatif, le minoritaire du majoritaire. Les acteurs gagnent en sens critique, en autonomie, deviennent plus exigeant et souhaitent davantage d'implication dans les décisions qui les concernent. Dans les organisations, les approches traditionnelles « *top-down* » sont de plus en plus mises à mal. Des enjeux liés à l'éthique, de la diversité cognitive dans cette nouvelle « société du savoir » (Adell, 2011) se posent désormais.

En première approche, nous avons voulu faire le point sur le sujet en Martinique. Nous avons pu noter un véritable usage du numérique par quelques acteurs suivis sur le territoire : des membres du secteur associatif¹¹⁶, des acteurs socio-professionnels¹¹⁷, des collégiens et lycéens¹¹⁸. Nous avons identifié l'apport que constituerait le numérique pour fédérer de nombreuses initiatives associatives, parfois redondantes, dans le domaine de l'environnement (encadré 23). Nous avons notamment ressenti cette question lorsque plusieurs associations s'interrogent sur la meilleure manière de se connaître, fédérer les initiatives et avancer dans une démarche plus collaborative, voire collective.

Ce constat nous a interrogé sur l'usage du numérique par les acteurs de la société martiniquaise. Il nous semble identifier sur ce sujet une véritable voie disruptive entre la société d'hier et d'aujourd'hui que nous avons cherché à interroger.

La « révolution numérique » en Martinique semble venir percuter les modèles de coopération sociale usuels, les pratiques culturelles ancrées et nous semblons être au début d'un processus.

Des mouvements citoyens divers s'appuyant sur le numérique rendent concrets « la coopération d'acteurs locaux qui ne partagent pas les mêmes objectifs et les mêmes codes », (Bertacchini, 2004). Il s'agit précisément de ce que Bertacchini (2004) définit comme l'intelligence territoriale, c'est-à-dire la mise en synergie d'acteurs multicompetences et multiréférences, partageant des valeurs communes et agissant en totale liberté.

¹¹⁶ Deux associations du monde de la yole suivies, rencontre avec des associations œuvrant dans l'environnement (encadré n°25), examen des pages internet et facebook d'associations en Martinique

¹¹⁷ 1 représentant de syndicat interrogé, 1 enseignant d'un collège suivi, 1 chef d'entreprise suivi, 1 représentant du monde de la pêche

¹¹⁸ Suivi de contacts proches (une collégienne, une lycéenne)

Ces pratiques d'usage du numérique semblent très hétérogènes et un premier travail de terrain a été entrepris pour comprendre les mécanismes en jeu.

On constate en effet que les outils numériques et réseaux sociaux peuvent être de simples outils pour faire aboutir une intention de manifestation, de revendication mais aussi des vecteurs de communication et d'informations hors des réseaux conventionnels. Les appels à manifestation se font sur les réseaux « Facebook¹¹⁹ » ou applications « Whatsapp¹²⁰ », les heures de rendez-vous fixées et une rencontre dans un lieu physique de la Ville capitale, par ex. peut se concrétiser. On peut être frappé par la rapidité avec laquelle ces manifestations se montent et s'exécutent.

Ils sont aussi des outils de déstabilisation des « pouvoirs » en place par les informations directes et brutes qu'ils véhiculent. Ils pourraient devenir des outils disruptifs puissants concernant les politiques publiques et les diverses stratégies d'acteurs se déroulant dans les territoires.

Il faut savoir que les groupes « Whatsapp » sont aussi un miroir des jeux d'acteurs.

« Whatsapp » semble devenu l'application préférée des associations (en attendant la prochaine¹²¹), de plusieurs professionnels pour l'échange et l'information des groupes. Elle permet de faire circuler les informations, programmer des rendez-vous, échanger sur certaines thématiques liées aux activités associatives. Une équipe sportive aura un groupe sur les rendez-vous, le planning, l'information des équipiers, les débriefings, échanges et retours. Mais il y aura spécifiquement un groupe avec les membres du bureau sur les questions d'organisation, planning de réunions, administratives et financières dont les membres du bureau et le président auront la charge. D'autres sous-groupes pourront émerger par affinités, ces sous-groupes pouvant être parfois révélateurs de stratégie de division ou d'opposition au sein des associations mais aussi tout simplement d'une structuration en fonction d'intérêts communs, d'affinités. Sur l'usage des outils numériques, un travail d'observation a été mené en 2019 au sein d'une association sportive dans le milieu de la yole ronde traditionnelle notamment et permis cette synthèse.

Dans les lycées et collèges, les échanges sont très fréquents avec les applications « Whatsapp » et « Instagram » plutôt qu'avec « Facebook », notant que « Whatsapp » fait maintenant partie du groupe « Facebook » (devenu « Meta ») tout comme « Instagram¹²² » en tant qu'applicatifs. Toute une dynamique socio-ethnique et par affinités culturelles (musique, sortie, sport) est à observer sur la constitution des groupes. Il n'est pas rare de voir des groupes numériques regroupant des jeunes qui partagent également leurs loisirs les week-ends (sport nautique, voile, ...).

¹¹⁹ Réseau social en ligne appartenant au géant du web « Meta »

¹²⁰ Applications de messagerie instantanée appartenant au géant du web « Meta »

¹²¹ Certaines sont en train de basculer sur des solutions équivalentes : « Signal », « Telegram »...

¹²² Réseau social et service de partage de photos et vidéos appartenant au géant du web « Méta »

Des lycéens interrogés de manière aléatoire témoignent de cette structuration des groupes numériques selon diverses affinités culturelles, ces affinités recoupant des réalités socio-ethniques. « L'ethnicité, en établissant des frontières entre les différentes composantes d'une société, n'empêche nullement la rencontre de celles-ci mais en délimite des espaces réservés, distribue des places, des rôles et des prérogatives en fonction des appartenances. », (Bruneau, 2011).

Nous avons interviewé un acteur connaissant bien l'écosystème numérique en Martinique (collectivités, associations, Etat et établissements publics dans les secteurs de la santé, du transport, environnement, citoyens) mais n'étant affilié à aucune association ou organisation (2019).

Ce dernier a évoqué que les acteurs dans le domaine des services de l'internet tels qu' « Uber », pour les transports et livraison, ou la plateforme « Airbnb », pour la location de logements, sont devenus les plus récents symboles de l'invasion du numérique dans nos vies tout comme les « Major », géants de l'internet, « Google », « Amazon », « Facebook » qui ont confirmé leur positionnement de leaders sur le segment, en devenant pour « Amazon », le pourvoyeur de toutes sortes de services en ligne.

Il précise que si les lois protègent certaines activités professionnelles organisées en fédération, associations professionnelles (Avocats, médecins, radiologues ophtalmologistes, ...), les possibilités techniques numériques de service en ligne se développent et le mouvement est en marche :

- Dans le tourisme (Airbnb, Bookings, Expedia etc.) concurrençant les anciennes agences de voyage
- Dans le domaine de santé (Parapharmacie en ligne, optique en ligne etc.)
- Dans le secteur Agricole (Utilisation de tracteurs connectés, technologie IOT, pour optimiser les récoltes)
- Dans le secteur public ou associatif en général (intervention forte des réseaux sociaux dans le processus de démocratie participative ou dans l'activisme. Ce mouvement est en plein essor en Martinique)

Où en sommes-nous en Martinique dans les usages numériques et la dynamique de développement de services numériques ?

Le discours sur l'importance du numérique et la nécessité d'une usage du numérique est présent depuis plus de vingt ans en Martinique. Une nouvelle initiative se propose de fédérer et regrouper les associations et acteurs du TIC, arguant les mutations à venir que le secteur digital émergent en Martinique va bouleverser. Il est frappant de voir que le sujet porté par des acteurs de poids comme la CCI¹²³ depuis plusieurs années n'ait pas pu fédérer et qu'il ait fallu de récentes créations d'association pour que le sujet se dise émergent. L'association MartiniqueTech #mtqtech affichait déjà cette volonté de fédérer et de s'accorder sur des valeurs de partage et de collaboration pour construire de nouvelles richesses dans le territoire par l'avènement du numérique alors qu'à l'aulne de 2020 apparaît l'association « Martinique

¹²³ Chambre de Commerce et d'Industrie

digitale » portée par la Collectivité Territoriale de la Martinique. On a parfois l'impression qu'une association en chasse une autre pour proposer les mêmes objectifs avec la reprise des mêmes enjeux, probablement autour de jeux d'acteurs différents et rivaux. Cette dynamique ne traduit t'-elle pas d'ailleurs une certaine incapacité des individus à s'insérer dans des groupes existants et à apporter leur contribution pour faire progresser un sujet ? N'assiste t'-on pas finalement à la démonstration que les questions d'émancipation individuelle et de quête de pouvoir viennent refaire en créant des dynamiques rivales et déconstructrices des activités existantes ? D'un point de vue organisationnel, le numérique, maintenant le digital ne chercherait t'-il pas indéfiniment son organisation et finalement cette tendance ne cacherait-elle pas des rivalités sectorielles économiques de contrôle de certains marchés et une incapacité à faire ensemble ? Nous devons identifier par exemple que chaque acteur associatif semble lui-même Directeur de société, consultant, chef d'entreprises dans des secteurs où il y a beaucoup de concurrents et un marché étroit. L'association ne serait pas un moyen de contrôle du marché par des petites et très petites entreprises ayant des intérêts strictement privés concurrentiels?

Pour approfondir le sujet nous avons dû procéder à l'interview complémentaire d'un membre actif d'une association œuvrant dans le numérique – 2020

Encadré 31 : compte rendu de l'entretien d'un membre actif d'une association agissant depuis 2012 dans le secteur du numérique en Martinique avec une expérience vécue dans le montage et la transformation d'une start-up s'appuyant sur le numérique (1)

L'entretien se passe en 2020 après plusieurs rencontres de 2013 à 2015. Cet entretien finalement se tient après que l'acteur a vécu plusieurs années dans le secteur et dispose d'un vrai retour d'expérience sur le sujet. Après des études supérieures dans le marketing, la communication digitale, ce dernier vit à Paris dans un milieu foisonnant d'événements autour des nouvelles technologies et du numérique. Il décrit une ambiance bienveillante et stimulante et parle d'entraide et d'échanges d'expérience dans son environnement parisien.

Il s'installe en Martinique en 2011 avec la ferme intention de créer une entreprise et d'apporter ses compétences au territoire. Il est amené à fréquenter un espace « technique », une pépinière mise en place par une communauté de commune pour appuyer les créateurs d'entreprise. Il ressent au bout de quelques mois un certain malaise dans l'accueil fait par la structure et les personnes ressources. Il identifie de vrais corridors de pensée avec une vision du numérique perçue comme des moyens techniques (déploiement de réseaux informatiques, de solutions techniques, de hardwares) mais pas comme une transformation économique d'un marché. Il donne beaucoup de son temps au dépens de sa propre entreprise qui s'est développée en s'appuyant nettement sur le digital pour gérer sa plateforme client. Il a pour volonté avec son association de faire émerger des succès digitaux en Martinique par la proposition d'offres de services nouvelles et disruptives. Il fait le constat d'entreprises en Martinique, très familiales et « paternalistes », s'appuyant sur un marché captif et rentable. Ces chefs d'entreprises sont très peu innovants sauf quand la concurrence s'installe et menace fortement.

Encadré 32 : compte rendu de l'entretien d'un membre actif d'une association agissant depuis 2012 dans le secteur du numérique en Martinique avec une expérience vécue dans le montage et la transformation d'une start-up s'appuyant sur le numérique (2)

Il est amené à côtoyer les acteurs politiques selon les sujets. Il constate et dit que « les politiques n'écourent pas » et ont toujours le réflexe qu'en dehors de la Martinique on fait mieux... « Ils ne respectent pas les nouveaux arrivants antillais, leurs compétences » et vont chercher ce qui brille dans l'Hexagone ou ailleurs. Il y aurait un problème générationnel, social dans le monde politique par rapport à la société civile et entrepreneuriale. Il y aurait dans la pensée politique locale une sorte de hiérarchie de l'importance selon l'âge de leurs interlocuteurs et leurs origines sociales « connues ».

Certains installés dans l'île choisissent la fidélité au monde politique et il s'est construit un ensemble d'intérêts cachés qui fausse le marché. Il y aurait donc ceux qui sont fidèles et qu'on aide et ceux qu'il s'agirait de museler, contrôler, voire « vampiriser », c'est-à-dire absorber leur force vitale et leur compétence. Quelques nouveaux rentrent également dans le jeu servile de l'appui politique et des financements, c'est surtout aussi celui des corridors de pensée qui évite tout mouvement disruptif, tout changement. Les affrontements politiques sont sourds et sclérosent de nombreuses initiatives et innovations.

Il y aurait une sorte de processus de décote pour le nouvel arrivant. Très sollicité au début pour ses titres et son expérience, l'individu se trouve rapidement au centre d'un jeu d'acteurs complexe. Il fait le bilan personnel d'une difficulté à apporter des idées innovantes, à créer des dynamiques collaboratives, à établir une confiance entre les acteurs pour le développement territorial. Il a, à titre personnel, choisi le secteur associatif et donné de son temps pour l'émergence de succès digitaux. Il l'a parfois fait aux dépens de sa propre entreprise. Il a finalement assisté à une compétition de projets, les projets portés par les politiques cherchant à s'imposer prioritairement et écraser tous les autres et les acteurs qui ne font pas allégeance. Les nouveaux entrepreneurs antillais choisissent de repartir ou restent avec une stratégie vitale de « discrétion » absolue, de salariat, ou d'une allégeance silencieuse à la tutelle et aux financements publics très politisés. Le « système » propose une « mise au pas » et ceux qui ont des idées réussissent difficilement à s'en sortir. Il y aurait un inquiétant nivellement par le bas, une grande disparité dans la vision stratégique du territoire, des non-dits, et des « agendas cachés ».

L'échange avec cet expert associatif fut très riche à la fois sur le monde entrepreneurial mais également celui associatif lié au numérique. Ce témoignage fait ressortir une difficulté pour le nouvel arrivant antillais à apporter sa compétence, la faire fructifier pour le bien de la communauté. **Il interroge le jeu d'acteurs et démontre une difficulté de co-construction, de confiance entre les acteurs pour le développement du territoire.**

Sur la question des usages numériques, les messageries instantanées prennent également de plus en plus de place, organisent, redistribuent certains pouvoirs dans la société, celui d'informer ou désinformer par exemple (problématique des « *fake news* »).

Sur ce point en particulier une enquête du journal « le Monde » a permis d'analyser le mouvement des gilets jaunes et le rôle des réseaux sociaux dès 2018. Des revendications, des colères hétérogènes en différents groupes se sont consolidées progressivement sur plusieurs mois. Il y avait en effet un noyau de mouvement « apartisan », n'appartenant pas à des partis politiques standards, construit autour d'un ensemble de colères diverses. Les contenus Facebook des principales figures médiatiques du mouvement ont été aussi analysés par la Fondation Jean Jaurès. Débarrassés d'intermédiaires, d'élus, ces figures deviennent en réalité de nouveaux leaders dits « 2.0 » dont se sont vite accaparés les médias traditionnels, certains journalistes courant après les publications de ces leaders de crainte d'être dépassés par les événements.

En y regardant de plus près, il a pu être identifié que ces leaders demeurent très proches de l'extrême droite, malgré tous les efforts de ces derniers et leurs sympathisants pour paraître des citoyens apolitiques ou sans coloration idéologique. Les enquêtes menées sur les comptes Facebook de plusieurs acteurs ont pu retrouver des contenus anti-politiques du gouvernement Macron mais aussi des propos racistes et une certaine proximité avec des groupuscules d'extrême droite et notamment un certain nombre de commentaires homophobes.

Cela fait donc toute la complexité du mouvement des gilets jaunes dont les réseaux sociaux ont été des outils organisateurs mais où les contenus révèlent la disparité des idées présentes dès la genèse du mouvement.

Plus localement nous avons observé les actions de boycott de l'enseigne « Carrefour Dillon », les messages clés de la manifestation, et l'affrontement sur les réseaux sociaux concernant l'avènement d'un discours jugé « raciste anti-békés » – Octobre 2019

La colère citoyenne prend une forme singulière courant 2019 avec des appels aux boycotts des hypermarchés détenus par les groupes békés et du groupe GBH en particulier. Ces mouvements citoyens minoritaires souhaitent « obtenir réparation pour les dégâts provoqués par la chlordécone sur la santé publique ». Ces citoyens sont soutenus par les associations « MUN, Nasyon Matnik », le PKLS de Garcin Malsa qui disent vouloir repenser le modèle économique de l'île. Certains militants affirment qu'ils souhaitent « que les békés comprennent que la population ne se laissera plus faire ». Comme pour le mouvement des gilets jaunes dans l'Hexagone, il faut clairement noter à la marge des propos racistes dans le lot des discours activistes et on doit remarquer toute la complexité de ces mouvements dont

les réseaux sociaux ont été des outils organisateurs mais où les contenus révèlent la disparité des idées présentes.

Il est aussi important d'observer les réactions par réseaux sociaux interposées des associations régulièrement vecteurs de communication des acteurs économiques majeurs (Tous créoles, Contact Entreprise) qui appellent au refus du racisme notamment.

L'association « Tous créoles » en particulier écrit « Le racisme ne passera pas en Martinique ». L'enseignant-chercheur Steve Gadet¹²⁴ est intervenu dans le débat interrogeant également les motifs exacts des actions citoyennes. Selon ce dernier, s'il peut y avoir quelques débordements dans les mouvements, il est clair que le positionnement béké dans la société martiniquaise l'expose en permanence : « être à la fois clairement dans une démarche communautariste avec un vivre ensemble impossible et en même temps en position dominante sur le marché économique ne peut pas être totalement sans conséquences ». La question de la vérité et de la réparation planent sur le règlement de conflits passés entre la population martiniquaise en général et même la revendication légitime des békés à se dire martiniquais avant tout, peut être parfois balayée en moment de crise.

Cette réalité pourrait interroger la stratégie sociale du monde « béké », restant hétérogène, et devrait permettre d'envisager une évolution plutôt qu'un conservatisme générateur d'insécurité permanente. La question du « racisme » envers les descendants de békés demeurent toutefois à surveiller et à réprimer au plus juste. Au-delà de son caractère délictueux, elle ne saurait proposer par ses effets désastreux une quelconque avancée vers une stratégie d'intelligence territoriale mais demeurerait un frein majeur à tout projet collectif. Par ailleurs, certains békés témoignent de plus en plus de leur souhait de ne pas être exclusivement définis ou associés à la « communauté » mais être identifiés comme des acteurs du territoire, avec des racines mais également des aspirations tournés vers les autres, le vivre ensemble dans un territoire.

Quelques questions se posent :

Est-il possible que s'établissent des relations de confiance entre descendants de « békés » et afro-descendants du territoire dans la structuration socio-économique actuelle, une omniprésence de symboles du passé et persistance des relations dominant-dominé, une « colonialité » du pouvoir, et une subalternisation encore présente d'une grande frange de la population? Au-delà des frontières socio-ethniques et de l'historicité entre les acteurs, n'y-a-t-il pas également des visions du monde et du territoire qui s'opposent : la vision associée au marché et l'économie libérale, la manière de faire société et le type de démocratie dans laquelle les acteurs souhaitent vivre ensemble ? Les békés ne sont-ils pas montrés du doigt alors que les pratiques de l'économie libérale se développent plus largement chez plusieurs autres acteurs du territoire ?

¹²⁴ Article « People bo kay », « Steve Fola Gadet réagit suite au communiqué de l'association « Tous créoles » » <https://www.people-bokay.com/steve-gadet-reagit-suite-au-communiqué-de-l'association-tous-créoles/>

Des activistes très présents sur les réseaux sociaux (« Instagram », « Twitter¹²⁵ », « Youtube¹²⁶ ») diffusent des vidéos mobilisant des informations « historiques » ciblées pour illustrer leur quotidien et exprimer leur vision sociale du territoire. Dans leurs groupes se développe un discours invitant la population à un « réveil » face aux manifestations encore présentes de la « colonialité » et ses conséquences (santé, émigration et « substitution »). Des événements récents (2018 à 2020) montrent que, dans ces groupes d'activistes très utilisateurs des outils numériques et des réseaux sociaux, il pourrait émerger les « nouvelles » dynamiques de revendication, de conflictualité, comme l'histoire de la Martinique a pu le vivre dès le début des années 1960 (émeute de 1959). Les politiques, les syndicats ne seront probablement plus à l'origine des changements qui se profilent mais chercheront d'une manière ou d'une autre à récupérer les leaders ou reprendre à leur compte les dynamiques en cours. Lors d'une émission de télévision sur la chaîne « Zouk TV »¹²⁷, Olivier Bérissou, président du mouvement politique « MUN » déclarait : « Les réseaux sociaux permettent de contrecarrer le circuit conventionnel, la pensée sachante ».

Il existe un autre usage du numérique par la mise en œuvre de véritables plateformes collaboratives. C'est le cas du réseau social « *Caribexpat* » et nous avons interviewé Doris Nol, fondatrice et présidente du réseau social « *Caribexpat* », 2018

Ce réseau est né de la volonté de sa créatrice de retrouver des personnes originaires des Antilles-Guyane appréciant comme elle les langues étrangères. Ce réseau est finalement devenu un moyen de relier les Antillo-guyanais expatriés, préparer son expatriation, développer des rencontres, partager des expériences : 1330 Antillo-guyanais dans 200 villes sont en contact dans le monde (chiffres 2018 en constante évolution).

Cette plateforme sert également d'outil de recherche de profils antillo-guyanais singuliers ayant des compétences et une forte expérience d'expatriation. Plusieurs profils de personnes s'inscrivent sur la plateforme. L'attachement des acteurs aux Antilles-Guyane semble être un des moteurs de cette quête de mise en relation. D'autres sont particulièrement attachés au mode collectif et c'est ce mode qui les motive. Certains s'inscrivent uniquement pour recevoir et donnent très peu de leur temps mais restent plutôt minoritaires.

En outre, Doris Nol nous indiquait que parmi les gens contactés, il y a une catégorie de personnes qui n'ont pas du tout envie de partager leurs expériences. Ils considèrent s'être toujours débrouillés tout seuls et ne voient pas l'intérêt d'en faire bénéficier d'autres. Ils ne s'inscrivent en général pas sur la plateforme. Enfin avec le temps, Doris Nol note que le nombre ne fait pas l'engagement. Elle s'entoure plutôt maintenant d'un noyau actif d'acteurs qui participent et enrichissent la plateforme, permettant de garder le sens fondateur du site. C'est d'ailleurs un mouvement général dans les activités associatives, toujours dynamiques sur le territoire, mais dont la motricité repose sur très peu de personnes des bureaux.

¹²⁵ Service de micromessages appelés *tweets* (gazouillis) géré par l'Entreprise Twitter Inc

¹²⁶ Service de partage de vidéos pour tous appartenant à Google depuis 2006

¹²⁷ Emission « Politiquement incorrecte » du 6 juillet, présentée par Mike Irasque et Eddie Marajo.

Interrogeant l'anthropologie des savoirs, nous identifions que ces mouvements citoyens, mobilisant largement le numérique, font le territoire rentrer progressivement dans une société dite du « savoir », du partage de connaissance comme l'idéalise l'UNESCO à l'échelle planétaire. Cependant, cet idéal, cette voie, doit pouvoir relever des défis : la question de l'apprentissage et de l'éducation, le problème de la participation à la production des connaissances, les enjeux liés à l'éthique, enfin celui de la diversité cognitive dans cette nouvelle « société du savoir » (Adell, 2011). Les recherches en anthropologie et histoire doivent permettre de résoudre les défis de connaissance nécessaires aux questionnements éthiques qui risquent d'être nombreux.

Des éclairs « numériques » (sources d'informations numériques multiples), viendraient de plus en plus « éclairer » la connaissance et la transparence des processus du territoire. L'information est maintenant mondialisée, les idées, supports numériques (images, vidéos) circulent à la vitesse des réseaux interconnectés et la Martinique n'est plus un comptoir de production dédié regardant exclusivement vers la France et l'Europe. Ce territoire est connecté et les tentatives hégémoniques de domination et de contrôle, les stratégies dominantes (qu'elles viennent du marché, de l'Etat ou des collectivités) ne semblent plus résister à la dynamique de changement. Le numérique est aussi le lieu d'un mouvement citoyen renouvelé, plus rapide dans sa capacité à faire circuler l'information, à mobiliser des acteurs et des manifestations. Il pourrait y avoir une redistribution des pouvoirs dans la société, celui d'informer, de mettre sur la place publique des informations « conservées » mais en notant également le risque de la désinformation (problème des « fake news »). **Nous devons donc identifier le numérique comme une opportunité pour l'avènement d'une véritable stratégie territoriale en Martinique.**

3.3 Au-delà du cas de la Martinique : les petits espaces insulaires vulnérables

Il est plutôt difficile de trouver des éléments scientifiques qui permettent de définir avec certitude l'île et ses limites. À défaut de s'entendre de façon absolue sur les limites des îles, on peut néanmoins donner une définition de ce que l'on appellera les petits espaces insulaires : « des terres entourées d'eau de tous côtés, d'un seul tenant, dont la superficie est inférieure à 11 000 km² et la population inférieure à 1,5 million d'habitants », (Taglioni, 2006).

Dans cette définition, la limite de 1,5 million est celle retenue par la banque mondiale pour définir les petits Etats, c'est-à-dire les petites économies. La Limite de 11000 kms² permet d'inclure l'archipel des Fidji et sa plus grande île qui est Viti Levu (10 531 km²).

Un essai de typologie de l'hypo-insularité à la surinsularité a été tenté par (Taglioni, 2006). En critère de classification, l'architecture géographique des îles et le niveau de l'Indice de développement humain (IDH) défini par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sont retenus.

L'IDH n'est pas cependant mobilisable pour des territoires multi-insulaires car ne permet pas suffisamment de finesse dans l'analyse.

Sur le volet du statut politique on distinguera les territoires sous tutelle d'une métropole, des Etats indépendants. Ainsi dans notre analyse nous rechercherons les territoires sous tutelle d'une métropole notamment celle française comme c'est le cas des Outre-mer français. Ainsi la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Martin et Saint Barthélemy, relèveraient de la typologie de l'hypo-insularité, (Taglioni, 2006).

Cette typologie permet notamment d'identifier des indications sur le niveau de développement et d'intégration des petits espaces insulaires à l'économie du monde.

Les îles relevant de l'hypo-insularité semblent mieux intégrées à l'économie mondiale que les autres. Elles disposent d'un niveau de développement dû à leur forte intégration politique ou économique qui leur donne « artificiellement » des caractéristiques des autres Etats et territoires développés.

Derrière cette typologie de l'hypo-insularité se cache également une grande variété institutionnelle concernant les espaces insulaires français, car ce n'est pas un droit mais des droits des outre-mer qui cadrent le fonctionnement politique et administratif des collectivités ultra-marines françaises, (Thiellay, 2011).

La constitution française est pour l'outre-mer un révélateur de la place que la République lui confère. « Aux questions juridiques s'ajoute une importante dimension psychologique, tant l'outre-mer a pu avoir l'impression que le « pacte colonial » perdurait sous d'autres formes » (Thiellay, 2011). Il existe par ailleurs des ambiguïtés et des errements dans la rédaction des textes fondamentaux de l'Etat, comme dans la jurisprudence, caractéristiques de la place

donnée au peuple de Martinique et des outre-mer dans la République française, (Thiellay, 2011). La constitution et ses évolutions est donc un révélateur de cette situation. Dans trois décisions, le conseil constitutionnel a établi une distinction entre « peuples » mal reçue par les outre-mer français.

Par exemple dans la décision du 9 mai 1991 (statut de la Corse), le conseil constitutionnel pour censurer l'expression « peuple corse, composante du peuple français » a estimé que « la constitution distingue le peuple français des peuples d'outre-mer auxquels est reconnu le droit à l'auto-détermination ». Cette décision a donc considéré, d'une part, que les peuples d'outre-mer ne faisaient pas partie du peuple français, et d'autre part que les collectivités d'outre-mer, même non TOM, avaient une vocation à exercer leur droit à l'auto-détermination et à l'indépendance. Ces questions sont également apparues à propos de l'organisation de consultation de la population à Mayotte ou l'apparition dans le bloc de constitutionnalité du « peuple kanak ». Ces diverses maladresses rédactionnelles ont été sévèrement critiquées et la révision constitutionnelle de 2003 a permis au constituant de recadrer le débat, (Thiellay, 2011).

Le nouvel article 72-3 de la Constitution affirme désormais que « La République reconnaît, au sein du peuple français, les populations d'outre-mer, dans un idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité ».

Cette typologie restrictive et indicative doit permettre aussi d'interroger la question de la vulnérabilité.

En effet, bien que disposant d'une multiplicité de statuts institutionnels (collectivité d'outre-mer, Département d'Outre-mer, Région d'Outre-Mer, Territoire d'Outre-mer...etc.), chacun décrivant des transferts de compétences plus ou moins importants de l'Etat vers les territoires, la vulnérabilité est une des caractéristiques fortes et omniprésentes dans le quotidien de ces sociétés.

Cet ensemble de vulnérabilité de ces petits espaces insulaires constitue une faiblesse pour ces territoires au cœur de la complexité.

Mais ces faiblesses peuvent aussi devenir des forces, si les activités de recherche et d'innovation viennent produire les connaissances utiles et si ces dernières sont au cœur de la stratégie de développement des territoires.

Les jeux d'acteurs sont par ailleurs différents d'un territoire à l'autre et ce sont les diagnostics territoriaux qui permettent en détails de les différencier, (Moine, 2006).

Trois sous-systèmes, liés entre eux, s'imposent à l'analyse dans ce cas, (Moine, 2006) :

- Le contexte naturel du territoire présentant contraintes et atouts ayant une incidence sur l'organisation de l'espace géographique, les relations entre acteurs.

- L'organisation de l'espace géographique, répartition des objets, leurs interactions, les forces, faiblesses de cette organisation.
- L'organisation des acteurs des territoires ou diagnostic stratégique : mailles de gestion, superposition des mailles, articulation des documents de programmation, d'orientation et de prescription et leur mise en place autour d'acteurs clés.

Les petits espaces insulaires vulnérables, ceux des outre-mer français en particulier, se différenciant par leur contexte naturel, l'organisation de leur espace géographique et l'organisation des acteurs évoluant dans des contextes historico-socio-culturel différenciés mais sous le joug de la « colonialité » sont en position d'entrer dans une nouvelle ère. Celle de projets territoriaux, ensemble d'actions coordonnées et habiles et de manœuvres en vue de permettre leur développement.

Ce développement ne doit pas être envisagé d'un point de vue strictement économique, notamment sur la base d'un modèle obsolète, archaïque, empêchant les acteurs de vivre en harmonie avec leur écosystème. Mais il doit se produire un changement qui s'est nourri d'une longue phase d'apprentissage et de connaissance anthropologique, sociologique et psychologique des individus dans un environnement mondialisé.

L'organisation sociale révèle que le jeu des acteurs semble encore imprégné d'éléments et pratiques du passé et les schémas socio-historiques, leurs habitudes, symboles ne se sont pas volatilisés.

La juxtaposition de projets symbolise encore une certaine difficulté pour ces espaces à développer « le capital formel territorial », le socle de confiance, de partage de règles et de procédures communes sur lequel une stratégie d'intelligence territoriale peut se déployer.

La « révolution numérique » et les usages semblent aussi venir percuter les modèles de coopération sociale usuels, les pratiques culturelles ancrées et nous semblons être au début d'un processus où la maîtrise de l'information devient distribuée.

Les acteurs politiques de ces territoires après avoir beaucoup usé pour certains de bouc-émissaires et identifier des coupables (L'Etat, L'Union européenne, La « Mondialisation ») au mal développement, même si le combat sur toutes les formes de discrimination et pour l'émancipation des peuples doit se poursuivre, doivent mobiliser des méthodes plus responsables de management complexe (Zara, 2004) pour permettre l'avènement d'une véritable stratégie d'intelligence territoriale. Les jeux politiques, le mécanisme des élections locales et la durée des mandats peuvent-ils réellement permettre un changement des pratiques des acteurs politiques dans leur instance respective?

De manière générale, les relations devraient pouvoir continuer à se développer entre les hommes de ces territoires et un sentiment de responsabilité sociale ayant pour finalité le bien

« commun » devrait pouvoir davantage émerger. Un cosmopolitisme moral affirmant la participation des acteurs de ces territoires à une communauté universelle devrait permettre de libérer ce que cette riche histoire a appris.

Une véritable innovation sociale devrait pouvoir s'opérer. Il s'agit en réalité d'un changement qui n'est pas une simple adaptation (processus d'homéostasie), mais bien une évolution voire d'une révolution, personnelle ou collective qui donne lieu à un élan vers l'action, (Mahy, 2012).

Les vulnérabilités, les faiblesses, doivent devenir des opportunités que doit massivement accompagner la recherche, dans un contexte où la foisonnante complexité de la vie, de la société, de la connaissance, doit être mobilisée dans son entièreté et avec sagesse.

La créativité, celles des arts, les productions artistiques doivent se révéler au monde pour offrir le miroir des acteurs eux-mêmes. Le récit d'un territoire qui réussit, intelligent, qui comprend le monde dans lequel il vit et où son histoire doit continuer à s'écrire.

L'« humanisme du divers », les sourires, les intelligences émotionnelles doivent prendre leur place sur ce territoire et dans ce monde. Le respect inconditionnel des autres (Rogers, 1989), l'estime de soi, des autres, l'empathie, l'écoute, la tolérance, l'acceptation doivent devenir des armes du quotidien.

L'implication personnelle dans les services publics, en dehors du marché et de la présence de l'Etat, pour le bien commun devrait devenir réflexe. Comme l'identifie Pellissier et al. (2009), « l'engagement et l'appartenance » semblent constituer les clés pour « accumuler du capital social, tisser des liens sociaux » et améliorer son environnement. Une économie du lien, une démarche de co-construction, hors influence des marchés et des pouvoirs publics, mettant l'homme au centre du système, avec une synergie des acteurs multi-compétents sont la clé de la préservation d'une économie locale et de la protection de son environnement.

Des forums d'écoute empathique dans tous les milieux sans exclure devraient devenir des leviers pour conduire la transformation et constituer ce capital formel territorial. Des millions de personnes se sont arrêtées dans des mégapoles chinoises puis dans le monde pour se protéger d'un virus.

Quelques centaines de milliers peuvent décider qu'il est à leur portée de dépasser la structure pour décider de s'écouter et mettre en œuvre l'évolution, la disruption et entrer dans l'ère de la stratégie et de l'intelligence territoriale. Pour cela, les groupes et sous-groupes qui doivent se réunir pour penser le nouveau monde, innover sans homéostasie, devraient supprimer les hiérarchies et pouvoirs sclérosant et s'attabler « autour de la table ronde » d'égal à égal pour faire émerger le changement.

Comme le propose Bourret (2008), les petits espaces insulaires vulnérables doivent **faire converger l'ensemble de leurs territoires, le géographique et ses aménagements, son identitaire et culturel (importance des arts) en lien avec son développement économique et social, l'institutionnel, les zones d'activités et d'emplois, le virtuel (réseaux sociaux, numérique).**

Le chercheur dans notre conception devient acteur du territoire pour aider à la conduite des transformations et pratiques humanistes, enrichies des connaissances sur les acteurs. Il doit permettre le développement de pratiques autant que la production de connaissances théoriques (double vraisemblance).

Conclusion générale et perspectives

Quelques années après notre « retour au pays natal » en 2008, nous sommes gagné par le sentiment que les acteurs du territoire seraient enfermés dans un individualisme effréné sans aucune stratégie collective connue, un monde où le « je » aurait pris largement le pas sur le « nous », un monde où « l'avoir » écraserait quotidiennement « l'être ».

Nous semblons percevoir d'une part, une très forte dynamique associative présente dans de nombreux champs sociaux de l'île, et en même temps, une ambiance de méfiance permanente, de non-dit, de contrôle social, de regards des autres « hiérarchisés », de jeux d'acteurs et de pouvoirs complexes, conduisant à des impasses dans la réalisation d'actions collectives dans le territoire.

Ces questions sont devenues des hypothèses de recherche qui ont soutenu et structuré ce présent travail cherchant à s'appuyer sur une compréhension de la société antillaise pour instruire l'objet de recherche.

Nous avons voulu répondre à la problématique de recherche suivante :

Dans cet univers social complexe, à quoi aboutissent en général les jeux d'acteurs entre l'intention, l'élaboration d'un plan d'actions et la réalisation finale ? Peut-on élaborer des clés pour faire émerger des pratiques collectives soutenant une démarche d'intelligence territoriale?

Pour y répondre, nous avons d'abord posé un cadre conceptuel général visant à « observer, comprendre les acteurs, les groupes », grâce à la mobilisation de la sociologie des organisations, de la connaissance, l'anthropologie des savoirs, enrichi d'une pensée « complexe » (Morin, 2006). Enfin, par la lecture socio-historique de la société martiniquaise puis l'identification des savoirs de la géographie (culturelle, sociale et de perception), nous parvenons alors à poser un cadre conceptuel socio-culturel adapté.

Nous avons su dégager un certain nombre de caractéristiques de la société antillaise du point de vue socio-historique ou culturel.

L'histoire de la Martinique est complexe et a dessiné les bases d'une société très stratifiée, faite de clivages « raciaux », toile de fond d'affrontements divers dans le passé (petits planteurs vs gros planteurs, planteurs vs « hommes libres de couleurs », alliance de possédants, de propriétaires d'esclaves intéressés au maintien de l'esclavage, békés vs ouvriers) et dans le présent (discours de : « lutte des classes », identitaire, anti-patrons, anti-békés, anti-système...). Ce monde est caractérisé par l'obsession coloriste, l'identification raciale pouvant resurgir à tout instant (Zander, 2013). Après les luttes pour l'abolition (avant 1848), pour l'émancipation après 1848, ayant conduit à la départementalisation en 1946, l'effort consenti pour le développement de l'éducation, pour l'amélioration des conditions de

travail, la résistance aux pratiques coloniales, les interrogations identitaires, la crise sociale de 2009 est venu révéler une situation sociale déséquilibrée qui s'est tissée au fil des années. Nous avons également cherché à faire une lecture géographique du territoire en éclairant les pratiques culturelles de ses acteurs et en convoquant des connaissances en anthropologie, sociologie, psychologie et psychanalyse.

Sur la géographie culturelle, nous avons repéré, en particulier, la situation de diglossie « français vs créole » prolongement d'une relation dominé-dominant. Sur les concepts de la géographie de la perception, plusieurs points sont identifiés. D'abord des empreintes de la société esclavagiste, une réalité de symptômes post-traumatiques dans la population, (Charles-Nicolas, 2018). Des questions aussi individuelles qui apparaissent dans le champ social : manifestation d'angoisse, banalité de la dimension persécutrice, flambée de paranoïa dans la relation aux autres, (Wiltord, 2019). Nous devons aussi noter le fait que l'individu se juge rarement responsable de ses actes mais toujours subissant la volonté divine ou celle du destin (Nuissier, 2013). Cette question est toujours présente dans ce territoire et influence beaucoup la forme des conflictualités et la manière dont les groupes sociaux envisagent l'altérité.

Du rapport dominant-dominé, toujours présent dans la société martiniquaise, est né un besoin de reconnaissance qui se manifeste dans le conflit, c'est-à-dire « l'explosion d'une identité longtemps contrariée, parfois niée, et finalement libérée et qui, se libérant, s'affirme en vue d'une reconnaissance », (Césaire, 1950). La construction identitaire de la société martiniquaise se déroule encore avec une recherche de cohérence et de stabilité de la représentation de soi, d'autrui et du monde, (Misanthrope et al., 2016). Des conflits seront encore présents pouvant entraîner des ruptures de cohérence et générer d'autres représentations de soi, de l'autre et du monde.

Sur la géographie sociale, Patrick Bruneteaux a cherché à disséquer les relations entre les groupes sociaux dans le cadre colonial. Il a voulu expliquer le régime d'alliances sociales qui s'est mis en place dans les différentes périodes historiques et les relations de complicités des dominants présentes dans les différentes périodes historiques et aujourd'hui. Une organisation sociale se serait mise en place au service des dominants et maintiendrait l'ordre d'un système. Cette théorie fait l'hypothèse d'une conservation de certains mécanismes dans le temps et semble fragilisée par la réalité d'une quelconque homogénéité de groupes d'acteurs confrontée plutôt à des postures individuelles opportunistes, dans une économie libérale et tertiaire.

L'intensification « fonctionnariale » de la société a introduit également un acteur, le « Métro »[politain], dont la posture sociale et les relations nécessiteraient plus d'analyse. En cherchant à tester les hypothèses sur le terrain que constitue le Parc Naturel Marin de la Martinique, nous avons pu constater que l'histoire politique et coloniale s'invite régulièrement dans les débats, car elle est présente dans l'imaginaire de la population et des acteurs en présence. Elle se manifeste dans les oppositions récurrentes des « Martiniquais »

à la structure institutionnelle de l'Etat. Après avoir mené une série d'entretiens complémentaires, nous avons noté également des difficultés de relation entre le global et le local, des questions socio-ethniques autour de la relation entre les fonctionnaires « métros » de passage et les acteurs locaux, des questions individuelles, des postures de rivalités ou des réactions conflictuelles liées à la perception par certains acteurs d'un manque de prérogatives. L'ensemble de ces éléments vient à nouveau confirmer l'hypothèse que méfiance, non-dit, contrôle social, regards des autres « hiérarchisés », jeux d'acteurs et de pouvoirs complexes, entraîne de l'inertie et peut conduire à des impasses dans la réalisation d'actions collectives dans le territoire.

Après un premier diagnostic de l'intelligence territoriale en Martinique, il apparaît que la Martinique doit faire évoluer sa capacité collective, mobiliser ses forces, identifier ses faiblesses pour en faire des opportunités. Pour se faire, nous suggérons que le pouvoir se décentralise et devienne « relationnel », basé sur l'établissement d'un dialogue. Ce territoire doit procéder à une déconstruction du leadership, une reconstruction de ce dernier, encourager les dialogues authentiques et concevoir la contribution de chacun comme essentielle à l'émergence d'une signification collective. Un certain nombre de pratiques, en plein essor dans le monde, peut être mis en œuvre et permettre de transcender le contexte des enjeux de pouvoir, de l'individualisme triomphant actuel associé à la cupidité, de la négation des valeurs humanistes de partage et d'échange, et canaliser les efforts vers une plus grande responsabilité sociale.

Ces valeurs, dans un contexte croissant de vulnérabilité socio-éco-systémique, doivent se retrouver au cœur de la stratégie territoriale et des pratiques sociales. Une transition écologique et énergétique réussie est aussi une clé pour sortir ce territoire d'un modèle économique conservateur destructeur des écosystèmes et rognant progressivement les acquis sociaux et les progrès économiques. Nous avons aussi noté l'importance de la recherche pour accompagner le changement, le rôle clé des chercheurs-acteurs, tout comme celui de la création et l'engagement esthétique, de l'artiste et des acteurs de l'art.

Il convient de remarquer que « les outils numériques modifient radicalement notre relation à l'espace, au temps et aux autres » (Marchal, 2014). Tout un ensemble de transformations relationnelles est provoqué par la révolution numérique. Ce territoire est devenu connecté au monde et les tentatives de contrôle, les stratégies dominantes (qu'elles viennent du marché, de l'Etat ou des collectivités) sont bousculées par une dynamique de changement. Le numérique est aussi le lieu d'un mouvement citoyen renouvelé, plus rapide dans sa capacité à faire circuler l'information, à mobiliser des acteurs et des manifestations. Il pourrait y avoir une certaine redistribution des pouvoirs dans la société, celui d'informer, de mettre sur la place publique certaines informations avec le risque de la désinformation (problème des « *fake news* »). Dès lors, nous devons concevoir le numérique comme une opportunité pour l'avènement d'une stratégie territoriale en Martinique.

Et au-delà de la Martinique, les petits espaces insulaires vulnérables, ceux des outre-mer français en particulier, se différenciant par leur contexte naturel, l'organisation de leur espace géographique et l'organisation des acteurs évoluant dans des contextes historico-socio-culturel différenciés, mais sous le joug de la « colonialité », sont aussi en position d'entrer dans une nouvelle ère. Les leviers repérés pour la Martinique pour faire évoluer sa capacité collective pourraient être mobilisés. Des forums d'écoute empathique dans tous les milieux, sans exclure, devraient devenir des leviers pour conduire la transformation et constituer le capital formel territorial indispensable aux petits espaces insulaires vulnérables leur permettant d'entrer dans l'ère de la stratégie et de l'intelligence territoriale.

Ces résultats de recherche et leurs perspectives doivent être relativisés car la question de ses propres valeurs interroge le chercheur dans sa démarche de recherche. Le chercheur ne peut en effet appréhender le réel sans y investir un ensemble de « points de vue » qui ont trait à la signification culturelle attribuée par lui à ces phénomènes.

Donc en choisissant de travailler sur les dynamiques collaboratives, nous contribuons à ordonner une portion de réalité à laquelle nous appliquons notre concept de valeur.

La démarche intellectuelle consiste à observer un cloisonnement étanche entre la constatation des faits et la prise de position en tant que chercheur. La notion de « neutralité axiologique » est par conséquent indissociable de la dimension « critique » de la connaissance scientifique.

Nous nous sommes donc interrogé sur notre capacité de neutralité axiologique sur cette question du « collectif » ou le « faire peuple ». Y-a-t-il dans notre propre histoire un besoin impérieux de collectif plutôt que d'individualisme, en aurions-nous plus besoin que d'autres? Nous nous sommes aussi interrogé sur notre rapport à la conflictualité, est-ce que nous ne la voyons pas plus comme négative et beaucoup moins comme opportunités de dépassement, de démonstration de l'existence d'un espace démocratique indispensable aux acteurs du territoire ?

On peut se dire que se poser la question et l'instruire est déjà le début de la dimension « critique » et la nécessaire distanciation et neutralité axiologique de cette recherche. Ce questionnement doit cependant rester permanent.

Le volet économique de la géographie du territoire n'a pu être suffisamment approfondi. La société martiniquaise est en pleine mutation, la population est vieillissante (ses acteurs politiques aussi) avec une émigration plutôt significative. La stratégie d'intelligence territoriale va devoir s'adapter et s'opérer avec de nouvelles générations, de nouveaux acteurs, de nouvelles organisations économiques dont le choc de la crise sanitaire du Covid-19 n'a pas encore rendu toutes les réponses. Par ailleurs, nous ne sommes qu'au début de la révolution numérique et de leur usage. On ressent une nouvelle génération particulièrement utilisatrice des nouveaux outils numériques et des réseaux sociaux. La crise du COVID-19 a offert une première expérience territoriale sur le travail à distance dont on sait l'importance pour un

territoire confronté à des questions de transport, de trafic routier avec des effets notables sur les écosystèmes et la santé. Il y a donc là, des changements potentiels possibles ou non, qui pourraient modifier la stratégie de développement économique du territoire martiniquais.

D'un point de vue scientifique, la mise en œuvre de forums ouverts permettant de faire reculer l'individualisme triomphant, la négation des valeurs humanistes de partage et d'échange, travaillant vers une plus grande responsabilité sociale apparaît tout à fait intéressante à organiser.

Ces forums doivent être des occasions rares où les groupes doivent suspendre les règles habituellement en vigueur à l'extérieur (hiérarchies, savoirs, pouvoirs...) et qu'il y ait une véritable autonomie.

Il faudrait penser une recherche-action qui parviendrait, dans le cadre de forums, à suspendre les normes, le jugement et instaurer de nouvelles formes de dialogues pour mobiliser des échanges innovants afin de dessiner la Martinique nouvelle.

Les onze « *must* », (Mahy, 2012) pourraient être mobilisés, en particulier celui rappelant la nécessité que toutes les parties et toutes les personnes ordinaires doivent être mobilisées dans l'examen d'un changement émergent. C'est une pratique exigeante qui permet d'identifier et diluer les influences et les jeux de dominants habituels. Les Assises de l'Outre-mer, comme les Etats généraux étaient des initiatives politiques et d'Etat, comme l'avait été l'initiative « Martinique solide » en 2012, projet politique d'un parti au pouvoir, le PPM. Il s'agissait de démarches « *top-down* ».

Il s'agirait d'organiser et observer des échanges « *bottom-up* » où personne n'a aucune prérogative et tous les acteurs seraient au même niveau. Cet exercice doit être le lieu d'une suspension du jugement où il ne se prononce pas de verdict final.

Dans ce cadre expérimental, il faudrait des approches permettant de sortir de l'influence et des dominations usuelles pour se mettre dans des conditions de réflexion et d'innovation complète. Il faudrait permettre aux « leaders » de comprendre qu'ils n'ont pas le monopole de la réflexion, car enfermés dans leur propre dynamique de groupe et assujettis à des corridors de pensée. Ce champ de recherche paraît important à explorer. Il ne s'agit pas non plus de tomber dans une réalisation qui serait l'exclusivité de l'action-recherche mais de faire émerger plus largement ces pratiques sur le modèle plus proche de nous de l'arbre à palabre africain, cette palabre qui aidait les communautés villageoises, les familles, les lignages, les tribus et les clans à sauvegarder et restaurer, le cas échéant, l'harmonie, la solidarité et la communion, l'entente et la confiance.

L'annonce en 2019 de l'Association « First Caraïbes », présidée par Aimé Charles-Nicolas du projet pluriannuel « Martinique : 36 heures pour demain » semble un terrain de mise en

œuvre et d'observation de ce type de forums ouverts afin de penser la Martinique de 2035 en intégrant l'importance de l'Art et de la culture dans cette initiative innovante. Il s'agit d'une première démarche tout à fait concrète et à suivre.

Ces démarches sont d'autant plus nécessaires au regard d'indicateurs sociaux particulièrement préoccupants. Tout d'abord, 29% des Martiniquais sont sous le seuil de pauvreté, 34% pour les 30-39 ans avec des contrastes nord-sud sur le territoire (cf. carte 2). Le centre de l'île concentre en particulier les richesses mais aussi les inégalités. Puis, conjugué à un vieillissement de la population, le flux migratoire négatif (plus de sorties que d'entrées) depuis dix ans en Martinique traduit un manque d'attractivité du territoire notamment pour sa jeunesse. Les démarches de forums ouverts seront d'autant plus utiles qu'on constate une nette aggravation des clivages sociaux, du fait, d'une part d'un contexte sanitaire local en lien avec la pandémie globale Covid-19, d'autre part d'indicateurs économiques se dégradant encore plus dans ce contexte, sur fond d'un scandale « chlordécone » encore bien présent dans l'actualité. Face à cette situation, nous croyons fermement en une recherche qui voudra aussi déchiffrer la « boîte noire des attentes, des colères et des peurs » (Rosanvallon, 2021) pour sonder le climat de défiance généralisée qui s'amplifie. Une réévaluation de la dimension subjective du monde social du territoire paraît indispensable. La vision déterministe doit être relâchée, il faut forger de nouveaux outils pour comprendre les ressorts internes, objectiver la complexité des enjeux, entrer en résonance avec la dimension émotionnelle du monde social (Rosanvallon, 2021).

4 Bibliographie

Adélaïde-Merlande, Jacques. *Les origines du mouvement ouvrier en Martinique 1870-1900*, Cahiers du CERAG., 1972.

Adell, Nicolas. *Anthropologie des savoirs*. Armand Colin, 2011.

Affergan, François. *Martinique les identités remarquables Anthropologie d'un terrain revisité*. Ethnologies. Presses Universitaires de France, 2006. <http://www.cairn.info/bu-services.martinique.univ-ag.fr:5000/martinique-les-identites-remarquables--9782130553984.htm>.

Affergan, François. « Vers une anthropologie du postcolonialisme ? » *Ethnologie française* 32, n° 4 (2002): 581. <https://doi.org/10.3917/ethn.024.0581>.

Affre, Laurence, Pierre-Jean Dumas, Estelle Dumas, Isabelle Laffont-Schwob, et Thierry Tatoni. « Regard écologique sur le recul stratégique : atouts et risques pour la diversité végétale péri-urbaine marseillaise ». *Open Edition journals*, 2015. <https://doi.org/10.4000/vertigo.15748>.

Association belge de science politique--Communauté française de Belgique, et Corinne Gobin, éd. *Être gouverné au XXIe siècle*. Science politique 16. Louvain-la-neuve: Academia-L'Harmattan, 2013.

Aubertin, Catherine. « Loi Biodiversité et choix de société ». *Natures Sciences Sociétés* 23, n° 3 (juillet 2015): 215-16. <https://doi.org/10.1051/nss/2015045>.

Audebert, Cédric. « Les Antilles françaises à la croisée des chemins: de nouveaux enjeux de développement pour des sociétés en crise ». *Les Cahiers d'Outre-Mer* 64, n° 256 (1 octobre 2011): 523-49. <https://doi.org/10.4000/com.6409>.

Audebert, Cédric, et Michel Desse. « L'articulation entre migrations, mobilités et constructions identitaires : Une nouvelle approche de l'insertion de la Caraïbe dans les réseaux de la mondialisation ». *Études caribéennes*, no 8 (1 décembre 2007). <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.902>.

Auvergnon, Philippe, et Patrick Le Moal. « Conflictualité et dialogue social à la Martinique », 2000.

Auvergnon, Philippe. « Conflictualité et dialogue social en Martinique : paroles d'acteurs », 2000.

Bachelard, Gaston. *La Formation de l'esprit scientifique*. Vrin, 1938.

Bachelard, Gaston. *Le Nouvel Esprit scientifique*. PUF., 1934.

Bailly, Antoine, Hubert Béguin, et Renato Scariati. *Introduction à la géographie humaine*. 9ème. U. Armand Colin, 2016.

Balandier, Georges. « La situation coloniale : approche théorique ». *Cahiers internationaux de sociologie* 110, n° 1 (2001): 9. <https://doi.org/10.3917/cis.110.0009>.

Bancel, Nicolas, Pascal Blanchard, et Françoise Vergès. *La République coloniale*. Albin Michel, 2003.

Barbier, Sylvie. « Genèse d'une intelligence collective, un essai de modélisation cognitive ». *Recherches et éducations*, 2005.

Bauby, Pierre. « Réformer l'Etat par la société ». Fondation Jean Jaurès, 2014.

Becker, Howard S. *Etudes de sociologie de la déviance*. (trad. fr. J.-P. Briand, J.-M. Chapoulie), Paris, Métailié, 1985.

Bell, Daniel. « La fin de l'idéologie 25 ans après ». *Commentaire Numéro41*, n° 1 (1988): 63. <https://doi.org/10.3917/comm.041.0063>.

Bell, Daniel. « La fin de l'idéologie 25 ans après (II) ». *Commentaire Numéro42*, n° 2 (1988): 466. <https://doi.org/10.3917/comm.042.0466>.

Ben Slymen, Syrine. « Sentiment d'appartenance et intelligence territoriale: une application au contexte tunisien ». PhD Thesis, Nice, 2014.

Benbassa, Esther. « La France en situation postcoloniale ? » *Mouvements HS 1*, n° HS (2011): 9. <https://doi.org/10.3917/mouv.hs01.0009>.

Benoist, J. « Les Martiniquais. Anthropologie d'une population métissée. », 1963. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bmsap_0037-8984_1963_num_4_2_1223.

Benoist, Jean. *Le Pur et le Pluriel. Une dialectique de la créolisation*. L'homme 207/208, 2013.

Beretti, Lara. « La question de la participation des acteurs locaux dans le processus de mise en place du Parc naturel marin de Mayotte (France) », 2012.

Bernabé, Jean. « La créolité, vingt ans après », 2012. <https://journals.openedition.org/caliban/353>.

Bernabé, Jean, Patrick Chamoiseau, et Raphaël Confiant. *Éloge de la Créolité*. Gallimard, Presses Universitaires Créoles., 1989.

Bernoux, Philippe. *La sociologie des organisations Initiation théorique suivie de douze cas pratiques*. Seuil., 2009.

Bernoux, Philippe, Jean-Yves Bion, Jean-Claude Cohen, et Martine Meunier-Chabert. « L'analyse des systèmes d'acteurs : Cahier n° 1 : Diagnostics de territoire et systèmes d'acteurs », 2001.

Bertacchini. « Intelligence territoriale, le territoire dans tous ses états ». Les ETIC, Presses Technologiques, Toulon, 2007.

Bertacchini, Yann. « Entre information & processus de communication: l'intelligence territoriale ». *Revue, Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, Humanisme et Entreprise n° 267, La Sorbonne Nouvelle, Paris, n° 267 (2004)*. http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001058/.

Bertacchini, Yann. « Intelligence territoriale : une lecture retro-prospective ». *Revue internationale d'intelligence économique 2, n° 1 (30 juin 2010): 65-97*. <https://doi.org/10.3166/r2ie.2.65-97>.

Bertacchini, Yann. « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel local ». *Communication et organisation, n° 25 (2004)*. <http://%20communicationorganisation.revues.org/2948>.

Bertacchini, Yann. « VE COLLOQUE TIC & TERRITOIRE: QUELS DEVELOPPEMENTS? », 2006. http://cndwebzine.hcp.ma/IMG/pdf/DE_L_INTELLIGENCE_TERRITORIALE_THEORIE_POSTUR E_HYPOTHESES_DEFINITION.pdf.

Berté, Philippe. « « Couples » et modèles de familles en Martinique ». *La revue lacanienne 8, n° 3 (2010): 71*. <https://doi.org/10.3917/lrl.103.0071>.

Besnier, Jean-Michel, *Voies et impasses de la démocratisation*. Hermès 19. Paris: CNRS Éd, 1996.

Blanchard, Pascal. « Décolonisons nos mentalités ! » *Revue internationale et stratégique n° 73, n° 1 (2009): 121*. <https://doi.org/10.3917/ris.073.0121>.

Blanchard, Pascal, Nicolas Bancel, et Sandrine Lemaire. « La Fracture coloniale : retour sur une réaction ». *Mouvements* 51, n° 3 (2007): 40. <https://doi.org/10.3917/mouv.051.0040>.

Blanchet, Philippe. « Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation « chaotique », pratiques sociales, interventions ... quels modèles ? : pour une (socio)linguistique de la « complexité » ». *Cahiers de sociolinguistique* 8, n° 1 (2003): 279. <https://doi.org/10.3917/csl.0301.0279>.

Blérald, Alain-Philippe. *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVe siècle à nos jours*. Karthala., 1986.

Blondiaux, Loïc. « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? : Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines ». *Raisons politiques* 30, n° 2 (2008): 131. <https://doi.org/10.3917/rai.030.0131>.

Blondiaux, Loïc, et Jean-Michel Fourniau. « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? » *Participations* 1, n° 1 (2011): 8. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0008>.

Bobbio, Luigi, et Patrice Melé. « Introduction. Les relations paradoxales entre conflit et participation ». *Participations* 13, n° 3 (2015): 7. <https://doi.org/10.3917/parti.013.0007>.

Bohm, David, Donald Factor, et Peter Garrett. « « Le dialogue selon David Bohm ». Trad. et adaptation de l'anglais par Johanne Beaudoin (version française préliminaire). En ligne.<<http://www.krishnamurti-france.org/Le-dialogue-selon-David-Bohm>> Consulté le 21 octobre 2010. », 1991. <http://www.krishnamurti-france.org/Le-dialogue-selon-David-Bohm>.

Boisvert, Réal, et Claire Milette. « Le développement des communautés au Québec : la part de l'intelligence collective ». *Santé Publique* 21, n° 2 (2009): 183. <https://doi.org/10.3917/spub.092.0183>.

Bonniol, Jean-Luc. « Comment transmettre le souvenir de l'esclavage ? : Excès de mémoire, exigence d'histoire... » *Cités* 25, n° 1 (2006): 181. <https://doi.org/10.3917/cite.025.0181>.

Bonniol, Jean-Luc. « Les usages publics de la mémoire de l'esclavage colonial ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps* N° 85, n° 1 (2007): 14. <https://doi.org/10.3917/mate.085.0004>.

Boudon, Raymond. « L'individualisme méthodologique en sociologie ». *Commentaire* Numéro26, n° 2 (1984): 268. <https://doi.org/10.3917/comm.026.0268>.

Boudon, Raymond. « L'individualisme : un phénomène qui ne commence nulle part et qui ». *Revue du MAUSS* 19, n° 1 (2002): 39. <https://doi.org/10.3917/rdm.019.0039>.

Boudon, Raymond. « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? » *Revue du MAUSS* 24, n° 2 (2004): 281. <https://doi.org/10.3917/rdm.024.0281>.

Bougerol, Christiane. « Habilité technique et réputation: Les rivalités entre conducteurs à la Guadeloupe ». *Ethnologie française* 37, n° 4 (2007): 721. <https://doi.org/10.3917/ethn.074.0721>.

Boulbry, Gaëlle. « Enquêtes verbales et biais méthodologiques: Le cas des seniors et de leurs non-réponses ». *La Revue des Sciences de Gestion* 222, n° 6 (2006): 69. <https://doi.org/10.3917/rsg.222.0069>.

Bourret, Christian. « Éléments pour une approche de l'intelligence territoriale comme synergie de projets locaux pour développer une identité collective ». *Projectics / Proyética / Projectique* 0, n° 1 (2008): 79. <https://doi.org/10.3917/proj.000.0079>.

Bourret, Christian, Henri F. Chabannes, et Christophe Marnat. « L'intelligence économique territoriale comme approche par la coopération sur un territoire: positionnements et collaboration d'universitaires et de consultants en Aquitaine ». *Projectics / Proyética / Projectique* 11, n° 2 (2012): 55. <https://doi.org/10.3917/proj.011.0055>.

Boutaud, Aurélien, et Christian Brodhag. « Le développement durable, du global au local. Une analyse des outils d'évaluation des acteurs publics locaux ». *Natures Sciences Sociétés* 14, n° 2 (avril 2006): 154-62. <https://doi.org/10.1051/nss:2006020>.

Bouvier, Pierre. « Aimé Césaire, la négritude et l'ouverture poétique ». *Esprit* Juillet, n° 7 (2008): 15. <https://doi.org/10.3917/espri.346.0015>.

Bouvier, Pierre. « Syndrome postcolonial ». *Esprit* Janvier, n° 1 (2006): 170. <https://doi.org/10.3917/espri.0601.0170>.

Brasseur, Martine. « L'interaction du chercheur avec son terrain en recherche-action: deux cas d'accompagnement individuel des managers ». *Recherches en Sciences de Gestion* 89, n° 2 (2012): 103. <https://doi.org/10.3917/resg.089.0101>.

Bregman, Rutger. *Humanité: une histoire optimiste*. Seuil, 2017.

Brulot, Sabrina, Muriel Maillefert, et Jérémie Joubert. « Stratégies d'acteurs et gouvernance des démarches d'écologie industrielle et territoriale ». *Développement durable et territoires*, n° Vol. 5, n°1 (4 février 2014). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.10082>.

Bruneaud, Jean-François. « Le "métro" martiniquais: une impossible "désethnicisation" ». *Hommes & Migrations*, n° 1 (2011): 92-104. http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=HOMI_1289_0092.

Bruneteaux Patrick. *Le colonialisme oublié*. Du Croquant. TERRA, 2013.

Bruneteaux, Patrick, et Marc Bernardot. « Quel colonialisme dans les DOM? Une introduction », s. d. <http://www.reseau-terra.eu/article1274.html>.

Burac, Maurice. « Les Petites Antilles : étude géographique des disparités régionales de développement », 1986.

Busino, Giovanni. « Matériaux pour l'histoire de la sociologie de la connaissance ». *Revue européenne des sciences sociales*, n° XLV-139 (1 novembre 2007): 57-190. <https://doi.org/10.4000/ress.187>.

Callois, Jean-Marc. « Les relations sociales, frein ou moteur de la durabilité: Approche par la notion de rayon de confiance ». *Développement durable et territoires*, n° Dossier 8 (14 décembre 2006). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.3284>.

Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick. *Agir dans un monde incertain*. Seuil, 2001.

Camilleri, C, M Cohen-Merique, et Abdelhak Mouhtaj. « Chocs de culture : Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel », 1991.

Cefai, Daniel, Marion Carrel, Julien Talpin, Nina Eliasoph, et Paul Lichterman. « Ethnographies de la participation ». *Participations* 4, n° 3 (2012): 7. <https://doi.org/10.3917/parti.004.0005>.

Celestine, Audrey. « La lutte des Antillais pour l'égalité ». *Plein droit* 74, n° 3 (2007): 36. <https://doi.org/10.3917/pld.074.0036>.

Célestine, Audrey. « La « voix » institutionnalisée : approche comparée de la mobilisation de migrants-citoyens en France et aux Etats-Unis ». *Raisons politiques* 29, n° 1 (2008): 119. <https://doi.org/10.3917/rai.029.0119>.

Célestine-Triolé, Laurette. « L'Antillais dans le miroir : de la représentation dans la société martiniquaise ». *L'Autre* Volume. 10, n° 2 (2009): 180. <https://doi.org/10.3917/lautr.029.0180>.

Césaire, Aimé. *Discours sur le Colonialisme*. Présence Africaine., 1950.

Cezilly. « Ecologie comportementale », 2005.

Chamoiseau, Patrick, Vanessa Girard, Émile Riback, et Claire Mestre. « Ethnologues de nous-mêmes ». *L'Autre* 12, n° 2 (2011): 135. <https://doi.org/10.3917/lautr.035.0135>.

Charles-Nicolas, Aimé. « Colloque scientifique international sur l'Esclavage 24-28 Octobre 2016 - L'esclavage : quel impact sur la psychologie des populations? », 2016.

Charles-Nicolas, Aimé. *L'esclavage : quel impact sur la psychologie des populations?* Idem campus., 2018.

Chavalarías, David. *Reconstruction et modélisation des dynamiques sociales et de l'évolution culturelle : Le tournant des sciences humaines et sociales du XXI^{ème} siècle*. EHESS, Paris, 2016.

Chivallon, Christine, éd. *CRÉOLISATION UNIVERSELLE OU SINGULIÈRE ? L'homme 207/208*, 2013.

Chivallon, Christine. « LA DIASPORA NOIRE DES AMÉRIQUES, Réflexions sur le modèle de l'hybridité de Paul Gilroy ». *EHESS*, 2002.

Chivallon, Christine. *MÉMOIRES DE L'ESCLAVAGE À LA MARTINIQUE L'explosion mémorielle et la révélation de mémoires anonymes*. Cahiers d'études africaines 197. Paris: EHESS, 2010.

Chivallon, Christine. *L'esclavage, du souvenir à la mémoire*. Karthala-Ciresc., 2012.

Cidaise-Montaise, Marie-Dominique. « Communication dans le système éducatif martiniquais et exclusion sociale », 2015. <http://www.theses.fr/2015AGUY0850>.

Coatanlem, Yann. *Le Gouvernement des citoyens*. PUF. PUF, 2017.

Colin, Armand. « Un indicateur de développement humain soutenable pour les petits espaces insulaires en développement », 2011, 31.

COMPAS. « Outre-mer et inégalités sociales ». Etude COMPAS, 2013.

Confiant, Raphaël. *Le Grand Livre des proverbes créoles*, Presses du Châtelet., 2004.

Constant, Fred. « GOUVERNER OUTRE-MER : COMMUNICATION ET POLITIQUE », *Hermès*, la Revue, 2002.

Constant, Fred. « La politique française de l'immigration antillaise de 1946 à 1987 ». *Revue européenne de migrations internationales* 3, n° 3 (1987): 9-30. <https://doi.org/10.3406/remi.1987.1142>.

Corzani, Jack. « Guadeloupe et Martinique : la difficile voie de la Négritude et de l'Antillanité ». *Présence Africaine* 76, n° 4 (1970): 16. <https://doi.org/10.3917/presa.076.0016>.

Côté, Jean-François, et Afef Benessaïeh. « La reconnaissance des formes d'un cosmopolitisme pratique au sein des Amériques: transnationalité et transculturalité ». *Sociologie et sociétés* 44, n° 1 (2012): 35-60. <http://www.erudit.org/revue/socsoc/2012/v44/n1/1012141ar.html>.

Cottias, Myriam, et Hebe Mattos, *Esclavage et subjectivités : dans l'Atlantique luso-brésilien et français (xviiie-xxe siècles)*. OpenEdition Press, 2016. <http://books.openedition.org/oep/771>.

Coulangeon, Philippe. « Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie: Le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? » *Sociologie et sociétés* 36, n° 1 (2004): 59. <https://doi.org/10.7202/009582ar>.

Courlet, Claude, et Bernard Pecqueur, *L'économie territoriale*. Presses universitaires de Grenoble, 2013.

Cousseau, Vincent. « Population et anthroponymie en Martinique du XVIIe s. à la première moitié du XIXe s », 2009.

Crozier, Michel. « L'État bloqué ». *Le Débat* 53, n° 1 (1989): 36. <https://doi.org/10.3917/deba.053.0036>.

Cuche, Denys. « Bougerol, C. — Une ethnographie des conflits aux Antilles. Jalousie, commérages, sorcellerie. » *Journal de la Société des Américanistes*, 1997, 7.

Daniel, Justin. « Cadre institutionnel et vie politique outre-mer ». *Pouvoirs* 113, n° 2 (2005): 113. <https://doi.org/10.3917/pouv.113.0113>.

Daniel, Justin. « Dossier « Politiques du changement global. Expertises, enjeux d'échelles et frontières de l'action publique environnementale » - La mise en discours et en politique du développement durable dans l'espace caraïbe ». *Natures Sciences Sociétés* 23, n° 3 (juillet 2015): 280-88. <https://doi.org/10.1051/nss/2015043>.

Daniel, Justin. « La crise sociale aux Antilles françaises: Retour de la question sociale et reflux du politique ». *EchoGéo*, 30 mars 2009. <https://doi.org/10.4000/echogeo.11117>.

Daniel, Justin. « L'espace politique aux Antilles françaises ». *Ethnologie française* 32, n° 4 (2002): 589. <https://doi.org/10.3917/ethn.024.0589>.

Daudé, Eric. « Du complexe à la complexité: Le retour de l'individu dans les modèles géographiques », 2006, 9.

De Lépine, Edouard. *Dix semaines qui ébranlèrent la Martinique 25 mars-4 juin 1848*, Servédit., 1999.

Deconchy, Jean Pierre. « La psychologie sociale expérimentale de la religion. L'état des lieux ». *Bulletin de psychologie* Numéro 512, n° 2 (2011): 117. <https://doi.org/10.3917/bupsy.512.0117>.

Decout, Maxime. « Albert Memmi : portrait de l'écrivain colonisé en statue de sel ». *Revue d'histoire littéraire de la France* 114, n° 4 (2014): 897. <https://doi.org/10.3917/rhlf.144.0897>.

Decouzon, Cyril, et Muriel Maillefert. « Évaluer des projets d'écologie industrielle sur des parcs d'activité : des synergies au territoire ». *GES Géographie Économie Société* 14, n° 4 (2012): 411-34.

Degenne, Alain. « Attracteurs », 2014.

Delacomptée, Jean-Michel. « La jalousie n'est pas l'envie ». *Libres cahiers pour la psychanalyse* 10, n° 2 (2004): 111. <https://doi.org/10.3917/lcpp.010.0111>.

Delfour, Jean-Jacques. « Comment décoloniser les esprits », 2005, 19.

Deschamps, J-F., et Rémi Finkelstein. « Existe-t-il un véritable altruisme basé sur les valeurs personnelles ? » *Les cahiers internationaux de psychologie sociale* Numéro 93, n° 1 (2012): 37. <https://doi.org/10.3917/cips.093.0037>.

Desse, Michel. « Acteurs et dynamiques spatiales insulaires depuis la départementalisation en Guadeloupe, Martinique, Réunion », 1995.

Desse, Michel. « Guadeloupe, Martinique, LKP, crise de 2009, crise économique, déclin économique : de crises en crises : la Guadeloupe et la Martinique ». *Études caribéennes*, n° 17 (10 janvier 2012). <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.4880>.

Di Méo, Guy. « La géographie culturelle : quelle approche sociale ? » *Annales de géographie* 660-661, n° 2 (2008): 47. <https://doi.org/10.3917/ag.660.0047>.

Dianteill, Erwan. « BOUGEROL (Christiane), Une ethnographie des conflits aux Antilles. Jalousie, commérages, sorcellerie ». *Archives de sciences sociales des religions*, n° 2 (2001): 7-7. <https://assr.revues.org/pdf/20735>.

Dispagne, Michel. *Espaces sociaux, pratiques langagières et mise en scène(s) du travail . Contexte européen vs contexte créole*. L'Harmattan., 2014.

Dracius, Suzanne, Jean-François Samlong, et Gérard Théobald. *La crise de l'Outre mer français, Guadeloupe, Martinique, Réunion*. L'Harmattan., 2009.

Dubois, Daniel M. « Intelligence Naturelle et Intelligence Artificielle Natural Intelligence and Artificial intelligence ». Consulté le 26 avril 2016. http://aes.ues-eus.eu/aes2011/uesTBR1_Dubois_text.pdf.

Dubost, Isabelle. *Gestion du risque et de l'aléatoire par les pêcheurs martiniquais*, 2002. <http://books.openedition.org/irdeditions/8209>.

Dumas, Philippe. « L'Intelligence territoriale, prisme des interactions transméditerranéennes », 2016, 15.

Dumont, Jacques. « La quête de l'égalité aux Antilles : la départementalisation et les manifestations des années 1950 ». *Le Mouvement Social* 230, n° 1 (2010): 79. <https://doi.org/10.3917/lms.230.0079>.

Dumont, Jacques. *L'amère patrie, Histoire des Antilles françaises au XXème siècle*, Fayard., 2010.

Durand, Caroline. « L'art de faire émerger l'intelligence collective comme processus de changement émergent ». UQAM, 2011.

Durand, Jean-Pierre, et Robert Weil. *Sociologie contemporaine*. 3ème édition revue et Augmentée. Essentiel. Vigot, 2006.

Duvat, Virginie. « Changement climatique et risques côtiers dans les îles tropicales ». *Annales de géographie* 705, n° 5 (2015): 541. <https://doi.org/10.3917/ag.705.0541>.

El Gaied, Mouna, et Vincent Meyer. « Communication, tourisme et développement territorial: l'exemple des GSOURS du sud-est tunisien ». Consulté le 25 janvier 2016. http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2014/01-El%20Gaied-Meyer/01-2014-ElGaied-Meyer_pdf.pdf.

Emsellem, Karine, Sophie Lizard, et Scarella Scarella. « LA GÉOPROSPECTIVE : L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU CHAMP DE RECHERCHE ? », 2012.

Esméralda, Juliette. *La culture de l'entraide*, Connaissances et savoirs., 2016.

Fanon, Frantz. *Les damnés de la Terre*, Maspero., 1961.

Fanon, Frantz. *Peau noire, masques blancs*, Seuil., 1952.

Février, Rémy, et Patrice Raymond. *Intelligence économique et collectivités territoriales*, Ellipses., 2010.

Finch-Boyer, Heloïse. « Des Français comme les autres? », 2014.

Flichy, Patrice. « Technique, usage et représentations ». *Réseaux* 148-149, n° 2 (2008): 147. <https://doi.org/10.3917/res.148.0147>.

Forester, John. « On the Theory and Practice of Critical Pragmatism: Deliberative Practice and Creative Negotiations ». *Planning Theory* 12, n° 1 (février 2013): 5-22. <https://doi.org/10.1177/1473095212448750>.

Friedberg, Erhard. « Michel Crozier (1922-2013) : un passeur, mais surtout un innovateur ». *Revue française de sociologie* 54, n° 3 (2013): I. <https://doi.org/10.3917/rfs.543.0001>.

Gagnon, Christiane. « Développement local viable : approches, stratégies et défis pour les communautés », 1994.

Gaillard, Georges. « La conflictualité : une modalité de lien où s'arrime la destructivité humaine ». *Connexions* 106, n° 2 (2016): 71. <https://doi.org/10.3917/cnx.106.0071>.

Gameess, Eline. « Proposition pour une mixité réussie entre les hommes et les femmes dans les sphères de décision et de direction : Étude comparative entre la Martinique et le Québec », 2015.

Gerils, Vianney. « L'outil numérique au service de l'intelligence collective des territoires: L'accessibilité du département du Val de Marne comme stratégie de développement (94) ». *Netcom*, n° 29-3/4 (16 décembre 2015): 347-68. <https://doi.org/10.4000/netcom.2187>.

Gerodetti, Natalia, et Agathe Besnard. « Ann Laura Stoler : la chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial » Vol. 35 | pages 125 à 128 (2016).

Gilroy, Paul, et Christine Eyene. « Nouvelle topographie d'un Atlantique noir ». *Africultures* 72, n° 1 (2008): 82. <https://doi.org/10.3917/afcul.072.0082>.

Girardot, Jean-Jacques, Raul Montenegro, Cyril Masselot, et Houda Neffati. « Intelligence territoriale et éthique : étude de la protection de la biodiversité et de l'écodiversité en Guadeloupe ». *Mondes en développement* 168, n° 4 (2014): 87. <https://doi.org/10.3917/med.168.0087>.

Giraud, Michel. « La créolité : une rupture en trompe-l'œil ». *Cahiers d'études africaines* 37, no 148 (1997): 795-811. <https://doi.org/10.3406/cea.1997.1833>.

Giraud, Michel. « Revendication identitaire et « cadre national » ». *Pouvoirs* 113, n° 2 (2005): 89. <https://doi.org/10.3917/pouv.113.0089>.

Giraud Michel, Dubost Isabelle, Calmont André, Daniel Justin, Destouches Didier et Marie-Luce Monique Milia. « La Guadeloupe et la Martinique dans l'histoire française des migrations en régions de 1848 à nos jours », 2009. <http://hommesmigrations.revues.org.bu-services.martinique.univ-ag.fr:5000/252#tocto2n14>.

Giroux, Nicole, et Lissette Marroquin. « L'approche narrative des organisations ». *Revue française de gestion* 31, n° 159 (1 novembre 2005): 15-44. <https://doi.org/10.3166/rfg.159.15-44>.

Glissant, Édouard. *Le discours antillais*. Seuil. Paris, 1981.

Glissant, Édouard. *L'entretien du monde (Littérature hors frontière)*. Presses Universitaires. Littérature hors frontière, 2018.

Glissant, Édouard. *Poétique de la relation*. Gallimard. Paris, 1990.

Glissant, Édouard. « Problèmes de la jeunesse aux Antilles ». *Présence Africaine* 184, n° 2 (2011): 11. <https://doi.org/10.3917/presa.184.0011>.

Glissant, Édouard. *Traité du Tout-Monde*. Gallimard. Paris, 1997.

Gob, Rosaire. « Enjeux gestionnaires et politiques des projets territoriaux ». *Prospective et stratégie*, n° 1 (2014): 101-22. <http://www.cairn.info/revue-prospective-et-strategie-2014-1-page-101.htm>.

Gob, Rosaire. « Le Management du territoire par le projet : Des limites de l'instrumentation gestionnaire. Le cas de la Guadeloupe », 2012.

Gombaud, Stéphane. « Iles, insularité et îléité Le relativisme dans l'étude des espaces archipélagiques ». Université de la Réunion, 2007. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-00462505/>.

Gonthier, Frédéric. « Relativisme et vérité scientifiques chez Max Weber ». *L'Année sociologique* 56, n° 1 (2006): 15. <https://doi.org/10.3917/anso.061.0015>.

Gonzalez-Laporte, Christian. « Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations? » PhD Thesis. Labex ITEM, 2014.

Gourdon, Vincent, éd. *Familles en situation coloniale*. Annales de démographie historique, 2011,2. Paris: Belin, 2011.

Greselle, Olfa Zaïbet. « Vers l'intelligence collective des équipes de travail : une étude de cas ». *Management & Avenir* 14, n° 4 (2007): 41. <https://doi.org/10.3917/mav.014.0041>.

Grima, François. *Michel Crozier Acteurs et systèmes : l'analyse stratégique des organisations*. EMS Management et Société., 2009.

Gros-Désormeaux, Jean-Raphaël. « Biodiversité dans un espace insulaire : le cas de l'avifaune à la Martinique », 2008.

Gros-Désormeaux, Jean-Raphaël. « La biodiversité dans des territoires insulaires, approche théorique et perspectives de développement ». *Développement durable et territoires*, n° Vol. 3, n° 1 (13 juin 2012). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9241>.

Gros-Desormeaux, J.-R., L. Tupiassu, et R.Z. Bastos. « L'île et le Vivant Revisités Dans la Théorie de la Biogéographie Insulaire: Les Symptômes du Syndrome D'insularité ». *Revista Geoamazonia* 3, n° 5 (12 juin 2015): 200-210. <https://doi.org/10.17551/2358-1778/geoamazonia.v3n5p200-210>.

Groux, Gérard. « Abdallah-Pretceille (Martine), Porcher (Louis) — Éducation et communication interculturelle. », 1998, 3.

Guérin-Pace, France, et Elena Filippova, *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*. Revue européenne des migrations internationales, 26.2010,3. Potiers: Univ, 2010.

Guermond, Yves. « Débat: information localisée et débat public: de nouveaux enjeux pour les géographes », 2011.

Gumuchian, Hervé, Eric Grasset, Romain Lafarge, et Emmanuel Roux. *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica., 2003.

Gumuchian, Hervé, et Claude Marois. *Initiation à la recherche en géographie*. PUM., 2000.

Herbaux, Philippe, et Cyril Masselot. « Territorial intelligence ». *Theoretical marks, Questions contemporaines*, L'Harmattan, Paris, 2007.

Isla, Anne. « Traditions libérales, systèmes d'information et démocratie: du libéralisme à l'ultralibéralisme, de la statistique au benchmarking, de la démocratie représentative à la démocratie libérale », 2019, 22.

J. Bennet, Milton. « A developmental approach to training for intercultural sensitivity ». *International Journal of Intercultural Relations* 2, n° 10 (1986): 179-96.

Jalabert, Laurent. « Les mouvements sociaux en Martinique dans les années 1960 et la réaction des pouvoirs publics », 2010. <http://etudescaribeennes.revues.org/4881>.

Jégo, Yves. *15 mois et 5 jours entre faux gentils et vrais méchants*, Grasset., 2009.

Johnson, Eric Michael. « L'évolution humaine a-t-elle favorisé les individualistes ou les altruistes? », 2012. <http://m.slate.fr/story/63109/evolution-humaine-individualistes-altruistes>.

Jolivet, Marie-José. « Mémoire caraïbe, mémoire caribéenne et histoire coloniale ». *Ethnologie française* 32, n° 4 (2002): 735. <https://doi.org/10.3917/ethn.024.0735>.

Joseph, Philippe. « Dynamique, éco-physiologie végétales en bioclimat sec à la Martinique (Antilles françaises) », 1997.

Jourdain, Anne, et Sidonie Naulin. « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu ». *Idées économiques et sociales* 166, n° 4 (2011): 6. <https://doi.org/10.3917/idee.166.0006>.

Journé, Benoît, Amaury Grimaud, et Lionel Garreau. « Face à la complexité. Illusions, audaces, humilités ». *Revue française de gestion* 38, n° 223 (28 avril 2012): 15-25. <https://doi.org/10.3166/rfg.223.15-25>.

Joyal, André. « Le développement local au Québec : trois décennies de contributions ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* octobre, n° 4 (2012): 673. <https://doi.org/10.3917/reru.124.0673>.

Kabile, Joëlle. « André LUCRECE, Souffrance et jouissance aux Antilles ». *Pouvoirs dans la Caraïbe. Revue du CRPLC*, n° 12 (2000): 198-205. <http://plc.revues.org/410>.

Kahn, René. « La dimension culturelle du développement territorial ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* octobre, n° 4 (2010): 625. <https://doi.org/10.3917/reru.104.0625>.

Keller, Reiner. « L'analyse de discours comme sociologie de la connaissance: Présentation d'un programme de recherche ». *Langage et société* 120, n° 2 (2007): 55. <https://doi.org/10.3917/ls.120.0055>.

Koselak, Arkadiusz. « Jalousie et envie : l'affectivité tout en nuances ». *Pratiques*, n° 141-142 (15 juin 2009): 165-78. <https://doi.org/10.4000/pratiques.1337>.

Lahire, Bernard. *A quoi sert la sociologie?*, La Découverte., 2002.

Lapeyronnie, Didier. « Mouvements sociaux et actions politiques », 1988. http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1988_num_29_4_2548.

Larcher, Silyane. « En quête du postcolonial: La crise des Antilles françaises et après... » *Savoir/Agir* 8, n° 2 (2009): 127. <https://doi.org/10.3917/sava.008.0127>.

Larcher, Silyane. « L'égalité divisée. La race au cœur de la ségrégation juridique entre citoyens de la métropole et citoyens des « vieilles colonies » après 1848 ». *Le Mouvement Social* 252, n° 3 (2015): 137. <https://doi.org/10.3917/lms.252.0137>.

Larcher, Silyane. « Présentation.: L'esclavage colonial : « un passé qui ne passe pas » ? » *Cités* 25, n° 1 (2006): 151. <https://doi.org/10.3917/cite.025.0151>.

Lascoumes, Pierre. « L'expertise, de la recherche d'une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix ». *Revue française d'administration publique* 103, n° 3 (2002): 369. <https://doi.org/10.3917/rfap.103.0369>.

Le Moigne, Jean-Louis. *La modélisation des systèmes complexes*. DUNOD., 1990.

Le Moigne, Jean-Louis. « Pourquoi je suis un constructiviste non repentant ». *Revue du MAUSS* 17, n° 1 (2001): 197. <https://doi.org/10.3917/rdm.017.0197>.

Lebreton, Gilles, éd. *La démocratie participative, enjeux et réalités: France, Brésil, Chine, Suisse, Union européenne*. Paris: L'Harmattan, 2013.

Lecomte, Jacques. *La Bonté humaine : Altruisme, empathie, générosité*. Odile Jacob, 2014.

Leone, Frédéric, et Freddy Vinet. *La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux menaces naturelles*. Géorisques 1, 2006.

Lesales, Thierry. « La vulnérabilité des sociétés exposées aux risques volcaniques : le cas des Petites Antilles », 2005.

Lesne, Annick. « Déterminisme et aléatoire dans les systèmes complexes: un faux débat? », 2008, 9.

L'Etang, Gerry. « Créolisation et créolités à la Martinique : essai de périodisation », 2004.

Lev-On, Azi, et Bernard Manin. « Internet : la main invisible de la délibération ». *Esprit* Mai, n° 5 (2006): 195. <https://doi.org/10.3917/espri.0605.0195>.

Lévy, Pierre. « Collective intelligence, a civilisation: towards a method of positive interpretation ». *International Journal of Politics, Culture, and Society* 18, n° 3-4 (2005): 189-98. <http://link.springer.com/article/10.1007/s10767-006-9003-z/fulltext.html>.

Lévy, Pierre. « Le jeu de l'intelligence collective ». *Sociétés* 79, n° 1 (2003): 105. <https://doi.org/10.3917/soc.079.0105>.

Lévy, Pierre. *L'intelligence collective : pour une anthropologie du cyberspace*, La Découverte., 1994.

Loty, Laurent, et Sylvie Catellin, éd. *Interdisciplinarité: entre discipline et indiscipline*. Hermès 67. Paris: CNRS, 2014.

Louis, Abel Alexis. *Janvier Littée, Martiniquais premier député de couleur membre d'une assemblée parlementaire française (1752-1820). L'Homme, son milieu social, son action politique*, L'Harmattan, 2013.

Magnan, Alexandre. « L'épidémie de Chikungunya à la Réunion : une occasion de réfléchir au(x) paradoxe(s) insulaire(s) ». *Les Cahiers d'Outre-Mer* 59, n° 234 (1 avril 2006): 151-60. <https://doi.org/10.4000/com.396>.

Magnin, Gérard. « Energie et Territoires : Vers un concept « Energie 2.0 » avec les collectivités locales ». *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* N° 61, n° 1 (2011): 134. <https://doi.org/10.3917/re.061.0134>.

Mahy, Isabelle. « « Il était une fois... » Ou la force du récit dans la conduite du changement ». *Communication et organisation*, n° 33 (1 juin 2008): 50-60. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.446>.

Mahy, Isabelle. « Innovation, artistes et managers. Ethnographie du cirque du soleil ». UQAM, 2005.

Mahy, Isabelle. *Théorie U - Changement émergent et innovation*, PUQ., 2012.

Marceau, Anne et Groupement de Recherches sur l'Administration Locale en Europe, éd. *La démocratie locale à la recherche d'un nouveau souffle: actes du colloque organisé les 26 et 27 mars 2009 à l'Université de Franche-Comté*. Paris: L'Harmattan., 2013.

Marchal, Aurélie. « Réflexions sur l'innovation organisationnelle à l'ère du numérique », 2014, 12.

Martin, Dominique. « L'analyse stratégique en perspective: Retour sur la sociologie des organisations de Michel Crozier ». *Revue européenne des sciences sociales*, n° 2 (1 décembre 2012): 93-114. <https://doi.org/10.4000/ress.2255>.

Mary, Sylvain. « Renseignement, Propagande et Réseaux Gaullistes Outre-mer. Jacques Foccart et les Antilles-Guyane sous la IV^{ème} République ». *Histoire, Économie et Société* 34^e année, n° 4 (2015): 123-35.

Mauroy, Hervé. « La logique des «paniers de crabes» dans les termes de l'analyse des systèmes complexes: un essai inspiré par Paul Diel ». *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 3 (2016): 397-416.
http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=CIPS_111_0397.

Mauss, Marcel. « Essai sur le don forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques ». *L'Année sociologique (1896/1897-1924/1925)*, 1923, 30-186.
<http://www.jstor.org/stable/27883721>.

Mauss, Marcel. « Réduction des divers éléments de la magie à la notion de pouvoir et de force ». *Revue du MAUSS* 45, n° 1 (2015): 266. <https://doi.org/10.3917/rdm.045.0266>.

Mazurek, Hubert, Louis Arreghini, Caroline Cochet, Justin Daniel, Jean-Raphaël Gros-Désormeaux, et Debra Pereira. « La création du parc naturel marin de Martinique : entre concertation et fragmentation ». *Natures Sciences Sociétés* 27, n° 3 (juillet 2019): 310-26.
<https://doi.org/10.1051/nss/2019044>.

Melman, Charles. *Lacan aux Antilles. Entretiens psychanalytiques à Fort-de-France*. Erès., 2016.

Mencé Caster, Corinne. *Mythologie du Vivre-femmes*. Persée., 2015.

Michalon, Thierry. « Sur les «spécificités» de l'Outre-mer: Enquête et propositions ». *Hermès, La Revue*, n° 1 (2002): 423-34.
http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=HERM_032_0423.

Michalon, Thierry. « L'outre-mer français. Evolution institutionnelle et affirmations identitaires. » L'Harmattan., 2009.

Micoud, André. « Le lieu comme figure exemplaire de l'ordre du territoire qui vient ». *Communications* 87, n° 2 (2010): 109. <https://doi.org/10.3917/commu.087.0109>.

Misantrope, Yasmine, et Anne-Marie Costalat-Founeau. « Identité martiniquaise et dynamique du conflit : une étude de cas ». *Nouvelle revue de psychosociologie* 21, n° 1 (2016): 155. <https://doi.org/10.3917/nrp.021.0155>.

Moine, Alexandre. « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie ». *Espace géographique* 35, n° 2 (2006): 115.
<https://doi.org/10.3917/eg.352.0115>.

Moinet, Nicolas. « Christian Marcon, La recherche française en intelligence économique: Bilan et perspectives. Éditions L'Harmattan, collection Intelligence Économique, 2014, 257 pages ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 6 (2015). <https://rfsic.revues.org/1409?lang=fr>.

Moinet, Nicolas. « L'intelligence territoriale entre communication et communauté stratégique de connaissance : l'exemple du dispositif régional de Poitou-Charentes ». *Revue internationale d'intelligence économique* 1, n° 1 (30 juin 2009): 29-38. <https://doi.org/10.3166/r2ie.1.29-38>.

Mongo-Mboussa, Boniface, et Alain Ménil. « « La pensée de Glissant demande à être lue avec patience » ». *Africultures* 87, n° 1 (2012): 14. <https://doi.org/10.3917/afcul.087.0013>.

Moravie, Maguy. « La yole ronde, entre ethnicité et autochtonie ». *Hommes & Migrations*, n° 1 (2011): 106-14. http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=HOMI_1289_0106.

Morel, Christian. « Prend-on de meilleures décisions à plusieurs? », 2006. http://www.scienceshumaines.com/prend-on-de-meilleures-decisions-a-plusieurs_fr_5616.html.

Morillon, Laurent, et Arlette Bouzon. « Entre intelligence collective et porosité augmentée, étude d'un médiateur entre chercheurs et praticiens ». *Communication & Organisation*, n° 1 (2015): 75-84. http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=COMOR_047_0075.

Morin, Edgar. *Connaissance, Ignorance, Mystère*. Fayard., 2017.

Morin, Edgar. *Introduction à la pensée complexe*, Seuil., 1990.

Morin, Edgar. *La complexité humaine*, Flammarion., 1994.

Morin, Edgar. *La méthode Tome III*. Seuil., 1986.

Mulot, Stéphanie. « La trace des Masques: Identité guadeloupéenne entre pratiques et discours ». *Ethnologie française* 33, n° 1 (2003): 111. <https://doi.org/10.3917/ethn.031.0111>.

Mulot, Stéphanie. « Le mythe du viol fondateur aux Antilles françaises ». *Ethnologie française* 37, n° 3 (2007): 517. <https://doi.org/10.3917/ethn.073.0517>.

Mulot, Stéphanie. « Redevenir un homme en contexte antillais post-esclavagiste et matrifocal ». *Autrepart* 49, n° 1 (2009): 117. <https://doi.org/10.3917/autr.049.0117>.

Nicolas, Armand. *Histoire de la Martinique de 1848 à 1939 (Tome 2)*. L'Harmattan. Vol. Tome 2. 3 vol., 1996.

Nicolas, Armand. *Histoire de la Martinique de 1939 à 1971 (Tome 3)*. L'Harmattan. Vol. Tome 3. 3 vol., 1998.

Nicolas-Bragance, Fabiola, et Pascal Saffache. « Un positionnement touristique stratégique à trouver : le patrimoine culturel festif au cour de la réflexion à la Martinique ». *Revue internationale et stratégique* 90, n° 2 (2013): 137. <https://doi.org/10.3917/ris.090.0137>.

Noubel, Jean-François. « Intelligence Collective La Révolution invisible », 24 août 2007.

Nuissier, Errol. *Psychologie des sociétés créoles*, Caraibeditions., 2013.

Obama, Barack. *Une terre promise*. Fayard., 2020.

Octobre, Sylvie et France. Ministère de la culture. Département des études. *Questions de genre, questions de culture*. Paris: Documentation française, 2014.

Odier, Geneviève. *Carl Rogers, Etre vraiment soi-même*. Eyrolles., 2012.

Odin, Pierre. « J.-C. William et al., Mobilisations sociales aux Antilles: Les événements de 2009 dans tous leurs sens. Paris, Éditions Karthala, 2012 ». *Cahiers des Amériques latines*, n° 76 (2014): 161-64. <http://cal.revues.org/3342>.

Odin, Pierre. « « Travayè an larila - Les travailleurs sont dans la rue » », 2017.

Ollivier, Bruno. « Figures de l'identité dans l'espace public martiniquais C.N.R.S. Editions | 2002/1 n° 32-33 | pages 55 à 67 ISSN 0767-9513 ». Hermès, La Revue, 2002.

Orfali, Birgita. « Serge Moscovici (1925-2014) Un psychologue social visionnaire », Hermès, La Revue, 2015.

Ory, François. « Vers quelle transition énergétique en Martinique? : Acteurs et gouvernance de la substitution des énergies fossiles par les énergies renouvelables pour la production électrique », 2020.

Oudin-Bastide, Caroline. « La relation au travail dans la société esclavagiste de la Guadeloupe et de la Martinique (xviii-xix siècles) ». *Travailler* 20, n° 2 (2008): 137. <https://doi.org/10.3917/trav.020.0137>.

Oural, Akim. « L'innovation au pouvoir ». SG pour la modernisation de l'action publique, avril 2015. <http://www.action-publique.gouv.fr/rapport-innovation-territoriale-akim-oural>.

Ozier-Lafontaine, Louis-Félix. *Martinique La société vulnérable*. Gondwana editions., 1999.

Padis, Marc-Olivier. « Esprit, 1932-2007. Poursuivre une entreprise d'« intelligence collective » ». *Esprit* Novembre, n° 11 (2007): 218. <https://doi.org/10.3917/espri.0711.0218>.

Pago, Gilbert. *La Martinique de l'Amiral Robert. An Tan Wobè. Panorama colonial sous Vichy 1939-1943*. Histoire de notre Caraïbe., 2021.

Paquot, Thierry, Michel Lussault, Christiane Younès, et Institut d'urbanisme de Paris, éd. *Habiter, le propre de l'humain: villes, territoires et philosophie*. Armillaire. Paris: La Découverte., 2007.

Pascaud, Elisabeth, et Bernard Simonin. « L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2019 ». France Bénévolat, 2019.

Pavie, Alice, et Ambroise Masson. « Comment les normes sociales se construisent. Sociologie des « entrepreneurs de morale » ». *Regards croisés sur l'économie* 14, n° 1 (2014): 213. <https://doi.org/10.3917/rce.014.0213>.

Pelissier, Maud. « Etude sur l'origine et les fondements de l'intelligence territoriale : l'intelligence territoriale comme une simple déclinaison de l'intelligence économique à l'échelle du territoire ? » *Revue internationale d'intelligence économique* 1, n° 2 (30 décembre 2009): 291-304. <https://doi.org/10.3166/r2ie.1.291-304>.

Pelissier, Maud, et Isabelle Pybourdin. « L'intelligence territoriale ». *Les cahiers du numérique* 5, n° 4 (30 décembre 2009): 93-109. <https://doi.org/10.3166/lcn.5.4.93-109>.

Pena-Vega, Alfredo, éd. *L'EXERCICE DE LA PENSÉE COMPLEXE PERMET L'INTELLIGENCE DES SYSTÈMES COMPLEXES* Jacques Perriault, Stéphanie Proutheau, Édouard Kleinpeter, Alfredo Pena-Vega, Jean- Louis Le Moigne. Hermès 60. Paris: CNRS Éd, 2011.

Perez, Coralie. « Pap Ndiaye (2008), La condition noire. Essai sur une minorité française. Calmann-Lévy ». *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 104 (2008): 89-92. <https://formationemploi.revues.org/1770>.

Perrenoud, Philippe. *Les limites de l'individualisme méthodologique. A propos des Effets pervers et ordre social de R. Boudon*. JSTOR, 1978.

Perret, Cécile. « Altruisme et développement territorial viable. Si vous ne pensez pas aux autres, pensez à vous: soyez altruistes! », 2016. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01278837/>.

Pesqueux, Yvon. « De la notion de territoire ». *Prospective et stratégie* Numéros4-5, n° 1 (2014): 55. <https://doi.org/10.3917/pstrat.004.0055>.

Pierre-Charles, Philippe. *Cette « heure de nous mêmes »... Manifeste du GRS pour la nouvelle période*. Groupe Révolution Socialiste., 2014.

Pierre-Louis, Jessica. « Les Libres de couleur face au préjugé: franchir la barrière à la Martinique aux XVIIe-XVIIIe siècles ». Antilles-Guyane, 2015. <http://www.theses.fr/2015AGUY0847>.

Podgorski, Ferielle. « Communication, Territoires et Environnement: Le Cas du Parc National Des Calanques », 2015.

Poujol, Lourdes. « Culturas e identidades ». In *XI INTI International Conference (La Plata, 2012)*, 2012. <http://sedici.unlp.edu.ar/handle/10915/36295>.

Pruneau, Jérôme, Jacques Dumont, et Nicolas Célimène. « Voiles traditionnelles aux Antilles françaises : « sportivisation » et patrimonialisation ». *Ethnologie française* 36, n° 3 (2006): 519. <https://doi.org/10.3917/ethn.063.0519>.

Quijano, Anibal « Race et colonialité du pouvoir », 2007.

Rappin, Baptiste. « Le divin management ». *Questions de communication*, n° 2 (2014): 299-314. <http://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2014-2-page-299.html>.

Raynal, Serge, et Marie Chedru. « Multiculturalité et interculturalité en management de projet ». *Humanisme et Entreprise* 292, n° 2 (2009): 77. <https://doi.org/10.3917/hume.292.0077>.

Revert, Eugène. « La Martinique : étude géographique », 1949.

Rey-Valette, Hélène, et Syndhia Mathé. « L'évaluation de la gouvernance territoriale. Enjeux et propositions méthodologiques ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* décembre, n° 5 (2012): 783. <https://doi.org/10.3917/reru.125.0783>.

Rogers, Carl. *Etre vraiment soi-même. L'approche centrée sur la personne*, Eyrolles., 1989.

Rogers, Carl. *Le développement de la personne*. InterEditions., 1961.

Rolle, William, et Gustavo Torres. « Le syndrome haïtien dans les Antilles françaises », 2010, 152 à 162.

Rosanvallon, Pierre. *Les épreuves de la vie. Comprendre autrement les Français*. Seuil., 2021.

Rot, Gwenaële, et Denis Segrestin. « La sociologie des organisations : cheminements et situation présente ». *Entreprises et histoire* 84, n° 3 (2016): 5. <https://doi.org/10.3917/eh.084.0005>.

Roudinesco, Elisabeth. *Soi-même comme un roi. Essai sur les dérives identitaires*. Seuil, 2021.

Ruano-Borbalan Jean-Claude. « « L'esclavage, un crime contre l'humanité. » ». *Sciences humaines* 2/2003, n° (N°135) (2003): 34-34. http://www.cairn.info/bu-services.martinique.univ-ag.fr:5000/article.php?ID_ARTICLE=SH_135_0034&DocId=373534&hits=11+10+9+8+#s1n1.

Saffache, Pascal. « Le littoral Martiniquais : milieux, dynamiques et gestion des risques », 1998.

Sainsaulieu, Renaud. *L'identité au travail, les effets culturels de l'organisation*, Presses de Sciences Po., 1981.

Sainton, Jean-Pierre. *La décolonisation improbable : cultures politiques et conjonctures en Guadeloupe et en Martinique (1943-1967)*, Jasor., 2012.

Sainville, Léonard. « Les fondements négro-africains de la culture dans les Caraïbes et la lutte pour leur sauvegarde ». *Présence Africaine* 101-102, n° 1 (1977): 129. <https://doi.org/10.3917/presa.101.0129>.

Scharmer, Otto, et Adam Yukelson. « Theory U: From Ego-System to Eco-System Economies ». *Journal of Corporate Citizenship* 2015, n° 58 (1 juin 2015): 35-40. <https://doi.org/10.9774/GLEAF.4700.2015.ju.00005>.

Schoek, Helmut. *L'Envie : une histoire du mal*, Les Belles Lettres., 1995.

Signoret, Philippe. « Territoire, observation et gouvernance ». Franche Comté, 2010.

Sintomer, Yves. « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? » *Raisons politiques* 31, n° 3 (2008): 115. <https://doi.org/10.3917/rai.031.0115>.

Solbiac, Rodolphe. *Pensée, pratiques et poétiques postcoloniales contemporaines*. L'Harmattan., 2018.

Stainier, Sally K. « Lékol Gwadeloup : émergence d'un référentiel bilingue », 2020.

Sue, Roger. *Sommes-nous vraiment prêts à changer? Le social au coeur de l'économie*. LLL, 2011.

Suréna, Guillaume. « Schoelcher/Césaire et le destin des peuples noirs ». *Le Coq-héron* 195, n° 4 (2008): 57. <https://doi.org/10.3917/cohe.195.0057>.

Suréna, Guillaume. « Traumatisme béké, traumatisme nègre ». *Le Coq-héron* 181, n° 2 (2005): 28. <https://doi.org/10.3917/cohe.181.39>.

Taglioni, François. « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique ». *Annales de géographie* 652, n° 6 (2006): 664. <https://doi.org/10.3917/ag.652.0664>.

Talpin, Julien, Hélène Balazard, Marion Carrel, Samir Hadj Belgacem, Sümbül Kaya, Anaïk Purenne, et Guillaume Roux. *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires*. PUF, 2021.

Teisserenc, Pierre. *L'action publique dans ses nouveaux territoires en France et au Brésil*. Administration, aménagement du territoire. Paris: L'Harmattan., 2013.

Terestchenko, Michel. « Égoïsme ou altruisme ? : Laquelle de ces deux hypothèses rend-elle le mieux compte des conduites humaines ? » *Revue du MAUSS* 23, n° 1 (2004): 312. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0312>.

Thiellay, Jean-Philippe. *Le droit des Outre-mers*, Dalloz, 2011.

Thirot, Myriam, Pierre Failler, et Justin Daniel. « Des savoirs locaux aux experts naturalistes: La reconnaissance des savoirs de pêcheurs artisanaux de Martinique ». *Revue d'ethnoécologie*, n° 11 (27 mars 2017). <https://doi.org/10.4000/ethnoecologie.2916>.

Thirot, Myriam, Philippe Palany, Jean-Raphaël Gros Désormeaux, et Lise Tupiassu. « La mise en place du Parc naturel marin en Martinique: un révélateur du rapport inégalitaire entre le local et le global » 20 (2020): 27.

Torre, André. « Le rôle des conflits dans les territoires - séminaire 2015 ». 2015. <http://www2.agroparistech.fr/podcast/TORRE-A-Le-role-des-conflits-dans-les-processus-de-developpement-des>.

Verdier, Nicolas. « L'échelle dans quelques sciences sociales: petite histoire d'une absence d'interdisciplinarité ». *Échelles et temporalités en géographie*, Paris, CNED 4 (2004). https://www.researchgate.net/profile/Nicolas_Verdier/publication/255618192_L'echelle_dans_quelques_sciences_sociales/links/54dcd76e0cf28a3d93f8781a/Lechelle-dans-quelques-sciences-sociales.pdf.

Ranély Vergé-Dépré, Colette. « Les enjeux territoriaux du TCSP de la Martinique ». *Revue Géographique de l'Est* 52, no 1-2 (15 juin 2012). <https://doi.org/10.4000/rge.3515>

Vergès, Françoise. « Approches postcoloniales de l'esclavage et de la colonisation ». *Mouvements* 51, n° 3 (2007): 102. <https://doi.org/10.3917/mouv.051.0102>.

Vincent, Jean-Philippe. « Altruisme, morale et capitalisme ». *Commentaire* Numéro122, n° 2 (2008): 461. <https://doi.org/10.3917/comm.122.0461>.

Voisin, Lolita, Sylvie Servain-Courant, et Arnaud Fache. « Le paysage comme medium dans l'analyse des jeux d'acteurs territoriaux : expérience dans la vallée du Cher (France) ». *Belgeo*, n° 3 (30 septembre 2015). <https://doi.org/10.4000/belgeo.14872>.

Weber, Max. *Le savant et le politique*. Plon., 1959.

Weber, Max. *L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales*, Plon., 1965.

William Wooley, Anita, Christopher F Chabris, Alex Pentland, Nada Hashmi, et Thomas W Malone. « Evidence for a Collective Intelligence Factor in the Performance of Human Groups », 2010.

Wiltord, Jeanne. *Mais qu'est-ce que c'est donc un Noir? Essai psychanalytique sur les conséquences de la colonisation des Antilles*. Editions des crépuscules., 2019.

Woloszyn, Philippe. « Inductive ESO model evolution: towards a viable inference model of resilience dynamics. » In *12th Annual International Conference of Territorial Intelligence" Innovación Social y nuevos modos de gobernanza para la transición socio-ecológica"*, 2013. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00933794/>.

Woloszyn, Philippe, et Béatrice Quenault. « Vulnérabilité territoriale et résiliences: résistances et capacités adaptatives face aux aléas climatiques ». In *International Conference of Territorial Intelligence" Territorial Intelligence, Socio-Ecological Transition and Resilience of the Territories"*, 2013. <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00827374/>.

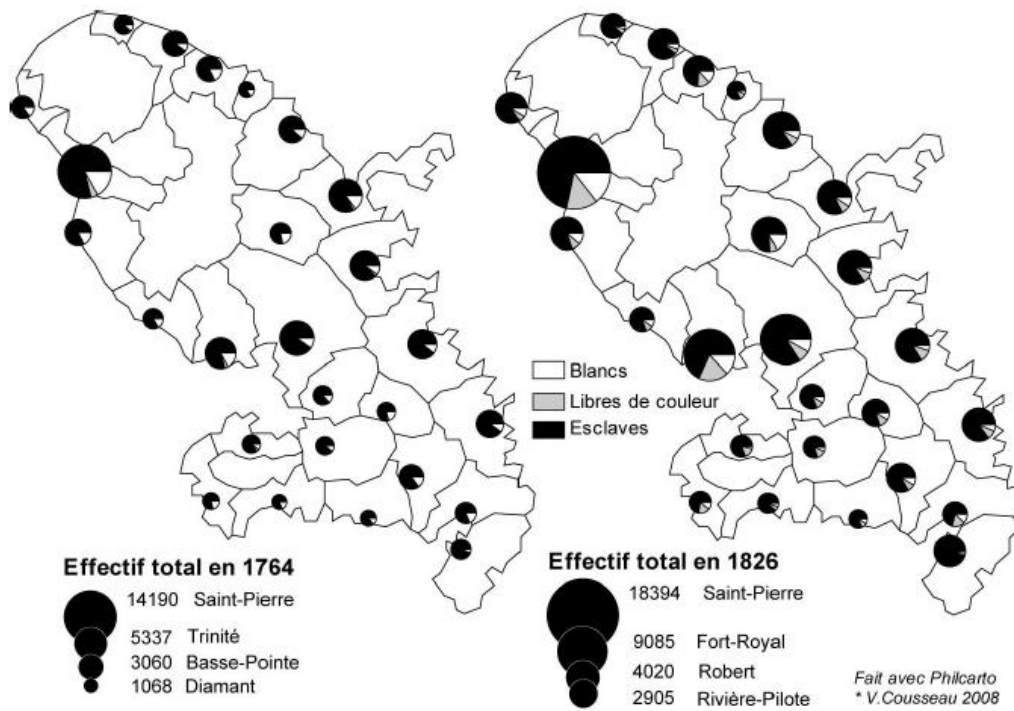
Zander, Ulrich. « Conscience nationale et identité en Martinique », 2010.

Zander, Ulrich. « La hiérarchie « socio- raciale » en Martinique Entre persistances postcoloniales et évolution vers un désir de vivre ensemble », 2013. <http://www.reseau-terra.eu/article1288.html>.

Zara, Olivier. *Le management de l'intelligence collective Vers une nouvelle gouvernance*, Axiopole Editions., 2004.

5 Annexes

5.1 Annexe 1 : carte de la répartition de la population martiniquaise par composantes en 1764 et 1826 (Cousseau, 2009)



5.2 Annexe 2 : guide d'entretien (terrain Parc Naturel Marin de la Martinique)

Guide d'entretien acteurs PNM - version 1.0 – juillet 2019

L'entretien devra se dérouler dans un climat de confiance et sécurité et privilégiera une écoute et une compréhension sereine afin de percevoir toutes les facettes de l'expérience et vécu de l'interviewé. Un regard positif et de respect inconditionnel (Rogers, 2012) sera porté à l'interviewé lors de l'entretien.

La configuration du lieu d'entretien sera surveillée. Espace ouvert dont il peut disposer comme il l'entend. Position de face à face pour souligner l'égalité lors de l'échange.

Temps 1 : Rappel des objectifs de la recherche. Premiers échanges informels. Objectif « Briser la glace ».

Temps 2 : Thème 1 : Sociographie de l'acteur

Laisser parler son interlocuteur de sa carrière et fonction officielle. Arriver à établir une première approche de la sociographie de cet acteur, les réseaux qu'ils mobilisent

Question 1 : parlez-moi de vous et votre carrière, votre parcours et ce qui vous a conduit à vos fonctions actuelles ?

Question 2 : Êtes-vous de passage ou établi sur ce territoire (locataire, propriétaire, autre) ?

Dans le cas d'une mission de passage, interroger la date a priori de la fin de mission.

Quelques éléments de réponse du temps 4 pourront être glanés selon l'ambiance de l'entretien.

Temps 2 : Thème 2 : Niveau d'information et d'implication de l'acteur dans le PNM de Martinique

Question 3 : Que pouvez-vous me dire du PNM de Martinique et depuis quand êtes-vous impliqué dans le projet du PNM de Martinique?

Question 4 : Avez-vous participé aux ateliers de concertation d'avril 2019 ? Qu'en avez-vous pensé ?

Question 5 : comment voyez-vous votre implication dans le futur Conseil de Gestion du PNM Martinique ?

Question 6 : Quels axes prioritaires voyez-vous dans le plan de gestion du PNM et quelles difficultés éventuelles pourraient rencontrer la mise en œuvre du PNM de Martinique ?

Temps 3 : Thème 3 : Les relations aux autres acteurs du PNM de Martinique

Avez-vous des attentes sur la place et le rôle des différents acteurs dans le Conseil de Gestion du PNM, ou des membres de l'équipe du PNM?

Question 7 : Selon vous, à quoi servent-ils ? à quoi devraient-ils servir ?

Question 8 : Avez-vous des relations privilégiées avec certains acteurs du PNM de Martinique ou devriez-vous établir des relations particulières avec certains acteurs?

Cette question interroge également indirectement les relations plus personnelles avec certains des autres acteurs.

Temps 4 : Thème 4 : Informations sociologiques

Pour terminer, je souhaiterais en savoir un peu plus sur vous

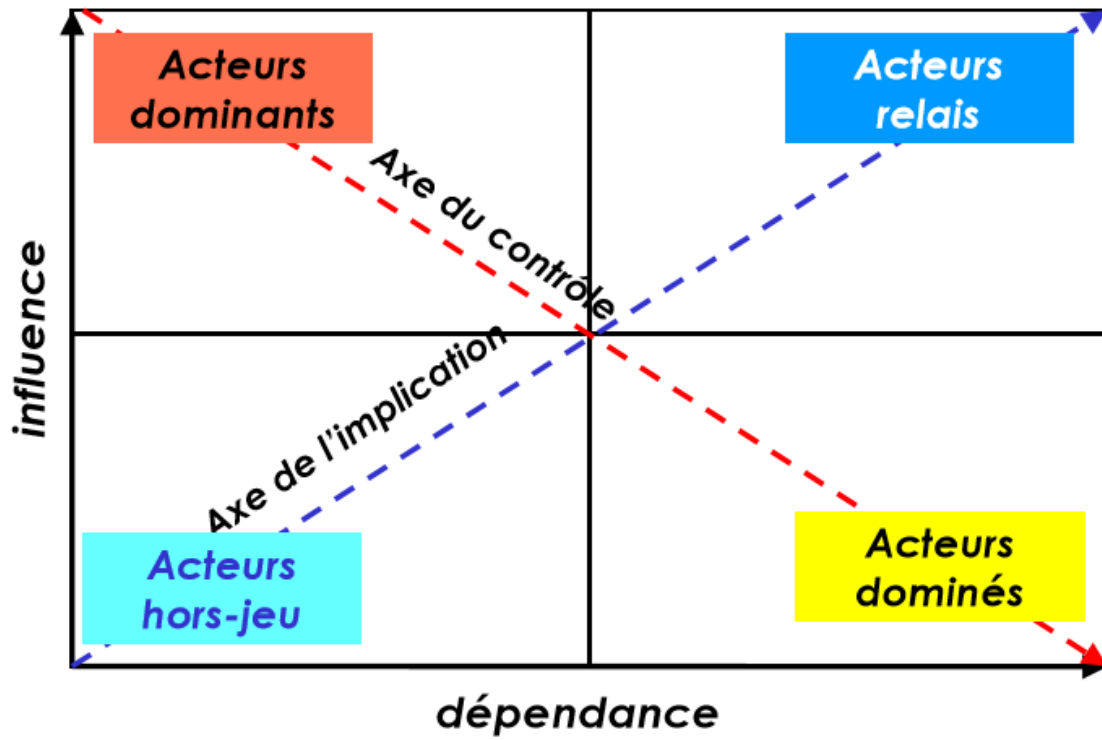
Question 9 : Age – Situation maritale

Question 10 : Comment se déroule votre vie en Martinique ? Êtes-vous satisfait de votre vie sociale et culturelle dans l'île ? Avez-vous des activités associatives (sportives, culturelles) dans l'île ?

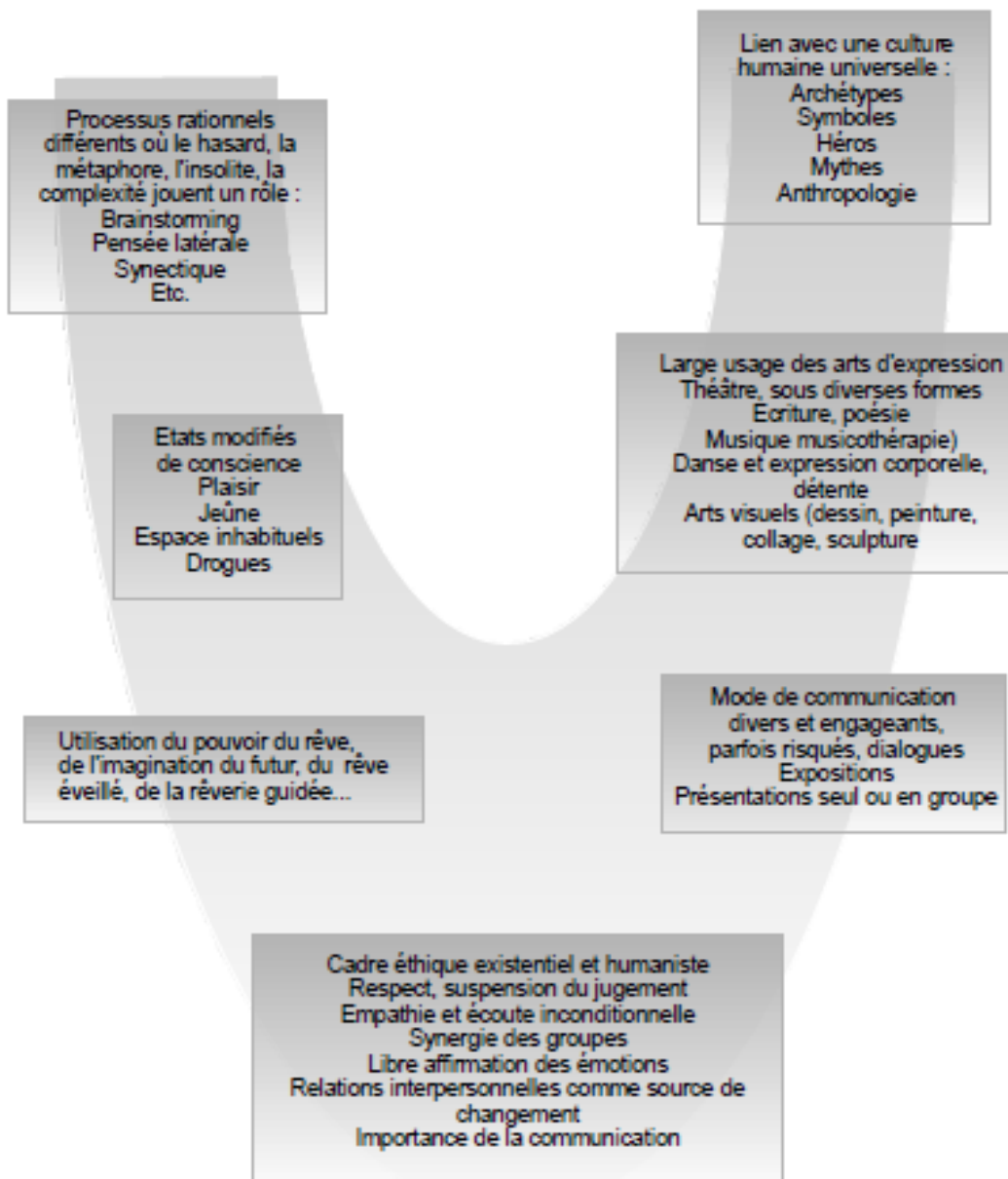
Question subsidiaire (selon candidat) : Pensez-vous qu'être « métropolitain » est un frein à votre champ d'intervention ou votre parole ?

Il s'agit d'interroger les pratiques de vie sociale de l'interviewé.

5.3 Annexe 3 : axe des influences vs dépendances des acteurs (© Michel Godet)



5.4 Annexe 4 : courbe en U

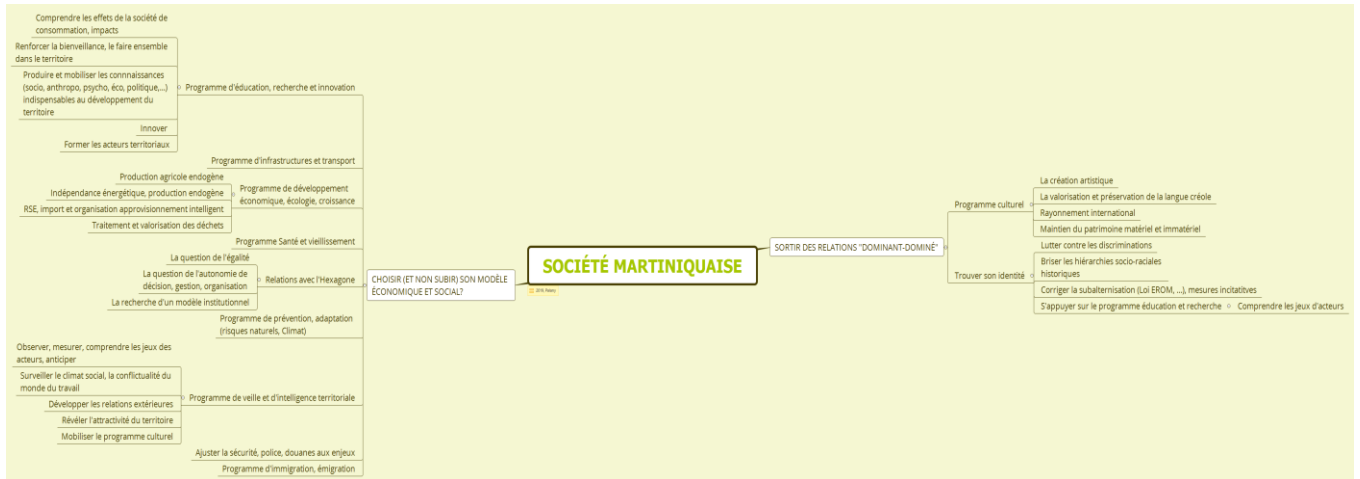


Dimension du travail d'intervention dans l'espace du changement non linéaire : tentative de cartographie, (Mahy, 2012)

5.5 Annexe 5 : mapping de l'intelligence territoriale



5.6 Annexe 6 : plan d'actions pour une stratégie d'intelligence territoriale en Martinique



Les leviers du changement, Palany, 2019

5.7 Annexe 7 : articles France Antilles sur le TCSP (2005-2018)

Le TCSP enfin grand projet européen_102005

Le tram à l'épreuve de Bruxelles_122005

Claude Lise préconise la création d'un périmètre unique de transport_072007

Martiniquais, le pire est possible.._102008

Louis Boutrin démissionne... du TCSP_FranceAntilles.fr_102010

Passer à la vitesse supérieure _FranceAntilles.fr_102010

Trois projets de TCSP retenus en Outre-mer_ FranceAntilles.fr_022011

Transport unique _ c'est parti!_FranceAntilles.fr_122014

Le TCSP fait monter la tension au Conseil général_FranceAntilles.fr_102015

« Nous avons mis la Martinique au travail »_FranceAntilles.fr_102015

Le TCSP, sujet de campagne_FranceAntilles.fr_102015

Daniel Marie-Sainte _ « Ils sont Républicains et nous, toujours Patriotes! » _FranceAntilles.fr_022016

TCSP _ la Cacem répond à Daniel Marie-Sainte_FranceAntilles.fr_032016

TCSP _ les raisons d'un nouveau retard_ FranceAntilles.fr_072016

Qui a intérêt à ce que le TCSP ne démarre pas_FranceAntilles.fr_082016

« La Cacem est prête à faire fonctionner le TCSP »_FranceAntilles.fr_022017

TCSP _ la naissance d'un collectif citoyen _FranceAntilles.fr_022017

TCSP _ machine de guerre politique _ FranceAntilles.fr_092017

Débloquez le TCSP!_FranceAntilles.fr_092017

Contrôle sur la gestion des fonds européens du TCSP_FranceAntilles.fr_012018

Le TCSP peut-il être mis en route _ FranceAntilles.fr_012018

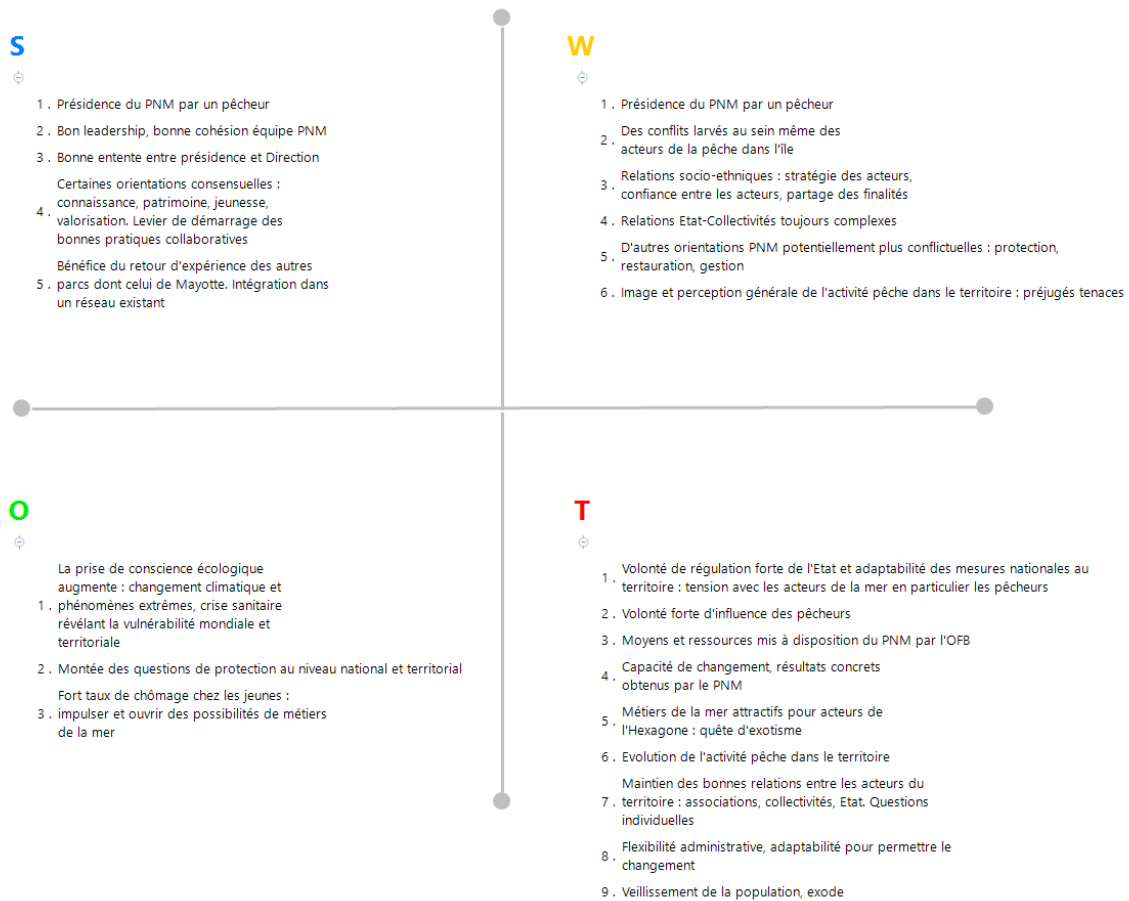
TCSP _ Alfred Marie-Jeanne dit non à la CFTU_FranceAntilles.fr_012018

TCSP _ cette fois-ci, il roule bel et bien..._FranceAntilles.fr_082018

« Nous ouvrirons un autre monde dans la gestion du TCSP »_FranceAntilles.fr_122018

5.8 Annexe 8 : analyse SWOT de la mise en place du PNM Martinique

Conseil de gestion PNM Analyse SWOT



5.9 Annexe 9 : onze points à ne pas perdre de vue dans le processus de changement émergent (processus en U)

Must 1 : L'être humain est digne de confiance

L'idée générale est que toute personne est douée d'intelligence, capable de parler de son expérience et de son « vécu », qu'elle cherche plus à coopérer qu'à se battre. L'idée est aussi que toutes les parties doivent être mobilisées et toutes les personnes ordinaires dans l'examen d'un changement émergent

Must 2 : Soigner le groupe, la communauté de passage

Pour qu'il y ait changement, il faut que le groupe suspende les règles habituellement en vigueur à l'extérieur (hiérarchies, savoirs, pouvoirs...) et qu'il y ait autonomie. Il faut parvenir à suspendre les normes, suspendre le jugement et instaurer de nouvelles formes de dialogues. C. Rogers, 1989 a su appliquer l'écoute empathique dans des milieux, des moments et avec des personnes tout à faits différentes en mettant ensemble des milliers personnes de tout horizon (Blancs et Noirs en Afrique du Sud, Catholiques et protestants en Irlande).

Must 3 : Absence de pouvoir et d'expérience sur et dans le groupe

Un intervenant ou animateur ne doit pas tenter d'imposer un pouvoir quelconque sur le groupe. Le groupe ne doit être dirigé par aucun intervenant extérieur et peut accepter de confier à une personne du groupe certaines responsabilités mais sous aucun critère (ni plus grand, ni plus savant, ni plus expérimenté).

Must 4 : Eprouver véritablement les émotions difficiles pour pouvoir en sortir

Explorer dans le groupe les émotions difficiles des autres, développer notre tolérance à ce genre d'émotions, nos propres émotions, les expériences qui les ont déclenchées, individuellement ou en groupe.

Must 5 : Prendre le temps de bien préparer le départ

Identifier les questions importantes pour mieux saisir le changement, le « voyage » que l'on souhaite opérer. Les questions peuvent être concernant les personnes impliquées dans un processus en U :

Pourquoi sont-elles aujourd'hui avec moi ?

- Ont-elles subi un choc ?
- Ont-elles atteint le « fond » de leur U ?

Must 6 : Prendre le temps d'expliquer le processus et le sécuriser mais jamais complètement

Expliquer le processus mis en place, quelque chose commence, il y aura des zones de passage, irraisonnable et insécurisante. Que nous allons sortir, explorer les souffrances, les colères, les injustices. Tenir un journal de bord.

Must 7 : Ne pas oublier de bien scander les étapes du processus et de préparer le retour

Marquer les étapes par des moments privilégiés ou autre dans le journal de bord. On peut y identifier les suivantes :

- S'expliquer, partir
- Explorer et affronter les émotions, les situations douloureuses, provocantes
- Choisir ce que l'on veut garder de l'élan vital qui y est inscrit
- Laisser tomber le reste, laisser arriver le nouveau
- Inventer, prototyper, essayer, expérimenter
- Réorganiser, proposer, construire, élaborer
- Fêter le retour, communiquer, présenter, s'exposer

Must 8 : Humanisme

Mobiliser des valeurs clés dans le processus en U chez soi et chez les autres :

Respect inconditionnel, estime de soi, des autres, empathie, libre expression, écoute, tolérance, acceptation

Must 9 : créativité, créativité, créativité

Letting go and letting come : permettre l'émergence de nouvelles images, de nouvelles expressions, surprendre. Mobiliser les arts plastiques, les nouvelles technologies, l'intervenant doit choisir des outils avec lesquels il est à l'aise.

Must 10 : Dans la remontée en U

Encourager, pousser, stimuler l'espoir, la foi, dans de nouvelles solutions, de nouveaux joueurs, de nouvelles avenues de communication

Must 11 : rester à l'affût de la nouveauté

Accepter les nouvelles œuvres, images, visions, paysages et représentations.

Au Prêcheur, le préfet attaque le 1er arrêté municipal anti-pesticides

Rodolphe Lamy

Mercredi 21 octobre 2020



Le Morne Folle et Case Roland sont les deux quartiers concernés par cet arrêté. - BL

Marcellin Nadeau, le maire du Prêcheur, est le premier élu de Martinique à avoir pris un arrêté municipal interdisant l'usage de pesticides dans certaines zones de la commune. Le préfet le conteste et a saisi le juge des référés. Le dossier passe ce matin au tribunal administratif.

6 Table des illustrations

6.1 Index des cartes

Carte 1 : Exemple de cartes issues de la cartographie en ligne du PPRN Martinique : www.pprn972.com (cartes interactives regroupant tous les aléas/aléa inondation)	22
Carte 2 : Niveau de vie médian par communes en Martinique (en € par UC)	69
Carte 3 : Evolution de la population de 2007 à 2017 par communes	70
Carte 4 : Contamination des sols par la chlordécone – SDAGE 2016-2021 (site ODE)	74
Carte 5 : Sanctuaire AGOA Antilles Françaises	126
Carte 6 : Carte des zones de protection dont PNRM	127
Carte 7 : Le Parc Naturel Marin de Martinique (PNMM)	128

6.2 Index des figures

Figure 1 : Mobilisation de la sociologie des organisations, de la connaissance en faisant appel à une « pensée complexe » pour l'analyse, l'observation et la stratégie d'actions	46
Figure 2 : Evolution annuelle de la population, source INSEE, 2020.....	70
Figure 3 : Evolution de la population de Martinique selon trois scénarios, source INSEE, 2020.....	71
Figure 4 : Analyse « géographique » de la société martiniquaise, Palany, 2019	97
Figure 5 : Architecture de la thèse, Palany, 2020.....	120
Figure 6 : Les Petites Antilles, des volcans et des séismes	122
Figure 7 : Activités du « CAR-SPAW ».....	125
Figure 8 : Plan des influences et dépendances entre acteurs.....	154
Figure 9 : Plan des distances nettes entre objectifs.....	156
Figure 10 : Convergence des territoires, (Bourret, 2008)	202

6.3 Index des tableaux

Tableau 1 : Liens entre les branches de la géographie et les disciplines connexes des sciences sociales, Brewer, 1977	17
Tableau 2 : Matrice d'Influence Directe (MID) Acteurs X Acteurs	143
Tableau 3 : Matrice des positions évaluées Acteurs X Objectifs	144
Tableau 4 : Grille d'analyse de l'intelligence collective (Morel, 2006).....	149

6.4 Index des photos

Photo 1 : Démarrage du TCSP le 14 août 2018, FA Martinique	82
Photo 2 : Régate de yole ronde (Schœlcher – Martinique)/Séance d’entraînement (Le Marin, Martinique), Palany, 2019	85
Photo 3 : Séance d’entraînement (Le Marin, Martinique), Palany, 2018	87
Photo 4 : Remise des prix de la Ville du Marin aux vainqueurs	91
Photo 5 : Atelier de concertation des 9 et 11 avril 2019 (source, PNMM)	157

6.5 Index des encadrés

Encadré 1 : Liste des acteurs du PNMM	140
Encadré 2 : Liste des objectifs du Conseil de Gestion du PNMM	141
Encadré 3 : compte rendu de l’observation de la première journée d’atelier de concertation (1) ..	159
Encadré 4 : compte rendu de l’observation des deux journées d’atelier de concertation (2)	160
Encadré 5 : compte rendu de l’observation des deux journées d’atelier de concertation (3)	160
Encadré 6 : compte rendu d’entretien avec un acteur « personne qualifiée » (1)	162
Encadré 7 : compte rendu d’entretien avec un acteur « personne qualifiée » (2)	163
Encadré 8 : compte rendu d’entretien avec un acteur « personne qualifiée » (3)	163
Encadré 9 : compte rendu d’entretien avec un acteur « institutionnel, Etat » (1)	164
Encadré 10 : compte rendu d’entretien avec un acteur « institutionnel, Etat » (2)	165
Encadré 11 : compte rendu d’entretien d’un acteur représentant une « organisation d’usagers » (1)	166
Encadré 12 : compte rendu d’entretien d’un acteur représentant une « organisation d’usagers » (2)	167
Encadré 13 : compte rendu d’entretien d’un acteur d’Etat en « Etablissement Public » (1)	168
Encadré 14 : compte rendu d’entretien d’un acteur d’Etat en « Etablissement Public » (2)	169
Encadré 15 : compte rendu d’entretien d’un acteur d’Etat en « Etablissement Public » (3)	169
Encadré 16 : compte rendu d’entretien d’un acteur d’Etat en « Etablissement Public » (4)	170
Encadré 17 : compte rendu d’entretien d’un acteur d’Etat en « Etablissement Public » (5)	171
Encadré 18 : compte rendu d’entretien d’un acteur d’Etat en « Etablissement Public » (6)	172
Encadré 19 : compte rendu d’entretien d’un acteur « professionnel de la pêche » (1)	173
Encadré 20 : compte rendu d’entretien d’un acteur « professionnel de la pêche » (2)	174
Encadré 21 : compte rendu d’entretien d’un acteur « professionnel de la pêche » (3)	175
Encadré 22 : compte rendu d’une rencontre PNMM avec quelques acteurs de la recherche du territoire	176
Encadré 23 : compte rendu d’une rencontre PNMM avec les associations de l’environnement du territoire	177
Encadré 24 : compte rendu d’une rencontre PNMM avec les associations de l’environnement du territoire (2)	178
Encadré 25 : compte rendu d’entretien d’un acteur représentant une « organisation d’usagers » (1)	183
Encadré 26 : compte rendu d’entretien d’un acteur d’Etat en « Etablissement Public » (1)	184
Encadré 27 : compte rendu d’entretien d’un acteur « professionnel de la pêche » (1)	185
Encadré 28 : compte rendu d’entretien d’un acteur « professionnel de la pêche » (2)	186
Encadré 29 : compte rendu d’entretien d’un cadre de Direction de l’Etat (1)	187

Encadré 30 : compte rendu d’entretien d’un cadre de Direction de l’Etat (2)	188
Encadré 31 : compte rendu de l’entretien d’un membre actif d’une association agissant depuis 2012 dans le secteur du numérique en Martinique avec une expérience vécue dans le montage et la transformation d’une start-up s’appuyant sur le numérique (1).....	221
Encadré 32 : compte rendu de l’entretien d’un membre actif d’une association agissant depuis 2012 dans le secteur du numérique en Martinique avec une expérience vécue dans le montage et la transformation d’une start-up s’appuyant sur le numérique (2).....	222

7 Table des matières

Remerciements	iii
Résumé	iv
Abstract	v
Mots clés	vi
Principaux domaines abordés	vi
Glossaire	vii
Sommaire	1
Préambule	4
Introduction.....	8
Partie 1 : Définitions, fondements conceptuels, champs d’observation et méthodologie	12
1.1 Introduction.....	12
1.2 Chapitre 1 : Une proposition de recherche en géographie humaine.....	16
1.2.1 Introduction.....	16
1.2.2 La géographie par le prisme du courant humaniste	17
1.2.3 Le Territoire, une œuvre humaine	19
1.2.4 Observer et comprendre les petits espaces insulaires vulnérables	20
1.2.5 L’intelligence collective au service de l’intelligence territoriale	24
1.3 Chapitre 2 : La sociologie des organisations et de la connaissance	29
1.3.1 Apport conceptuel et méthodologique de l’analyse stratégique	33
1.3.2 Sociologie de la connaissance	36
1.3.3 L’analyse de discours.....	41
1.3.4 Approche par une pensée complexe de l’analyse du jeu des acteurs et de la stratégie d’actions 42	
1.3.4.1 Généralités sur le paradigme de complexité.....	42
1.3.4.2 Stratégie et pensée complexe	44
1.4 Chapitre 3. Cadre méthodologique de la recherche	45
1.4.1 Cadre conceptuel général.....	45
1.4.2 Le contexte socio-historique de la Martinique	47
1.4.2.1 Introduction.....	47
1.4.2.2 La Martinique : une histoire sociale complexe des Antilles françaises.....	48
1.4.2.2.1 Le mouvement ouvrier et la structuration du paysage politique de l’île.....	49

1.4.2.2.2	Mouvements sociaux, amplification de la solidarité, séquelles et mutation de la société martiniquaise	58
1.4.2.2.3	De la bataille pour l'école laïque à celle pour la promotion sociale par l'éducation.....	59
1.4.2.2.4	Regard sur la question coloniale et la réaction anticoloniale martiniquaise	62
1.4.2.3	Des apprentissages de la crise de 2009.....	66
1.4.2.3.1	Les « békés », acteurs économiques dans la société martiniquaise	72
1.4.2.3.2	Dix ans après, les békés deviennent la cible de la crise de la chlordécone aux Antilles... 73	
1.4.2.3.3	Un jeu d'acteurs « complexe » pendant la crise de 2009 en Martinique	76
1.4.2.3.4	La question du modèle économique, de l'écologie et la transition énergétique 78	
1.4.2.3.5	La loi d'orientation pour l'égalité réelle des outre-mer, ce qu'elle nous apprend sur les sociétés des outre-mer	81
1.4.2.4	Les difficultés du projet « TCSP », la réussite du projet yole ronde en Martinique..	82
1.4.2.4.1	Les difficultés du projet « TCSP » à la Martinique.....	82
1.4.2.4.2	La yole ronde, « résistance culturelle martiniquaise » ⁴⁴	85
1.4.2.5	Conclusion	92
1.4.3	Une lecture géographique du territoire de la Martinique	96
1.4.3.1	Pratiques culturelles.....	96
1.4.3.2	Regard de la psychanalyse et la psychologie sur la société antillaise	106
1.4.3.3	La place des femmes et les relations femmes-hommes	110
1.4.3.4	La question de la « Jalousie ou envie » dans la société martiniquaise. Approche par les proverbes et la langue créole	114
1.4.4	Démarche méthodologique.....	117
Partie 2 – Une étude de cas : Le Parc Naturel Marin de la Martinique.....		121
2.1	Introduction.....	121
2.1.1	Le Territoire Martinique et la mer.....	122
2.1.2	Le projet de Parc Naturel Marin	129
2.1.2.1	Généralités de l'Aire Marine Protégée (AMP) au Parc Naturel Marin (PNM).....	129
2.1.2.2	Le Parc Naturel Marin de la Martinique	129
2.1.2.3	Le programme Terrimar, Fondation de France	131
2.1.2.4	Regard sur le monde de la pêche	134
2.2	Chapitre 1 : « Mapping » du jeu des acteurs (approche analytique) et enquête qualitative, méthodes.....	137
2.2.1	« Mapping » du jeu des acteurs (approche analytique), méthode	138
2.2.1.1	Initialisation de la grille d'analyse	139

2.2.2	Enquête qualitative, méthode.....	145
2.2.2.1	Contexte	145
2.2.2.2	Participation, formes participatives et conflits	147
2.2.2.3	Approche et choix du mode d'observation des journées d'atelier de concertation des 9 et 11 avril 2019, d'autres rencontres (associations d'environnement, chercheurs avec le PNMM). 150	
2.2.3	Le rôle de la recherche : chercheur-acteur, méthode d'indisciplinarité.....	152
2.3	Chapitre 2 : Que nous apprend le jeu des acteurs lors de la mise en place du Parc Naturel Marin ?	154
2.3.1	Les pêcheurs, des acteurs relais influents en mal d'informations	154
2.3.2	Que nous apprend l'enquête qualitative ? Résultats.....	157
2.3.2.1	Atelier de concertation : des visions, des pratiques du territoire contrastées	157
2.3.2.2	Ateliers de concertation (entretiens complémentaires) : un révélateur du rapport inégalitaire global/local et des enjeux d'altérité.....	161
2.3.2.3	Une difficulté des acteurs de la recherche et des associations œuvrant dans le domaine de l'environnement à entrer en contact avec la société martiniquaise	176
2.3.2.4	Discussion, approche descriptive croisée des discours.....	179
2.3.2.5	Bilan après la publication du plan de gestion 2021-2035 du Parc Naturel Marin de la Martinique (Mars 2021)	182
2.4	Conclusion	189
Partie 3 - Vers une stratégie d'intelligence territoriale dans les petits espaces insulaires vulnérables ?		195
3.1	Du cadrage théorique à la vérification sur le terrain	195
3.2	Prospective pour l'avènement d'une véritable stratégie d'intelligence territoriale pour la Martinique.....	204
3.2.1	L'autre, relations asymétriques, frontières socio-ethniques, l'ingénierie du lien social 210	
3.2.2	Pistes et réflexions pour d'autres stratégies sociales	215
3.2.3	Mouvements citoyens, acteurs et apport du numérique/digital en Martinique, nouvelles voies disruptives ?	218
3.3	Au-delà du cas de la Martinique : les petits espaces insulaires vulnérables.....	227
Conclusion générale et perspectives.....		232
4	Bibliographie.....	238
5	Annexes	262
5.1	Annexe 1 : carte de la répartition de la population martiniquaise par composantes en 1764 et 1826 (Cousseau, 2009).....	262
5.2	Annexe 2 : guide d'entretien (terrain Parc Naturel Marin de la Martinique)	263

5.3	Annexe 3 : axe des influences vs dépendances des acteurs (© Michel Godet).....	265
5.4	Annexe 4 : courbe en U	266
5.5	Annexe 5 : <i>mapping</i> de l'intelligence territoriale.....	267
5.6	Annexe 6 : plan d'actions pour une stratégie d'intelligence territoriale en Martinique	268
5.7	Annexe 7 : articles France Antilles sur le TCSP (2005-2018)	269
5.8	Annexe 8 : analyse SWOT de la mise en place du PNM Martinique	271
5.9	Annexe 9 : onze points à ne pas perdre de vue dans le processus de changement émergent (processus en U)	272
5.10	Annexe 10 : article France Antilles du 21 octobre 2020	274
6	Table des illustrations.....	275
6.1	Index des cartes.....	275
6.2	Index des figures.....	275
6.3	Index des tableaux.....	275
6.4	Index des photos	276
6.5	Index des encadrés.....	276
7	Table des matières	278